

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CITOYENNETÉ, CONFLITS ET POLITIQUE DANS UN CONTEXTE DE POST-VIOLENCE ET DE « REFONDATION DE LA DÉMOCRATIE » À AYACUCHO, PÉROU : LE CAS DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES FAMILLES DES SÉQUESTRÉS, DÉTENUS ET DISPARUS DU PÉROU (ANFASEP)

MÉMOIRE PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

PEDRO EDUARDO MALPICA RAMOS

OCTOBRE 2014

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

*Aux mères et à tous les membres d'ANFASEP
À Gladys, ma mère, pour son courage et son soutien intarissable et
à Adrian, mon cher neveu, dont son sourire a toujours su me réconforter.*

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je remercie mon directeur de recherche, M. Víctor Armony pour son soutien durant toutes ces années d'étude et de recherche. Dans la même veine, je dois remercier les membres de la *Chaire Mondialisation, citoyenneté et démocratie* (MCD) dont les locaux m'ont permis d'accoucher mes idées dans une ambiance des plus propices. Un grand merci au directeur de la chaire MCD, M. Thériault et, plus particulièrement, à Sophie Grenier, coordonnatrice, pour son soutien tout au long des derniers mois de rédaction.

Ensuite, je dois remercier particulièrement M. Alain-G. Gagnon pour son appui indéfectible lors de la rédaction de ce travail et à certains moments qui se sont avérés difficiles. Aussi, je dois remercier Olivier De Champlain, coordonnateur du *Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec* (CRIDAQ) dont est directeur M. Gagnon. Leurs locaux où j'ai développé des projets pour le centre, ont aussi été témoins de mon travail. Merci aux membres du CRIDAQ qui sont aussi devenus de bons amis par la suite : Claudie, Lola, Marianne, Valérie, Charles et Rémi.

Ce travail est aussi redevable intellectuellement au *Groupe de recherche sur les imaginaires politiques en Amérique latine* (GRIPAL) dont M. André Corten est directeur. Les années de recherche, dépouillement des données, de réflexion et des discussions sur la politique et les sociétés latino-américaines m'ont permis de m'épanouir intellectuellement. Mon « terrain » en témoigne largement. Merci à toute l'équipe que j'ai côtoyée lors de mon passage : Tania, Yuri, Benoît, Toni, Vanessa, Catherine, Marie-Christine et Ricardo.

En ce qui concerne l'étude de terrain, je dois remercier l'OQAJ (*Office Québec-Amériques pour la jeunesse*) au Québec et à l'anthropologue Ramón Pajuelo Teves (*Instituto Bartolomé de las Casas* (Cusco) au Pérou) qui m'ont permis d'obtenir une bourse pour réaliser mon étude de terrain à Ayacucho. Dans ce coin du pays, je dois

remercier la famille Osnayo-Ramos pour son accueil. Un grand merci à ma tante Bachi et mes cousins Claudia et Teo. À Ayacucho aussi, je dois remercier l'historien Roberto Ayala Huaytalla pour ses conseils et les contacts réalisés lors de mon passage. Le service de bibliothèque de *Servicios educativos rurales* (SER) a grandement contribué à la réalisation de ce mémoire. Un grand merci à toute l'équipe du SER. Aussi, je dois remercier à Maribel Ascarza, responsable des locaux et du Musée de la mémoire d'ANFASEP pour la confiance et l'amitié ainsi qu'à tous les membres de l'association.

Difficile de séparer les dettes intellectuelles des amitiés que j'ai faites et qui ont contribué décisivement à ce travail. Un grand merci à Daniel Schein pour les « longues » discussions sur les « phrases qui changeront certainement le cours de l'Histoire »... la nôtre à tout le moins; à mon « toçayo » Eduardo Gonzáles Castillo pour les discussions et les questionnements, et à mon frère Jorge Leguas Peña. Merci Jorge pour les échanges, l'écoute et le mot juste au moment opportun : « quoiqu'il arrive,.... » *Quoiqu'il arrive*, en effet. Car avec un peu de chance et beaucoup de travail, on finit toujours par s'en sortir. Merci à mes amis « péruviens du Pérou » (Pardonnez-moi d'être nostalgique) à Montréal : Alejandra, Pavel, Hazel et Angel. Cette aventure, faut-il le souligner, pendant les derniers mois n'aurait pas définitivement été la même, sans vous, « La Banda », merci Adriana, Marie-Do et José.

Merci à tous mes grands ami-es qui ont partagé avec moi de proche ou de loin ces années de maîtrise dans toutes ses facettes : Laura, Guillaume, Mélanie et Vladimir, l'équipe de l'émission de radio à l'UQAM, *Nuestra América*; ma famille, Marleny, Johan, Ralph et Giovis. Enfin, je te remercie Julie, de m'avoir accompagné pendant un bon bout de chemin lors de ce périple, merci à ta grand-mère, Lucille Ficorilli, qui est aussi la mienne.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES CARTES	VIII
LISTE DES FIGURES	IX
LISTE DES TABLEAUX	X
SIGLES	XI
RÉSUMÉ	XII
CARTE DU PÉROU	XIII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
VIOLENCE POLITIQUE ET LA QUESTION DE LA DÉMOCRATIE AU PÉROU (1980-2000)	7
1.1 La violence	8
1.2 Pendant la violence	15
1.3 Le régime autoritaire d'Alberto Fujimori	20
1.3.1 Nature du régime fujimoriste	23
1.4 Les enjeux de la démocratisation dans le continent latino-américain	27
1.4.1 Qu'est-ce qu'on entend par démocratisation en Amérique Latine.	28
1.4.2 Qu'est-ce qu'on entend par démocratisation au Pérou.	31
CHAPITRE II	
LA QUESTION DES DROITS DE LA PERSONNE EN AMÉRIQUE LATINE ET AU PÉROU	44
2.1 Régimes autoritaires dans le Cône Sud et réponses de la société civile.	46
2.1.1 Le cas argentin	47
2.1.2 Le cas chilien	51
2.2 L'émergence du mouvement pour les droits humains au Pérou	55
2.2.1 Coordinadora nacional de derechos humanos del Perú	58
2.3 La CVR et la question de la démocratie.	67

2.3.1 Description du moment exceptionnel	69
2.3.2 Contexte politique de la création de la CVR.	72
2.3.3. Le travail de la CVR : La volonté de « refondation » de la nation ou <i>faire la nation</i> après le conflit.	80
2.3.4 Les moyens pour atteindre la « refondation » du pays	85
CHAPITRE III	
LA « POST-VIOLENCE » DEPUIS LES SCIENCES SOCIALES ET LA SOCIÉTÉ CIVILE	93
3.1 Le postconflit/violence/guerre : la question de la mémoire	95
3.1.1. Mémoire et nation	97
3.1.2 Mémoire et violence	101
3.2 Débat politique autour du RF de la CVR	121
3.2.1 Le moment CVR	121
3.2.2 Le moment post-CVR (2003-2011)	125
CHAPITRE IV	
ANALYSE DES ENTREVUES RÉALISÉES AVEC DES MEMBRES D'ANFASEP	141
4.1 Étude de terrain 2009	142
4.1.1 Pourquoi Ayacucho?	151
4.2 L'association à l'étude : ANFASEP : Association nationale des parents de séquestrés, détenus et disparus du Pérou	154
4.3 Méthodologie	160
4.4. Acteurs	161
4.4.1 Victimes/affectés par la violence politique	161
4.5. Revendications	169
4.5.1 Réparation individuelle économique/réparations	169
4.5.2 Justice	174
4.5.3 Vérité	176
4.5.4 Droits	177
4.5.5 Paix et développement	186
4.6 Interlocuteur principal	189

4.6.1 L'autorité étatique (État/gouvernement/autorités-président)	189
a) Vision négative de l'autorité étatique	189
b) Vision normative	203
4.7 Obstacles/discriminations	214
4.7.1 Discrimination séculaire	214
4.7.2 Discrimination propre au conflit	233
CONCLUSION	244
ANNEXE A : LOI 28592	254
ANNEXE B: QUESTIONNAIRE	258
ANNEXE C : STRATÉGIE MÉTHODOLOGIQUE 1	263
ANNEXE D : STRATÉGIE MÉTHODOLOGIQUE 2	273
ANNEXE E : STRATÉGIE MÉTHODOLOGIQUE 3	275
ANNEXE F : LETTRE DE NOTIFICATION ET CERTIFICAT D'INSCRIPTION	277
ANNEXE G : MANQUES/BESOINS	279
ANNEXE H : PAIX	281
ANNEXE I : MILITAIRES	284

LISTE DES CARTES

Carte du Pérou	XIII
Carte du département d'Ayacucho	XIV

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 : Nombre de morts et disparus selon le RF de la CVR (1980-2000) 17

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Profil des victimes selon le RF de la CVR	18
Tableau 1.2 : La débâcle des partis politiques en relation avec les votes comptabilisés (élections 1985, 1986 et 1989)	21
3.1 Tableau des certificats remis en réparations sur le nombre total des demandes (2010) selon les données présentées par Ames et Reátegui	131
4.1 Portrait sociologique des membres de l'ANFASEP interviewés en septembre-novembre 2009	147

SIGLES

ANFASEP: *Asociación nacional de Familiares de Secuestrados, Detenidos y Desapararecidos del Perú*

AF: Association fondatrice (ANFASEP)

AP: *Acción Popular*

APRODEH : *Asociación Pro Derechos Humanos*

CNDDHH: *Coordinadora nacional de derechos humanos (Pérou)*

CMAN : *Comisión Multisectorial de Alto Nivel sobre Reparaciones*

CVR: Commission de la vérité et de la réconciliation

COMISEDH: *Comisión de derechos humanos*

FREDEMO: *Frente democrático*

JA: Jeunesse ANFASEP

PAP, APRA: *Partido aprista peruano; Alianza por una revolución americana*

PIR : Programme intégral des réparations

PPC : *Partido popular cristiano*

ONG: Organisme non-gouvernemental

RF : Rapport final (de la CVR)

RUV: Registre unique des victimes

SER: *Servicios educativos rurales*

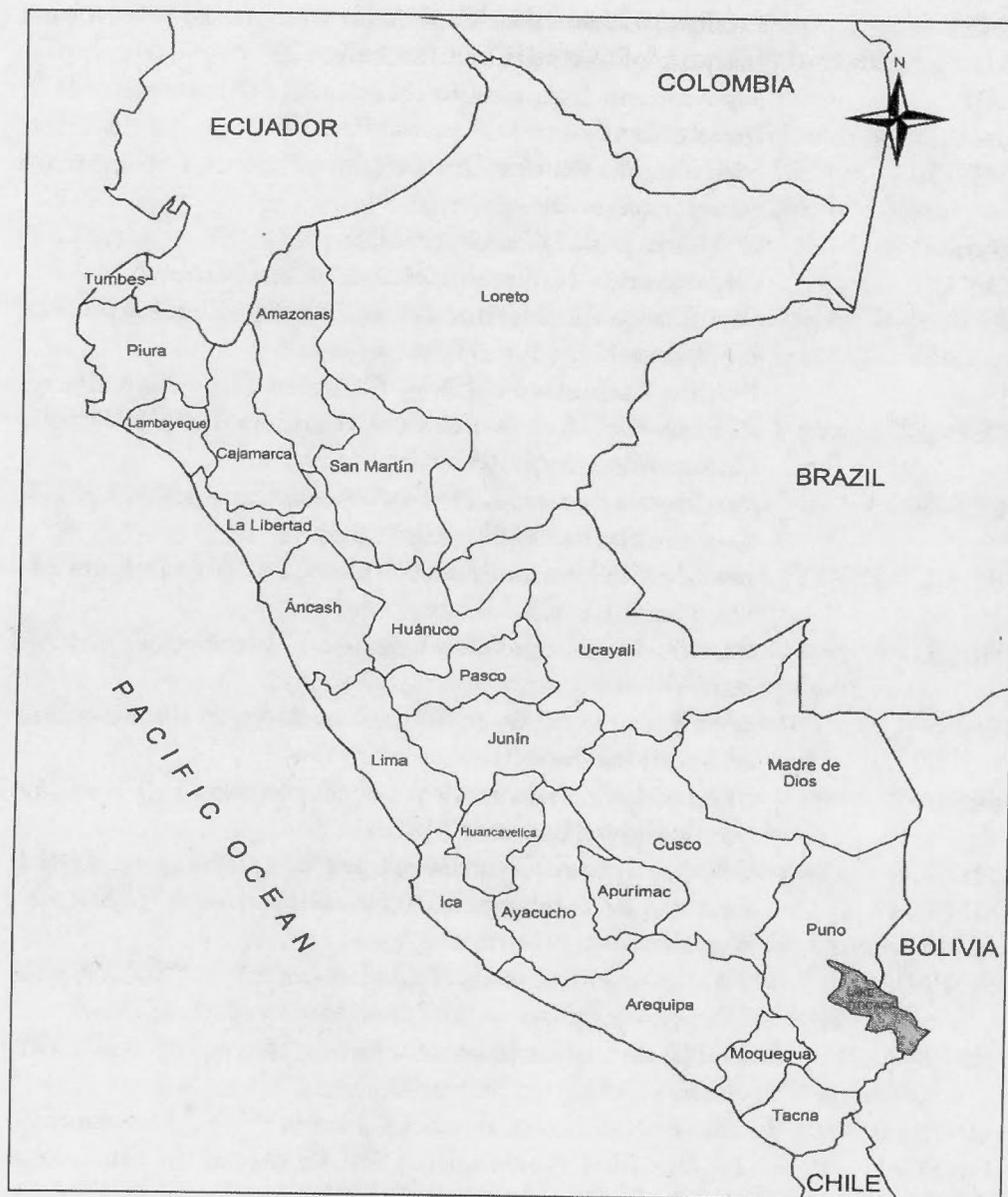
UNSCH: *Universidad nacional San Cristóbal de Huamanga*

RÉSUMÉ

La question de la démocratie au Pérou pose problème. La question de la violence (1980-2000) l'a complexifié davantage. Elle s'ajoute telle une nouvelle dimension qui devient intéressante à explorer. C'est ce que nous avons fixé comme but en étudiant la perception des gens affectés par la violence politique regroupés au sein de l'Association nationale des parents des séquestrés, détenus et disparus du Pérou (ANFASEP) sur la post-violence, en général, et sur la citoyenneté, en particulier. Nous avons appliqué une analyse de contenu de leur discours produit lors des entrevues que nous avons réalisées à Ayacucho, Pérou. Leur rapport à la démocratie et à la citoyenneté adopte d'une certaine manière les prémisses de la Commission de la vérité et de la réconciliation (CVR) et son rapport final (RF), mais leur discours déborde et réarticule l'agenda transitionnel. Justice des tribunaux et justice sociale vont main dans la main selon nos répondants. La restitution de la citoyenneté, pierre angulaire des recommandations de la CVR, est toutefois menacée par une matrice d'impunité. La question de la consolidation des institutions et de la démocratie reste donc toujours à l'agenda historique du pays.

Mots-clés : ANFASEP, CVR, droits, droits humains, citoyenneté, démocratie, égalité, refondation, violence, post-violence, conflit, Ayacucho, Pérou

CARTE DU PÉROU



Map 1 Political map of Peru, ca. 1980

Source: Carte tirée de Degregori, Carlos Iván [Edited and with an Introduction by Steve J. Stern; Translated by Nancy Appelbaum, Joanna Drzewieniecki, Héctor Flores, Eric Hershberg, Judy Rein, Steve J. Stern, and Kimberly Theidon], *How Difficult It Is to Be God. Shining Path's Politics of War in Peru, 1980–1999*, Madison: The University of Wisconsin Press, 2012, p. xx

CARTE DU DÉPARTEMENT D'AYACUCHO



Map 2 Department of Ayacucho, ca. 1980 (contour lines represent meters above sea level)

Source: Carte tirée de Degregori, Carlos Iván [Edited and with an Introduction by Steve J. Stern; Translated by Nancy Appelbaum, Joanna Drzewieniecki, Héctor Flores, Eric Hershberg, Judy Rein, Steve J. Stern, and Kimberly Theidon], *How Difficult It Is to Be God. Shining Path's Politics of War in Peru, 1980–1999*, Madison: The University of Wisconsin Press, 2012, p. xxi

INTRODUCTION

Il est vrai qu'une transition démocratique qui renonce à régler des comptes avec le passé et à établir des responsabilités aura un profond déficit de légitimité. La Commission de la Vérité et de la Réconciliation est convaincue que le maintien de l'impunité nie des principes élémentaires de la démocratie puisqu'il consacrerait rétroactivement le crime et établirait, de plus, des différenciations odieuses entre personnes qui devraient être sur un même pied d'égalité devant la loi¹.

Au Pérou, la question de la démocratie pose problème. En 2001, s'amorçait au pays un processus de reconstruction de cette démocratie après une période de violence politique et de régime faiblement démocratique. Une nouvelle transition à la démocratie vit le jour. Ce fut l'analyse des membres de la Commission de la Vérité et la Réconciliation du Pérou (CVR). Il était question d'une nouvelle transition par rapport à celle de l'année 1980. En effet, en 1979, après 12 ans de régime militaire (Velasco Alvarado 1968-75; Morales Bermudez 1975-80), une Assemblée constituante s'est mise en branle afin de mettre en place les bases d'un régime démocratique des élections libres. C'est toute une conception de la démocratie qui est bâtie autour de ce récit sur l'histoire récente du pays.

¹ "Lo cierto es que una transición democrática que renuncie a ajustar las cuentas del pasado y a establecer responsabilidades, tiene un profundo déficit de legitimidad. La Comisión de la Verdad y la Reconciliación está convencida de que el mantenimiento de la impunidad niega principios elementales de la democracia, puesto que consagra retroactivamente el crimen y establece diferenciaciones odiosas entre personas que debieran ser iguales ante la ley". Commission de la vérité et la réconciliation (CVR), "Introduction", Lima : CVR, 2003. Disponible en ligne dans le site de la CVR (disponible seulement en espagnol) : www.cverdad.org.pe

En effet, nous ne pourrions pas comprendre la question de la démocratie au pays sans comprendre son histoire, non pas juste celle des élections des présidents civils et celle des dictatures civiques-militaires, mais aussi et surtout celle des gens ordinaires et leurs luttes, les secteurs les plus vulnérables de la société, les subalternes de tout ordre social et politique².

Pour la CVR, il s'agissait de faire la lumière sur les exactions commises lors du « conflit armé interne » et le régime autoritaire d'Alberto Fujimori durant les années 1980-2000. La tâche aura pris deux ans à se réaliser. En 2003, les membres de la CVR offrirent au pays leur Rapport Final (RF) au président de l'époque, M. Alejandro Toledo Manrique (2001-2006). Il s'en est suivi une longue liste des critiques et des débats autour de ses conclusions ainsi que sur ses recommandations³. Dans le cas qui nous concerne, il s'agit pour nous de penser la CVR et son RF en tant que *socle* donnant une cohérence et une logique internes à ce qu'on nomme le « postconflit » et, maintenant, « post-CVR ».

Dans notre épigraphe, nous pouvons percevoir la nécessité de penser l'époque « postconflit » en tant qu'une transition qui devrait respecter certaines prémisses, au premier chef, la lutte contre l'impunité, car elle « nie les principes élémentaires de la démocratie, elle consacre de plus rétroactivement le crime et établit des différenciations odieuses entre personnes qui devraient être sur un même pied d'égalité devant la loi. » Donc, il ne s'agit pas de n'importe quelle transition, il s'agit

² Flores Galindo, A., *La tradición autoritaria. Violencia y democracia en el Perú*, Lima : SUR/Aprodeh, 1999, 70 p.

³ Sánchez, Juan Martín, « Hatun Willakuy, importancia del relato en la política. Comentarios al Informe final de la Comisión de la Verdad y Reconciliación del Perú », *Nueva sociedad*, 197, 2005, pp. 54-68.

d'une transition qui touche la question de la guerre interne et les violations flagrantes des droits humains et exactions diverses commises par les différents acteurs en présence. Or, la période d'étude la CVR comprend les années 1980-2000. Il y a donc certainement plus d'une transition : le pays se retrouve aujourd'hui dans « un contexte de postguerre, postdictature et post-CVR »⁴. Comment la démocratie se porte-t-elle depuis le dépôt du RF de la CVR? Quel est l'état de la situation de la lutte contre l'impunité? Peut-on parler véritablement de « postconflit »? Dans quelle mesure, la « transition » a-t-elle ouvert des espaces de démocratisation dans le pays? *Quelle est la perception des gens affectés par la violence politique de ce processus? Quel est leur rapport à la citoyenneté et à la démocratie? Est-ce qu'il existe des différences importantes entre les fondateurs d'une association des personnes affectées par la violence politique et son aile jeunesse?*

Selon la CVR, la lutte contre l'impunité comprend plusieurs volets⁵. Effectivement, ils se retrouvent dans les recommandations issues de l'étude de cette période historique. D'ailleurs, le ton du postconflit est donné par ces recommandations. Ainsi, le RF de la CVR devient un socle à partir duquel on doit penser le postconflit. Ce qui pourrait se condenser dans le slogan de divers organismes qui militent pour les droits de la personne au pays : « Vérité, justice et réparation ». Les organismes des personnes affectées par la violence politique mettent de l'avant les mêmes revendications.

⁴ Trinidad, Rocío, *El informe final de la comisión de la verdad y el reto de la diversificación curricular en Ayacucho*, Asociación SER, 2006, p. 11

⁵ Dans le plan des réparations, les volets sont les suivants : a) les réparations; b) les réformes institutionnelles; c) le plan national d'intervention anthropologique-médicolégal et d) la mise en place des mécanismes permettant de faire le suivi des recommandations en tant que telles.

Toutefois, l'histoire de ces organismes donne un aperçu différent du fait que les positionnements face à leur réalité sociale et politique sont quelque peu distincts et ont changé à travers le temps et selon les aléas de la politique. Ce qui les a obligés à se positionner stratégiquement afin de poursuivre leurs luttes et la cristallisation de leurs revendications. Ainsi, il est préférable d'ajouter qu'il s'agit, dans certains cas, d'une stratégie de survie en parlant le même langage du pouvoir en place et, dans d'autres, d'une preuve de pragmatisme qu'on peut comprendre si on tenait compte du temps passé à demander, si ce n'est pas quémander, « justice » et une « réparation » quelconque.

Cette situation est vécue depuis le début des années 80. Comment a-t-elle évolué depuis toutes ces années et *particulièrement* durant celles de la transition démocratique? Comment envisager alors cette volonté de mettre en branle un processus de démocratisation dans le cas péruvien? À l'instar de la démocratie, nous sommes devant le même problème. C'est-à-dire que lorsqu'on parle de démocratie au pays, de quoi parle-t-on exactement? Et, dans le cas qui nous concerne, il s'agit de suivre la piste de ce processus pour savoir qu'est-ce qui en est de la démocratie et de la citoyenneté.

L'autre partie de notre questionnement général passe par contraster cette lecture de la démocratisation faite dans le RF de la CVR, de la « réconciliation » et de la justice avec la réalité vécue par ces personnes « affectées » par la « violence politique ». Est-ce que cette volonté de démocratisation et de « refondation » du pays correspond-elle à la réalité des personnes « affectées »? Si ce n'est pas le cas, s'agit-il d'un décalage entre discours et pratique ou encore faudrait-il se pencher sur la façon de penser le pouvoir et l'organisation de la vie en société suite au dépôt du RF de la CVR? Dans

le langage de la CVR, il faudrait ici se pencher sur les visées démocratiques du projet de réconciliation et la mise en branle des processus de réparation.

Pour répondre à ces questions, nous proposons un essai d'interprétation sociohistorique du « post-conflit ». À la lumière de celui-ci, nous pourrions mieux comprendre la réalité sociale et politique d'ANFASEP. Pour ce faire, nous devons procéder, premièrement, à mettre en contexte la période de violence, ses origines, son déroulement et ses conséquences. Ensuite, il faut décrire le régime autoritaire d'Alberto Fujimori. L'exercice nous permettra d'avoir une vue d'ensemble sur le processus de démocratisation dans le pays (Chapitre I).

Deuxièmement, nous devons retracer l'émergence du mouvement pour les droits humains au Pérou. À cet effet, nous devons voir comment ce mouvement s'inscrit dans l'histoire du pays tel un *nouveau front* à partir duquel on posera la question de la démocratie au pays. Enfin, cela nous permettra de saisir le contexte social et politique de la mise en place de la CVR et de son programme de *redémocratisation/refondation* après un conflit d'une telle nature dans le cadre des réflexions et analyses mises noir sur blanc dans le RF de la CVR (Chapitre II).

Cette démarche permettra de nous positionner, en troisième lieu, face à ce processus sociopolitique et, du même coup, poser les prémisses conceptuelles et théoriques concernant la forme qu'adopte « l'agenda transitionnel »⁶ dans la société postconflit péruvienne et la conception de la citoyenneté qui y est contenue (Chapitre III) ainsi

⁶ Nous entendons par agenda transitionnel, la façon dont les concepts (réparations, vérité et justice) issus de la théorisation de la justice transitionnelle sont appliqués au pays. Ces concepts sont très importants, car ils configurent la façon dont on pense restituer la citoyenneté aux gens affectés par la violence politique.

que la pertinence d'étudier le « postconflit » à la lumière de la réalité des personnes « affectées » par la violence politique. Le but de cette démarche est de saisir et comprendre la « parole » recueillie lors de nos entrevues avec ces personnes affectées au moyen d'un essai d'interprétation sociohistorique et critique du post-conflit.

Les personnes interviewées se regroupent autour de la *Asociación nacional de Familiares de Secuestrados, Detenidos y Desaparecidos del Perú* (ANFASEP) [Association nationale des parents des séquestrés, détenus et disparus du Pérou]. ANFASEP est une association emblématique concernant la lutte pour les droits humains dans le contexte de violence politique. Elle est basée à Ayacucho, là où tout a commencé dans les années 80. ANFASEP est en effet répertoriée comme la première des associations à voir le jour à l'époque.

La fondation d'ANFASEP (1983) coïncide avec la militarisation du conflit : l'installation du Commandement politique-militaire [Comando Político-Militar] a eu comme corollaire la multiplication des victimes. Dans les rues d'Ayacucho, on commençait à voir fréquemment des femmes paysannes avec leurs enfants en demandant des informations aux passants sur leur parenté « disparue ». Entre elles, elles échangeaient à leur tour des informations dans les *plazas*, au Ministère Public, les postes de police et les églises. Nous avons interviewé les fondateurs de l'association tout comme les membres de son aile-jeunesse à Ayacucho. Pour procéder ensuite à une analyse de contenu à cheval entre le qualitatif et le quantitatif que nous verrons en détail dans le chapitre IV.

[puisqu'on] n'a pas besoin de la participation des citoyens, on n'en fait pas la demande, on préfère ne pas compter sur elle. Sur n'importe quel sujet, la vérité est sanctionnée par la version officielle. [...] Dans une société avec ces caractéristiques, démocratie et disparus peuvent cohabiter. Mais il y en a encore plus. La démocratie peut en effet devenir un alibi pour la barbarie : légitimer n'importe quelle forme de violence au nom de sa défense.

Alberto Flores Galindo

CHAPITRE I

VIOLENCE POLITIQUE ET LA QUESTION DE LA DÉMOCRATIE AU PÉROU (1980-2000)

Le Pérou a vécu un « conflit armé interne » pendant les années 1980-2000. Ce conflit a opposé des forces subversives (Parti Communiste du Pérou – Sentier Lumineux (PCP-SL) et le Mouvement Révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) aux forces de l'ordre de l'État péruvien. De manière générale, on a opposé à la violence subversive, une violence plus puissante, celle des forces répressives. On a tenté donc de combattre la terreur subversive avec de la terreur étatique. Ceci est souligné d'ailleurs par nos répondants lors des entrevues : la violence déchaînée par les deux forces en affrontement, « c'est la même violence dont il s'agit »⁷.

⁷ Toutes les citations des nos répondants proviennent de nos entrevues. Dans le chapitre IV, nous en ferons l'analyse en bonne et due forme.

1.1 La violence

Dans les mots de la sociologue Maritza Felices-Luna, la violence politique est l'élément constitutif de l'imaginaire collectif au Pérou. Son usage a été fait, d'une part, par les forces « révolutionnaires » et, d'autre part, les forces « réactionnaires », celles de l'État.

Dans le premier cas, cette violence s'est voulue un outil de transformation politique, sociale et économique au nom des populations marginalisées (pauvres, ouvriers, paysans, Métis, Autochtones), mais les forces révolutionnaires ont rapidement ignoré ces populations ou les ont prises pour cibles lorsque celles-ci n'adhéraient pas à leur projet politique. Dans le deuxième cas, la violence s'est voulue un outil de protection et de maintien de l'ordre politique, social et économique, ordre qui était fondé sur l'exploitation des populations marginalisées. Ainsi, les victimes principales de cette violence croisée ont été celles de toujours : la population rurale, paysanne, autochtone et les pauvres des milieux urbains⁸.

Le portrait est plus nuancé que la description ci-dessus quant aux « victimes principales » : ces mêmes populations ont participé, comme nous allons le voir, au début des insurrections et de la « guerre populaire » du SL. Mais ce que nous devons souligner ici, c'est l'idée de l'usage de la violence politique de manière indiscriminée.

Les causes de la violence s'inscrivent toutefois dans un contexte sociohistorique particulier où les acteurs ont certainement un rôle à jouer. Degregori (1989) parle en effet d'une convergence, dans les années 1960 et 1970 en Ayacucho, entre une élite intellectuelle de la province et métisse *et* une jeunesse universitaire de la province,

⁸ Felices-Luna, Maritza, « L'imaginaire collectif et les pratiques de la violence politique au Pérou de 1950 à 2000 », *Violences politiques. Europe et Amériques, 1960-79*, Carel (dir.) avec la collaboration de Jean-Philippe Warren et Robert Comeau, Montréal, Lux éditeur, 2013, pp. 177-178

andine et ausis métisse⁹. Cette convergence est aussi évoquée curieusement dès nos premiers contacts que nous avons eus à faire lors de mon passage à Ayacucho : d'emblée, on nous dit que « Ayacucho fait partie de l'histoire » au moment où on faisait part des raisons de notre séjour. Et en faisant référence aux nombreux et houleux débats qui se tenaient dans la faculté de l'Université d'Ayacucho (UNSCH) sur les caractéristiques économiques de la société péruvienne à l'époque, on nous répond par « ça c'était de la *science* ». La personne qui faisait ces remarques est un ancien étudiant (métis et de la province) en anthropologie de l'UNSCH. Le sentiment de fierté au moment de prononcer ces paroles corrobore d'une certaine manière cette recherche de « vérité » par ces jeunes décelée par l'anthropologue Degregori.

La « conquête de l'éducation » est notable au pays, surtout pour les populations andines. Ces dernières recherchent des instruments pragmatiques pour gagner du terrain dans leur lutte contre les propriétaires terriens et les pouvoirs locaux et, du coup, se faire une place au sein de la « société nationale ». Donc, l'éducation sert à lire, écrire et à réaliser des opérations mathématiques de base, mais aussi, et surtout, se transforme en levier de cette quête de la « vérité ».

Dans une lecture historique qui va de la Conquête à une révolte en vue de réclamer l'éducation gratuite dans la région en 1969, Degregori saisit une logique de la « tromperie » et du mensonge dont furent victimes ces populations. L'éducation deviendrait alors un instrument cherchant à neutraliser cette « tromperie ». Ainsi, le pouvoir traditionnel est miné de la base :

Ce pouvoir, qui n'est pas seulement basé sur le monopole des moyens de production, mais aussi sur le monopole de la connaissance et sa manipulation trompeuse, tombe en morceaux

⁹ Degregori, Carlos Iván, *Qué difícil es ser Dios. Ideología y violencia política en Sendero Luminoso*, Perú : El Zorro de abajo, 1990, 33 p.

dans la mesure où les dominés brisent ces deux monopoles. C'est pourquoi l'éducation scolaire s'avère un moyen pour dépasser la tromperie et, par conséquent, constitue un élément de rébellion et de « danger » pour les dominants¹⁰.

Les « dominés », ces jeunes universitaires, métis, enfants des paysans, trouvent ainsi une manière de donner « sens » au monde, de nommer les choses et surtout de se mettre sur un même pied d'égalité avec ceux qui les dominent sur le haut de la pyramide social, mais aussi sur celle de la « connaissance ». « Ça c'était de la science » nous disait l'ex-étudiant qui répondait aussi aux caractéristiques énumérées par Degregori. La science en question était une version simplifiée du marxisme-léninisme. De surcroît, cette science donne du « sens », mais du coup met sur la table un « ordre nouveau ». Les moyens pour y arriver : la *science* et le *parti*.

En ce sens, la science forge cette identité en donnant du sens à la réalité vécue par ces jeunes et celle-là est renforcée par « des hommes concrets et une organisation qui offre une identité » nouvelle qui remplacerait la « vieille identité andine traditionnelle de leurs parents »¹¹, car elle ne tient plus la route. Ces hommes concrets sont les intellectuels de la province.

En effet, selon Degregori, ces intellectuels, petite bourgeoisie de province et métisse, constituent le « noyau originel » du SL. Ce noyau est né à l'université et à partir d'une idéologie, le marxisme-léninisme-maoïsme. Se produit alors la conversion au *messianisme* par ce que Degregori appelle un « excès de raison » : il faut forcer une homologie entre la « réalité » et l'idée qu'ils véhiculent. L'idée dicte que le Pérou de l'époque est semi-féodal. La réalité est donc forcée parce que les propriétaires terriens

¹⁰ *Ibid.* p. 12

¹¹ *Ibid.* p. 19

ont disparu, mais en même temps l'éducation comme vecteur de mobilité sociale est présente :

L'élite intellectuelle qui est à l'origine du SL émerge dans ce contexte de décadence semi-féodale, faiblesse mercantile et, en même temps, une espérance exacerbée dans le progrès, qui trouve sa voie au moyen de l'élargissement de l'éducation¹².

Ainsi, la convergence entre ces « jeunes » et cette « élite » permet au SL de tracer des ponts entre l'organisation et les « masses » afin de les « éduquer dans la guerre populaire » : les jeunes vont servir de courroie de transmission. De cette façon, ces jeunes universitaires vont court-circuiter les organisations populaires afin de les remplacer par les « organismes générés par le parti ». La méfiance est donc de mise envers les organisations populaires tels les communautés paysannes, les syndicats ouvriers et les associations de quartier. Il s'agit donc, pour le SL dans une perspective quasi religieuse, de modeler « le monde » par le parti et son idéologie.

La rencontre entre ces deux acteurs est importante pour comprendre le phénomène, mais le contexte social de l'époque l'est aussi. L'historien Nelson Manrique avance que la période de « violence » dans le pays est le produit de la convergence de « plusieurs crises » qui ne peuvent être décelées que dans une perspective historique :

[...] la violence politique au Pérou est l'expression d'une crise sociale très profonde. Une crise sociale qui condense et articule moult crises à la fois. La grave crise sociale qui traverse la société péruvienne (dont la violence politique est une conséquence et aussi un facteur qui exacerbe la gravité de la situation) est le produit de la superposition de multiples crises qui furent développées à divers moments de l'histoire péruvienne et à partir du moment où elles éclatent de manière simultanée font augmenter la puissance de l'explosion [sociale]¹³

¹² *Ibid.* p. 25

¹³ Manrique, Nelson, *El tiempo del miedo. La violencia política en el Perú, 1980-1996*, Lima : Fondo editorial del Congreso del Perú, 2002, pp. 48-49 (Toutes les citations en français des ouvrages en espagnol sont les nôtres)

Donc, plusieurs crises qui se superposent. Certaines appartiennent à un horizon lointain ou de *longue durée*; d'autres se situent à des niveaux plus visibles et extérieurs. Ces dernières appartiennent à un passé proche. Les crises en question sont : a) la crise de représentation : la politique comme scène instable; b) la crise économique; c) la crise du projet de modernisation : le pays bloqué; d) la crise de l'État : sa privatisation et e) la fracture coloniale.

Les deux premières constituent le niveau extérieur des crises. En effet, la politique est instable, car ont disparu certains secteurs sociaux et d'autres se sont constitués. Dans ce processus social, les anciennes organisations politiques ne pouvaient guère exprimer les besoins et les attentes de leurs potentielles bases sociales. Voilà la crise de représentation politique et sociale que vit le pays à l'époque. Quant à la crise économique, elle est la plus importante de l'histoire péruvienne. Elle se caractérise par une importante dévaluation de la monnaie, un processus d'inflation galopant et une importante précarisation de l'emploi et un taux de chômage impressionnant.

En ce qui concerne le projet de modernisation, Manrique retrace ce processus jusqu'au gouvernement de Velasco Alvarado (1968-1975). Face aux projets modernisateurs nationaux populaires, ayant lieu dans le continent, le Pérou restait une *société bloquée*. Le gouvernement de Velasco, selon l'historien, essaya de remédier à la situation, mais ce projet échoua à cause de son caractère vertical et autoritaire. Les secteurs sociaux les plus affectés par cet échec furent ceux qui n'avaient pas connu de mobilité sociale auparavant à cause des blocages sociaux et économiques, mais aussi ceux à caractère ethnoracial. À ce moment, ces secteurs ont eu l'opportunité de connaître et matérialiser leurs droits qui existaient formellement, mais qui étaient constamment niés au quotidien. Ces secteurs qui ont subi cet échec vont remplir les

rangs du SL plus tard. Les crises politiques, économiques et celles liées au blocage de la modernisation font en sorte que le SL se transforme en canal d'expression politique de ces secteurs¹⁴.

Les deux dernières « crises » pointent l'horizon de la *longue durée*. La crise de l'État est celle de l'État oligarchique. Cette crise remonte aux processus d'indépendance et est due au fait que ce dernier fut essentiellement le produit d'une révolution politique et non pas d'une révolution sociale. La fracture entre différents pans de la société surgit, particulièrement entre les indiens et les non indiens.

De cette manière, on a accouché d'un État profondément exclusif et ségrégationniste et qui manie un discours colonial raciste antiindigène. Dans cet État, la société est divisée en castes où les blancs sont considérés biologiquement supérieurs aux autochtones par des raisons biologiques. Voilà la fracture sociale qui fait en sorte que les conflits sociaux au pays n'adoptent pas seulement des caractéristiques de lutte de classes, mais aussi que des considérations ethnoraciales traversent ces mêmes conflits. Cet État oligarchique est rentré en crise depuis 1968 lorsque de nouveaux secteurs populaires se sont mobilisés en mettant de l'avant des revendications remettant en question l'ordre social en vigueur. Comme nous l'avons déjà vu, à cette crise de l'État oligarchique se superpose la crise du projet de modernisation, mais

¹⁴ Dans les faits, il y avait une effervescence politique très intéressante au pays. Ce qui accoucha une des gauches des plus dynamiques dans le continent. En effet, le point culminant de ce processus remonte à novembre 1983 : élection d'un candidat ouvertement marxiste à la mairie de Lima. *Aujourd'hui c'est la lutte, mais l'avenir nous appartient*. Dans ce contexte, la présidence au pays paraît à portée de main pour cette gauche. Voir Degregori, C. I., « Aventures et mésaventures de Marx au Pérou » dans Remiche-Martinow, A., et Schneier-Madanes, G., *Notre Amérique métisse. Cinq cents ans après les Latino-Américains parlent aux Européens*, Paris : Éditions La Découverte, 1992, pp. 183-192

celle qui est à l'origine de toutes ces « crises » décrites ci-dessus est celle de la « fracture coloniale ».

La question de « l'héritage colonial » est en effet un problème non résolu. Cela remonte à la Conquête : la création d'un ordre social basé sur l'exclusion et la radicale séparation des deux ordres sociaux, à savoir, la « république des Espagnols » et la « république des indiens ». À cette pratique se greffe un discours colonial raciste qui visait à rendre effective cette séparation entre ces « républiques ».

Cette tentative de séparation était vouée à l'échec à cause du mouvement incessant vers le métissage culturel et biologique. Toutefois, ce discours colonial raciste a réussi à s'enraciner et à légitimer, par conséquent, ces pratiques racistes. La présence de cet héritage colonial pendant la période de violence est perçue, selon l'historien, par la déconnexion entre l'élite intellectuelle et les morts de la « guerre ». La grande majorité des intellectuels ne connaissait pas ni de proche ni de loin ces victimes. Cela est venu alimenter, du coup, l'insensibilité envers ces victimes et l'impossibilité de construire une solidarité sociale dans ces conditions. Donc, les différentes « crises » qui convergent à ce moment-là et l'action d'une élite intellectuelle à Ayacucho injectant un « excès de raison » aux jeunes universitaires tracent les coordonnées de la période la plus meurtrière au pays.

1.2 Pendant la violence

De cette manière, pendant les premières années de la décennie 80, se produit ce que l'historien Alberto Flores Galindo appelle une « guerre silencieuse »¹⁵. Une guerre qui ne dit pas son nom et fait des ravages importants, mais qui est difficile à évaluer à cause du « silence » : le silence imposé par le SL, les forces armées et l'impossibilité pour les journalistes et les scientifiques des sciences sociales de parcourir ces territoires pour rendre compte de ce conflit. Alors, face à ce « silence », l'historien va interroger les « événements » pour tenter une « approximation » au conflit pendant l'époque.

Quantitativement, la « violence » faisait des ravages année après année. Mais ce qu'il est intéressant de souligner c'est le *changement substantiel* dans les affrontements qui se produit après l'entrée au conflit des forces armées. Ce changement qualitatif important est la conséquence directe d'une nouvelle stratégie : « empoisonner l'eau ». Cette stratégie consistait essentiellement à épargner les militaires de tomber en combat. Pour ce faire, il fallait alors reposer les « coûts de la guerre » chez les civils.

Les bases d'appui du Sentier Lumineux se retrouvaient chez les communautés : les guérilleros se cachaient parmi les paysans. Se matérialisait la métaphore de Mao : le poisson dans l'eau. Il fallait alors empoisonner l'eau, la contaminer, la rendre intolérable pour qu'elle ne serve plus de refuge. On ne pouvait pas répéter la stratégie suivie en 1965 : isoler les guérillas pour les décimer ensuite parce qu'en 1983, dans la région [d'Ayacucho], il était impossible pour un officier de l'armée péruvienne de reconnaître qui était un paysan et qui était un subversif. Dans ce contexte, il fut nécessaire d'assumer un des termes de la guerre du SL : le « long terme », la patience [dans le processus], la lutte prolongée. On ne se servirait pas des hélicoptères ni des armes modernes sur lesquels comptait l'armée. [Dans la même veine], il

¹⁵ Flores Galindo, A., "La Guerra silenciosa" dans Flores Galindo, A. et Manrique, N., *Violencia y campesinado*, Lima : Instituto de apoyo agrario, 1986, pp. 17-39

n'était pas convenable que l'armée ou les forces navales soient impliquées directement dans les affrontements. Une armée qui vient de l'extérieur, avec peu d'officiers qui parlent le quechua, pourrait être perçue comme une force d'occupation étrangère¹⁶.

Dans la stratégie d'empoisonner l'eau décrite par l'historien, on pourrait penser qu'elle s'est déployée dès le début du conflit. Ce n'est pas le cas, selon nos répondants interviewés. En effet, la majorité fait état d'un contact « direct » entre la victime et les militaires. Il est vrai par contre que les militaires « formaient » les paysans dans la « défense des communautés ». On parle des « comités d'autodéfense ». Il s'agit donc d'une stratégie parallèle. En effet, nos répondants nous ont raconté sous forme de témoignage ces incursions militaires afin de « capturer » des « terroristes ». La « violence » et « l'abus » y sont de mise.

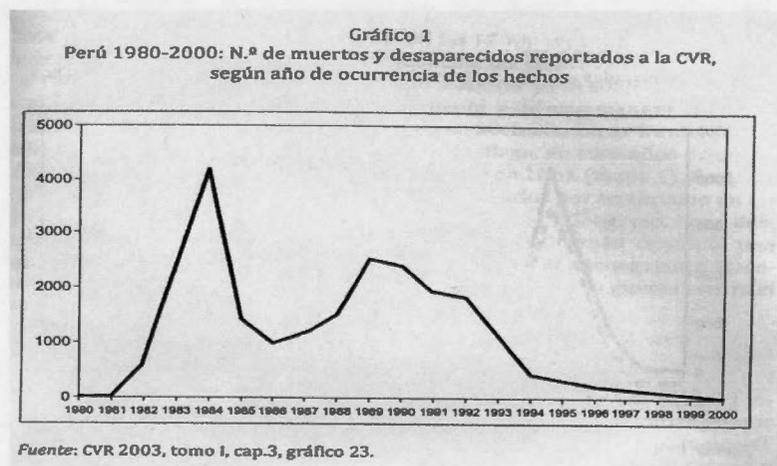
Selon l'historien, le but fondamental de cette stratégie militaire était d'éviter la neutralité. Pas de « nuances » possibles. Il fallait que les paysans choisissent leur camp. Pour ce faire, les militaires ont misé sur deux facteurs : a) les conflits antérieurs à l'intérieur des communautés et entre communautés et b) l'anticommunisme. Le premier facteur permet d'identifier les communautés qui appuyaient le SL et trouver leurs « rivaux » parmi les autres communautés. Ensuite, il s'agissait d'exacerber leurs différences entre elles. Le second facteur permet, une fois qu'est identifiée la communauté « sentiériste », de la *stigmatiser*. La « conflit armé » des années 80 se superpose à une myriade de conflits de tout ordre : les communautés « prospères » vs. Les communautés appauvries; les bergers vs. les agriculteurs; ceux et celles qui habitent les « hauts plateaux » vs. ceux et celles qui habitent les vallées; les rivalités entre communautés pour une question des terres ou encore des conflits interethniques.

¹⁶ *Ibid.*, p. 20

En ce qui concerne l'anticommunisme, le concept est élargi davantage afin de « ne pas tolérer la neutralité » : « Les communistes sont, mis à part tous ceux qui ont des « idées gauchistes », ceux qui s'intéressent aux droits humains ou n'importe quelle personne qui remettrait en question la stratégie militaire¹⁷ ».

Le spectre du communisme est ainsi élargi. Cela répond à une logique de « guerre froide » et de « sécurité nationale » qui se confondra néanmoins avec les particularités de la société péruvienne. Logique qui a d'ailleurs des répercussions même aujourd'hui, le conflit ayant déjà pris fin. Nous y reviendrons. Dans ce contexte, l'anticommunisme et les multiples conflits inter- et intracommunautaires dessinent cette stratégie militaire qui réfère à un point d'inflexion important lors du conflit. En effet, selon le RF de la CVR, c'est dans les années 80 où se sont produits les deux moments les plus meurtriers du conflit. Ces « sommets » de violence sont clairement identifiés dans le graphique 1.1 :

Figure 1.1 : Nombre de morts et disparus selon le RF de la CVR (1980-2000)



Source : Figure tirée de Degregori, Carlos Iván, *Qué difícil es ser Dios. El partido comunista del Perú- Sendero Luminoso y el conflicto armado interno en el Perú: 1980-1999*, Lima: IEP, 2011 (Obras escogidas I: Ideología y Política, 34), p. 91

¹⁷ *Ibid.*, p. 25

À sa lecture, on comprend que le premier sommet coïncide avec la rentrée des militaires en scène dans les montagnes (1982-83). Le second moment meurtrier (1989) correspond aux années du gouvernement García I (1985-90). Fait qualitatif curieux : nos répondants à Ayacucho, lors de leur « témoignage » sur leur « victime », renvoient aux années 1983-85 (Gouvernement de Belaunde Terry), mais en ce qui concerne les gouvernements « fautifs », ils ne mentionnent que celui de García (1985-90). Bref, les années 80 restent les années les plus critiques. Les années 90 présentent, par contre, une baisse quant aux victimes mortelles. Dans l'ensemble, il s'agit de la période la plus meurtrière de toute l'histoire du pays.

En effet, selon Sofia Macher (2005), sociologue et commissaire de la CVR, la période 1980-2000 est l'épisode de violence le plus intense, le plus extensif et le plus long de toute l'histoire de la République¹⁸. Cette histoire réécrite par la CVR en est une d'exclusion et de racisme et s'il est vrai qu'il s'agit d'une période très critique, cela peut être aussi une période féconde dans la mesure où s'impose l'urgence de repenser la démocratie. Le profil des victimes illustre parfaitement ses propos :

Tableau 1.1 : Profil des victimes selon le RF de la CVR

Hommes	80%
Éducation primaire partielle/analphabètes	68%
Quechua ou autre langue autochtone	75%
Activité agricole	56%
Zone rurale	79%
<i>Ayacuchano</i>	+40%

¹⁸ Macher, Sofia, « La violence politique au Pérou et la population *invisible*. Une vieille histoire » dans *Le devoir de mémoire et les politiques de pardon* (sous la dir.) Labelle, M., Rachad, A., Leroux, G., Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005, pp. 127-140

Le tableau se complexifie quand on croise l'ensemble des victimes avec la carte de pauvreté. On réalise en effet que près de 40% des morts se retrouvent dans le *quintile* le plus pauvre du pays. Les victimes sont donc peu scolarisées, parlant le quechua, paysans, habitant en zone rurale et principalement originaires d'Ayacucho. Plusieurs mécanismes de discrimination et d'exclusion sont donc à l'œuvre pendant le conflit. Certains le sont encore aujourd'hui comme nous le verrons lors de l'analyse des entrevues.

Il faut aussi souligner le fait que si ce sont les hommes qui ont subi davantage la violence, les femmes ont aussi subi d'autres formes de violence : le viol comme pratique systématique et généralisée de la part des forces armées¹⁹. Cela soulève bien sûr d'autres problématiques d'ordre psychologique, mais aussi le fait que l'impunité est de mise dans ces crimes puisque les principaux acteurs appartiennent aux forces armées et l'accès à la justice pour les femmes habitant en milieu rural n'est pas du tout facile : « Un autre thème relié au viol des femmes est celui des normes qui devraient protéger les droits de la femme. La réglementation est centraliste et pensée en fonction des villes. Les femmes des zones rurales n'ont pas accès à la justice²⁰ ».

Cela est d'autant plus important parce que les femmes n'étant pas des victimes mortelles en majorité, ce sont elles qui ont dû affronter les difficultés bureaucratiques bloquant l'accès à la justice, et ce, dès le début du conflit. C'est le cas de l'association à l'étude, ANFASEP. En somme, la période de violence en est une de « bouleversements » et de multiples « conflits ». Plusieurs « crises » qui ont convergé en même temps, jumelées à celles soulevées par le conflit lui-même, ont exacerbé les difficultés historiques et sociales propres à la formation sociale péruvienne.

¹⁹ *Ibid.*, p. 131

²⁰ *Ibid.*, p. 132

1.3 Le régime autoritaire d'Alberto Fujimori

Sur le plan politique, il y a une crise de représentation. De nouveaux secteurs se disputent la scène politique et ne trouvent pas de canaux pour le faire. L'élection de Fujimori renvoie à cette dynamique. Il faut aussi rappeler que cette crise politique se traduit par ce qu'on appelle *la chute du système des partis*. Cette crise politique est aggravée bien évidemment par les crises économique et sociale. En effet, il fallait bien répondre de façon positive à ces crises et de toute évidence, la « classe politique » ne fut pas à la hauteur. L'entrée d'autre sorte de politiciens est de mise tout comme une « autre » forme de faire la politique.

Selon le sociologue Carlos Reyna (2000), « l'avènement » de Fujimori se produit dans un contexte croissant de dé-légitimité des partis par la situation de crise que vivait le pays²¹. Cela peut être apprécié dans le pourcentage de votes émis dans les élections de 1985 (élections présidentielles), 1986 et 1989 (toutes les deux des élections municipales).

²¹ Reyna Izaguirre, Carlos, *La anunciación de Fujimori. Alan García 1985-1990*, Lima: DESCO, 2000. 273 pp.

Tableau 1.2 : La débâcle des partis politiques en relation avec les votes comptabilisés (élections 1985, 1986 et 1989)

<i>Elecciones 1985 - 1986 - 1989</i>						
<i>La erosión de los partidos en relación al porcentaje de votos emitidos</i>						
	1985	(% E)	1986	(% E)	1989	(% E)
Voto por PAP, AP PPC (o FREDEMO) e izquierda	6 301 713	(83,6)	5 414 138	(78,8)	3 557 064	(56,0)
Independientes u otros	198 837	(2,6)	451 896	(6,6)	1 418 541	(22,4)
Votos nulos y blancos	1 044 181	(13,8)	1 002 175	(14,6)	1 373 639	(21,6)
Votos emitidos	7 544 731	90,5	6 868 209	78,9	6 349 244	69,5
Ausentismo	788 597	9,5	1 834 167	21,1	2 785 753	30,5
Inscritos	8 333 328	100,0	8 702 376	100,0	9 134 997	100,0

Fuente: Tuesta, Fernando: *Perú político en cifras*. Lima: Fundación Friedrich Ebert, 1994.
Elaboración: Carlos Reyna.

Tableau tiré de Reyna Izaguirre, Carlos, *La anunciación de Fujimori. Alan García 1985-1990*, Lima: DESCO, 2000. p. 240

On voit clairement une diminution importante des votes pour les partis institutionnalisés (1^{ère} ligne du tableau), voire « traditionnels », et une augmentation des votes pour les groupes ou candidats « indépendants » (2e ligne). Il est aussi important d'observer les votes nuls et le taux d'absentéisme²². Ce sont des signes avant-coureurs de la débâcle du système des partis. En effet, selon Reyna, il faut s'attarder aux gens qui se sont rendus aux urnes : ils votaient de moins en moins pour les partis ou annulaient tout simplement leur vote. De plus, le taux d'absentéisme ne cessait de croître²³.

Les partis furent totalement délégitimés et discrédités et, par le fait même, « effacés » de la carte politique. Ce qui préparait le terrain pour des options se réclamant « d'une

²² Au pays, le vote est obligatoire sous peine d'amende.

²³ *Ibid.*, p. 241

indépendance totale et contraire à tout mot d'ordre partisan »²⁴. Mais, du même coup, il y a une reconfiguration des relations en ce qui concerne la société et la politique.

Dans cette optique, le politologue Martin Tanaka (1998) avance que « l'opinion publique » devenait de plus en plus importante et avait tendance à gagner plus d'autonomie²⁵. Dans ce contexte, il y avait passage d'une logique, jusque-là prédominante, « électorale-movimientista » à une logique « électorale-médiatique ». Les médias et les stratégies communicationnels deviennent les moyens les plus importants pour faire de la politique²⁶.

De cette manière, un « nouveau sens social » commence à s'instaurer et à gagner de plus en plus de terrain chez la population. Martin Tanaka entend par « sens social », toutes les valeurs, croyances et opinions qui se positionnent dans une société de manière hégémonique, après une « compétition » avec d'autres *sens*. Le succès en politique dépend largement du maniement parfait de ces outils médiatiques :

Así, encontramos que cada vez más el éxito político empieza a descansar en la combinación de la arena electoral con la de la opinión pública : a esto le llamamos dinámica *electoral-mediática*. Lo que ocurre en el terreno de la opinión pública se constituye en uno de los elementos principales que define los cálculos, las alianzas y las coaliciones de los actores estratégicos. En esta nueva combinación, el éxito electoral empieza a ser asociado a la figura del "independiente", ubicado fuera del sistema "tradicional" de partidos. Ya hemos visto que los partidos, enfrascados en las disputas intrapartidarias, desatendieron las preocupaciones más sentidas de la opinión pública²⁷.

²⁴ Ce fut le cas en effet aux élections municipales de 1989. Ricardo Belmont (Mouvement « Obras »), un entrepreneur œuvrant dans les médias télévisuels, est élu maire de Lima par ses grands talents de communicateur et profitant du discrédit dont étaient victimes les partis. *Ibid.*, pp. 237-239

²⁵ Tanaka, Martín, *Los espejismos de la democracia: el colapso del sistema de partidos en el Perú, 1980-1995, en perspectiva comparada*, Lima: IEP, 1998. (Ideología y política, 9), 279 p.

²⁶ *Ibid.*, p. 179

²⁷ *Ibid.*, pp. 179-180

Dans cette perspective, le succès électoral est de plus en plus associé au candidat « indépendant » et situé en dehors du système traditionnel des partis. Il s'agit peut-être de l'air du temps. Fin des années 80 : dans le contexte de la chute du mur de Berlin et le déclin des idéologies, il s'agit de se positionner *au-delà* de celles-ci, et ce, avec les particularités que l'on connaît à la formation sociale péruvienne : par rapport aux idéologies dont se réclamaient le SL et le *Mouvement Liberté*²⁸, qui faisaient des ravages au pays, il fallait opter pour le « pragmatisme ». Mais qu'est-ce que cela signifie dans le cas du régime autoritaire de Fujimori?

1.3.1 Nature du régime fujimoriste

Il est vrai que la décennie de Fujimori est qualifiée d'*autoritaire* (Cotler et Grompone, 2000) et que son « style » marque le pays par l'*antipolitique* (Degregori, 2000), mais le débat se situe plutôt sur son caractère soit populiste, soit néo-populiste ou encore néolibéral. C'est-à-dire que même si le « pragmatisme » se veut au-delà des idéologies (« ni gauche ni droite »), il est possiblement marqué par les signes des temps.

À la question, Fujimori, était-il populiste ou néo-populiste? La sociologue Stéphanie Rousseau (2012) répond qu'il était néo-populiste. Selon Rousseau, le néo-populisme se différencie du populisme qui l'a précédé, mais en même temps, celui-là garde certaines caractéristiques de base du populisme qui sont très significatives. S'appuyant sur une définition plutôt politique, elle avance que le dénominateur commun entre les politiques économiques et de développement telles les programmes sociaux ciblés pour les secteurs non organisés les plus pauvres et les politiques de redistribution passées issues du modèle d'industrialisation par substitution des

²⁸ Le *Mouvement Liberté* se transforme en coalition politique de droite. L'écrivain Mario Vargas Llosa se lance dans la course présidentielle sous la bannière du FREDEMO et perd amèrement face à l'ingénieur Alberto Fujimori.

importations, c'est l'*instrumentalisation* qui en est faite par les leaders des gouvernements néo-populistes. De plus, les politiques populistes et néo-populistes convergent sur le fait suivant : *la concentration de l'autorité politique dans une seule personne, au détriment des institutions démocratiques et les canaux d'intermédiation de la représentation politique*. Dans ce contexte, la sociologue décrit le régime de Fujimori ainsi :

Pas du tout intéressé à soutenir l'institutionnalisation démocratique et l'État de droit, Fujimori opta pour mettre de l'avant les gains à court terme (arbitraires et inégaux), et préféra mettre de côté le débat démocratique. Fujimori fut un leader néo-populiste, car dans son discours, affirmait qu'il mettait de l'avant « l'intérêt du peuple », faisant ainsi la promotion de la « démocratie réelle » en opposition à la « démocratie des gens privilégiées », démocratie qui était, par le passé, en cours dans la société péruvienne. Les symboles d'ordre, modernité et pragmatisme, jumelés à l'appropriation directe de certains biens matériels à des secteurs sociaux ciblés (principalement les classes populaires non organisées), furent utilisés pour justifier la majorité de mesures politiques draconiennes d'ajustement néolibéral, les réformes de l'État et les violations des droits humains²⁹.

Toutefois, l'étiquette de néo-populiste est contestée par plusieurs analystes. En effet, selon Carlos Vilas (2004), le problème avec l'hypothèse néo-populiste réside dans la déficiente compréhension du phénomène de base, le populisme. Dans la mesure où il y a réduction de la complexité du concept à une de ses dimensions constitutives, à savoir la personnalisation du leadership politique : « En realidad el reduccionismo del populismo a algunos de sus muchos ingredientes no es novedoso. El más frecuente es el que se refiere a la personalización del liderazgo político. »³⁰

Dans ce sens, Vilas aborde la question de la méthodologie dans l'élaboration de l'hypothèse néo-populiste. Ainsi, le sociologue parle d'une « élasticité conceptuelle » du concept du populisme produit par une « transposición de un concepto

²⁹ Rousseau, Stéphanie, *Mujeres y ciudadanía. Las paradojas del neopopulismo en el Perú de los noventa*, Lima: Instituto de Estudios Peruanos, 2012, p. 37

³⁰ Vilas, Carlos M., *¿Populismos reciclados o neoliberalismo a secas? El mito del « neopopulisme » latinoamericano*, Revista Sociologia Política., Curitiba, 22, 2004, p. 138

históricamente situado, con características constitutivas bien definidas, a fenómenos enmarcados en escenarios que poco tienen que ver con aquéllos y cuyos rasgos constitutivos son presentados con una llamativa ambigüedad. »³¹

Étant la question située dans ce créneau, Vilas demande de se pencher davantage sur la question du pouvoir. C'est-à-dire de repérer les divers intérêts en jeu plutôt que s'attarder à la contingence de certains éléments combinés ensemble :

Un régimen político es mucho más que un conjunto de elementos determinados susceptibles de combinaciones contingentes. Es una estructura de poder orientada hacia objetivos definidos en función de intereses. La política tiene que ver, ante todo, con la organización y la conducción de una sociedad en función de determinados objetivos e intereses, y por lo tanto con la configuración de las relaciones de poder. En el fondo, la debilidad de la hipótesis neopopulista deriva de ignorar este tipo de cuestiones³².

Le sociologue Aníbal Quijano (1998) abonde dans le même sens. Effectivement, la réduction du concept de populisme à « discours », « manipulation » et « contrôle des masses via les médias » laisse de côté ce qui est réellement pertinent, à savoir les intérêts sociaux en jeu et, par conséquent, les rapports de force politiques entre ces intérêts. Mais Quijano va plus loin dans la mesure où il met le doigt sur le sens mondialement hégémonique attribué au concept de populisme : le caractère négatif de ce que peut représenter le « populaire » ou encore le « plébéien » donné par ceux qui dominent et leurs intellectuels. Et ce, pour deux raisons : a) la dés-historisation du concept : on expulse de la « mémoire » et du « débat » les termes historiques du contexte où apparaît le populisme. Pour ce faire, on essaie de voiler ou escamoter l'histoire du débat et des luttes des exploités et des opprimés par le capitalisme; b) la a-historisation du concept : on renvoie le populisme à des phénomènes

³¹ *Ibid.*, p. 136

³² *Ibid.*, pp. 147-148

historiquement indéterminés. Ce qui écarte du revers de la main la question du pouvoir et les relations de pouvoir entre exploités ou exploités³³.

De cette manière, Vilas rejoint Quijano, dans la mesure où le fait de caractériser de « néo-populistes » à des régimes ou des leaders politiques « néolibéraux » qui tentent systématiquement de « détruire » tout ce qui a été construit par les luttes populaires et sous des régimes nationaux-populaires, ne tient pas la route. Alors, il faut appeler les choses par leur nom : Il s'agit de régimes néolibéraux *tout court*.

C'est contre ce néolibéralisme et ses effets collatéraux que la société civile se mobilisa à la fin du régime fujimoriste. Selon Pajuelo (2004), la chute du régime fujimoriste et le début de la « transition démocratique », à la fin de l'année 2000, posaient les bases d'un processus de démocratisation social et politique. Pourtant, la tâche ne s'annonçait pas facile, car « [...] el fujimorismo, como toda dictadura, no fue sólo un proyecto para la administración del estado. Requirió también de la implementación de mecanismos efectivos de control sobre el conjunto de la sociedad. »³⁴

Ces mécanismes se divisaient en deux volets. D'une part, on a mis de l'avant un processus de « développement » et de « modernisation » qui s'appuyait sur l'ouverture au libre marché et la mise en place des programmes sociaux de « lutte contre la pauvreté ». D'autre part, on a exécuté des actions, de manière systématique, destinées à « briser » le tissu social existant, en ayant comme alibi la lutte contre la subversion. De cette manière, un processus de fragmentation sociale s'est consolidé³⁵.

³³ Quijano, Aníbal, « Populismo y fujimorismo », Cuadernos de ciencias sociales. Costa Rica, Programa Costa Rica : Facultad latinoamericana de ciencias sociales (FLACSO), 1997 (non numéroté)

³⁴ Pajuelo Teves, Ramón, « Perú: crisis política permanente y nuevas protestas sociales », Revista OSAL, Argentina, Año V, N°14, mayo – agosto 2004, p. 55

³⁵ *Ibid.*, pp. 54-55 (Nous soulignons)

Ce processus de fragmentation et de désarticulation social s'explique aussi par les diverses « crises » expliquées par l'historien Nelson Manrique. La mise en place des réseaux clientélistes et la « répression » ciblée ne font qu'aggraver cette situation. Les intérêts sociaux populaires sont donc atteints de manière importante. S'il est vrai qu'il y a eu revitalisation des luttes sociales à la fin du régime, le « renouveau » de ces luttes sociales remonte à la fin de la décennie 90. En ce sens, Pajuelo Teves énumère les diverses manifestations du ras-le-bol de la société face au fujimorisme. Il s'agissait d'une sorte de « résistance » citoyenne à la dictature. C'est aussi dans ce créneau que commence à se forger ce qu'on peut appeler un mouvement pour les droits humains.

Bien évidemment, le cas d'ANFASEP prouve que cela remonte aux années de « conflit », mais ce qui reste important à souligner est le fait que la chute du régime fujimoriste ouvre une certaine brèche pour que ces revendications concernant les droits humains se positionnent dans la scène politique. C'est pourquoi, nous considérons important de retracer l'émergence de ce mouvement pour les droits humains. Toutefois, il faut faire un bref détour par la question de la démocratisation en Amérique latine et ensuite au Pérou pour mieux apprécier comment la question des droits humains s'insère tel un nouveau front à partir duquel on posera la question de la démocratie au pays.

1.4 Les enjeux de la démocratisation dans le continent latino-américain

En jetant un regard rétrospectif au développement de la démocratie au sous-continent latino-américain, nous pourrions dire qu'il correspond, à grands traits, à un parcours jalonné par des tentatives de démocratisation et des réponses autoritaires. En effet, les

années 1960 et 1970 représenteraient les périodes de lutte de libération nationale et de révolution populaire, il s'ensuivrait une réponse étatique violente caractérisée par l'autoritarisme militaire et le terrorisme d'État; les années 1980 se définiraient plutôt par la fin des dictatures et par les transitions démocratiques dans la plupart des pays latino-américains; les années 1990 seraient marquées par le sceau du néolibéralisme en faveur du Consensus de Washington et les années 2000, par un retour de la mobilisation sociale inspiré par l'alter-mondialisme et l'anti-impérialisme et par un virage électoral à gauche.³⁶

Bien que descriptif, ce tableau d'ensemble a le mérite de tracer les coordonnées des « tournants » et « transitions » du sous-continent. *Toutefois, il faut comprendre que la réalité sociale et politique est plus hétérogène. Ainsi, les cas nationaux ne cadrent pas nécessairement avec ce tableau d'ensemble. Nous le verrons plus loin avec le cas péruvien.* Enfin, la dichotomie démocratie-autoritarisme pour l'analyse n'est pas très porteuse; mieux vaut s'attarder aux rapports de pouvoir produits lors des crises et des conflits ainsi qu'à leurs transformations.

1.4.1 Qu'est-ce qu'on entend par démocratisation en Amérique Latine.

Dans ce contexte, nous pouvons observer que la question de la démocratie a toujours été un enjeu très important dans la scène politique latino-américaine. Les années 1980 et le début des années 1990 seraient marqués effectivement par une « vague de

³⁶ Armony, Victor, « L'Amérique latine et son " virage à gauche " », dans *L'Annuaire du Québec 2007*, sous la dir. de Michel Venne et Miriam Fahmy, Montréal, Fides, 2006, pp. 409-415.

démocratisation » (Huntington, 1991). Ce qui a permis le développement de tout un champ d'expertise sur ces questions nommé « transitologie ». Celle-ci fut durement critiquée par plusieurs analystes.

En effet, la transitologie se voulait un cadre théorique « novateur » afin de penser les sociétés après la fin des régimes dictatoriaux, principalement ceux du Cône Sud. Alors, une première critique qu'on peut lui adresser est celle de tenter d'universaliser des expériences propres à des sociétés de cette région à un ensemble plus large des pays et même d'autres régions du monde, comme l'Europe de l'Est par exemple. En ce qui concerne son contexte historique, elle est caractérisée, selon le politologue Mauricio Ruano Alfaro (2007), par un contexte d'optimisme à outrance où on faisait l'éloge de la *démocratie procédurale*.

Or, cette dernière a été le fait d'une imposition. Effectivement, la démocratie comportant en elle, une *antithèse profonde*³⁷ - à savoir deux conceptions de la démocratie, l'une procédurale, l'autre dite substantielle-, le fait d'imposer l'une de ces dimensions ne peut déboucher que sur une crise des transitions démocratiques menées sous son égide³⁸. Cette crise s'explique par le choix délibéré d'une des composantes de la démocratie par les forces politiques positionnées de façon hégémonique. Celles-ci ont réalisé un *pacte* qui s'est cristallisé, selon le politologue,

³⁷ Les deux pôles de cette antithèse, selon Ruano Alfaro, sont la démocratie procédurale et la démocratie substantielle. Tous les deux correspondent à une forme de régime auquel correspondrait une forme d'État. Ainsi, la première ferait en sorte que des droits juridico-politiques soient mis en place; la seconde mettrait l'accent dans des droits sociaux et économiques. Pour la démocratie procédurale, la forme d'État privilégiée est d'inspiration néolibérale faisant fi des droits sociaux et économiques et mettant au sein de ses préoccupations, l'individu ; pour la seconde, c'est plutôt l'État d'inspiration néo-keynésienne où le collectif l'emporterait sur l'individuel. Ruano Alfaro, M., *Crise des transitions démocratiques en Amérique latine: le cas du Salvador*, Montréal : CIDIHCA, 2007, 254 p.

³⁸ Ruano Alfaro, M., *op. cit.*, pp. 58-59

dans un *État mixte*, c'est-à-dire un État où les forces de l'ancien régime ont négocié avec des secteurs autrefois farouchement opposés aux élites, mais aujourd'hui en perte d'autonomie et de pouvoir au sein de la société. Ces « nouveaux démocrates » auraient accepté dans les années 90 le pacte proposé par les élites économiques, les militaires et autres pouvoirs *de facto*, en troquant un discours « révolutionnaire » ou, à tout le moins, *progressiste*, par celui de la démocratie et la démocratisation.

Cette *transformation*³⁹ des rapports de pouvoir a permis que la forme de domination politique change, mais que son contenu reste intact. Enfin, il faut dire que parallèlement à ce processus politique, il y a eu un processus économique de libéralisation de l'économie sous l'égide d'institutions financières internationales. Le premier était la condition *sine qua non* pour le déploiement du second. Après deux décennies, le conflit entre les masses populaires et les élites ne s'est pas fait attendre. La crise des transitions fut donc imminente et l'heure du néolibéralisme sonna le glas. En effet, une critique de ces transitions s'amorçait, et ce, sur plusieurs fronts : sur la rue avec les mouvements sociaux et l'élection des présidents de « gauche » ou « progressistes » et sur le plan théorique avec une critique en règle des principaux postulats de ces transitions⁴⁰.

En ce qui concerne le contexte péruvien, nous pourrions dire que son développement ne s'ajuste pas avec les « temps » des transitions démocratiques développés par la « transitologie ». Le Pérou a effectivement fait un retour à la démocratie en 1980. Mais la même année, le pays s'est enfoncé dans une spirale de « violence » qui allait durer plus d'une décennie. Auto-coup d'État et régime autoritaire s'en sont suivis. En

³⁹ Des transformations dues aux transitions négociées vers la *démocratie*.

⁴⁰ Carothers, Thomas, « The end of transition paradigm ». *Journal of Democracy*, volume 13, number 1, 2002

2001, on parlait à nouveau de « transition démocratique ». La question de la démocratisation au pays n'est pas nouvelle.

1.4.2 Qu'est-ce qu'on entend par démocratisation au Pérou.

En effet, la question de la démocratie au Pérou a toujours posé problème. La période coloniale a laissé des traces et aujourd'hui on les ressent (Mariátegui, 1927 [1968]; Manrique, 2006; Flores Galindo, [1986], 1999). En effet, l'historien Nelson Manrique soutient que le pays une fois devenu indépendant peut être saisi en tant que « République sans citoyens », à cause notamment de l'absence de pans importants de la société, à savoir les indigènes, n'y ayant pas participé ou ayant été mis à l'écart du processus d'indépendance par les *créoles* péruviens.

De cette manière, la question de la démocratie est indissociable de celle de la nation et a comme point de départ, les processus d'indépendance. L'horizon est donc celui de la nation. Ainsi, cette façon d'envisager la question de la démocratie a façonné le développement de la politique ainsi que des sciences sociales péruviennes. *Comment penser la démocratie en ignorant des pans entiers de la société?*

En effet, ce n'est qu'au lendemain des processus d'indépendance qu'on commence à s'interroger sur les questions de la démocratie et de la nation au pays, principalement à cause de la défaite du Pérou et de la Bolivie face au Chili dans la « guerre du Pacifique » pendant la période 1879-83. Cette période historique est une des plus

importantes dans l'historiographie péruvienne et a fait couler beaucoup d'encre⁴¹ et donne le ton à un questionnement dépassant cette période⁴². Ainsi, on se penche sur les dernières décennies de la Colonie et celles de la période postindépendance dans le but de comprendre la formation sociale dans son ensemble ainsi que la sorte d'État qui s'est constitué depuis 1821.

Dans ce contexte, le sociologue Sinesio López dans son minutieux travail, *Ciudadanos reales e imaginarios*⁴³ [Citoyens réels et imaginaires], retrace cette problématique⁴⁴. Effectivement, Sinesio López dans son analyse sur le développement de la « citoyenneté » fait état d'une société hétérogène et hautement conflictuelle et d'un État au service des élites (*oligarchie*) et, par le fait même, déconnecté de la réalité sociale du pays dans son ensemble. Au XIXe siècle, le pays n'a pas une élite qui aurait pu remplacer celle qui organisa l'ordre colonial. De cette façon, l'État ne possédait pas de corps organisé ni une « colonne vertébrale » institutionnelle. Ce qui permit le développement d'une « société prétorienne » où les caudillos militaires faisaient la « loi », mais une loi plutôt instable due à l'ambition de ces derniers et à un « contexte social et politique féodalisé. » Au début du XXe siècle, la présence de certains secteurs de l'élite organisée en partis permet une centralisation

⁴¹ Les périodes historiques sont, selon l'historien Alberto Flores Galindo, les suivantes : La Conquête, l'indépendance et la Guerre du Pacifique. Nous serons tentés d'affirmer que le dernier quart du XXème siècle occuperait le quatrième rang en tant que période de « violence politique ». Voir Flores Galindo, A., « independencia y clases sociales » dans *Independencia y revolución, 1780-1840*, Lima : Instituto nacional de cultura, 1987, pp. 121-144

⁴² Suite à la défaite dans la « Guerre du Pacifique », les questions qui se sont posées sont les suivantes : Bien évidemment, pourquoi a-t-on perdu la guerre? La réponse qui a été donnée, a dessiné les contours d'une problématique dépassant effectivement les causes de la défaite. Le Pérou n'est pas une nation consolidée, et si tel est le cas, pourquoi en est-il ainsi?

⁴³ López Jiménez, Sinesio, *Ciudadanos reales e imaginarios. Concepciones, desarrollo y mapas de la ciudadanía en el Perú*, Lima : IDS-Instituto de diálogo y propuestas, 1997, 537 p.

⁴⁴ Le sociologue Sinesio López articule trois perspectives pour en faire une sociologie historique de la citoyenneté au Pérou : Tout d'abord, la perspective théorique, ensuite une perspective historique et enfin, une perspective structurelle. Dans cette section, nous suivons le fil de sa réflexion sur la partie historique (Deuxième partie : perspective historique) de son ouvrage. Principalement le chapitre III: « El Estado oligárquico, los señores criollos y los campesinos indígenas. », pp. 125-195.

certaine de l'autorité, sans toutefois réussir complètement, et déclenche ainsi un processus de spécialisations de certaines de ses institutions, principalement l'armée et la police. On parle de « l'État oligarchique ».

L'État oligarchique comprend la période historique 1895-1930. Après celle-ci, il y a une cassure dans cet État à cause de la mobilisation des classes populaires et l'émergence des idéologies de type socialiste, indigène et de gauche ainsi que du parti « populiste » par excellence au pays, l'Alliance populaire révolutionnaire américaine (APRA)⁴⁵. L'État oligarchique représente formellement une « république » que certains auteurs ont qualifiée d'« aristocratique » (Flores Galindo et Burga, 1980) à cause de sa composition sociale, ses politiques et ses réflexes autoritaires. Effectivement, selon López, l'État oligarchique :

Fut la forme politique et institutionnelle plus ou moins centralisée qu'assuma l'État dans les pays périphériques, dans la phase capitaliste d'exportation de matières premières et certains produits alimentaires, quand celle-ci fut commandée par les élites seigneuriales. Alors, l'État oligarchique supposait l'existence d'une élite qui aurait pu réussir la réinsertion de l'économie des pays périphériques dans le marché mondial et centraliser de manière relative le pouvoir, tout en conservant les alliances avec le *gamonalisme*⁴⁶ et en essayant de dépasser partiellement, d'une part, l'isolement international et, d'autre part, la féodalisation politique

⁴⁵ Ces sigles faisant allusion à une vocation révolutionnaire ont rapidement perdu leur sens. En effet, l'APRA est un parti fondé au Mexique en 1924 par le péruvien Haya de la Torre. Son programme était axé sur l'anti-impérialisme, l'indigénisme et la fraternité des pays latino-américains. Ce parti a subi une répression constante des militaires et n'a pu accéder au Pérou qu'en 1985. En 2006, Alan García n'est réélu qu'après une chaude lutte. Son adversaire Humala (nationaliste) obtient 30% au premier tour; García est second. Au deuxième tour, García est élu pour un second mandat avec 52,6% des voix. La gestion de l'APRA ne fait pas l'unanimité sur le plan national comme sur le plan régional. En effet, le premier mandat de García peut être qualifié de désastreux, en raison notamment d'une mauvaise gestion économique, mais aussi des accusations de corruption et de violation de droits humains dont García a fait l'objet. Notons également que le second mandat de l'APRA marque un changement de cap radical avec le premier mandat. Le parti s'inscrit désormais dans la lignée néolibérale tracée par ses prédécesseurs depuis 1990. Ce qui contraste fortement avec les positions socialisantes et anti-impérialistes du premier mandat.

⁴⁶ *Gamonalisme* : Terme qui désigne le propriétaire terrien dans les Andes et ailleurs. Synonyme de cacique. Voir Dictionnaire Thématique de l'Amérique latine de l'historien José Del Pozo. Disponible en ligne : <http://www.er.uqam.ca/nobel/r27020/id29.htm>

du pays. La particularité du cas péruvien consista dans le fait que l'État oligarchique organisa et combina la domination raciale, ethnique et sociale des élites *criollas*⁴⁷, seigneuriales et propriétaires de terres sur une société multiculturelle dont la grande majorité de la population fut soumise à l'exploitation sociale, principalement au moyen des relations de servage, et à des discriminations sur des bases ethniques⁴⁸.

Cet État oligarchique présenta des caractéristiques particulières qu'il faut expliciter afin de comprendre la question de la démocratie dans ce contexte et ses développements postérieurs tout au long du XXe siècle. Celles-ci sont les suivantes :

a) le bloc dominant est constitué par l'oligarchie *criolla* et le gamonalisme *métis*, en étroite alliance avec le capital étranger; b) la forme de domination par excellence fut le *patrimonialisme*, c'est-à-dire la privatisation du pouvoir étatique en bénéfice, premièrement, des élites, et, en second lieu, des fonctionnaires; c) Pour gouverner, l'importance des médiations : les pouvoirs régionaux; d) le développement important de la dimension répressive de l'État oligarchique; e) le racisme et f) la présence d'un libéralisme orthodoxe dans le champ économique⁴⁹.

Il s'agit donc d'un État exclusif aux élites et à ses alliés dans un contexte où la société ne semble pas compter avec les moyens pour lui faire contrepoids. Selon le sociologue Sinesio López, la résistance de cet État et la société oligarchiques à la démocratie dans les institutions politiques et à la démocratisation de la société réside dans la persistance des deux facteurs qui ont coexisté et se sont combinés. Ce qui a permis un système superposé et composé par ce double mécanisme de domination (le régime des castes et le régime *terrateniente*) et a ouvert la voie à une « tradition autoritaire » et d'exclusion.

⁴⁷ Littéralement *criollo* signifie "créole" en espagnol. Les *criollos* sont donc les enfants des Espagnols nés en Amérique.

⁴⁸ López, S., *op. cit.*, p. 127. Notre traduction.

⁴⁹ *Ibid.*, pp. 127-129

Dans ce contexte, ces deux régimes constituèrent les piliers de la société oligarchique, et ce, sur trois plans :

a) sur le plan économique, la cohabitation d'enclaves agraires, pétrolières et minières, des plantations agricoles et haciendas; b) sur le plan social, deux systèmes de stratification – de statut familial et de classes – avec une prédominance du celui familiale (*de cuna y apellido*); et c) sur le plan politique, la présence de cet État oligarchique qui se définissait formellement comme une République, mais qui, dans les faits, s'érigeait sur une société « multiculturelle » dont la grande majorité était paysanne-indigène⁵⁰.

Le concept d'*héritage colonial* fait ainsi état d'une continuité de l'ordre colonial. Ainsi, le processus d'indépendance n'a pas pu rompre avec cet *héritage* et présenterait, par conséquent, des limitations importantes pour la constitution d'une nation et d'une République « avec » citoyens. Or, comme nous allons le présenter plus loin, les processus sociaux et politiques sont faits, bien sûr, de continuités, mais aussi des ruptures. Il ne s'agit pas seulement de savoir que l'*ordre colonial* est resté intact et a muté en *ordre républicain* avec *certaines changements* dans les *formes* – ce qui pourrait laisser entrevoir une *certaine* rupture –, mais surtout que les changements ne se font pas seulement au niveau des élites, mais aussi au niveau de la société et que ces changements peuvent prendre la forme de « résistances », dans ce cas-ci, à l'État et à la société oligarchiques. C'est pourquoi l'historien Alberto Flores Galindo tient à souligner que les héritages du passé fonctionnent quand ils sont réactivés dans le présent. En ce sens, il parle plutôt d'une « tradition autoritaire ». Une tradition qui est renouvelée par différents acteurs en scène tout au long de l'histoire du pays, et ce, dans les sphères politiques et sociales.

Effectivement, l'historien Alberto Flores Galindo (1986) parle d'une *tradition autoritaire* qui s'est développée et consolidée durant l'histoire républicaine. Dans son essai, *La tradición autoritaria. Violencia y democracia en el Perú* [La tradition

⁵⁰ *Ibid.*, pp. 133-134

autoritaire. Violence et démocratie au Pérou], Flores Galindo remet en question une distinction souvent utilisée entre gouvernements *démocratiques* et gouvernements *dictatoriaux*. Les premiers étant le fait des civils; les seconds, des militaires. Telle distinction n'en est pas une, selon l'historien, car des pratiques autoritaires, tel l'*état d'urgence*, peuvent être le fait des dictatures, mais également des gouvernements constitutionnels. Donc, la dichotomie démocratie-autoritarisme n'est pas très porteuse au moment de l'analyse. Il faut mieux s'approcher de l'*ensemble*, de la « totalité » de toute une société :

[D]iscuter les relations entre État et société au Pérou, cherchant les imbrications existantes entre politique et vie quotidienne. Ce qui est habituel, c'est séparer : convertir la réalité en un ensemble de compartiments. Il semblerait qu'il n'y a aucun lien entre les relations familiales, les disparus en Ayacucho et les pratiques en prison. Or, une des fonctions de n'importe quel *essai*, c'est tenter de s'approcher à la *totalité* en retrouvant, ce qu'on appelle en pratique psychanalytique, de « connexions de sens »⁵¹.

Vie politique et vie quotidienne sont donc traversées par cette tradition autoritaire. Ainsi, pour aborder la question de la vie politique, Flores Galindo suit le même itinéraire que le sociologue Sinesio López. La « société prétorienne » à laquelle fait allusion le sociologue pour désigner le XIXe siècle est reprise par l'historien pour faire part du *militarisme* et du *caudillisme*, les deux axes autour desquels se bâtissait la vie politique péruvienne⁵². Dès lors, la possibilité de changement dans la société n'était qu'unidirectionnel : *d'en haut vers le bas*.

Cet état des choses jumelé à un contexte où les militaires ont une emprise importante dans les affaires internes de la société plutôt que dans les conflits externes, sont les ingrédients parfaits pour alimenter l'*autoritarisme*. De plus, réfléchissant dans un

⁵¹ Toutes les traductions provenant des ouvrages en espagnol sont les nôtres, sauf indication contraire. Flores Galindo (1986), *op. cit.*, p. 23; c'est nous qui soulignons.

⁵² « Le caudillisme a ses origines dans une mentalité collective plutôt que dans une idéologie : l'attente d'un messie, d'un sauveur, d'un homme providentiel. », *Ibid.*, p. 33

contexte de « violence »⁵³, Flores Galindo aborde la question des droits humains dans une société postcoloniale : dans une société bourgeoise, tous sont égaux devant la loi; dans une société postcoloniale, certaines personnes sont plus égales que d'autres : les différences s'établissaient selon la « couleur de la peau ». À cet effet, le racisme joua, selon lui, un rôle essentiel dans la configuration de ladite société. Et la « violence » et la torture devinrent des adjuvants à sa consolidation : « La violence fut une composante structurelle de la *domination coloniale* : un phénomène quotidien qui pouvait s'exercer dans les places publiques tout comme dans les espaces de la vie familiale. »⁵⁴

Ce qui lui permet d'enchaîner avec la vie quotidienne, car, selon l'historien, la violence pratiquée dans l'espace familiale et dans d'autres espaces (prisons, service domestique, asiles pour les malades mentaux, l'école, etc.) était le prolongement de la « tradition autoritaire » dans la vie quotidienne. De cette manière, ladite tradition apparaît comme une sorte de « pouvoir » qui articule et pénètre tous les interstices de la société. S'agit-il pourtant d'une *tradition* difficile à neutraliser ou à s'en défaire? Pas nécessairement.

Effectivement, Flores Galindo voit dans les mouvements populaires des années 80 au Pérou, les germes d'une possible démocratisation de la société. Contradiction? Est-ce qu'il y a ou non une tradition autoritaire? Flores Galindo accorde une importance capitale à l'organisation et à l'autonomie des clubs des migrants andins dans la côte - principalement Lima -, aux coopératives et aux syndicats, mais si cette démocratisation n'a pas un corolaire effectif dans la vie politique nationale, cela ne suffit point. Selon lui, il faut poser *la question du pouvoir*. Au déploiement de la

⁵³ L'auteur a été très prolifique pendant les années 80, la décennie de la « violence politique ».

⁵⁴ *Ibid.*, p. 41

démocratie politique, il faudrait ajouter le programme d'une *démocratie sociale* et, de plus, faire en sorte que les mouvements de la société se taillent des espaces importants au sein de l'État :

Il manque les vases communicants entre l'État et la société. La démocratisation de la société civile a marché à contre-courant de la tendance séculaire qui conduit à l'autoritarisme étatique et à l'exercice du pouvoir de manière despotique. Les institutions demeurent exclues de la scène officielle. On ne les voit pas à la télévision ni les écoute à la radio, et celles-ci peinent à se trouver des espaces dans les journaux. Il existe peu de liens entre institutions civiles et partis politiques. D'où le peu de résonance des différentes revendications nationales dans le parlement: le décalage entre les discours des députés et sénateurs, d'une part, et les grèves et les manifestations quotidiennes, d'autre part⁵⁵.

Alors, ce qu'il faut développer est une politisation des enjeux sociaux afin que les revendications issues de ce débat se transforment en programme politique et donnent un sens à la société dans son ensemble. Toutefois, la difficulté de poser la question du pouvoir ne peut pas éclipser, selon nous, cette tension évidente entre cette tradition dite autoritaire, décrite par Flores Galindo, et une autre *possiblement* démocratique. C'est-à-dire que parallèlement au développement de cette *tradition autoritaire*, il y aurait une *tradition démocratique* qui se dessine dans la société et qu'il ne faut pas négliger au moment de l'analyse.

De cette manière, *héritage colonial* et *tradition autoritaire* ne sont pas des concepts suffisants pour expliquer le développement de la politique et de la société péruvienne. Les tensions et les mouvements propres à une société font état d'un développement plus dynamique, moins statique, c'est-à-dire changeant et hétérogène. Donc, à cette tradition autoritaire, la société riposterait par une tradition des luttes et résistances,

⁵⁵ *Ibid.*, p. 61

tradition que nous pouvons qualifier de « démocratique », car elle chercherait à élargir la « démocratie réellement existante »⁵⁶.

En effet, parallèlement au développement de cette tradition autoritaire, la société péruvienne a subi d'importants changements tout au long du XXe siècle qui, chacun à sa façon, ont contribué à poser la question de la démocratie au pays. Il s'agit des transformations qui ont radicalement modifié le visage du pays⁵⁷ : la fin de la *république aristocratique*, les migrations internes (des Andes vers la côte, principalement vers la capitale Lima), le processus de « cholificación »⁵⁸, les luttes paysannes pour la terre, le gouvernement « réformiste » (« gouvernement révolutionnaire » selon les militaires - de Velasco Alvarado (1968-75), la réforme agraire, la fin du *gamonalisme*, la « deuxième phase » de la « révolution » menée par Morales Bermudez (1975-80), la mise en place de l'Assemblée constituante en 1979

⁵⁶ Pour Fraser, la « démocratie réellement existante » est celle du capitalisme tardif. Dans son argumentation, elle remet en cause le modèle libéral en tant qu'idéal normatif. Pour ce faire, elle avance que la théorie critique doit se prémunir de quatre objectifs : a) cette théorie doit souligner comment l'inégalité sociale corrompt la délibération publique; b) elle doit aussi montrer comment l'inégalité a un impact sur les relations entre les publics : elle les segmente et établit des hiérarchies; c) la théorie critique doit démythifier ce qu'on qualifie de « privé » en expliquant comment cette catégorisation limite les problèmes et la façon de les aborder et d) enfin elle doit souligner que la faiblesse des espaces publics prive l'opinion publique de toute force pratique. Fraser, Nancy, « Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante » dans *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution*, Paris : Éditions La Découverte, 2005, pp. 107-144

⁵⁷ Tanaka, Martín, "Las relaciones entre Estado y sociedad en el Perú: desestructuración sin reestructuración. Un ensayo bibliográfico". En: *América Latina Hoy*, vol. 31, agosto, Ediciones Universidad de Salamanca, España, 2002, pp. 189-218

⁵⁸ On fait référence au processus subi par les migrants andins vers la région côtière du pays depuis les années 40 : « [...] le *cholo* au Pérou, c'est un groupe social en processus de développement, émergent de la masse indigène en condition de servage ou semi-servage des haciendas, et des « communautés indigènes », dont sa situation sociale n'est pas clairement structurée ni définie, car les normes et les standards de différenciation sociale ne sont pas établis. Le groupe *cholo* participe alors, au même temps et de manière combinée et superposée, de la condition de « caste » et de la condition de « classe sociale », sans devenir complètement l'une ou l'autre. Pour cette raison, il s'agit d'un phénomène qui révèle profondément la nature de la société de transition. » Quijano cité par Pajuelo. Pour plus de précisions, voir note de bas de page 13.

et le retour des élections libres en 1980, l'extension du vote aux analphabètes, la période de « violence politique », le « conflit armé interne », la spirale de violence des groupes subversifs, la riposte indiscriminée de l'État, le régime autoritaire d'Alberto Fujimori (1992), les années de « pacification », la chute du régime, le « retour » à la démocratie (2001), la transition démocratique, la mise en place de la CVR et les années du « postconflit », « postdictature » et « post-CVR ».

Ces transformations ont amené leur lot de mouvements et d'acteurs qui a pris d'assaut la scène politique officielle. Ces mouvements de la société sont le fait, selon Sinesio López, d'un effort de *démocratisation* « par en bas ». Cet état des choses s'inscrit, selon López, dans ce qu'il appelle *la réinvention de l'histoire à partir d'en bas*⁵⁹. Ainsi, cette expérience se positionne à contre-courant de l'histoire officielle et a comme principale caractéristique les revendications des classes populaires en tant qu'acteurs principaux. Le champ scientifique (principalement les sciences sociales) devient son principal laboratoire en innovant avec une nouvelle historiographie et produit de « véritables » manifestes qui décrivent l'état de la question et, surtout, proposent des solutions et des alternatives. De cette manière, dans une tentative d'expliquer les changements au niveau de la société péruvienne et ceux du champ scientifique⁶⁰, Sinesio López retrace l'histoire de cette démocratisation *par en bas*, en débutant par la particularité qui les caractériserait au sein de la société péruvienne.

⁵⁹ López, Sinesio, «La reinención de la historia desde abajo», *Libros y Artes: Revista de cultura de la Biblioteca Nacional del Perú*. Número 30-31, Febrero 2009, Lima: Biblioteca Nacional del Perú, 12 p.

⁶⁰ Malgré le fait que sa tentative n'est pas couronnée de succès par une série de problèmes et d'objectifs négligés tout au long de son texte, cette première approximation à lier changements sociétaux et production académique est tout-à-fait louable. Voir Vergara, Alberto. «Sinesio López sobre la producción intelectual en el Perú», *Revista Argumentos*, año 3, n° 5, noviembre 2009. Disponible en http://web.revistargumentos.org.pe/index.php?fp_cont=979. Il faut noter aussi que sa proposition est certes discutable par sa visée schématique et dichotomique en ce qui concerne les « sociétés développées » et les « sociétés non développées ». Les processus sont beaucoup plus complexes, et le dernier quart de siècle où le néolibéralisme et la démocratie de marché font figure de proue de ce que certains ont appelé *la fin de l'histoire* est là pour en témoigner. La reprivatisation de

Ainsi, il aborde la distinction entre sociétés développées et sociétés non développées en ce qui concerne le parcours dans l'obtention des « droits ». Dans les premières, selon López, la revendication des « droits sociaux » serait le point culminant d'un parcours débutant par l'obtention des « droits civils et politiques », produit dans un contexte de développement économique soutenable dans le temps et de la pression d'un puissant mouvement ouvrier organisé. Dans les secondes, le processus serait donc inversé. Les droits sociaux seraient le fer de lance de toute contestation qui aboutirait par la demande de droits civils et politiques. L'inversion de ce processus dans ces sociétés est le résultat d'un contexte instable dû à une pauvreté extrême, à la nécessité d'y survivre et, enfin, à la discrimination dont sont victimes ces populations. Le mouvement paysan péruvien revendiqua, par exemple, la propriété de la terre, non pas comme un droit civil, mais plutôt social : la terre à ceux et celles qui la travaillent. Le droit de propriété de la terre c'est-à-dire de la vendre ou de l'acheter était subordonné au droit de la travailler⁶¹.

Dans cette optique, la construction de la citoyenneté *par en bas* recoupe trois périodes historiques très bien délimitées :

l'État, le fossé grandissant entre riches et pauvres et les diverses formes de contestation dans le monde font état d'un recul en ce qui concerne les conquêtes sociales, et ce, même dans les sociétés développées où l'État Providence est démantelé dans certains cas, lentement, mais sûrement. Dans tous les cas, la tendance est celle de privatiser les gains et socialiser les pertes. Ce qui ne vient pas sans contestation et organisation des secteurs les plus vulnérables de la société et des classes moyennes appauvries. Ce qui remettrait en question, par le fait même, le concept même de citoyenneté au sein de ces sociétés.

⁶¹ Ce fut le régime de Velasco Alvarado qui a pris en considération ces revendications et les transformèrent en politiques d'État : la réforme agraire répondait à cette revendication sociale.

- 1) Dans les décennies 50 et 60, une vaste mobilisation paysanne et populaire s'est développée et a abouti, au moyen de longues et intenses luttes paysannes, des migrations internes massives des Andes vers les villes et des invasions de terrains urbains (bidonvilles), à une révolution des identités au Pérou et a ainsi transformé l'indien en paysan, ce dernier en migrant et ensuite en *citoyen*.
- 2) Dans la décennie 70, il s'est développé un puissant mouvement de *classe* et populaire qui, lui aussi, a agi en tant que levier de démocratisation et de conquête des droits citoyens.
- 3) Dans la décennie 80, [des migrants paysans envahissant littéralement les villes, les *pobladores*,] sont devenus des commerçants *informels* qui, placés dans le *marché*, ont déployé des initiatives autonomes et propositions individualistes. (Sinesio López, 2009, p. 12)

De cette manière, le tableau que nous venons de brosser résume assez bien les transformations qu'a subies la société péruvienne durant les 50 dernières années. Dans la période de violence politique, il s'est développé effectivement un mouvement *clasista* et de gauche qui a constitué au pays une des « gauches » les mieux organisées politiquement du continent. Dans cette effervescence du côté gauche du spectre politique péruvien, le Sentier Lumineux (SL) et le Mouvement Révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) virent le jour. Dans cette mouvance, la gauche accoucha d'un rejeton allant à contre-courant de cette tendance et qui, de plus, aura marqué l'histoire récente du pays.

Ce panorama rend compte également d'un État oligarchique qui s'est considérablement transformé durant le XXe siècle et, par conséquent, nous permet de comprendre le « développement » de certaines régions du pays au détriment d'autres. Ce qui peut expliquer aussi le contexte d'émergence du Sentier Lumineux et du cycle de violence politique vécue au pays ainsi que certaines « perceptions » de la part des gens *affectés* par la violence politique. En effet, ces derniers parlent d'un *État absent* et que cette absence serait un facteur susceptible d'expliquer la période de violence⁶². Il reste que le parcours que nous avons tracé depuis l'État oligarchique jusqu'aux diverses formes de démocratisation de la société en passant par le développement de

⁶² Toutes les références aux propos des personnes affectées par la violence politique, nous les tirons des entretiens que nous avons réalisés lors de notre séjour de recherche à Ayacucho (Pérou), durant les mois de septembre-novembre 2009.

la tradition autoritaire, marqué par le sceau colonial, et surtout, par cette *tradition démocratique* - moins analysée dans ces termes, mais aussi intéressante de s'y pencher – nous place en position de comprendre l'émergence d'un mouvement pour les droits humains en tant que nouveau « front » à partir duquel on posera la question de la démocratisation de la société péruvienne.

*Mis hijos y otros muertos todavía
pertenecen al dueño de los caballos,
dueño también de tierras y combates.*

*Unos manzanos crecen entre sus huesos
o estas duras retamas. Así abonan
los sembríos morados. Así sirven
al dueño de la guerra, del hambre
Y los caballos.*

« De la madre, otra vez », *Tres testimonios de Ayacucho*, Antonio Cisneros

CHAPITRE II

LA QUESTION DES DROITS DE LA PERSONNE EN AMÉRIQUE LATINE ET AU PÉROU

L'historien Flores Galindo (1985), dans son essai sur la *tradition autoritaire*, aura le mérite d'avoir placé les coordonnées dans lesquelles il faut penser la question de la démocratie dans un contexte de « violence » et crise économique galopante au Pérou. Cette recherche a été poursuivie dans ses travaux ultérieurs. À l'époque, le phénomène des disparus commence à devenir assez visible. On ne parle pas de « terrorisme d'État » comme en Argentine, mais on fait référence au fait que la défense de la « démocratie » au pays peut se faire *à tout prix* : « Dans une société avec ces caractéristiques, démocratie et disparus peuvent cohabiter sans problème. Et même, la démocratie peut devenir un alibi pour la barbarie : légitimer n'importe quelle forme de violence au nom de sa défense. »⁶³

⁶³ Flores Galindo, Alberto, "Pensando el Horror" [1985] dans *Tiempo de plagas. Obras Completas*, Tomo IV, Lima: Fundación Andina/SUR Casa de estudios del socialismo, 1994, p. 163

L'historien souhaite discuter de ces problématiques. Cela s'avère cependant ardu et difficile, ou presque impossible, dans un contexte si polarisé et au sein d'une société convulsionnée. Toute tentative pour comprendre le phénomène, nuancer des idées, rompre avec les lieux communs peut paraître « suspect » dans la mesure où on peut vous assimiler à un des camps en dispute, dans le cas de l'historien, à celui des « terroristes ». Ce sont les temps de la peur et du soupçon qui s'installent. Comme nous verrons, cette dimension du conflit est très importante, car si au sein de l'académie, on pouvait paraître suspect⁶⁴ d'appartenir aux groupes subversifs, on peut avoir une idée de ce que se vivait dans la société, surtout dans les « zones » - principalement les régions andines - au cœur du conflit.

Dans ce chapitre, nous donnerons un aperçu sur la question des droits humains. Comment défendre les « droits » de certaines personnes dans un climat de suspicion totale? Comment se positionner en défense de la vie de certaines personnes lorsqu'elles sont d'emblée taxées d'appartenir au camp « terroriste »? Et pour les subversifs, quels droits pour les personnes appuyant le camp des « forces armées »? Pour tenter de répondre à ces questions, nous allons commencer en explorant la question au niveau latino-américain au moyen de deux expériences, celles de l'Argentine et du Chili. Ensuite, il s'agira de répondre à la question suivante : comment introduit-on la problématique des droits humains au Pérou? Quelle a été sa dynamique politique et sociale?

⁶⁴ Flores Galindo, A., « El rescate de la tradición », prologue dans Arroyo, Carlos, *Encuentros. Historia y movimientos sociales en el Perú*, Lima : Memoriangosta, 1989, pp. 9-21

2.1 Régimes autoritaires dans le Cône Sud et réponses de la société civile.

Les régimes autoritaires s'installèrent au Cône Sud dans les années 70. Tout d'abord au Chili (1973), ensuite en Argentine (1976). Les processus sont différents, mais ont comme dénominateur commun, la récupération de l'État au bénéfice des classes possédantes au moyen des dictatures militaires.

Nous devons aussi souligner le caractère de la « gauche » ou des secteurs progressistes dans ces deux pays. Au Chili, elle est arrivée au pouvoir, après maintes tentatives, dans un climat d'instabilité politique et de violence, où le gouvernement de l'Unité Populaire (UP) réussit tout de même à mettre de l'avant certaines revendications au bénéfice des classes populaires. Ce qui donna lieu à une tension politique considérable entre l'UP et l'opposition de « droite » (celle de la démocratie chrétienne y comprise) et au sein même de la gauche. Cela pouvait bien évidemment signifier un « approfondissement de la démocratie », mais ces différends au sein de la gauche minaient les appuis qu'aurait pu obtenir l'UP et les tensions palpables depuis 1970 annonçaient une sortie « autoritaire » de la part des généraux et les pratiques de répression et torture « ciblées » qui s'en sont suivies⁶⁵.

En Argentine, la situation est tout autre. La « gauche » n'était pas tout à fait au pouvoir. Il est vrai que le « retour » de Perón en 1973 raviva le souvenir des avancées démocratiques pour les classes populaires, mais la mort de Perón et son virage à *droite* tout juste avant sa disparition jumelée à la consolidation de ce tournant durant la présidence de son épouse, María Estela Martínez (*Evita*) fait en sorte que

⁶⁵ Quijano, Anibal, "La "vía chilena" dos años después", *Sociedad y Política*, No. 2, Lima, Perú, 1972, pp. 12-24; Del Pozo, José, *Le Chili contemporain. Quelle démocratie?*, Québec: Nota bene, 2000, pp. 53-92

les groupes de gauche passèrent à la résistance armée et aux attaques terroristes contre des cibles militaires, alors que des escadrons de la mort (dont l'Alliance anticommuniste argentine) tolérés et même soutenus par l'État inaugurèrent une campagne de terreur, assassinant des guérilleros, mais aussi des syndicalistes et des intellectuels contestataires⁶⁶.

En 1976, dans un contexte de grave crise économique et politique, les militaires s'emparèrent du gouvernement au moyen d'un *coup d'état* et entreprirent une « guerre totale » contre la société civile⁶⁷. Tout comme au Chili, les militaires argentins mirent de l'avant la thèse de *l'état de guerre* pour justifier la répression contre le « péril révolutionnaire ». En effet, le combat contre la « subversion », selon les militaires, nécessitait d'une stratégie globale de lutte dans tous les domaines de la société, principalement au niveau idéologique où le péronisme faisait figure de conscience de classe et donc d'un mouvement contestataire face au pouvoir oligarchique. Cette conscience s'était développée depuis les années 50⁶⁸.

2.1.1 Le cas argentin

Ce qui amena Elizabeth Jelin (2006) à se pencher sur l'idée de « justice » développée pendant ces années afin de comprendre le « tournant » de ce concept dans la société argentine en 1983. Il en résulta une polarisation croissante entre deux notions de justice. L'une « formelle » issue d'une interprétation libérale de la démocratie et l'autre « sociale » mise de l'avant par un des courants idéologiques des plus importants dans la scène politique argentine, le péronisme. Ainsi, le péronisme met de l'avant le développement de la justice sociale jumelé à une articulation discursive de la figure du « peuple », « en articulant l'identité populaire à l'identité

⁶⁶ Armony, Víctor, *L'énigme argentine: images d'une société en crise*, Montréal: Athéna Éditions/Chaire de recherche en mondialisation, citoyenneté et démocratie, 2004, p. 49

⁶⁷ *Ibid.*, p. 50

⁶⁸ *Ibid.*, pp. 19-54

nationale et en lui conférant par là une « dignité ». [Ce qui a] représenté des mécanismes d'intégration des classes subalternes »⁶⁹.

Dans ce contexte, la polarisation atteint, dans les décennies 60-70, le paroxysme. Les institutions évacuèrent ces notions de justice et, par conséquent, se délégitimèrent. La conflictualité politique et le choix de la lutte armée peuvent en témoigner de ce contexte de détérioration institutionnelle. La dictature asséna le coup décisif afin de « disparaître » toute notion de justice au moyen de la clandestinité et l'arbitraire qui accompagnèrent ses agissements. Dans ce contexte historique,

[...], la transition politique des années 1980 a eu la particularité de mettre la « justice » au cœur des préoccupations. L'une des caractéristiques de la transition a été la manière dont le nouveau gouvernement constitutionnel a géré les plaintes pour violation des droits de l'homme pendant la dictature. *À la différence des autres transitions en vigueur dans la région et dans le monde, la demande de justice et l'intervention de l'appareil judiciaire en Argentine se sont transformées en instances-clefs de la transition*⁷⁰.

Alors, la transition impliqua une reprise *potentielle* de ce débat entre les notions de justice formelle et sociale, cette fois-ci avec une emphase sur les violations des droits humains commises par la dictature. Il s'agissait bel et bien d'un potentiel incarné dans « l'instance judiciaire », mais sans les actions du mouvement pour les droits humains qui a établi des ponts entre la justice et les luttes contre l'impunité, ce potentiel ne se serait pas concrétisé. *Cela est un point capital afin de comprendre les liaisons entre lutte pour les droits humains et demande de justice, et principalement la conjonction de ces deux facteurs avec la « démocratie » naissante en 1983.*

⁶⁹ Jelin, Elizabeth, « Les mouvements sociaux et le pouvoir judiciaire dans la lutte contre l'impunité », *Mouvements*, 2006/5 no 47-48, p. 82

⁷⁰ *Ibid.*, p. 83 Nous soulignons

En effet, Jelin retrace la « transition » en tant que processus avec des étapes différenciées (demande de justice, demande de vérité et conjonction entre lutte pour les droits humains et demande de justice) - marquée par des hauts et des bas et suivant les aléas de la politique - et surtout conflictuelles, mais où finalement le « mouvement » trouva son corollaire politique au moment même de la transition⁷¹.

Les processus politiques ne sont pas pourtant *rapides* ni *linéaires*. En effet, s'il est vrai que les droits humains constituèrent la pierre angulaire de la démocratie de ces années, il n'est pas moins vrai que le parcours fut très difficile. De constantes pressions des secteurs conservateurs de la société et des secteurs très spécifiques des militaires firent en sorte que la décennie 80 soit assez mouvementée politiquement et socialement. En ce sens, ce que nous observons est le fait d'une société civile assez solide, capable de mobiliser et se mobiliser contre la volonté d'impunité de la part des secteurs conservateurs de la société. Un parcours parsemé d'obstacles et d'avancements qui s'inscrit dans un contexte politique et économique marqué par le néolibéralisme et ses développements au pays⁷².

La sociologue retrace ainsi ce parcours et le divise en deux périodes. La première comprend les années 1983-90 et se caractérise par une effervescence sociale quant à ces questions des droits humains et l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement (Raúl Alfonsín, Parti Radical, 1983-89) sensible aux revendications de « vérité » et « justice ». Il fallait donc que la violation des droits humains amène la « punition ». Faire donc en sorte que la « vérité » se transforme en « preuve juridique »⁷³. Rien de plus difficile.

⁷¹ *Ibid.*, p. 85 Nous soulignons

⁷² *Ibid.*, pp. 85-90

⁷³ *Ibid.*, p. 86

La rationalité du *vécu*, voire du *témoignage*, devait s'ajuster à la rationalité juridique. Ce qui amena une « dépolitisation » du conflit qui porta tout de même ses fruits⁷⁴. Il s'ensuit une séparation entre le mouvement pour les droits humains et l'exécutif. Des pressions de la part des militaires ne se font pas attendre. Les mesures de la part du gouvernement cherchant l'amnistie eurent un effet démoralisant et, en même temps, mobilisateur pour le mouvement.

La seconde période comprend les années 1990-2001. Dans un contexte d'hyperinflation et de mesures draconiennes inspirées du néolibéralisme, les grâces accordées par le gouvernement Menen – qui avaient commencé toutefois dans le gouvernement précédent - ont eu un effet dévastateur pour le mouvement. De plus, ses revendications ne se retrouvaient plus à l'avant-scène. Les préoccupations d'ordre économique étaient plus pertinentes que celles issues des droits humains. D'autres facteurs rentrent en ligne de compte : la justice transnationale par exemple. Sur le plan national, il se produit l'annulation des lois du *Point Final*. *Tout ce contexte d'avancements et de reculs qui sont le propre d'un processus social de cette nature fait en sorte que la sociologue argentine se demande sur « les autres injustices » : où est passée l'idée de justice sociale, surtout dans un contexte des inégalités croissantes?*

⁷⁴ “Après cinq mois à auditionner des témoins (plus de 800 personnes) qui avaient dominé leur peur et la difficulté de révéler publiquement des expériences personnelles humiliantes, la Chambre fédérale condamna le général Jorge R. Videla et l'amiral Emilio Massera à la perpétuité, le général Roberto Viola à 17 ans de prison, l'amiral Armando Lambushini à huit ans et le brigadier Agosti à trois ans et neuf mois. La Chambre acquitta pour manque de preuves les membres de la dernière junte militaire (1979-1983), le général Galtieri, l'amiral Anaya et les brigadiers Lami Dozo et Graffigna.” Jelin, *op. cit.*, p. 87

Donc, le contexte économique et social est très important au moment d'aborder ces questions. La démocratisation au moyen des revendications des droits humains ne va pas de soi. Il s'agit de retracer les tournants, les avancements et les « défaites » de cette histoire. Cette démarche est très importante pour nous, car nous allons tenter de reconstruire ce processus dans le cadre de la société péruvienne. C'est une façon intéressante, pour nous, de s'approcher à ces questions afin d'observer leur véritable portée, à savoir la revendication des droits humains et ses liens avec la démocratisation, car les processus changent de tout au tout selon les pays.

2.1.2 Le cas chilien

Par exemple, au Chili, le processus de revendication de la démocratie au moyen de la lutte pour les droits humains est, selon la politologue Marie-Christine Doran (2010), postérieur à la transition, mais ses origines remontent à la résistance contre la dictature. En effet, le renouveau et la « revitalisation » des luttes sociales actuelles ont comme origine les luttes contre l'impunité pendant la période de dictature et postdictature. Doran retrace alors les différentes luttes qui ont eu lieu pendant la dictature, principalement celles des *pobladores* et aussi des syndicats, jusqu'à la revitalisation de l'action collective autour des enjeux de la justice, pour faire place à ce qu'elle appelle « l'expression publique de la souffrance. »⁷⁵ C'est cette dernière qui a réussi à remettre en cause la « démocratie post-autoritaire » et « pactisée ».

⁷⁵ « Ce phénomène [...] repose sur l'apparition de manifestations sociales à caractère expressif, revendiquant la légitimité de la souffrance des victimes de violations des droits humains, en y unissant celle des populations ayant subi l'oppression des dictatures : des concerts ou performances de théâtre de rue accompagnent la tenue de procès internationaux de responsables de violations des droits humains ; la tradition des grandes peintures murales refait surface ; des veillées au flambeau sont organisées spontanément pour marquer la date de l'assassinat de personnes peu connues, des veillées artistiques sont réalisées devant les centres clandestins de torture de la dictature ; des martyrs populaires, tombés dans l'ombre de l'occupation militaire des *poblaciones* ou des grandes protestas, sont célébrés. », Doran, Marie-Christine, « Les effets politiques des luttes contre l'impunité au Chili :

Dans ce contexte, il s'agit de déconstruire le récit de la refondation de la démocratie issue de la transition. Dans celui-ci, on fait état d'une « démocratie de conflits » préalable à la « rupture institutionnelle » (dictature), c'est pourquoi il fallait éviter et, au mieux, évacuer toute tentative de remettre en question les prémisses de la « démocratie stable » et faire du « consensus » la seule avenue possible afin de régler des conflits. Ce qui a eu un impact considérable sur les actions collectives : toute revendication est considérée illégitime⁷⁶.

Essayant de faire l'économie des conflits, la démocratie de la transition est, selon ses détracteurs, héritière de la dictature du *Général*. En effet, c'est donc dans ce créneau que les diverses luttes pour la justice et contre l'impunité combattront cet héritage autoritaire perpétué en démocratie au moyen de la transition pactisée :

Les luttes pour la justice et contre l'impunité donnent lieu à des formes spécifiques et inédites d'action collective, qui structurent profondément un rapport au politique, en s'articulant autour de la centralité du combat contre l'héritage autoritaire de la dictature, perpétué en démocratie.⁷⁷

Il est question d'un récit sur la « démocratisation » au pays que pendant presque une décennie (1990-98) avait réussi à neutraliser les actions collectives. Ce récit faisait état d'une *démocratie de la réconciliation* qui devait tout faire pour ne pas tomber dans *la démocratie des conflits* qui, selon cette perspective, se retrouve à l'origine des « ruptures » et des « gouvernements rétrogrades ». C'est ainsi que se forge l'idée de « culpabilisation des victimes ». Les « victimes » étant les sympathisants et les partisans de l'Unité Populaire, elles sont « accusées de soutenir de *mauvaises* formes

de la revitalisation de l'action collective à la démocratisation », *Revue internationale de politique comparée*, 2010/2 Vol. 17, p. 118

⁷⁶ *Ibid.*, p. 109

⁷⁷ *Ibid.*, p. 113

de démocratie de conflit menant à la dictature. »⁷⁸ Ce récit fait donc en sorte que le poids de la dictature repose sur leurs épaules.

Aussi, durant cette période, il y a eu tout de même de mobilisations « segmentées », mais celles-ci ont été rapidement encadrées et, par conséquent, neutralisées, mettant à contribution ce récit sur la culpabilisation des victimes qui est, dans les faits, celui de la démocratisation ou de la démocratie de la transition/réconciliation. Donc, le contournement de la justice, au plan national, se justifie au nom de la stabilité politique et, par le fait même, relègue à un second plan les questions de la justice et la lutte contre l'impunité. Dû à ce blocage, on fait en sorte que la lutte contre l'impunité devienne « transnationale ». Ce qui contribue à court-circuiter le récit de « culpabilisation des victimes ».

En effet, la circulation de l'information sur les procès et celle d'un savoir juridique jusqu'à maintenant méconnu permettent d'ébranler les bases de la démocratie pactisée⁷⁹. Il y a en effet revitalisation de l'action collective ainsi que réorganisation allant au-delà de l'enjeu de la justice. On parle d'une justice « unifiée » : c'est-à-dire en tant que justice judiciaire et demande de droits. C'est de cette manière que l'expression de la souffrance rejoint des demandes sociales et de la démocratisation de la société chilienne en vue d'un « Chili juste » pendant la période 2001-2003 et aboutissant dans la demande d'une assemblée constituante depuis 2005. Ces luttes contre l'impunité déclenchées depuis 1999 puisent leur force dans les grands mouvements de *protestas* qui ont lieu pendant la dictature à partir de 1984. Il s'agit donc, selon Doran, d'une « réappropriation populaire » de l'enjeu des droits humains.

⁷⁸ *Idem.*

⁷⁹ *Ibid.*, pp. 115-117

Réappropriation qu'il ne faut pas perdre de vue lors des analyses sur les actions collectives au pays.

L'analyse de l'expérience chilienne nous montre combien importante est la façon d'interpréter les causes ou origines du conflit, car celle-ci aura des conséquences sur la façon de penser le « postconflit ». Dans ce cas-ci, nous observons que le *récit* de la démocratie pactisée intègre dans son récit une *clause condamnatoire* implicite condensée dans le concept de « culpabilisation des victimes ». Néanmoins, les processus politiques sont différents. Le cas chilien implique, par exemple, le fait que les « victimes » ou ceux et celles qui ont subi l'oppression de la dictature, d'une quelconque façon, étaient liées, de loin ou de près, à l'expérience socialiste de l'Unité Populaire de Salvador Allende. Ainsi, dans le cas chilien comme argentin, il s'agit d'une opposition politique sérieuse et forte qu'incarnaient ces victimes, et ce, même s'ils ont été stigmatisés sur le plan idéologique.

Au Pérou, la question est beaucoup plus dense. Les « victimes » ou la parenté de ces victimes (les « affectés » par la « violence politique ») ne sont pas nécessairement membres des groupes subversifs; elles sont *accusées*, par les membres des forces armées, de les soutenir⁸⁰. Les militaires les considéraient, en effet, des partisans « naturels » de ces groupes, mais les stratégies employées par ces paysans, lors du conflit, ne s'arrêtent pas dans un appui sans plus aux forces subversives. Il y a eu en effet plusieurs façons d'y faire face.

⁸⁰ Cela n'a du sens qu'à l'intérieur du récit de la « mémoire salvatrice » (Degregori, 2004), le récit des vainqueurs sur la guerre et ses séquelles. Du côté de « l'oubli », on insiste, en effet, sur le fait de « tourner la page », « regarder vers l'avant » et « de ne pas rouvrir les blessures ouvertes par le conflit ». De cette manière, l'oubli n'est autre chose que l'imposition d'une autre mémoire : la « mémoire salvatrice ». Dans ce récit, les violations des droits humains commises par les agents de l'État durant le conflit n'étaient que le « coût social » nécessaire à payer par le pays à cause de la violence générée par les groupes subversifs. Nous y reviendrons.

De plus, il semble que la gauche politique ait tardé à faire une évaluation du Sentier Lumineux, et ce, depuis le début du conflit. Ensuite, le conflit armé interne, la violence politique et le régime autoritaire (1992) ont fait en sorte qu'un bilan de la « guerre » et du Sentier Lumineux par la « gauche » politique elle-même ne se fasse que de manière partielle. Donc, le récit de la « mémoire salvatrice »⁸¹ a fait en sorte que le *Sentier* soit diabolisé au plus haut point et que les gens qui y étaient reliés, à tort ou à raison, ont été stigmatisés. De manière générale, toute critique émanant du côté « gauche » du spectre politique est déqualifiée et, de manière particulière, la parenté des victimes est « accusée » de soutenir les *sentiéristes* par l'entremise des victimes.

2.2 L'émergence du mouvement pour les droits humains au Pérou

L'émergence de la question des droits humains au pays ne remonte pas nécessairement au début du « conflit armé interne ». En effet, selon le juriste Marcial Rubio Correa (1995), le Pérou est signataire de plusieurs conventions sur les droits humains au niveau international, datant d'avant 1980. En fait, c'est la Constitution de 1979 qui ratifie amplement tous les droits déclarés dans des textes internationaux précédents. Ensuite, la situation changea de tout au tout avec la Constitution de 1993⁸².

Le rôle de l'État face à la société (droits sociaux) fut effectivement compromis. Ce qui est qualifié de « recul historique » par Rubio Correa, en comparaison de ce qui fut

⁸¹ Voir note de bas de page précédente (#78)

⁸² Rubio Correa, Marcial, « Los derechos humanos en la legislación y la práctica jurisdiccional del Estado » dans Cotler, Julio, (sous la dir.) *Perú 1964-1994: economía, sociedad y política*, Lima: IEP, 1995, (Perú Problema, 24), pp. 201-214

stipulé dans la Constitution de 1979, car dans celle-ci, il n'y avait pas de distinction entre droits individuels et droits sociaux; tous les droits relevaient effectivement des droits de la personne dans ses diverses manifestations dans la vie sociale : l'être humain lui-même, la famille, la culture, le travail, etc. Bien que ces droits fussent présents formellement dans la Constitution de 1993, le juriste affirme que leur défense était beaucoup plus discutable et difficile qu'auparavant. De plus, l'État n'avait plus d'obligation ferme dans le texte de la Constitution de les défendre. Malgré cet état de choses, Rubio Correa soutient qu'il y a eu une évolution dans la protection des droits humains, et ce, sur les plans constitutionnel et international en ce qui a trait aux déclarations. Cette situation va de pair avec les « instruments » permettant de défendre ces mêmes droits qui, même s'ils comportent certains « problèmes techniques », sont toujours présents.

En ce sens, il y a aussi eu du progrès dans le cadre législatif en ce qui concerne les « instruments » visant à protéger les droits de la personne. Rubio Correa y voit par contre certaines défaillances d'ordre *politique* à l'interne qui rendraient difficile la tâche de respecter et défendre les droits humains au pays. Le conflit armé interne n'a fait qu'accentuer cette problématique qui se laissait entrevoir par la pratique de la torture pendant les années 1970⁸³ et le début des années 80⁸⁴. Effectivement, les accords internationaux sont ratifiés dans la Constitution et les « actions constitutionnelles » sont aussi présentes, mais la protection en bonne et due forme est compromise par l'irruption des régimes *de facto* ainsi que par la déclaration des états d'urgence.

⁸³ Référence à l'étude du prêtre canadien réalisée à Chimbote. Renshaw, Ricardo, *La tortura en Chimbote. Un caso en el Perú*. Chimbote: Instituto de Promoción y Educación Popular, 1985.

⁸⁴ Codeh Cusco, *Testimonio de tortura*, Cuadernos #2, Cusco : Comité de defensa de los derechos humanos, mayo 1981, 21 p. La question des droits humains à Cusco : sur la torture. Brochure réalisée par une ONG nationale.

Quant à la façon dont la déclaration des états d'urgence minait la protection des droits fondamentaux, Rubio Correa fait allusion à la période 1983-1986 pour affirmer que pendant celle-ci, il fut fort difficile, voire impossible, de protéger et défendre les droits. À titre d'exemple, sa compilation statistique touchant l'utilisation des *Habeas Corpus* en « zone d'urgence », telle Ayacucho, est assez évocatrice : durant la période 1983-86, on a fait usage d'*Habeas Corpus* à huit reprises, mais dans une seule et unique occasion, elle fut acceptée. Cela attire notre attention, bien sûr, sur l'impossibilité de protéger les droits humains, mais aussi sur l'application faible d'une telle mesure en comparaison avec le nombre de disparus⁸⁵. Cela renvoie peut-être à la faible connaissance des droits de la part des gens affectés, mais aussi à la difficulté d'exercer les droits dans un tel contexte.

Alors, étant donné que la défense des droits se voit compromise par des considérations politiques à plusieurs moments de l'histoire républicaine, nous pouvons avancer que le conflit armé interne n'a fait qu'empirer cet état de choses. Néanmoins, la réponse de la société civile ne se fait pas attendre, et face à cette situation, un « mouvement » pour les droits humains commence à se forger parallèlement à cette époque, comme en témoigne l'émergence de la *Coordinadora nacional de derechos humanos del Perú* [Coordonnatrice nationale des droits humains du Pérou] (CNDDHH) en 1985, dont fait partie ANFASEP.

⁸⁵ La question du nombre des disparus au moment même du « conflit » varie énormément. Plusieurs organisations compilaient des statistiques. C'est juste avec la CVR qu'on aura un chiffre « officiel ». Au moment où le juriste Rubio Correa écrit, il fait référence aux chiffres du ministère public à Ayacucho en 1986, le chiffre était de 1 500 cas de disparitions.

2.2.1 Coordinadora nacional de derechos humanos del Perú

À cet effet, la trajectoire historique de la *Coordinadora* nous donne une première approximation de la façon dont les droits humains ont évolué au pays. Coletta Youngers (2003) s'est penché sur cette question et dans un travail sur la *Coordinadora*, elle présente certains faits très intéressants afin de comprendre cette question au Pérou. Suivant de façon chronologique les différents gouvernements qui se sont succédé au pays depuis 1968, l'analyse de Youngers rend compte du passage de la défense des droits socioéconomiques (Velasco Alvarado, 1968-75; surtout pendant celui de Morales Bermudez, 1975-80) à la défense de la vie et des droits de la personne (Belaunde Terry, 1980-85; García Perez, 1985-90).

En effet, à la fin du régime militaire de Morales Bermudez⁸⁶, les mobilisations des travailleurs se font de plus en plus présentes dans la scène politique nationale. La réponse du régime fut la répression. C'est pourquoi d'une organisation en vue d'améliorer des conditions de vie des couches paupérisées urbaines de la société, on a passé rapidement à la défense des droits humains face à la répression du régime. Toutefois, la combinaison de ces deux volets ne se fait pas rare. Car, à la base des organisations et associations défendant les droits humains, on retrouve des

⁸⁶ La période 1968-80 est connue sous le nom de régime militaire, mais il faut tout de même faire une distinction. La période 1968-75 est le fait des « militaires de gauche » ayant à la tête, le Général Juan Velasco Alvarado. Ce régime est issu d'un coup d'état en octobre 1968, mais les teneurs des réformes proposées par ce gouvernement changent l'ordre social en ce qui concerne la propriété de la terre. Certaines mesures par contre, comme celle de menacer la liberté d'expression, placent sous la sellette ce gouvernement. En effet, le « volontarisme » de ce qu'on peut appeler une « révolution par le haut » a finalement eu raison du gouvernement. Dans ce contexte, un *contre-coup* est perpétré en 1975 par les militaires ayant à la tête le Général Morales Bermudez. Ce gouvernement se charge de démanteler toutes les mesures réalisées par le gouvernement précédent et prépare le terrain, poussé par de fortes mobilisations sociales en 1977, à une Assemblée Constituante et au retour d'un gouvernement civil. Enfin, ce dernier gouvernement militaire présentait plus d'affinités avec les dictatures du Cône Sud, participant même au tristement célèbre « Plan Condor » : Voir : <http://www.pagina12.com.ar/diario/elmundo/4-97644-2008-01-18.html>

organisations de type progressiste, voire de gauche, ainsi que des secteurs de l'Église issus du courant progressiste⁸⁷.

Comme on peut apprécier, la défense des droits socioéconomiques et celle des droits humains face à la répression cheminent de manière parallèle. La situation change à partir de 1980. Avec l'irruption du Sentier Lumineux, on tombera en effet rapidement du côté de la défense du droit à la vie et de la revendication de la Déclaration Universelle des droits humains proclamée en 1948 ainsi que d'autres conventions internationales. Le contexte l'exigeait : la méconnaissance de l'organisation subversive amena une réponse étatique similaire à celle employée dans d'autres pays : on parle de la stratégie du *conflit de basse intensité* face à la *guerre des guérillas*. Pour ce faire, les déclarations d'état d'urgence dans plusieurs régions du pays ne se font pas attendre⁸⁸.

Effectivement, l'entrée en fonction des Forces Armées coïncide avec la période la plus meurtrière de tout le conflit. Dans ce contexte, la CNDDHH se doit d'agir. Pour ce faire, elle se positionne, selon Youngers, en tant que « coalition » chapeautant tous les organismes défendant les droits humains ainsi que les associations ou regroupements des parents des victimes de la « violence politique ». Donc, diverses organisations qui ont différentes façons de travailler et ressources économiques et humaines aussi diverses. Chacune de ces organisations aura eu un parcours différent, mais selon Youngers, la volonté d'adaptation de la CNDDHH primait afin de rendre efficace sa lutte.

⁸⁷ Youngers, Coletta, "En busca de la verdad y la justicia. La Coordinadora Nacional de Derechos Humanos del Perú" dans Pérotin-Dumon, Anne (dir.). *Historizar el pasado vivo en América Latina*, 2007. Disponible en ligne <http://www.historizarelpasadovivo.cl> p. 9

⁸⁸ *Ibid.*, p. 11

De plus, à ses débuts, son but premier de « coordonner et soutenir le travail de défense des droits humains réalisé par des organisations au niveau national » fut accompli. Selon la CNDDHH⁸⁹, ses origines se retrouvent dans la constitution d'un « comité » en 1985, cherchant à faire la lumière sur l'assassinat de huit journalistes en 1983⁹⁰. Alors, même si la CNDDH retrace sa généalogie jusqu'à la formation de ce comité, il reste que le but principal fut celui de coaliser tous les organismes de défense des droits humains. Son champ d'action s'inscrit alors au niveau plutôt national. Et elle suit les aléas de la politique ainsi que la conjoncture de plus en plus difficile en ce qui concerne le « conflit armé ». La conception et la visée de protection des droits humains y sont aussi touchées.

En effet, en 1985, après un répit et une certaine défense rhétorique à tout le moins de la part du gouvernement en place (Alan García, 1985-90), la violation des droits humains se font de plus en plus fréquentes. Cette étape constitue un moment d'apprentissage pour la CNDDHH, car elle apprend à « négocier » certains espaces permettant la défense des droits de la personne, même si après ces mêmes espaces se rétrécissent par les agissements du gouvernement lui-même⁹¹. De plus, cet état de

⁸⁹ Site officiel de la CNDDHH. Consulté le 01/12/2011. <http://derechoshumanos.pe/>

⁹⁰ On parle du massacre d'Uchuraccay à cause du nom de l'endroit où huit journalistes et son guide furent assassinés par membres de la communauté du même nom. Cette lamentable histoire ne termine pas avec le fait de trouver les coupables, elle permettra de mieux comprendre la complexité du conflit dans la mesure où les civils, pour la plupart des paysans, vivaient dans un état de confusion et de danger permanent parce qu'ils ne savaient pas de quel côté se ranger afin de ne pas s'attirer les foudres des forces armées et des forces subversives, représentées par le SL. Ce triste événement inaugure aussi une sorte de tradition sur les commissions de la vérité qu'hier comme aujourd'hui créent des remous et des débats houleux dans la façon de comprendre le conflit. Pour plus d'information voir le site de la CVR péruvienne. Tome V, « el caso Uchuraccay ». <http://www.cverdad.org.pe/ifinal/index.php> Aussi, Del Pino, Ponciano, "Uchuraccay: memoria y representación de la Violencia Política en los Andes" En el Seminario Internacional, "Memoria y Violencia Política en el Perú", realizado el 11 y 12 de octubre del 2001, pp. 1-31. Disponible en ligne: <http://www.cholonautas.edu.pe/memoria/ponciano.pdf>

⁹¹ En fait référence explicite à l'apparition du commando paramilitaire *Rodrigo Franco* qui s'inscrit en ligne directe de la « guerre sale » lancée depuis 1982.

choses, loin de décourager les subversifs, fait en sorte que la réponse livrée par les groupes en armes soit de plus en plus violente et importante. Compromettant ainsi une défense serrée des droits humains au pays. C'est dans ce contexte, paradoxalement, que les réussites de la CNDDHH se réalisent.

Effectivement, étant donné que les attentats et violations des droits humains se multipliaient au pays, de la part du gouvernement et du SL, l'adoption du *droit international humanitaire* fait en sorte qu'on puisse aussi dénoncer celles des subversifs. Le *droit international* permet juste de dénoncer la violation des droits de la part des États. De plus, la CNDDHH s'adonne à une campagne de communication visant la connaissance des droits dans le pays, c'est pourquoi elle doit se restructurer à l'interne afin de consolider sa position comme acteur politique de premier ordre dans le conflit, mais sa défense des droits humains au moyen du droit humanitaire international sera bloquée par l'arrivée d'un gouvernement qui semble devenir l'*alternative* au sein d'une société convulsionnée par la violence, à la crise économique et à l'incapacité des partis politiques pour y trouver une solution.

Alberto Fujimori (1990-2000) rentre en scène et met de l'avant une série de mesures draconiennes cherchant à résorber la crise économique et à mettre en place une guerre contre la subversion qui atteindra son paroxysme avec l'*auto-coup* d'état de 1992. Dans le cadre de cette « guerre contre la subversion », les défenseurs des droits humains sont soupçonnés de faire le jeu de subversifs et, par le fait même de mettre de bâtons dans les roues aux forces armées qui cherchent à vaincre coûte que coûte les « terroristes ».

Cela représente en quelque sorte la continuation de la « sale guerre »⁹² et, en même temps, la genèse de ce que nous appelons « l'accusation idéologique » dont font l'objet actuellement les parents des victimes de la « violence »⁹³. Ainsi, de l'aide humanitaire livrée par la CNDDHH, on passe à la « défense de la démocratie », car, bafouée par l'auto-coup d'état du 5 avril 1992, les agissements du gouvernement Fujimori contre les défenseurs des droits humains et les questions sensibles ouvertes par la nouvelle Constitution d'octobre 1993, notamment la peine de mort, sont de plus en plus présents.

Dans ce contexte, son travail se centra toujours sur l'aide humanitaire aux gens affectés par la violence politique, mais du même coup, les changements rapides opérés par le régime autoritaire en place poussaient la CNDDHH vers le champ constitutionnel ravagé par les élites au pouvoir. Donc, défense des droits humains et dénonciation des violations des droits humains avec défense des espaces démocratiques et récupération de la démocratie allaient main dans la main. Cette situation de « crise » des droits humains et d'autoritarisme n'a fait que s'accroître par la suite avec la réélection de 1995 et l'intention du régime de briguer un troisième mandat.

Cela ne vient pas sans contestation. Le régime s'enfonça dans une situation où le rapport de forces lui était de plus en plus défavorable pour assurer sa continuité au pouvoir⁹⁴. Le moment le plus marquant de cette saga politique est la « *marcha de los*

⁹² La « sale guerre » est la guerre faite de violations de droits humains en toute impunité, avec la présence de groupes paramilitaires et les institutions armées elles-mêmes.

⁹³ Nous y reviendrons au chapitre IV.

⁹⁴ Et ce, depuis 1995, et à cause de trois facteurs : la loi d'amnistie (1995) pour les militaires accusés de violation des droits humains, la mobilisation des étudiants universitaires (1997) et la mise en place des fronts régionaux un peu partout dans le pays, protestant contre le centralisme liménien, qui a caractérisé le pays depuis son indépendance et qui se faisait de plus en plus présent durant le régime

cuatro suyos »⁹⁵ convoquée au moment de la prise de pouvoir par Fujimori en juillet 2000. Le régime tomba. Ce qui a précipité un changement de cap au sein de la CNDDHH.

En réalité, il s'agissait d'un approfondissement des sujets développés pendant le *fujimorisme* : démocratisation et le développement d'une citoyenneté élargie. Thème que la CNDDHH travaillait depuis 1997, sous la rubrique de « démocratie et droits humains » dans le but de consolider la politique des droits humains qui, de toute évidence, ne peut pas avoir lieu à l'intérieur un régime autoritaire. Il est inévitable de repérer certains sujets qui seront matière de discussion dans les recommandations du RF de la CVR. En quelque sorte, la CNDDHH pavait le chemin de la CVR.

Dans la lecture rétrospective de Coletta Youngers, on peut percevoir une dose d'optimisme quant au travail réalisé par la CNDDHH et à son rôle de premier ordre lors de la chute du régime, la « transition » et la constitution de la CVR. Toutefois, la lecture de cette histoire à la lumière de la politique péruvienne contemporaine nous montre que la question de la justice et la démocratie au pays est toujours une question ouverte.

autoritaire de Fujimori. Voir, Pajuelo Teves, Ramón, « Pérou : crise politique permanente et nouvelles protestations sociales », 2005. Disponible en ligne dans le site du [risal.info :http://risal.collectifs.net/spip.php?article1381#nb9](http://risal.collectifs.net/spip.php?article1381#nb9)

⁹⁵ La marche des quatre « suyos » (*Suyo* évoque la division politique de l'empire Inca et représente chacun des points cardinaux) est une mobilisation convoquée par les forces d'opposition au régime autoritaire après avoir décidé de ne plus se présenter aux élections. Toutefois, la candidature du principal opposant, Alejandro Toledo, suivait son cours et a failli remporter les élections, mais à cause d'une « manœuvre » politique, les résultats furent changés la journée même du scrutin. Cela n'a fait qu'attiser la colère et l'indignation de la population et a fait en sorte que celle-ci se rallie autour du leadership et la candidature d'Alejandro Toledo qui remporta finalement, dans de nouvelles élections, la présidence en 2001. Voir, Ilizarbe Pizarro, Carmen, « A 10 años de la marcha de los cuatro suyos », 2010, disponible en ligne : <http://www.noticiasser.pe/04/08/2010/opinion/diez-anos-de-la-marcha-de-los-cuatro-suyos>

Il est vrai par contre que le travail de diffusion des droits a tout de même porté ses fruits : les gens de l'ANFASEP que nous avons interviewé nous montraient l'assimilation/intériorisation de ce discours des droits, à tel point qu'ils étaient capables d'expliquer le « conflit » et la « violence » par une soi-disant méconnaissance des droits fondamentaux dans la mesure où s'ils l'avaient connu à l'époque, affirmaient-ils, il n'y aurait pas eu de violence ni de pertes de vie humaine à regretter⁹⁶.

En outre, en ce qui concerne la transition et la CVR, nous percevons aussi une sorte d'autocomplaisance quant à leur véritable rôle. En effet, nous doutons fort que la CNDDHH joua un rôle d'*avant-garde* en mobilisant la « société civile » et ses divers acteurs. Elle a sans doute joué un rôle, mais non pas d'*avant-garde*. Plusieurs organisations populaires et mouvements se sont mobilisés en vue « de faire tomber » le « dictateur ». Enfin, quant à la « transition », il est vrai que ce gouvernement posa les bases de la « commission de la vérité », plus tard CVR, mais il ne s'agissait pas d'un gouvernement élu par les urnes. C'était un gouvernement qui s'est formé suite aux changements rapides qui se sont produits dans la scène politique péruvienne : C'est le président du Congrès, Valentin Paniagua (2000-juillet 2001), à qui revenait la tâche de conduire le gouvernement jusqu'à l'annonce de nouvelles élections et la respective élection du nouveau président. Donc, il était fort difficile de compter sur une masse critique assez importante au sein de la société afin d'avancer d'un pas ferme dans le chemin de la démocratisation du pays.

D'autre part, à certains moments, dans le travail de Youngers, la CNDDHH se confond avec le « mouvement des droits humains » ou encore avec la « communauté

⁹⁶ Nous y reviendros au chapitre IV.

des droits humains ». S'il est vrai que la CNDDHH se constitue en tant que coalition, il n'est pas moins vrai que les parcours de toutes ces associations, organismes et regroupements sont différents que celui de la CNDDHH elle-même. C'est ce que nous serons en mesure de constater quand nous analyserons le parcours de l'ANFASEP. En effet, comment peut-on penser que le « mouvement » des droits humains représente-t-il un tout homogène?

À cet effet, nous devons introduire une distinction toute somme importante au sein du mouvement pour les droits humains. En effet, il semble que la question des ressources économiques et humaines est aussi différente pour les organisations que pour les regroupements des parents des victimes. En ce sens, il se peut qu'il existe une différence entre un secteur beaucoup plus institutionnel, formel, et un autre plus informel, voire *populaire* de par l'origine des membres⁹⁷.

⁹⁷ Nous suivons le jalon d'un témoignage « de l'intérieur » d'une personne qui a travaillé longtemps au sein des institutions issues du mouvement des droits humains. En effet, Ricardo Alvarado fait part d'une distinction afin de comprendre le « mouvement ». Ainsi, il y aurait, selon lui, des institutions, principalement des ONG liées à la défense des droits humains, et un secteur beaucoup plus large formé par des collectifs, associations et réseaux citoyens. Il s'attarde davantage à développer le premier volet de sa réflexion, et malheureusement laisse de côté, le second, celui des regroupements des parents des victimes. D'ailleurs, il confond aussi par moments le « mouvement » avec le développement et fonctionnement de la CNDDHH. Surtout quand il s'agit des « victoires » de ce mouvement dans le terrain de la justice, par exemple, dans le cas d'un massacre attribué au SL. (Massacre de Lucanamarca) Voir : <http://avecritica.blogspot.com/search?q=derechos+humanos> Consulté en juillet 2011. Nous entendons par là que toute « victoire » sur le champ de la justice et contre l'impunité, contribue au renforcement de ces questions au pays et dans la société. Toutefois, nous souhaitons attirer l'attention sur le fait que s'il existe un « mouvement », il ne comporte pas un parcours linéaire, avec un seul groupe ou association à la tête, mais d'une diversité de groupes ou de regroupements. C'est là, tout le sens de notre recherche sur l'ANFASEP. De plus, dans le texte de Coletta Youngers, on fait mention de divergences de point de vue entre les institutions et les regroupements des parents surtout en province. Nous avons aussi eu écho de ces tensions, à quelques reprises, lors de notre passage à Ayacucho. De plus, présente est aussi l'opinion voulant se démarquer des ONG, même s'ils défendent des droits humains : « Nous ne sommes pas une ONG. Nous sommes tous des *affectés* par la violence politique » affirme un de nos interviewés.

En effet, selon Carlos Ivan Degregori, la cible des attaques militaires comme subversives étant souvent des hommes, les femmes d'origine paysanne se retrouvaient alors seules à entamer les recherches de leurs êtres chers dans les casernes des militaires ou carrément en marchant dans les montagnes, à d'autres moments, en posant des requêtes au ministère public⁹⁸. Bref, elles s'organisaient. Ce qui ne porta pas toujours de fruits. La plupart des victimes de la violence furent des personnes habitant au milieu rural. La « violence » causa désormais un bouleversement de leurs vies. C'est là où le phénomène des « déplacés » prend tout son sens. Alors, un phénomène de double adaptation se produisit selon Degregori : la « violence » amena ces femmes à s'adapter aux difficultés qu'impose la ville et à l'hostilité des « autorités », civils et militaires confondus, face à leur désir d'obtenir des informations sur leurs êtres chers. Ce contexte de violence transforme donc les paysannes en habitantes de la ville, toujours en périphérie même de la ville de la province. Alors, nous devrions parler plutôt d'une origine urbaine/populaire pour ces organisations *populaires*⁹⁹.

Enfin, l'évolution de la question des droits humains est marquée sans aucun doute par les aléas de la politique « institutionnelle » et de la politique de la « guerre », avec ses divers acteurs, espaces et temps. Comme l'a souligné Coletta Youngers, on a passé de la défense des droits économiques et sociaux à la revendication de démocratie et droits humains dans un contexte de régime autoritaire, en passant par la défense de la vie et la revendication de la Déclaration des droits de l'homme de 1948. Par contre, le « mouvement péruvien des droits humains » n'est pas du tout homogène et a dû – et a certainement su – s'adapter à chacun de ces moments politiques. Ainsi, les

⁹⁸ Degregori, C. I., « Introducción », *Jamás tan cerca arremetió lo lejos : memoria y violencia política en el Perú*, Degregori, Carlos Iván et Jelin, Elizabeth (sous la dir.), Lima : Instituto de Estudios Peruanos, 2003, 222 p.

⁹⁹ Les provinces ne sont pas juste des milieux ruraux. Les provinces comportent aussi un milieu rural et un milieu urbain (capitale de la province).

« victoires » dans le champ de la justice sont loin de signifier de *véritables* victoires sur l'impunité. Il s'agit plutôt d'un parcours sinueux avec des avancées et des régressions. Il reste néanmoins que les avancées du « mouvement » laissent des traces et se transforment ainsi en « héritage »¹⁰⁰ *inattendu* de la guerre, en allusion à la défense serrée des droits et aux diverses stratégies pour les protéger et les préserver¹⁰¹. Ce qui aura un impact certain dans la postguerre, le post-régime autoritaire et la période post-CVR. Ce qui aura aussi un impact certain dans la démocratisation de la société « postconflit » péruvienne. Ce que nous serons en mesure de constater par la mise en place de la CVR et ses recommandations.

2.3 La CVR et la question de la démocratie.

Le Rapport final de la CVR est un travail impressionnant de recherche sur le terrain : il y a des entrevues et des témoignages des gens qui auraient vécu de très près la violence. Bref, un travail gigantesque de cueillette des données sur des cas de violations de droits de la personne; des entrevues étayant certains de ces cas recensés; aussi une recherche bibliographique importante, une analyse à partir d'un

¹⁰⁰ Stern, Steve J. (ed.), *Los senderos insólitos del Perú: guerra y sociedad, 1980-1995*, Lima: IEP/UNSCH, 1999.-- (Ideología y política, 11), pp. 369-74

¹⁰¹ Nous devrions dire plutôt « héritage inattendu et positif », car le bilan de la guerre en est un avec des conséquences négatives et positives : « Los impactos generativos de la crisis de la guerra abrieron puertas, tanto como las cerraron. A través de ellas marchan los nuevos sujetos ciudadanos del Perú, insistiendo en el derecho a construir senderos de vida contra la muerte, de sustento contra el hambre, de voluntad propia contra la intimidación. », Stern (1999), *op. cit.*, pp. 455-60. À la lumière des développements récents de la politique de la post-guerre, nous serions tentés d'affirmer que ces deux dimensions (positive et négative) cohabitent ensemble aujourd'hui. Et cela se laisse entrevoir dans les divers travaux qui ont suivi la période post-CVR, particulièrement celui de la « mémoire » ou si on veut les diverses versions ou interprétations de ce qui est arrivé pendant ces années-là. Ces versions sur les origines et le développement de la violence teintent inévitablement la façon dont on envisage le *post-*. C'est de cette manière d'ailleurs que le passé persiste dans le présent. Les exemples sont nombreux.

appareillage théorico conceptuel spécifique et, enfin, une réflexion sur la politique, la société et l'histoire du pays. Seul un travail de la même envergure pourrait être considéré en tant que « critique interne » ou critique épistémologique du matériel, ses postulats, son appareillage théorico conceptuel, etc. Ce que nous avons jusqu'à aujourd'hui, c'est une sorte de critique fragmentaire en ce qui concerne principalement l'étendue de ses recommandations, c'est-à-dire ses avancements et ses reculs. Nous avons aussi des réflexions sur quelques concepts, tels « mémoire », au sein de l'académie.

Notre but ici est plus modeste : il s'agit de dégager l'idée de démocratisation et de « refondation » qui se trouve dans ses pages. Bien évidemment, cette idée répond à l'articulation de tout un appareillage juridicopolitique et théorico conceptuel qui n'est pas sans relation avec le moment historique que vivait le pays durant les derniers mois de l'année 2000 et ceux qui inauguraient le XXIème siècle. C'est pourquoi, nous essayerons, dans un premier temps de décrire ce « moment exceptionnel » pour la vie politique du pays pour ensuite, dégager les lignes directrices de ce discours sur la refondation du pays sur des nouvelles bases et les moyens que la CVR propose afin d'y arriver.

2.3.1 Description du moment exceptionnel

Ainsi, le RF de la CVR devient en quelque sorte l'épilogue d'une histoire « honteuse », difficile, marquée au fer par une « méthodologie de l'horreur »¹⁰². Néanmoins, cette étape qui prend fin est aussi une bonne occasion pour repenser la politique et la société, pour écrire enfin, le prologue d'un nouveau chapitre de l'histoire du pays. Bref, le Pérou se retrouve devant un temps nouveau. En effet, Salomón Lerner Febres, Président de la CVR, pose les prémisses de base de ce nouveau chapitre afin de mener à terme ce combat : celui de la « vérité » contre « l'oubli » dans le but de se rapprocher de la « démocratie » :

Dans un pays comme le nôtre, le fait de se battre contre l'oubli, c'est un important moyen afin d'arriver à la justice. Nous sommes convaincus qu'aller chercher la vérité dans le passé – et ce, même si la vérité est dure et difficile d'accepter comme celle qui nous avait été demandée d'aller chercher –, c'est une façon de nous rapprocher davantage de cet idéal de démocratie que nous, les péruviens, réclamons avec tant de conviction et ne mettons pas en pratique avec la même cohérence¹⁰³.

En ce sens, il s'agissait pour Lerner de rompre avec la *politique de l'oubli*, cette « vieille pratique » qui a tué la « voix des plus humbles », des exclus. Face à ce cet état des choses, il est possible d'imaginer, de l'autre côté de la rive, des « politiques de la mémoire » et de la « vérité » qui devraient voir le jour. En effet, c'est la tâche que s'est donnée en quelque sorte cette commission : celle de chercher dans le passé, ce qui est réellement arrivé, les causes, les acteurs, le processus en marche, pour ainsi trouver la vérité de cet épisode. C'est dans cette quête que le travail de la CVR a permis de déceler que les « deux décennies finales du XXe siècle constituent [...] une marque d'horreur et de déshonneur pour l'État et la société péruviens. »¹⁰⁴

¹⁰² Commission de la vérité et la réconciliation (CVR), *Préface* (Par Salomón Lerner Febres), Lima : CVR, 2003. Disponible en ligne dans le site de la CVR (en espagnol) : www.cverdad.org.pe

¹⁰³ *Ibid.*, p. 16

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 13

Le constat est lourd de sens puisque, selon cette analyse, nous, les péruviens et péruviennes, sommes tous coupables, soit pour être impliqués directement dans ce tableau de la honte, soit pour n'avoir rien fait pour l'éviter. Néanmoins, les « responsabilités concrètes » ne disparaissent pas pour autant. C'est pourquoi la lutte contre l'impunité devient essentielle.

Dans sa préface, Lerner fait état d'une impunité séculaire qui se bâtit autour de discriminations et d'exclusions – d'ordre culturel, social et économique - qui se superposent et s'imbriquent en même temps telles des couches sédimentaires qui se sont formées tout au long de l'histoire du pays. Sur ce point, il rejoint l'historien Alberto Flores Galindo qui postule que dans une société comme celle du Pérou, la démocratie cohabite avec l'autoritarisme et la frustration, ce qui rend difficile la constitution d'une société démocratique

[puisqu'on] n'a pas besoin de la participation des citoyens, on ne la demande pas, on préfère ne pas compter sur elle. Sur à peu près n'importe quel sujet, la vérité est sanctionnée par la version officielle. [...] Dans une société avec ces caractéristiques, démocratie et disparus peuvent cohabiter. Mais il y en a encore plus. La démocratie peut en effet devenir un alibi pour la barbarie : légitimer n'importe quelle forme de violence au nom de sa défense.¹⁰⁵

Flores Galindo écrivait ceci en 1985, en plein affrontement. Plus de vingt ans après, on pensait mettre fin à cette dynamique de pouvoir autoritaire, car on se rendait compte que ce « mépris » est une « maladie » qui amène son lot de ravages, laissant des séquelles encore plus marquantes. Ces désirs n'étaient pas juste de vœux pieux. Cela correspondait en effet à un moment politique très porteur.

¹⁰⁵ Flores Galindo (1994), « Pensando el horror », *op. cit.* p. 167

En effet, il ne s'agissait pas seulement de solder des comptes avec le passé de « violence » et l'histoire de discriminations dans le pays, mais aussi de célébrer la récupération de la démocratie, après une décennie de régime autoritaire, par les gens qui auraient osé appeler « les choses par leur nom. » Là aussi, il y a une responsabilité collective à partager, car

La démocratie n'a pas disparu toute seule. La démocratie fut abandonnée peu à peu par ceux qui n'ont pas su la défendre. Une démocratie qui n'est pas pratiquée avec entêtement au quotidien, risque de perdre la loyauté de ses citoyens et tombe de manière fracassante¹⁰⁶

C'est ici que l'idée de « refondation » commence à émerger. Nous sommes devant donc plusieurs transitions et, par conséquent, devant plusieurs fronts sur lesquels se positionner. La tâche est immense. L'optimisme est, toutefois, à la hauteur de celle-ci. Dans les deux cas, il s'agit d'user des mêmes armes : la « vérité » pour affronter le passé; la « vérité » et l'éthique pour faire face à la « vérité officielle d'un régime dictatorial ».

Néanmoins, la plume optimiste et poétique de Lerner lui appartient à lui tout seul; bien que le RF est animé, est-il vrai, par le même élan d'optimisme et la même quête de vérité, il ne reste pas moins qu'il soit traversé par des tensions, contradictions et projets qui se veulent porteurs de nouveaux sens pour l'histoire et la société, mais dont le chemin à parcourir s'annonce très difficile. C'est-à-dire que l'idée de « refondation » est toujours présente, mais se pencher sur ce moment historique nous donnera un aperçu différent de cette histoire.

¹⁰⁶ CVR, *Préface*, op. cit., Disponible en ligne.

2.3.2 Contexte politique de la création de la CVR.

Dans l'introduction du RF, on peut lire que la commission en Argentine avait inspiré le travail de la CVR. On peut alors établir des similitudes ainsi que des différences avec celle-ci. Par exemple, on pourrait souligner que celle en Argentine avait pour but de mettre fin à un chapitre de dictature comme les autres expériences dictatoriales qui se sont répandues pendant les années soixante-dix dans le Cône Sud. À cet égard, l'expérience péruvienne pourrait rejoindre celle de l'Argentine par la présence du régime autoritaire d'Alberto Fujimori. Toutefois, le *Fujimorato* possède aussi ses caractéristiques propres et ne constitue qu'un morceau à analyser de la transition péruvienne; l'autre étant la fin de la « violence armée » produite par un affrontement entre les groupes subversifs et les forces armées nationales. Ainsi, la CVR péruvienne aurait d'autres spécificités en comparaison avec d'autres expériences dans le continent.

En effet, l'historien Nelson Manrique résumerait de la manière suivante la signification sociale et politique de la CVR :

La CVR au Pérou n'a pas été le résultat de l'exigence des organisations révolutionnaires armées qui pourraient être intéressées dans la demande d'éclaircissement de ce qui est arrivé pendant ces années; elle ne répond pas non plus à l'appel d'une société civile mobilisée ayant fait pression de manière décisive afin d'exiger le rétablissement de la vérité et la mise en branle des réparations à cause des préjudices et les injustices subis par les victimes de la violence¹⁰⁷.

De cette manière, les circonstances seraient différentes d'autres expériences qui ont eu lieu dans le continent. En ce qui concerne, par exemple, la tentative des forces en

¹⁰⁷ Manrique, Nelson, « Introducción », *El Tiempo del miedo : la violencia política en el Perú, 1980-1996*, Lima: Fondo Editorial del Congreso del Perú, 2002, p. 25

présence d'entamer une négociation en vue d'éclaircir les faits de violence politique et ses conséquences, a été possible au Guatemala et au El Salvador, au début des années 90, essentiellement à cause du fait que les forces révolutionnaires et celle du gouvernement se sont rendus compte qu'il n'y avait pas d'issue favorable à une force ou acteur particulier.

Du côté de la société civile, on n'a pas eu d'identification de celle-ci avec les victimes et, par conséquent, elle n'a pas demandé à éclaircir les événements de violence qui ont eu raison des victimes comme il est arrivé au Cône Sud. Dans cette optique, il y aurait trois particularités importantes selon l'historien Nelson Manrique. Premièrement, les insurgés furent vaincus militairement. Le Sentier Lumineux (SL) et le Mouvement Révolutionnaire Túpac Amaru (MRTA) furent vaincus durant le gouvernement de Fujimori. Ainsi, ce succès dans la stratégie « contre-subversive » s'est transformé en un argument puissant afin de renverser du revers de la main les institutions démocratiques et poser, du même coup, les bases du régime le plus corrompu de l'histoire du pays.¹⁰⁸ Ainsi, les « accords de paix » entre Fujimori et le principal chef *sentiériste* relèvent plutôt de la mise en scène que d'une véritable négociation. De cette manière, Fujimori et son principal conseiller, Vladimiro Montesinos, se sont couronnés vainqueurs, obtenant ainsi une certaine adhésion de la société afin de remporter le référendum (1993) qui légitime l'*auto-coup* d'État du 5 avril 1992.

En second lieu, Manrique fait allusion à la « barbarie » déployée par les sentiéristes essentiellement contre des dirigeants paysans d'origine indigène. Cet état des choses

¹⁰⁸ Il faut aussi ajouter le fait d'avoir enrayé la crise économique au moyen de la réduction de l'inflation. Voir Rouquié, Alain, *Amérique latine : introduction à l'Extrême-Occident*, Paris : Éditions du Seuil, 1998, 484 p.

faisait en sorte que ce groupe armé perde le soutien et la sympathie des premiers jours lors de leurs actions. Ce qui a amené par la suite une distinction cruciale dans la définition des droits de la personne : sur qui pouvait-on appliquer ou non cette notion. Ceci est le signe avant-coureur, comme nous allons le voir, de la façon dont on aborde la question des droits de la personne au pays après le conflit et le travail de la CVR. Ainsi, les personnes qui faisaient partie des groupes armés n'avaient aucun droit à faire respecter. Ce qui posait des limites à l'action des militants pour les droits de la personne¹⁰⁹.

Le gouvernement essaiera d'organiser le conflit de cette manière. Il semble y avoir deux sortes de « personnes », l'une jouissant de tous les droits, l'autre sans droits. Cet état des choses permet au gouvernement Fujimori de promulguer une loi d'amnistie en 1995 pour tous les membres des Forces Armées ayant été mêlés aux cas des violations des droits de la personne et, même ceux qui agissaient dans l'illégalité, comme c'est le cas des paramilitaires. Donc, pas d'amnistie pour tous les acteurs de la guerre, comme ce fut le cas dans d'autres pays. En fait, cela est tout-à-fait compréhensible si on se fie au premier point déjà développé : *les vainqueurs écrivent l'histoire*.

Enfin, le pays ne comptait pas avec une société civile forte qui aurait pu poser de manière décisive vers la mise en branle d'une commission cherchant à savoir la « vérité » sur ce qui est arrivé. La plupart des victimes furent des indigènes. Donc, leur assassinat, kidnapping et détention-disparition ne peuvent pas constituer une

¹⁰⁹ Sur ce point, il faut rappeler que cette difficulté ne concernait juste pas les groupes subversifs armés, quoiqu'il existe un lien : au milieu des groupes subversifs et des forces armées, il y avait aussi des « civils », mais sur ces derniers, on appliquait une sorte d'équation facile afin de faire face à l'ennemi, surtout dans les Andes Sud. À Ayacucho, par exemple, les membres des communautés étaient fortement soupçonnés de faire partie de la guérilla. Ce qui a servi comme alibi afin d'appliquer la stratégie de la « terre brûlée ». Nous y reviendrons.

« tragédie nationale ». Ce qui contraste avec d'autres interprétations cherchant à donner au mouvement pour les droits de la personne le rôle principal dans l'histoire de la genèse de la CVR¹¹⁰. Nous pensons à l'instar de l'historien José Luis Renique que le pays se retrouvait face à un « moment exceptionnel » où tout devenait possible, même la « refondation » du pays sur des nouvelles bases¹¹¹. Toutefois, même s'il est vrai que ce « moment exceptionnel » aurait pu permettre la mise en place de la commission de la vérité¹¹², il est accompagné d'un rapport de forces particulier qui donnera le ton à la mise en branle de la CVR. C'est-à-dire en ce qui concerne sa mission, la composition de ses membres et, surtout, ses limites quant à sa portée.

Ce qui nous amène à poser la question suivante : comment la création de la CVR a-t-elle été possible? Pour comprendre ceci, il faudrait se pencher sur le « rapport de forces » en question. À cet effet, il faudrait retourner voir la composition sociale du gouvernement d'Alberto Fujimori.

¹¹⁰ Le documentaire, *State of Fear*, peut servir d'exemple. Ce documentaire a comme fil conducteur la narration des deux commissaires de la CVR péruvienne (Sofia Macher et Carlos Ivan Degregori). Dans leur récit, on donne un aperçu différent de cette société civile. En effet, cette dernière aurait à sa tête les principaux leaders du mouvement des droits de la personne mettant de l'avant les principales revendications derrière une société mobilisée et active. Il faut dire à sa décharge que ce moment coïncide avec la chute du gouvernement d'Alberto Fujimori, il y avait donc des mobilisations partout dans le pays, mais, ne s'agirait-il pas d'une vague de démocratisation dont ce mouvement en faisait partie plutôt que d'être à la tête de celle-là? À la lumière des suites au travail de la CVR, il est possible de penser que sa prétendue force n'en est pas une en fait. Il s'agit peut-être, comme le souligne l'historien José Luis Renique, d'un « moment exceptionnel » où on pensait que tout devenait possible. Il y a peut-être une piste de réflexion pour comprendre la volonté de « refondation » démocratique que nous avons repérée dans le RF de la CVR.

¹¹¹ Communication de l'historien José Luis Renique à l'Université de Montréal en février 2011 dans le cadre d'un séminaire portant sur la mémoire, la violence et la guerre au Pérou organisé par le RÉAL (Réseau d'études sur l'Amérique Latine)

¹¹² C'est en 2001 avec le gouvernement de transition - suite à la fuite, prétextant une réunion de l'APEC, d'Alberto Fujimori et l'envoi de sa démission par télécopieur - de Paniagua que la mise en place de cette « commission de la vérité » commence à prendre forme. C'est tout de suite après les élections en avril 2001 que la « commission de la vérité » devienne « commission de la vérité et de la réconciliation nationale », par décret émis par le président de l'époque, Alejandro Toledo Manrique.

Ainsi, il faut rappeler que ce sont le caractère civil-militaire et la nouvelle classe de technocrates montante qui dessineront le visage de ce nouveau gouvernement. Dans ce contexte, nous voulons monter en épingle la présence des militaires au sein du gouvernement¹¹³, car c'est cet élément qui peut nous aider à comprendre la suite des choses. Rappelons qu'il s'agit d'un des gouvernements les plus corrompus de l'histoire républicaine, ainsi la présence accrue des forces armées dans ce réseau de corruption monté par Fujimori et son conseiller principal, Vladimiro Montesinos, a été néfaste pour l'institution. De cette manière, on pourrait affirmer que la chute de celui-là a entraîné la chute de celle-ci.

De cette manière, la débâcle du gouvernement et des forces armées comme institution a permis à la longue que le travail des militants pour les droits de la personne se taille une place dans la scène politique. Ainsi, les revendications d'éclaircissement des faits et de recherche de vérité ont pu être mises de l'avant. Par le fait même, l'impunité garantie par les lois d'amnistie est restée lettre morte¹¹⁴.

Dans ce contexte, ce rapport de forces ayant été atteint de manière importante, les poursuites judiciaires ont commencé, et ce, sur deux plans : les questions de crime de lèse humanité et celles touchant la corruption au sein du gouvernement et des forces armées. De plus, il est important pour nous de souligner que parallèlement à ce travail ardu des organismes institutionnels des droits de la personne, il y a aussi tout un travail de soutien et de revendication par plusieurs membres des divers associations et

¹¹³ Quijano, Aníbal, « Populismo y fujimorismo », Cuadernos de ciencias sociales. Costa Rica, Programa Costa Rica : Facultad latinoamericana de ciencias sociales (FLACSO), 1997 (non numéroté)

¹¹⁴ Manrique, N., *op. cit.*, p. 26

organismes regroupant la parenté des victimes, et ce, même avant la création des organismes institutionnels de défense des droits de la personne¹¹⁵.

En effet, bien que ce rapport de forces nouveau et favorable permette la mise en place de la CVR, il établit aussi les paramètres selon lesquels cette commission doit être pensée et doit agir. Effectivement, à l'époque, on envisageait certainement le maintien de ce nouveau rapport de forces et de ce moment exceptionnel, car il y allait du succès de la lutte pour la vérité et l'impunité. Après 11 ans, cet état des choses a bien évidemment changé. Le conflit n'a pas laissé place au « postconflit », mais à la « postguerre »¹¹⁶. Les conflits sont aujourd'hui très divers et touchent comme à l'habitude les structures de la société. Ainsi, on peut comprendre que les défis étaient immenses au début tout comme la volonté de changement et de « refondation ». Toutefois, les premiers pas réalisés dans la constitution de la CVR pourraient nous permettre de voir les difficultés ainsi que les tensions présentes à ce moment-là.

En effet, l'anthropologue Rodrigo Montoya (2005) brosse un tableau critique de la pré-CVR. Effectivement, après avoir remonté jusqu'à la Conquête qui a mis au monde « un pays divisé par la grande confrontation entre espagnols et incas », Montoya fait état d'une « violence » qui a laissé de la « douleur » et des « traces indélébiles » dans l'histoire du pays surtout dans le monde andin et amazonien¹¹⁷.

¹¹⁵ C'est là tout le sens de notre travail de terrain à Ayacucho en 2009 au sein de l'ANFASEP. En effet, au moment des entrevues, la mise en place de la CVR est matière de fierté pour les membres de l'association. On pourrait même dire que ceci a donné un nouveau souffle à leurs luttes et leurs revendications. Aujourd'hui, l'impact de la CVR est moins fort.

¹¹⁶ Torres, Javier. «Tan lejos de la transición, tan cerca de la postguerra ». En *Revista Argumentos*, año 2, n° 3, setiembre 2008. Disponible en ligne:

http://revistargumentos.org.pe/tan_lejos_de_la_transicion_tan_cerca_de_la_postguerra.html

¹¹⁷ Montoya Rojas, Rodrigo, «Informe de la comisión de la verdad y de la reconciliación: Un doloroso espejo del Perú» dans *Elogio de la antropología*, Fondo Editorial de la Facultad de Ciencias sociales (UNMSM): Lima, 2005, pp. 261-296

Celle-ci semble être la trame historique de « longue durée » derrière ce nouveau chapitre de violence qui se clôt avec la mise en place de la CVR. Toutefois, cet effort de comprendre ce moment historique est miné, et ce, du début par des forces qui ne sont pas intéressées à que la lumière sur ces événements-là soit fait. En effet, considérée comme un morceau important de la transition menée par le gouvernement Paniagua, la CVR s'est doté de dix personnalités issues de différents milieux : Le philosophe et recteur de l'Université Catholique de Lima, Salomón Lerner, comme président de la commission; l'anthropologue Carlos Iván Degregori, les ingénieurs Carlos Tapia et Alberto Morote, tous les trois avec des liens avec la région d'Ayacucho; la sociologue Sofía Macher, représentante de la CNDDHH; les avocats et sociologues Rolando Amés et Ricardo Bernal; l'avocate Beatriz Alva qui fut une haute fonctionnaire durant le régime fujimoriste; le prêtre catholique Gastón Garatea et le pasteur protestant Humberto Lay.

D'ores et déjà, on peut remarquer l'absence des parents des victimes au sein de cette commission, même si la représentante des associations de défense des droits de la personne est là. Il nous semble qu'on aurait pu prévoir une place pour ceux et celles issus de ce qu'on peut appeler le mouvement *populaire* pour les droits de la personne, ce mouvement qui naît *spontanément* au plein milieu du conflit en risquant même la vie de ses membres dans les régions affectées.

Quelques mois après, la situation change davantage. Effectivement, une fois installé le gouvernement d'Alejandro Toledo (2001-2006), la commission de la vérité devienne la commission de « la vérité et la réconciliation » et on y ajoute trois nouveaux membres : Le Général FAP retiré Luis Arias Grazziani et deux autres représentants de l'Église catholique, monseigneur José Antúnez de Mayolo et

monseigneur Luis Bambarén. Aux yeux de l'anthropologue, il s'agit d'une surreprésentation de l'institution ecclésiastique et une grossière intromission des Forces Armées, une institution qui avait sûrement beaucoup à perdre dans la recherche de la « vérité » que voulait entreprendre la CVR. D'ailleurs, une fois déposé le rapport final, cette même personnalité a bel et bien signé le document, mais avec certaines réserves¹¹⁸. Ce qui reste essentiel à retenir est donc la présence de plusieurs professionnels sûrement reconnus dans leur champ d'expertise, mais aussi l'absence de la parenté des victimes. Cette absence en dit long sur ladite commission, son installation, sa portée et ses suites.

De plus, Montoya Rojas fait état des tractations de dernière minute de la part du Président Toledo : la présence de ces trois membres a été annoncée une heure avant la présentation officielle des commissaires. Enfin, le général en question fut un proche conseiller durant toute la durée du gouvernement Toledo. S'agissait-il pour le président d'avoir des yeux et des oreilles à l'intérieur de la commission pour essayer de changer sa trajectoire? Les réserves de ce général peuvent nous amener sur une piste de réflexion sur cette question.

Pour tout ce qui a été exposé, il nous semble qu'il n'y ait pas de raison pour que la parenté des victimes soit absente du processus. Leurs revendications sont donc justifiées. Même si leur organisation reste affaiblie par plusieurs raisons, comme nous le verrons dans le chapitre sur l'analyse, les personnes « affectées » par la violence politique sont des acteurs de premier rang, car ils ont vécu de près le conflit. Dans

¹¹⁸ La lettre avec les réserves du Général sont contenues dans une lettre qui se retrouve à la toute fin des conclusions du RF de la CVR (Tome VIII). Disponible en ligne : www.cverdad.org.pe

tous les cas, cette configuration que nous venons de décrire permettra de comprendre le processus de « réconciliation » et la période post-CVR à l'étude¹¹⁹.

2.3.3. Le travail de la CVR : La volonté de « refondation » de la nation ou *faire la nation* après le conflit.

Comme nous l'avons déjà souligné, la CVR est animée d'une volonté de « refondation » de la nation. La question n'est pas nouvelle. En effet, elle se superpose, à notre sens, à la question qui a guidé le développement de la politique et des sciences sociales péruviennes au cours du XXe siècle : *pourquoi le Pérou n'est-il pas une nation?*¹²⁰ Cette question revient souvent dans le discours politique et se pose de manière importante lors des conflits et d'élections qui sont des moments privilégiés pour prendre le pouls de cette société¹²¹. Dans ce contexte, elle présente des liens étroits avec la question de la démocratie. Dans le cas qui nous concerne, cette question est d'autant plus pertinente puisqu'on part de l'idée que le « tissu social » a été brisé, alors il est nécessaire de le recomposer.

¹¹⁹ Le Rapport Final (RF) s'inscrit à notre sens dans la mouvance de « donner la parole » à ceux et celles qui n'en ont pas, mais ce n'est pas parce qu'ils n'en ont pas, mais plutôt parce qu'on évite de leur en donner une. Ils sont ainsi *invisibilisés* et prêts à être pris en charge par ceux qui le veulent bien. Et les invisibiliser, c'est aussi une façon, à notre sens, de les discriminer. On pourrait nuancer avec le fait que les « affectés » devenaient des « agents » au moment des témoignages lors de la présentation de la Commission dans diverses provinces du pays. Mais par ce qui a été exposé, on dirait qu'on les mobilise en tant que « présence », mais non pas comme « volonté ».

¹²⁰ Voir Collin-Delavaud, Claude, « Pérou : quel nationalisme dans un État et une nation mal consolidés? », *Hérodote*, #99, 2000; et Manrique, N., « Democracia y nación. La promesa pendiente. » in *La democracia en el Perú. Proceso histórico y agenda pendiente*, PNUD, Lima, 2006.

¹²¹ En ce qui concerne les élections, la question de la nation s'est posée avec plus d'acuité surtout en 2006 et aussi en 2011 avec la candidature d'Ollanta Humala Tasso. Pour un aperçu général de ces questions au moment des élections et dans la politique en général, voir notre texte: Malpica, E. «Notes pour l'étude de l'Andahuaylazo. Action "par le haut" et "plèbe" andahuaylina dans Corten, A., Huart, C., Peñafiel, R., (sous la dir.), *L'interpellation plébéienne en Amérique latine. Violences, actions directes et virage à gauche*, France: Karthala/Presses de l'Université du Québec, 2012, pp. 241-256

Donc, les concepts de « nation » et de « démocratie » vont main dans la main. Quand on parle de « refondation »¹²² dans le RF, on fait référence à celle de la nation et de la démocratie. Ainsi, les moyens pour y arriver, selon la CVR, furent de deux types : 1) l'organisation des sessions publiques où les victimes des deux côtés de la violence ont pu exprimer leur vécu et témoigner de leur expérience dans la guerre, et ce, dans plusieurs langues autochtones; 2) la exhumation des cadavres dans quelques fosses improvisées à la va-vite par les deux acteurs en présence, réalisé par des anthropologues spécialistes sur cette question. Ces moyens serviraient pour donner « sens » à une sorte d'équation très précise : *vérité + justice = réconciliation*. Ainsi, la « vérité » et la « justice » deviennent des axes centraux menant à la réconciliation. Dès lors, la réconciliation se confond avec la « refondation ».

En effet, nous avons repéré dans l'*introduction* et dans les *recommandations* du RF les idées suivantes : a) la refondation de la démocratie; b) la refondation des liens fondamentaux ou des liens sociaux et c) la refondation de l'accord social ou pacte social. Cette dernière dimension est celle qui revient le plus souvent. Cette idée rousseausienne est la pierre angulaire des propositions et des recommandations du RF de la CVR. Toutefois, on insiste sur la refondation du pacte entre l'État et la société et plus particulièrement sur la construction de citoyenneté :

La reconciliación como construcción de ciudadanía: Un sentido fundamental en que la CVR entiende la reconciliación es la “**construcción de ciudadanía**”, comprendida ésta a su vez como la “**refundación del pacto social**”. *Reconciliar significa volver a vindicar los derechos de ciudadanos que fueron atropellados*. En este proceso las personas se apropian y se adueñan

¹²² La notion de refondation, dans ce cas précis, passe par la lutte contre l'impunité, c'est-à-dire les revendications de mémoire, justice et vérité dans le but que les événements de violence n'arrivent plus jamais. Mais, dans le RF de la CVR, on souligne de manière plus précise que la « justice est l'axe principal de la réconciliation, sa condition de possibilité et son résultat, son point de départ et son point d'arrivée [...] de plus, il y a une autre condition de possibilité ou point de départ pour la réconciliation, et il vient même avant la justice elle-même : la vérité », CVR, RF, « Fondements de la réconciliation », *Recommandations*, Tome IX, p. 27. Donc, c'est la « vérité » pour faire place à la « justice » et cheminer vers la « réconciliation ».

de los derechos que les corresponden. No significa por ello una vuelta supuestamente idílica al pasado, sino la recreación de una relación de dignidad y justicia entre los ciudadanos. *Los problemas del país podrán resolverse si existe ciudadanía, es decir, si el "derecho a tener derechos" es ejercido por todos los ciudadanos, y respetados tanto por ellos como por el Estado. En eso consiste vivir en una democracia y en un Estado de Derecho*¹²³.

Cette récréation d'une relation de dignité et de justice entre les citoyens devient l'horizon indépassable de toutes les propositions issues de la réconciliation de la CVR: « La reconciliación aparece así como el horizonte para la construcción de una ciudadanía activa que se va haciendo permanentemente. Para nosotros ése es el núcleo duro de la propuesta de reconciliación. »¹²⁴

On observe alors que cette refondation de la nation, de la démocratie et de l'accord ou pacte social amène une configuration nouvelle et particulière propre au « conflit » ainsi que différente dans l'immense débat sur la démocratie et la nation au pays depuis la fin du XIXe siècle. Elle vient s'ajouter tel un nouveau débat, problématisant davantage cette question fondamentale qu'est la démocratie au pays. Comme nous l'avons déjà rappelé, les élections générales sont une bonne manière de prendre le pouls sur ces questions.

À cet égard, depuis la remise du rapport final, il y en a eu deux¹²⁵ élections générales. En 2011, la question des droits humains est mise de côté¹²⁶. Cela n'a pas été toujours

¹²³ Commission de la vérité et la réconciliation (CVR), «Fondements de la réconciliation », *Recommandations*, Tome IX, Lima : CVR, 2003. Disponible en ligne dans le site de la CVR (en espagnol) : www.cverdad.org.pe Nous soulignons.

¹²⁴ *Idem*.

¹²⁵ En effet, il y a eu des élections présidentielles en 2006 et en 2011.

¹²⁶ La question est mise de côté par les candidats, c'est-à-dire qu'elle ne fait pas partie de l'agenda. Toutefois, la présence de la fille de l'ex-dictateur dans la course électorale a fait en quelque sorte qu'elle se pose de manière indirecte à côté d'autres sujets qui venaient aussi rappeler le régime

le cas, surtout quand il s'agit d'aller chercher des votes¹²⁷. Les préoccupations aujourd'hui sont de toute évidence ailleurs¹²⁸. Mais rappelons que la transition sur laquelle nous nous penchons touche la question du régime autoritaire de Fujimori. La question a donc des répercussions dans l'actuelle scène politique puisque Fujimori inaugure la mise en place d'un nouveau modèle économique dont la lutte antisubversive fut une des pierres angulaires¹²⁹. À l'instar de Gramsci, il est possible d'affirmer que *toute histoire est contemporaine, c'est-à-dire politique*¹³⁰.

La question est d'autant plus importante parce que jusqu'ici nous avons parlé de « transition » sans plus, quand il y a une distinction analytique à faire. Donc, il y a plus d'une transition. *Au moins, il y en a deux*. En effet, il existe deux transitions qui avancent de manière parallèle par chemins distincts, mais qui en même temps sont reliées.

La première transition est de l'ordre politico-institutionnelle et touche la question du régime autoritaire d'Alberto Fujimori; l'autre, mettant l'emphase sur les droits de la personne et la lutte contre l'impunité, touche, à son tour, la question de la démocratie, de la justice et d'un pouvoir judiciaire autonome. C'est le passage d'une société en

autoritaire de Fujimori, notamment les questions de corruption. Voir les colonnes d'opinion (*Kolumna Okupa*) de Rocío Silva Santisteban au journal péruvien *La República* pendant les élections 2011.

¹²⁷ En octobre 2005, il y a eu une rencontre « historique » entre Alan García et Angélica Mendoza Escarza, Présidente honoraire d'ANFASEP. La rencontre est qualifiée d'historique puisque García rencontrait un des groupes des droits humains qui le responsabilise directement des crimes commis lors de ces années. Il y a eu des échanges et surtout des promesses. Cette rencontre doit être donc replacée dans son contexte pré-électoral. Voir Site du DED, site de la coopération allemande au Pérou. « Encuentro histórico en Ayacucho ». Consulté le 24 octobre 2009.

¹²⁸ La croissance économique est à l'avant plan, mais face à celle-ci, il y a la remise en question du « modèle » économique au pays et la nécessité des changements substantiels afin que toute cette croissance profite à toute la société, surtout les plus pauvres. Ce qui se condense dans la formule suivante : *croissance sans redistribution*.

¹²⁹ Cette lutte antisubversive tourna en répression de la protestation sociale.

¹³⁰ Cité par Enzo Traverzo dans *Le passé, modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, La Fabrique éditions, 2005

conflit à une société « postguerre ». D'ailleurs, dans celle-ci, on parle de *réformes institutionnelles* qui devraient accompagner le processus de réparations et de démocratisation, car « le maintien de l'impunité nie des principes élémentaires de la démocratie ». Voilà le lien qui relie ces deux transitions, celle des réformes politico-institutionnelles et celle des droits de la personne et de la lutte contre l'impunité.

Mais, ce qu'il faut retenir de cet état des choses, c'est le fait suivant : les problèmes et les conflits présents dans la deuxième transition (société en conflit à société postguerre) à laquelle nous faisons allusion, peuvent être expliqués par la configuration politique de la première (le passage d'un régime autoritaire à un régime démocratique). C'est-à-dire que s'il est vrai que les conditions pour la mise en place de la CVR correspondent à un « moment exceptionnel », il est aussi vrai que ce dernier renvoie à un rapport de forces politique et social qui *bascule*, mais qui n'est pas renversé complètement. Ce rapport de forces constitue la défense du « modèle » qui fut consolidé à partir de l'auto-coup d'État de 1992 et qui fait en sorte qu'on priorise un certain programme politique où ceux et celles qui s'opposent ou critiquent ouvertement sont réprimés¹³¹. Parmi ces derniers, il y a le mouvement pour les droits

¹³¹ Lorsqu'on fait allusion au « modèle », on parle du « modèle économique primaire-exportateur ». C'est particulièrement cet état de choses qui fait en sorte qu'on priorise une certaine agenda : continuité du modèle et programmes de lutte contre la pauvreté sous forme de programmes sociaux divers et focalisés sur des populations vulnérables au détriment de la lutte pour la justice, de la possibilité de penser à un autre modèle de développement et de la lutte des organismes à la défense des droits humains. Ce modèle fut inauguré par le régime fujimoriste. La fin de ce dernier n'implique pas la disparition du rapport de force qui l'a mis en place. C'est pourquoi le fait de mettre en avant des revendications touchant la question des droits humains constitue sa remise en question et, par le fait même, son absence dans le débat politique actuel. Pour les liens entre le modèle et l'impossibilité de le remettre en question, voir : Durand Guevara, Anahí, « De crisis y estallidos. Movimientos sociales, política y antagonismo en tiempos de presión extractiva », *Revista OSAL OSAL Observatorio Social de América Latina*, CLACSO, Año XIV N° 34, publicación semestral, noviembre de 2013, pp. 129-140; en ce qui concerne les limitations imposées par le modèle afin de construire des relations davantage démocratiques et inclusives dans la société, voir Amés Cobián, Rolando y Reátegui, Félix, « Perú : El caso de Perú: itinerario y dificultades de una agenda transicional » dans *Contribución de las políticas de verdad, justicia y reparación a las democracias en América Latina*, San José, C.R. : Instituto Interamericano de Derechos Humanos, 2011, pp. 247-272. Enfin, pour les liens entre répression et imposition du modèle voir Pajuelo, R. *op. cit.* 2004 et Escárzaga, Fabiola, « Venciendo el miedo.

humains. Voilà un des éléments de « continuité » de la société en conflit qui est encore présent.

Au même temps, il faut dire que c'est là la dynamique propre à tout processus politique. Des acteurs qui sauvegardent et protègent leurs intérêts au détriment d'autres acteurs et leurs intérêts. Dans le cas qui nous concerne, on voit deux sous-dynamiques propres à ce processus : a) le blocage de la part des militaires à la mise en branle des procès judiciaires et b) l'instrumentalisation de la question des réparations à des fins politico-partisanes de la part des élites politiques. Ces dynamiques propres à la politique peuvent mener au conflit ou à d'autres formes de conflit sans constituer un antagonisme.

2.3.4 Les moyens pour atteindre la « refondation » du pays

Dans le RF de la CVR, les moyens pour atteindre la « refondation » du pays sont dépeints en tant que recommandations qui se structurent autour de quatre « axes » : a) les réformes institutionnelles; b) les réparations; c) le plan national d'intervention anthropologique-médicolégal et d) la mise en place des mécanismes permettant de faire le suivi des recommandations en tant que telles. Encore une fois, cela est perçu en tant qu'*opportunité historique* afin de remédier les torts du passé. Dans ce contexte : « L'existence de la CVR, ses travaux et son RF doivent être perçus comme

Retoños de movimientos sociales en el contexto de la recuperación democrática en Perú (2000-2006) » dans Favela Gavia, Margarita y Guillén, Diana (sous la dir.) *América Latina. Los derechos y las prácticas ciudadanas a la luz de los movimientos populares*, Colección Grupos de Trabajo, Buenos Aires : CLACSO, 2009, pp. 155-189

une nouvelle et heureuse occasion afin que commencent à changer certaines questions fondamentales au Pérou. »¹³²

Dans les pages qui suivent, nous allons faire un survol rapide de ce que représente chacune de ces « tâches urgentes ». Toutefois, nous allons nous concentrer sur les deux premières questions, à savoir, celles sur les réformes institutionnelles et les réparations. Les deux dernières ne sont évoquées qu'à titre informatif.

Les réformes institutionnelles :

Les réformes institutionnelles ne constituent pas une proposition pour une réforme intégrale de l'État. Elles visent surtout les actions effectuées pendant les années de violence. Il faut donc agir en conséquence. On exige à l'État de prendre ses responsabilités en ce qui concerne les changements de type organisationnel et des directives à suivre afin de confectionner des politiques publiques au moyen de réformes constitutionnelles, des lois ou autres normes ou politiques gouvernementales, selon le rang qu'elles occupent et leur portée. Donc, il s'agit de monter un projet spécifique selon le mandat qu'a reçu la CVR.

Ces propositions des réformes touchent quatre grands domaines :

- a) Des recommandations en vue de consolider la « présence » de l'autorité démocratique et des services offerts par l'État dans tout le territoire national. Pour ce faire, on se doit de respecter les organisations populaires, les identités locales et la diversité culturelle. De plus, on doit favoriser la participation citoyenne.

¹³² Commission de la vérité et la réconciliation (CVR), « Recommandations », *Recommandations*, Tome IX, Lima : CVR, 2003. Disponible en ligne dans le site de la CVR (en espagnol) : www.cverdad.org.pe

- b) Des recommandations visant la consolidation des institutions démocratiques. Cette dimension institutionnelle doit être basée sur le leadership politique, pensée en termes de défense nationale et le maintien de l'ordre interne.
- c) Des recommandations afin de réformer le système d'administration de justice. De cette manière, l'appareil judiciaire doit jouer un rôle prépondérant dans la défense des droits citoyens et l'ordre constitutionnel.
- d) Des recommandations visant une réforme du système d'éducation. On pose comme objectif une « éducation de qualité » qui fasse la promotion des valeurs démocratiques, à savoir : le respect des droits humains, le respect des différences, la mise en valeur du pluralisme et la diversité culturelle et faire des efforts afin de mettre à jour la complexité de la réalité péruvienne, surtout en milieu rural.

Étant une question importante dans l'engrenage du processus de réconciliation, la CVR se prononce sur l'administration de justice de la manière suivante :

La CVR considera que una parte esencial del proceso de reparación es la justicia. Ningún camino hacia la reconciliación será transitable si no va acompañado de un ejercicio efectivo de la justicia, tanto en lo que concierne a la reparación de los daños sufridos por las víctimas cuanto en lo relativo al justo castigo a los perpetradores y el consiguiente fin de la impunidad. No se puede construir un país éticamente sano y políticamente viable sobre los cimientos de la impunidad. A través de los casos que entrega al Ministerio Público, de la identificación de alrededor de 24 mil víctimas del conflicto armado interno y de los hallazgos de sus investigaciones en general, la CVR busca ampliar sustancialmente los argumentos para sustentar el reclamo de justicia de las víctimas y de sus organizaciones, así como de los organismos defensores de los derechos humanos y de los ciudadanos en general¹³³.

La justice est un élément essentiel au processus de réparation. La CVR ne peut pas poursuivre en justice. Néanmoins, elle se pose en tant qu'adjuvant dans cette tâche. Et dans ce contexte, la CVR remet au Ministère Public tous les cas dument étudiés et analysés afin de donner des « arguments » à ceux et celles qui réclament justice.

¹³³ Commission de la vérité et la réconciliation (CVR), « Conclusions générales », Lima : CVR, 2003. Disponible en ligne dans le site de la CVR (en espagnol) : www.cverdad.org.pe

Les réparations :

Les lignes directrices des réparations dans le RF de la CVR correspondent au Plan intégral des réparations (PIR)¹³⁴. Les fondements des réparations résident dans les particularités de cette violence qui constituent la

Última etapa de una larga tragedia vivida por un importante sector de la población nacional, que a la marginación étnica y racial vivida por las mayorías andinas y por las minorías amazónicas, al desprecio y la opresión secular, al abandono por el Estado y a la pobreza creciente de los últimos años, debió ser víctima de graves crímenes y violaciones a los derechos humanos¹³⁵.

C'est donc dire qu'à la discrimination séculaire, s'ajoute la discrimination développée propre au conflit lui-même : la violence qui a produit de graves crimes et des violations des droits humains. Face à cet état de choses, l'État a donc le devoir éthique et juridique de réparer. En tenant compte que le méfait n'est pas quantifiable ni mesurable, le devoir éthique comprend la réparation en tant que *geste* et *action* qui reconnaît et réaffirme la dignité et le statut des personnes à part entière. C'est pourquoi s'impose la nécessité d'un support tangible à la parenté des victimes.

Quant à la dimension juridique, l'État doit assurer des réparations justes aux victimes en vertu de divers traités juridiques signés et ratifiés par le Pérou. Il s'agit donc du droit des victimes à obtenir des réparations « justes ». Mais l'État a aussi le devoir de réparer, et ce, non pas par une question de responsabilité sur la violation elle-même, sinon pour l'absence des procédures adéquates afin d'éviter ladite violation.

¹³⁴ Plan intégral des réparations selon stipulé dans la loi 28592. Voir annexe A.

¹³⁵ Commission de la vérité et la réconciliation (CVR), "Programa integral de reparaciones", Tome IX, Lima : CVR, 2003. Disponible en ligne dans le site de la CVR (en espagnol) : www.cverdad.org.pe

L'État incarnant ainsi l'ordre social et public, le devoir de réparer des États s'étend aux violations des droits humains, et ce, même si elles ont été perpétrées par des acteurs privés tels des groupes subversifs. Enfin, tous les gouvernements qui succèdent ceux dans lesquels furent commises les violations doivent respecter le droit aux réparations pour ainsi assurer la perennité de l'État.

Concernant les formes qu'adoptent les réparations en question, elles se divisent en deux volets : a) des réparations matérielles individuelles et collectives et b) des réparations symboliques individuelles et collectives. Celles-ci s'inscrivent dans les bases qui soutiennent le processus de réconciliation nationale. Cela fait partie des tâches conférées à la CVR :

La tarea encomendada a la Comisión de la Verdad y Reconciliación (CVR) apuntó en primer lugar a esclarecer la verdad, con la finalidad de reivindicar y recobrar la historia para las generaciones futuras, a dar las pautas para establecer las responsabilidades y administrar la justicia pertinente, y en tercer lugar, a poner las bases que sustentaran un proceso de reconciliación nacional. Las tres dimensiones son estrechamente complementarias¹³⁶.

De nouveau, on retrouve l'idée de la vérité et la justice qui mène vers la réconciliation ou lue, dans d'autres termes, la question de la *reconnaissance* posant les balises de la *citoyenneté* :

Sobre estas premisas, las reparaciones debidas al país y a sus víctimas se convertirán también en un aporte efectivo a la consolidación democrática, a la devolución de la fe en el futuro y a sentar las bases de un nuevo pacto social¹³⁷.

En ce sens, l'objectif général du plan national des réparations en tant que politique nationale vise à :

¹³⁶ *Idem.*

¹³⁷ *Ibid.*, p. 139

Reparar y compensar la violación de los derechos humanos así como las pérdidas o daños sociales, morales y materiales sufridos por las víctimas como resultado del conflicto armado interno¹³⁸.

Afin d'atteindre cet objectif, le PIR doit composer avec une dimension interne et une autre externe. En effet, d'une part, la première aborde la question de mesures de réparation symbolique et celle d'ordre matériel tout en combinant les dimensions individuelles comme collectives, ne perdant pas de vue que l'objectif central de la réparation est la *reconnaissance* des victimes en tant qu'êtres humains dont leurs droits fondamentaux ont été bafoués. D'autre part, cette dimension interne ne peut point être isolée de la dimension externe, à savoir les autres objectifs qui sont aussi poursuivis par la CVR : a) l'éclaircissement des faits dans le but de rechercher la vérité; b) la reconstruction de la mémoire historique; c) l'application de la justice; et d) les réformes institutionnelles.

De cette manière, les programmes du plan intégral des réparations sont divisés en six volets : 1) le programme des réparations symboliques; 2) le programme touchant la santé; 3) le programme touchant l'éducation; 4) le programme visant la restitution des droits citoyens; 5) le programme des réparations économiques individuelles et 6) le programme des réparations collectives. Dans ces programmes, il existe une logique transversale qui les parcourt tous. Ce qui peut être perçu dans le sens des « objectifs »¹³⁹ de chacun des programmes.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 147

¹³⁹ Dans l'ordre : 1) El objetivo fundamental del Programa de Reparaciones Simbólicas es contribuir a restaurar el lazo social quebrado por la violencia entre el Estado y las personas y entre las personas mismas, a través del reconocimiento público del daño que les infligió la acción de los grupos subversivos y la acción u omisión del Estado, en la búsqueda de favorecer la reconciliación nacional y el fortalecimiento de un sentimiento de solidaridad del conjunto de la sociedad peruana hacia las víctimas; 2) El objetivo de este programa es contribuir a que la población afectada por el conflicto armado interno recupere la salud mental y física, que se reconstituyan las redes de soporte social y se fortalezcan las capacidades para el desarrollo personal y social. Todo ello contribuirá a favorecer en las víctimas el desarrollo de la autonomía necesaria para reconstruir su proyecto de vida, individual y colectivo, truncado por el conflicto armado; 3) El objetivo general del Programa de reparaciones en el ámbito educativo es dar facilidades y brindar nuevas o mejores oportunidades de acceso a las personas

En effet, si on pouvait expliquer cela de manière schématique, ce serait de cette façon : *face au conflit armé qui a causé des ravages sur des populations déjà vulnérables, il s'agit pour l'État de reconnaître cet état de choses afin de les restituer en tant que personnes à part entière.* Il s'agit donc de la reconnaissance par les droits afin de consolider une citoyenneté. Cela ne vient pas sans soulever des questionnements puisque s'il s'agit de « restituer » des droits, cela implique « retourner » à un état des choses antérieur où on présuppose une situation des droits et d'égalité. Sauf qu'on parle de ces populations comme étant auparavant des populations vulnérables par des problèmes historico-structurels.

C'est ce genre de tension qui parcourt, à notre sens, l'ensemble des propositions du RF de la CVR. Ce qui mérite une réflexion à part qu'on n'est pas en mesure d'étayer en bonne et due forme dans ce travail dû à l'envergure de la tâche. Toutefois, nous pouvons seulement faire mention que s'il est vrai que le RF de la CVR prend des allures d'un travail académique par la méthodologie employée et par la présence d'un appareillage théorique conceptuel issu de la « justice transitionnelle » et de la « transition démocratique », il est aussi vrai qu'il ne présente pas une « rigueur » académique. La tension (ou les contradictions) dans les propositions en témoigne. Ce qui nous fait dire que le RF de la CVR est en fin de compte un document

que como producto del conflicto armado interno perdieron la posibilidad de recibir una adecuada educación o de culminar sus estudios; 4) El objetivo general del Programa consiste en restablecer en el ejercicio pleno y efectivo de sus derechos ciudadanos, civiles y políticos, a la población afectada por acción u omisión del Estado durante el conflicto armado interno, buscando su rehabilitación jurídica. Desde esa perspectiva, se trata de crear accesos preferenciales o tratamientos prioritarios para un sector de la sociedad garantizándole una situación de igualdad en el ejercicio de sus derechos ante sus otros conciudadanos; 5) Los objetivos del Programa de reparaciones económicas consisten en compensar económicamente los daños morales y materiales ocasionados a las víctimas y sus familiares como producto del conflicto armado interno, contribuyendo a que las víctimas y sus familiares tengan una proyección de vida hacia delante y un futuro en condiciones de dignidad y bienestar; 6) Contribuir a la reconstrucción y consolidación de la institucionalidad colectiva de las comunidades, asentamientos humanos y otros centros poblados que como consecuencia del período de violencia perdieron parcial o totalmente su infraestructura social y física, y compensar la descapitalización sufrida por poblaciones enteras, poniendo a su alcance recursos técnicos y de capital para su reconstrucción integral.

éminemment « politique ». Comme quoi, il provient de l'État et en tant qu'une institution de l'État pensée en termes libéraux de représentation de l'ensemble de la population, son récit en est un parmi d'autres. Certes, il s'agit d'une version officielle par son statut politique, mais il n'est pas exempt pour autant de « tensions » et « contradictions ». En ce sens, le RF de la CVR s'inscrit dans une « une lutte des mémoires » ou si on veut dans une « lutte » pour donner du « sens » à cette période tragique, violente et politique de l'histoire récente du pays.

Ainsi, à cause de la particularité de constituer la version « officielle », nous réaffirmons que le RF de la CVR constitue un socle à partir duquel on pense la période postguerre en vue de la « réconciliation » et de la « refondation » du pays. Dans les pages qui suivent, nous ferons état de la façon dont on pense à partir des sciences sociales le « postconflit » pour ensuite présenter quelques éléments théorico-conceptuels afin de « penser », étudier, analyser la construction de citoyenneté dans un contexte de postguerre.

*No es este tu país
porque conozcas sus linderos
ni por el idioma común,
ni por los nombres de los muertos.*

*Es este tu país
porque si tuvieras que hacerlo,
lo elegirías de nuevo
para construir aquí
todos tus sueños.*

Marco Martos

CHAPITRE III

LA « POST-VIOLENCE » DEPUIS LES SCIENCES SOCIALES ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les questions qui guident cette section sont : *Quand les universitaires et la société civile abordent-ils la question de la postviolenace au Pérou et de la post-CVR, comment en parle-t-on? Comment on la traite?* Nous allons répondre à ces questions au moyen d'une revue de la littérature et en abordant des sujets centraux tels la question de la « mémoire » et les moments CVR et post-CVR dans les dimensions « politiques » et l'application pratique des réparations et de la justice. Cette deuxième partie est très importante puisqu'elle peut nous éclairer sur la situation difficile vécue par les gens affectés, de manière générale, et surtout de comprendre les prémisses de base en ce qui concerne la démocratisation/refondation et la citoyenneté selon « l'agenda transitionnel » en cours au pays.

Alors, il faut rappeler qu'après deux ans de travail, la Commission présenta au pays son RF. Dans celui-ci on fait état des causes, des acteurs et du processus historique qui mena à l'assassinat et disparition de milliers des personnes, la plupart (75%) appartenant aux couches rurales et indigènes de la société. Aussi, on y fait une série des « recommandations » afin que cette violence n'arrive *plus jamais*. C'est pourquoi, à plusieurs égards, le RF de la CVR est le *socle* à partir duquel est pensée la postviolence.

En effet, il s'agit de saisir ce « temps nouveau » en assumant de manière responsable ce passé qui fait « honte ». Ainsi, il y a quatre axes autour desquels doit se bâtir la « réconciliation » : a) La mise en place des réformes institutionnelles pour concrétiser l'État de droit et prévenir la violence; b) Des réparations intégrales aux victimes; c) La mise en branle d'un plan national des emplacements où des cadavres auraient été enterrés; d) et enfin des mécanismes pour faire un suivi serré des recommandations. De cette manière, les discussions sur le postconflit, en général, et sur les « recommandations » du RF de la CVR, en particulier, s'étalent sous plusieurs ordres.

Cette démarche de la CVR s'inscrit dans les processus de « transition démocratique » issus de la « justice transitionnelle » (JT). C'est pourquoi, selon Backer (2003), la littérature sur les processus de JT met l'emphase traditionnellement

[on] the realpolitik of decision making at this tenuous stage, the moral and legal propriety of different approaches, and their repercussions for regime survival and conflict resolution¹⁴⁰.

Ce qui revient à aborder, dans le cas péruvien, la question des recommandations du RF et de leur mise en fonctionnement tel que prévu par la même commission. Mais

¹⁴⁰ Backer, David, « Civil society and transitional justice : possibilities, patterns and prospects », *Journal of Human Rights*, 2 :3, 2003, p. 297

celle-ci s'inscrit dans un panorama plus large, celui du « postconflit », de la « postguerre », de la « post-violence », tous des domaines qui convergent sur la question de la « mémoire » ou des « mémoires », au pluriel, et, par le fait même, des mémoires en conflit, voire *en lutte*.

Dans ce sens, ce chapitre sera divisé en deux grandes rubriques. La première renvoie au postconflit/violence/guerre menant à l'exploration de la « mémoire » et la seconde au moment « post-CVR », c'est-à-dire le suivi des recommandations et l'état actuel des choses tant sur les avancées que sur les reculs en ce qui concerne la question de la justice et les réparations.

3.1 Le postconflit/violence/guerre : la question de la mémoire

Dans cette section, nous allons souligner l'importance du « champ » nouveau de la « mémoire » au Pérou. L'exploration de celui-ci dénote une volonté de réélaboration de l'histoire. Volonté qui devient de plus en plus forte surtout dans des moments de crise d'une société, comme l'éclatement d'un « conflit » peut le signifier. Mais qu'est-ce que la « mémoire » exactement? Selon l'historien Enzo Traverso (2005), l'élaboration du passé est la même préoccupation et le même objet de l'histoire et la mémoire. Toutefois, la mémoire posséderait un *statut matriciel*. L'histoire naît de la mémoire :

L'histoire est une mise en récit, une écriture du passé selon les modalités et les règles d'un métier [...] qui essaie de répondre à des questions suscitées par la mémoire. L'histoire naît donc de la mémoire, puis s'en affranchit en mettant le passé à distance, en le considérant [...] comme « un passé en soi ». Elle est enfin parvenue à faire de la mémoire un de ses domaines

de recherche, comme le prouve l'histoire contemporaine. L'histoire du XXe siècle, appelée aussi « histoire du temps présent », analyse le témoignage des acteurs du passé et intègre l'oral parmi ses sources au même titre que les archives et autres documents matériels et écrits¹⁴¹.

Étant faite cette distinction entre mémoire et histoire, on pourrait dire que la mémoire est ce souvenir, matière première de l'histoire, mais ce n'est pas toujours le cas. En effet, l'historien Ponciano del Pino définit la mémoire comme « des processus d'élaboration du passé et construction de sens et de signifiés. »¹⁴² Mais, il remarque que même lorsque la production de la mémoire est sélective et incomplète, il faut se pencher sur la représentation et la transmission du passé puisque c'est là que se concentre « le lieu du silence ». C'est-à-dire qu'il faut observer et écouter quelles histoires et vérités sont racontées et quelles histoires et vérités sont confinées au « silence »¹⁴³.

Ainsi, la mémoire est un processus social, et, faut-il le souligner, « dialogique » : pour faire « mémoire », pour l'énoncer, il faut bien un récepteur. Selon Jelin (2002), la capacité d'écoute est centrale dans le processus de briser des silences¹⁴⁴. Selon Degregori (2003), le travail de la CVR a révélé au grand jour la « réticence » à écouter des messages liés aux « horreurs du passé » et aussi la configuration des espaces de dialogue antérieurement inexistantes ou exigus. Le RF a donc souligné la difficulté à « construire des mémoires ». Mais, du même coup, ce dernier est *un* effort important¹⁴⁵ vers une version, voire un « récit », intégrale de ces années de violence.

¹⁴¹ Traverso, Enzo, *Le passé, mode d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, Paris : La fabrique éditions, 2005, p. 18

¹⁴² Del Pino Huaman, Ponciano, "Looking to the Government": Community, Politics and the Production of Memory and Silences in Twentieth-Century Peru, Ayacucho, Thèse de doctorat en histoire, Madison, University of Wisconsin, 2008, p. 9

¹⁴³ C'est juste une longue expérience de terrain et étalée dans le temps dans une communauté andine qui peut permettre de « repérer » ces « silences ». C'est ce qu'a réalisé l'historien Del Pino.

¹⁴⁴ Jelin cité par Degregori (2003), *Jamás tan cerca arremetió...*, *op. cit.*,

¹⁴⁵ Nous disons bien un « effort important », car plusieurs autres « efforts » et initiatives ont eu lieu même avant la rédaction du RF. D'ailleurs, le RF se base sur ces antérieurs efforts de compilation des

Après le dépôt du RF, plusieurs travaux ont été mis en branle depuis les sciences sociales péruviennes dans le but de rendre compte de ce processus de construction de la mémoire. Ainsi, certains documents possèdent intrinsèquement une double valeur. En effet, ceux-ci ont des visées vulgarisatrices du processus postviolençe, mais, dans le même mouvement, ils font partie de ce processus, donc ils témoignent à leur façon du déroulement de ce processus comme nous allons le voir avec le cas de deux ouvrages parus suite au dépôt du RF de la CVR.

3.1.1. Mémoire et nation

Alors, comme nous l'avons mentionné, la question de la « mémoire » ouvre donc un champ nouveau dans l'académie universitaire péruvienne, mais aussi et surtout dans la société. Ainsi, Hamman, López, Portocarrero et Vich (2004) parlent d'une « urgence de mémoire » dans le pays afin de répondre aux décennies de violence, mais aussi à cette « incapacité de produire de représentations intégrales » de la société péruvienne :

Étant donné que le sujet est condition pour la mémoire et que toute mémoire, c'est la tentative d'union de divers éléments épars par la violence de l'histoire, il est impératif d'affirmer qu'au Pérou – et ce, malgré son immense tradition culturelle – n'existe guère un discours (Ou un sujet) capable de déployer une mémoire citoyenne où nous, les péruviens, pouvions faire l'expérience de notre nationalité en reconnaissant les antagonismes des intérêts internes ainsi que l'heureuse possibilité de former un collectif beaucoup plus intégré¹⁴⁶.

cas de violation des droits humains ainsi que des tentatives de donner du « sens » à cette expérience de violence. À cet effet, l'histoire de l'ANFASEP, le cas que nous allons étudier, est fort emblématique.

¹⁴⁶ Hamman, M., López Maguiña, S., Portocarrero, G. y Vich, V. (Eds), *Batallas por la memoria : antagonismos de la promesa peruana*, Lima : Red para el Desarrollo de las Ciencias Sociales en el Perú, 2003, p. 9

De cette manière, le livre *Batallas por la memoria : Antagonismos de la promesa peruana* [Luttes pour la mémoire : des antagonismes de la promesse péruvienne] cherche à explorer le champ de la « mémoire » en lien avec l'histoire du pays au XXe siècle et le « problème de la nation. » On tente, du même coup, établir un dialogue avec le concept de « communauté imaginée » de Benedict Anderson, concept qui revient souvent tout au long des textes¹⁴⁷. Ainsi, Nugent (2003) fait état de la difficulté d'instaurer une mémoire commune dans un pays régi par un « ordre tutélaire » et, en faisant allusion au conflit des années 80, par le fait que la « mémoire » dans ce cas est toujours *deuil non achevé* et, par conséquent, revendication de justice¹⁴⁸. Il s'ensuit une série d'articles explorant la question de la « mémoire » du conflit sous divers angles.

Le premier, en lien direct avec la problématique de la mémoire et la nation, est celui de l'identité péruvienne¹⁴⁹. En second lieu, il y a la question des « mémoires populaires et de l'élite »¹⁵⁰. Dans un troisième moment, il y a la question de l'art et la mémoire¹⁵¹.

¹⁴⁷ Anderson, Benedict, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris : La découverte, 2002, 212 p.

¹⁴⁸ Nugent, G., « Para llegar al suave pueblo de la memoria: la política del recuerdo y del olvido al inicio del siglo XXI » dans Hamman, M., López Maguiña, S., Portocarrero, G. y Vich, V. (Eds), *Batallas por la memoria...* pp. 13-29.

¹⁴⁹ Cette question est abordée sous plusieurs plans : celui des noms des rues du centre-ville de Lima et leur référence au passé inca (Stein). Ensuite, on aborde l'identité péruvienne comprise en tant qu'une « identité du manque » (Tubino), une sorte d'affirmation de soi par la négation : les péruviens se définiraient par ce qu'ils ne sont pas et désirent devenir, « être ». On prône alors l'unité dans la diversité afin de refonder le « pacte social » en récupérant les mémoires collectives. La question de la « mémoire collective » revient souvent aussi sous l'angle de la célèbre question « qui sommes-nous ? » (Espezúa) et aussi sous forme de « l'être national » (Velarde) pris dans des difficultés pour se consolider à cause des « préjugés » notamment d'ordre racial. Enfin, la période de post-violence est aussi étudiée depuis la psychanalyse (Hamann) : l'étude de la société lors de la rédaction du RF de la CVR; la question de la réconciliation, elle, est abordée à l'aide du « souvenir » (Castro) que dans les mots de l'auteur, fait référence à l'idée de « revenir au cœur », aux sentiments, revenir à ce qui est fondamental et qui a été perdu et même oublié.

¹⁵⁰ On va de la problématisation entre les concepts de mémoire, histoire et identité (Ramos) sous fond du « problème du pouvoir » aux mémoires de la période du régime militaire de Velasco Alvarado

Dans la section finale intitulée « mémoires locales », il y a un travail basé sur des études de terrain. Fuller (2003) analyse la « sale guerre » de ces années de violence au sein d'une communauté andine (Santa María Magdalena de Paccha en Ayacucho). L'auteure y mène une recherche longitudinale¹⁵². Elle soutient deux arguments centraux pour mieux comprendre ces « luttes pour les mémoires » : a) l'histoire et la mémoire possèdent de frontières poreuses au sein d'une communauté dans la mesure où la reconstruction de la mémoire dans ces lieux combine l'histoire (discours officiels) et l'oralité (tradition locale) :

Dans ce sens, nous pouvons affirmer qu'il s'agit de productions complexes qui combinent de plans historiques et des styles d'interprétation divers. Ces versions hybrides – ni histoire ni oralité – deviennent des fissures à travers lesquelles le sujet subalterne laisse entrevoir de nouvelles variétés de pensée, de nouvelles interprétations qui mettent au défi la pensée hégémonique¹⁵³.

(1968-75) (Portocarrero) afin de dégager une perspective nationale « commune à tous » qui se veut difficile d'être achevée, en passant par l'étude du « conflit » sous l'angle du « genre » (Silva Santisteban) au moyen d'un témoignage de « viol ». Ceci à partir d'une lecture sur la construction de significations sociales imaginaires autour, d'une part, du corps comme « locus de la douleur » et, d'autre part, du rôle de la femme en tant que « mère » dans des sociétés en crise. Enfin, un retour sur une des premières commissions de « vérité » qui a eu lieu pendant le conflit autour du massacre de huit journalistes à Uchuraccay (1983) (López Maguiña) afin de dégager les « termes » et les « valeurs » au moyen desquels le discours étatique appréhendait les « actions violentes » ayant lieu à ce moment-là, mais aussi le fait que les résultats de cette enquête « première » allaient fixer les catégories et les schémas avec lesquels le « discours officiel » va se représenter et expliquer les actes de violence postérieurs.

¹⁵¹ On y explore ces liens au moyen des romans de type « romantiques » (Velázquez), des œuvres visuels de l'artiste Jesús Ruiz Durand, réalisées pendant les années du conflit (Buntinx) et enfin des chansons et des chansonniers péruviens (Vich) dans le but de déceler dans les paroles de ces chansons cette recherche de « citoyenneté » qui se déroule aussi sur le plan social.

¹⁵² Étude de terrain en 1973-74; entrevues avec les personnes « déplacées » par la violence à Lima, en 1994; et enfin des entrevues à la ville de Huamanga, Ayacucho, et dans la communauté de Paccha, en 2002.

¹⁵³ Fuller, N., "Memoria y reconstrucción. El caso de Santa María Magdalena de Paccha" Dans Hamman, M., López Maguiña, S., Portocarrero, G. y Vich, V. (Eds), *Batallas por la memoria...* p. 374

Ce qui explique le deuxième argument : b) en effet, dans ce contexte de combinaison de discours officiel et d'oralité issue de la tradition locale, les mémoires « changent » dans le but de répondre aux pressions politiques subies par les acteurs¹⁵⁴.

Ainsi, selon Fuller, il ne s'agit pas de découvrir de « vraies » ou « fausses » mémoires, mais plutôt de s'immiscer dans les brèches des diverses narratives qui se construisent autour d'un événement quelconque.

Enfin, le thème de la nation revient sous l'angle de la mémoire, du discours et du silence. En effet, l'historien Nelson Manrique avance que la construction de la mémoire n'est pas un processus « naturel », c'est plutôt le résultat d'un complexe et difficile jeu de transactions entre forces sociales opposées qui ont la prétention d'imposer ce qui devrait être « rappelé » et ce qui devrait être « oublié ». En somme, la mémoire est un processus politique¹⁵⁵.

C'est ainsi que *Luttes pour la mémoire* rend compte de l'éclosion de ce champ « nouveau » de la mémoire à travers l'étude de la nation. D'ailleurs, cette dernière est une problématique qui revient souvent dans les sciences sociales péruviennes durant le XXe siècle¹⁵⁶. De cette manière, l'exploration de ce champ mémoriel poursuit des plus belles. En effet, la question de la mémoire peut aussi tenter de comprendre le phénomène de la violence.

¹⁵⁴ *Idem.*

¹⁵⁵ Manrique, N., "Memoria y violencia. La nación y el silencio" dans Hamman, M., López Maguiña, S., Portocarrero, G. y Vich, V. (Eds), *Batallas por la memoria...* p. 422

¹⁵⁶ Voir note de bas de page #114.

3.1.2 Mémoire et violence

Ainsi, Belay, Bracamante, Degregori et Vacher (2004) avancent que dans la compréhension de la violence, il faut aller à contre-courant de sa définition en tant que « régression à la barbarie » qui nous renvoie à la séparation entre l'animal et l'humain, entre la nature et la civilisation. De cette manière, au moment de l'étude de la violence, on doit prendre une distance face à ce genre de discours. En effet, il faut s'y pencher avec

[u]n regard analytique qui prend distance des approches qui identifient la violence à une affaire de l'autre, du sauvage, du barbare, de la [chose] abjecte dont ses agissements sont condamnés parce que considérés comme aberrants, sans comprendre que cette violence possède une logique complexe et dérangeante dont nous faisons partie. Cette illusion, de penser l'origine de la violence comme exclusivement irrationnelle, n'érige pas seulement des barrières au moment de l'analyse, mais elle est aussi irresponsable pour l'action politique. Ces nouvelles formes de conflit, au lieu d'être analysées dans leur dynamique à l'intérieur des processus historiques mondiaux, prétendent s'expliquer à travers des métaphores risquées, par exemple, le retour à la barbarie et à l'état de nature, ou encore à travers la figure fantasmagorique d'un terrorisme sans visage, sans origine, sans causes sociales ni histoire, qui émerge gratuitement comme une représentation absolue du mal, et que fréquemment sert d'alibi pour la condamnation idéologique au lieu de susciter la réflexion et l'analyse¹⁵⁷.

De cette façon, le volume *Memorias en conflicto. Aspectos de la violencia política contemporánea* [Mémoires en conflit. Dimensions de la violence politique contemporaine] s'inscrit dans cet effort de comprendre la violence contemporaine dans ses causes sociales, historiques et politiques, de manière générale, et de mesurer l'ampleur de la « tâche » donnée à la CVR péruvienne, de manière particulière. Tâche qui ne se veut pas seulement académique, mais aussi une façon de partager une espérance, celui du passage par un passé douloureux au fait d'imaginer un monde distinct dont la vérité, la justice et la dignité des personnes seraient les bases :

¹⁵⁷ Belay, R., Bracamante, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), « Prologue » dans *Memorias en conflicto. Aspectos de la violencia política contemporánea*, Lima : Institut français d'études andines (IFEIA), Embajada de Francia en el Perú, Instituto de estudios peruanos (IEP), Red para el desarrollo de las ciencias sociales en el Perú, 2004, pp. 13-14

Nous comprenons que la violence politique au Pérou a été l'expression la plus visible et exacerbée de tensions et de conflits de longue durée qui ont limité l'émergence d'une communauté nationale et ont rendu difficile la tâche de se reconnaître comme égaux dans leur diversité et leurs différences à ses membres. Dans cette perspective, nous prétendons apporter une demande manifeste de faire histoire dans les efforts de divers acteurs sociaux et mouvements citoyens qui, à partir de l'apprentissage de la tragédie, ont mis de l'avant la nécessité d'une nouvelle narrative nationale, inclusive et juste, où les péruviens et péruviennes, nous pouvons nous reconnaître à travers les marques d'exclusion de milliers de morts et de disparus à cause de la violence politique [...] ¹⁵⁸

Encore une fois, la nécessité de fonder une « communauté nationale » au moyen d'une « nouvelle narrative nationale » forgée à partir d'un passé douloureux. Il semblerait que cette problématique au pays est transversale à celle de la violence. Et vice-versa. On n'y échappe point. Il reste toutefois à définir cette violence.

La première section du livre donne un aperçu conceptuel de la question. Selon Portocarrero (2004), l'histoire nationale est celle de la violence et de l'exclusion, c'est-à-dire de l'exacerbation des antagonismes sociaux. Par conséquent, la *citoyenneté* reste à construire tout comme la communauté nationale. De là, la difficulté d'établir une « histoire juste » qui mènerait vers une « mémoire heureuse ». Pour l'instant, ce qu'on a ce sont des « mémoires blessées ». Celles-ci seraient le produit, selon l'auteur, de deux visions, de deux narratives du pays s'opposant farouchement.

D'un côté, la « narrative créole » qui se fonde sur le métissage en se dépossédant *violemment* de l'être indigène et en légitimant par le fait même son exploitation. De l'autre côté, il y a « l'idée critique ». Celle-ci est une réponse radicale, « belligérante », à la narrative créole, à partir de la zone andine. C'est donc le créole,

¹⁵⁸ *Ibid.* p. 14

l'autre, dont il faut se défaire. Il s'agit donc de deux visions antagoniques et parce qu'antagoniques, tronquées, « blessées »¹⁵⁹.

L'auteur termine par un constat : tous les éléments adéquats à construire cette *mémoire heureuse* qui convergerait vers cette *histoire juste* sont présents ici et maintenant. Toutefois, la question reste entière : comment faire pour participer à l'élaboration dialogique de cette histoire juste? Comment faire pour transcender et la narrative créole et l'idée critique? Comment faire finalement pour transcender la violence? Dans la même veine, Giusti (2004) tente de recoller les morceaux de la « mémoire du bien perdu », c'est-à-dire la justice et sa réintroduction dans les sociétés. Mais il rappelle que ce sont les expériences de violence, de douleur et du mal qui ont tout de même permis tout au long de l'histoire, de se rappeler, de reconstruire la mémoire, de rechercher le « bien perdu », voire la justice. À l'instar de Portocarrero, Giusti aborde le désaccord existant parmi les diverses lectures sur la réintroduction de la justice dans les sociétés sous l'angle de la fragilité et une problématique de notre propre époque. Il ne faut pas pour autant renoncer à reconstruire, au moins provisoirement, le cadre général de *notre* mémoire.

Quant à la définition même de la violence, Michaud (2004) avance une sorte de typologie de la violence. Il parle en effet de ses deux visages : l'un expressif; l'autre instrumental. La première des violences en est une appartenant à une réaction naturelle des hommes quand ils se voient menacés. Elle est de type « irrationnel » et « spectaculaire » en tant que « symptôme de désorganisation. » La violence instrumentale, elle, est beaucoup plus fréquente. Est, en effet, un instrument pour atteindre de buts clairement définis. C'est le propre, selon lui, des appareils coercitifs

¹⁵⁹ Portocarrero, G., "Perú, el país de las memorias heridas: entre el (auto) desprecio y la amargura" dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. cit.*, p. 45

de l'État et même des criminels et la définition va comme suit : « La guerre est un tour de force exécuté afin d'obliger de faire notre volonté à notre ennemi. »¹⁶⁰

À son tour, la violence instrumentale a deux dimensions. En premier lieu, elle est spectaculaire, destructrice et terrifiante. En second lieu, elle doit être contrôlée, organisée et limitée. Mais quand cette violence sort de ce cadre, on parle du concept d'*ultra violence*. Ce genre de violence est un trait important des conflits entre communautés et désigne une violence instrumentale qui se fait « sauvage » :

Dans ce cas, les *règles* qui gouvernent l'usage de la violence sont délibérément bafouées dans le but d'atteindre de nouveaux objectifs ou [...] encore il s'agit de règles qui tombent pour une raison quelconque et ne peuvent tout simplement plus opérer¹⁶¹.

Le processus, une fois déclenché, est ainsi difficile d'arrêter. De cette manière, le travail de réconciliation est presque impossible. Dans la même veine, Semelin (2004) s'attarde à la compréhension des « massacres ». Le but est, selon le chercheur, de concevoir une « sociologie des massacres »¹⁶².

De plus, dans la dynamique des massacres, la primauté revient, selon l'auteur, au politique et à la dimension stratégique, c'est-à-dire que le fait de massacrer est un acte d'un pouvoir « qui désire redevenir fort ». Ainsi, dans cette quête pour trouver une rationalité aux massacres, Semelin dresse un portrait des objectifs ainsi que des

¹⁶⁰ Michaud, Y., «Violencia y ultra violencia en los conflictos comunitarios» dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. cit.*, p. 30

¹⁶¹ *Idem.*

¹⁶² Semelin, J., « Penser las masacres » dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. cit.*, p. 56

éléments présents dans ces faits « singuliers », mais qui présentent tout de même des caractéristiques communes¹⁶³.

En conclusion, Semelin présente aussi un « questionnaire » pour l'étude des massacres qui touchent plusieurs points développés dans son appareillage théorico-conceptuel¹⁶⁴, mais plus important pour nous est sa remarque concernant les processus de sorties des massacres. En effet, la primauté au moment des interprétations des massacres, pour l'auteur, revient au politique, c'est pourquoi il tient à souligner qu'il serait tout à fait logique de privilégier aussi le politique dans les processus de « sorties » des massacres.

De cette manière, les concepts pour appréhender la violence contemporaine sont expliqués dans ce volume. Il s'ensuit d'autres sections concernant des « situations » particulières à quelques pays, un débat sur les politiques de justice et pardon, les

¹⁶³ *Ibid.*, p. 63 : a) *les pré-conditions* : celles-ci sont données par le contexte socio-historique et des formes de domination et d'exclusion qui convergent vers des formes de « deshumanisation » de potentielles victimes qui, dans certains cas, sont peu ou prou perceptibles; b) *Les acteurs* : cela nous renvoie à la question suivante, *qui tue?* Pour y répondre, il faut distinguer deux niveaux d'analyse. D'une part, il y a l'organisation, car les massacres sont rarement de faits spontanés. Il y a ceux qui planifient le crime de masse et le mettent « en exécution » préalablement en jouant avec l'imaginaire. D'autre part, il y a l'exécution comme telle. Ainsi, ceux qui exécutent ne sont pas mobilisés par les mêmes convictions que leurs chefs; c) en outre, il y a les *facteurs du contexte*. En premier lieu, la complicité et/ou l'indifférence de l'environnement immédiat ou lointain. Cela va au-delà d'une vision réductionniste du massacre en tant qu'axe ordre-exécution. En effet, on fait ici référence à l'état de certains secteurs de la société qui, par complicité ou indifférence, permettent la concrétisation du massacre, et ce, même quand des civils de la communauté participent aux tueries. En second lieu, il y a la question de l'encerclement des lieux où sont commis les crimes : « l'encerclement est une condition pour la barbarie » et enfin, d) il y a *le contexte international favorable à la concrétisation de ces actes*, c'est-à-dire plus particulièrement l'indifférence ou la passivité de l'entourage international. Mais plus porteur encore au moment de l'analyse est de se pencher sur les interactions entre les facteurs internes et externes qui créent les conditions pour le développement d'une violence extrême dans un pays.

¹⁶⁴ Points développés par Semelin dans son questionnaire : a) qui a tué; b) Le choix des victimes; c) La construction des figures de l'ennemi; d) Les modalités du massacre; e) La temporalité du massacre; f) Les effets politiques et médiatiques; g) Les discours *a posteriori* dans Semelin, J., « Penser les massacres » dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. cit.*, pp. 69-71

usages pédagogiques et symboliques de la mémoire et, enfin, la esthétique à laquelle pourrait être soumise la mémoire.

Ainsi, Degregori (2004) présente un témoignage de première main (et par cette raison un *parti pris* certain), car il fut un des commissaires de la CVR péruvienne. Il parcourt rapidement la mise en place de la CVR et décrit ce qu'elle a signifié pour le pays en abordant la question de sa « généalogie ». *Grosso Modo*, Degregori dépeint la trame de fond de cette conjoncture des années 2000-01 menant à la transition. Ainsi, on a, d'un côté, les « entrepreneurs de la mémoire » et, de l'autre côté, les « gardiens de l'oubli ». Les premiers sont composés aussi bien par les organismes de défense des droits humains que par les journalistes d'opposition au régime *fujimoriste*. Mais aussi, il y avait les « mémoires soumises au silence », celles qui se retrouvaient dans les entourages locaux et familiaux et ne pouvaient pas s'exprimer soit par crainte soit par un manque de canaux institutionnels se rendant jusqu'à la sphère publique. De plus, ces « entrepreneurs » tissaient des liens entre différents organismes de défense des droits humains dans diverses régions du pays, et aussi avec des associations des parents des victimes de la violence.

Du côté de « l'oubli », on insiste sur le fait de « tourner la page », « regarder vers l'avant » et « de ne pas rouvrir les blessures ouvertes par le conflit ». De cette manière, l'oubli n'est autre chose que l'imposition d'une autre mémoire : la « mémoire salvatrice ». Dans ce récit, les violations des droits humains commises par les agents de l'État durant le conflit n'étaient que le « coût social » nécessaire à payer par le pays à cause de la violence générée par les groupes subversifs. De plus, cette « mémoire salvatrice », selon Degregori, est véhiculée par certains acteurs dans l'ordre :

Dans cette « mémoire salvatrice », les principaux protagonistes de cette épopée pacificatrice sont Alberto Fujimori et Vladimiro Montesinos. Les Forces Armées et policières ne jouent qu'un rôle secondaire et les institutions civiles et les citoyens de la rue n'assistent que de manière passive à ce drame en blanc et noir dans lequel le mal est incarné par le SL et le MRTA, mais aussi par tous ceux qui remettaient en question la version officielle sur ce qui est arrivé pendant ces années¹⁶⁵.

De cette manière, la trame de fond est composée par ces « mémoires mises au silence » et la version officielle émise par le pouvoir en place, celle de la « mémoire salvatrice ». On comprend que celle-ci perd de sa force pendant les années 2000-01, c'est pourquoi il est nécessaire d'explicitier comment la demande de justice et vérité se greffe à la lutte contre l'autoritarisme du régime *fujimoriste*. Selon Degregori, celle-là réussit à se tailler une place importante au sein de tant d'autres demandes telles la fin de l'autoritarisme, la demande pour de meilleurs emplois et salaires et celles visant le centralisme et la corruption galopante qui gangrenait le régime. Donc, c'est cette demande pour justice et vérité qui pave le chemin vers la conformation de la CVR¹⁶⁶.

De nouveaux espaces s'ouvrent, ainsi la marge de manœuvre des acteurs est beaucoup plus grande. Ce qui ouvre, par le fait même, des brèches dans les histoires officielles : émergent de cette manière d'autres mémoires qui permettent d'énoncer dans la sphère publique d'autres lectures du passé.

¹⁶⁵ Degregori, Carlos I., « Heridas abiertas, derechos esquivos : reflexiones sobre la Comisión de la Verdad y Reconciliación » dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. cit.*, p. 76.

¹⁶⁶ *Ibid.*, pp. 78-80

Enfin, pour Degregori, le bilan du travail de la CVR est tout de même positif, même si difficile d'évaluer à quelques mois du dépôt du RF. En ce sens, l'usage de la parole de la part de « victimes » constitue déjà une « double réparation symbolique », car le temps du silence prenait fin et, de plus, cela se faisait dans des langues autochtones confinées au silence dans la sphère publique. Il fallait donc s'approcher de ces « blessures non guéries » et « écouter » les témoignages afin de voir émerger des demandes et de revendications allant au-delà de la réparation économique. C'est là où on aperçoit la possibilité de penser aux *droits*, aux « *droits citoyens* » :

Des décennies avant le déclenchement du conflit armé interne, d'importants secteurs de la société ont fait leur entrée à l'espace public en tant que syndicalistes ou comme des gens participant à la prise des terres en milieu rural et urbain, s'octroyant de cette manière de droits citoyens. Dans les deux dernières décennies, d'autres péruviens ont fait leur entrée malheureusement à la scène publique en tant que victimes de la violence politique. Il est peut-être possible qu'à partir de là, elles puissent conquérir de droits citoyens¹⁶⁷.

Le rapport final ouvrirait donc des espaces de dialogue pour la « conquête des droits », et ce, malgré la « volonté d'oubli » affichée par certains secteurs liés au *fujimorisme* et aux militaires conservateurs. Il faut toutefois souligner la présence d'un « temps long d'oubli » dans l'histoire du pays. Ce qui fait des victimes, selon Degregori, de personnes doublement mortes : une première fois, par l'indifférence; la seconde, par la violence politique.

En ce qui concerne l'oubli, Daniel Pécaut (2004) objecterait que même si l'oubli persiste, il ne peut pas faire sa volonté, car il y aura d'autres mémoires alternatives mobilisées pour lui en empêcher. En effet, en analysant le cas colombien, Pécaut nous

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 83

met en garde contre les « passés qui ne passent pas », car la violence et le conflit sont toujours présents¹⁶⁸.

À contre-courant de l'analyse de Pécaut, Sánchez (2004) avance que dans le cas colombien, il ne faut pas aspirer à une « certaine » convergence dans les divers récits historiques. Ce n'est même pas souhaitable. Dans son analyse, il semble en effet privilégier la politique plutôt que le récit historique sur les années de violence¹⁶⁹.

Ainsi, Sánchez se situe sur le terrain de la politique pour donner du sens et une porte de sortie au présent conflit colombien. Enfin, il y a une section sur les questions portant sur les politiques de justice et pardon.

Les deux premiers articles abordent la question des commissions de vérité (CV). L'une au Pérou; l'autre en se penchant dans une perspective comparative sur les cas chilien, argentin et sud-africain. Tous les deux font la lumière sur les caractéristiques et la manière dont fonctionnent ces « instruments » cherchant à construire une relation avec un passé de violence. Eduardo Gonzáles (2004) se penche sur le cas péruvien, mais avant il fait un détour nécessaire et intéressant sur la façon dont s'est universalisé « le droit à la vérité. »

Ainsi, le sociologue avance que l'existence d'une mémoire du massacre a permis l'instauration d'une base morale légitimant le projet juridique des droits humains.

¹⁶⁸ Pécaut, Daniel, « Memoria imposible, historia imposible, olvido imposible » dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. cit.*, p. 99

¹⁶⁹ Sánchez, Gonzalo, « Guerras, memoria e historia » dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. cit.*, p. 158

Toutefois, celui-ci possède des limites intrinsèques qui font état d'une relation difficile avec le mémoire du massacre. En somme, selon l'auteur, le *droit* écrit l'*histoire*. Mais le droit présente des limites face à la mise en place des CV. C'est-à-dire que le devoir de mémoire, dans les cas des sociétés prises avec un passé de violence, revient à l'État, *mais que se passe-t-il quand l'État lui-même est responsable de violations des droits humains et est appelé par le fait même à « réparer » les méfaits?* Enfin, une autre question : peut-on conceptualiser de manière juridique le « droit à la mémoire »? Non, de répondre Gonzáles. L'État a le devoir de répondre aux victimes, c'est le devoir de mémoire de l'État :

Il existe des identités qui excluent et violent la dignité humaine et, par conséquent, avancent une version du passé [avec le même contenu], mais leur expression est toujours problématique, c'est pourquoi le devoir d'affirmer la défense de l'humanité des citoyens et citoyennes revient à l'État, même dans les cas extrêmes où il faut réguler ou réprimer ces exercices d'expression offensant la conscience humaine¹⁷⁰.

Il ne s'agit point de s'approprier de l'histoire, mais de prévenir des agissements véhiculés par des idéologies destructrices et hostiles tant à l'existence d'un ordre démocratique que pour les victimes elles-mêmes dans la mesure où elles doivent avoir le droit de vivre leur deuil dans des conditions d'affirmation de leur dignité humaine. Ainsi, ce n'est pas un droit à la mémoire ni un devoir de mémoire dont il s'agit, mais plutôt « un droit à savoir » : *qui a commis quels crimes? Et contre qui?* : « Ce droit revient à la parenté des victimes et leur affirmation devient de plus en plus prépondérante parce qu'elle est liée à la parenté des disparus. »¹⁷¹

¹⁷⁰ Gonzáles, Eduardo, "La globalización del derecho a la verdad" dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. cit.* p. 191

¹⁷¹ *Idem.*

Enfin, dans le cas de la CVR péruvienne, le pari est pour la victime. Il s'agit donc d'établir un dialogue plutôt que créer un nouveau récit *informant* une certaine « mémoire nationale ». Pour mettre en branle ce dialogue, il est important de créer et protéger un espace public, inclusif et permanent au-delà de dichotomies simplistes¹⁷². Le problème est, à notre avis, que cet espace public, inclusif et permanent, dans le cas péruvien, renvoie à la question de la citoyenneté, un agenda historique toujours à régler. Il ne s'agit donc pas de n'importe quel agenda politique, on parle plutôt d'une dette historique. Le RF de la CVR se positionne, malgré lui, en tant que narrative faisant concurrence à la « mémoire salvatrice », mais aussi et surtout à une dynamique de mépris et d'exclusion séculaires.

Abordant la question sous un angle plutôt comparatif (Chili, Argentine et Afrique du Sud), Sandrine Lefranc (2004) aborde la question de la nouveauté dans les techniques de reconstruction en relation avec un passé de violence. Ainsi, l'auteure s'attarde sur les commissions de vérité qui possèdent, à son sens, deux objectifs : a) production d'une vérité historique la moins discutable, dans la mesure du possible; b) la mise en place des politiques de réparation. Ceux-ci sont des traits communs des CV et cela dérive d'un « processus d'apprentissage » qui se déroule à plusieurs niveaux tels que national, régional et international. Ce qui permet à Lefranc de parler d'une « universalisation des savoirs ».

Cette dernière est constituée dans un rapport étroit, par les experts locaux et étrangers, avec ce qu'on appelle une « bonne politique démocratique » qui fait partie, à la fois de tout un appareillage conceptuel de la *transitologie*, donc de la « bonne démocratie » ou d'une démocratie en voie de « consolidation ». Cela ne vient pas

¹⁷² *Idem.*

sans soulever des questionnements. En effet, on tente que la bonne politique soit parfaitement homogène, même si cela est presque impossible par les divergences de points de vue sur, par exemple, les lois d'amnistie qui peuvent traduire de diverses conceptions de la démocratie. Mais cela est tout de même essayé :

La vérité doit être établie aux yeux de tous, de telle manière que les victimes dans la production et éventuellement dans la diffusion publique de cette vérité afin qu'elles puissent retrouver un certain réconfort, l'occasion de faire le deuil de leur parenté décédée ou de leurs disparus; aussi, il faut penser que les coupables soient, s'ils ne sont pas punis, au moins stigmatisés¹⁷³.

Ces prémisses cherchent à universaliser les justifications de la mise en place des CV. Mais, de manière fréquente, elles peuvent devenir des solutions appelées *les moins pires aux conflits*, ou du moindre mal, par rapport à une absence de justice totale. Au même temps, cela peut être préférable aux persécutions judiciaires quand il s'agit de passer de l'affrontement caractéristique des régimes autoritaires à la régulation et à l'acceptation du conflit en démocratie. Dans ce sens, elles sont de loin une solution du moindre mal et se positionneraient en tant que « [mécanismes] exemplaires par sa capacité de favoriser une reconstruction de l'histoire visant le *dissensus* en sociétés divisées et confrontées avec leur passé autoritaire et violent. »¹⁷⁴

Cette affirmation est appuyée, selon Lefranc, par deux arguments centraux : a) L'un porte sur la question de la vérité historique : si l'établissement de la vérité est considéré fondamental n'est pas seulement à cause de la participation des victimes dans cette construction, mais aussi et surtout :

¹⁷³ Lefranc, Sandrine, "Cómo acabar con el desacuerdo? Las Comisiones de la verdad y reconciliación como lugar de reconstrucción disensual de la historia" dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. cit.*, p. 199

¹⁷⁴ *Idem.*, p. 199

parce que la « vérité historique » peut contribuer à la reformulation, par l'ensemble de la société, de la relation entre celle-ci et l'histoire et, par conséquent, à la redéfinition des relations entre les groupes¹⁷⁵.

b) le second argument aborde la question de la reconnaissance de la « victime » qui a été consacrée par toutes les commissions : en fait allusion directement au processus de reconnaissance de la victime. En effet, il s'agit de lui redonner la dignité au moyen de la reconnaissance¹⁷⁶.

C'est ainsi que les CVR constitueraient le lieu de reconstruction de l'histoire visant le *dissensus*. L'auteure souligne que le concept de *dissensus* est utilisé afin de signifier une pluralité articulée d'opinions, de discours et de narratives, placée à l'intérieur d'un champ où il existe des règles qui orientent la discussion; donc, loin de l'idée d'une opposition drastique ou irréductible.

Enfin, Olivier Mongin (2004) se pose des questions sur la mémoire, la réconciliation et la justice dans un double contexte historique qu'il ne faut pas négliger. D'une part, le XXe siècle fut frappé brutalement par des crimes totalitaires perpétrés par des régimes totalitaires, donc de « régimes criminels ». Mais, du même souffle, on a vu dans ces régimes, particulièrement ceux des pays communistes, un mouvement d'identification des masses à ceux-là au moyen d'une « servitude volontaire ». D'autre part, le dernier quart du XXe siècle fut témoin, à son tour, d'un double mouvement historique : a) celui d'une transition démocratique dans divers pays du monde dont l'État était constitué ou en voie de le devenir; b) celui des guerres civiles instrumentalisées par des États faibles sur le plan de la force ou encore en état

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 200

¹⁷⁶ *Idem.*

embryonnaire. C'est dans ce double contexte historique qu'il s'agit de réfléchir sur les réponses données aujourd'hui aux violences du passé.

Ainsi, face aux solutions ancrées dans l'amnistie et l'oubli, il y a deux formules qui petit à petit ont gagné du terrain : les CV latino-américaines, mais aussi la plus connue celle de l'Afrique du Sud et les Tribunaux Pénaux Internationaux (TPI), ceux pour les cas de la Yougoslavie et du Rwanda dont leur prédécesseur fut celui de Nuremberg. Mongin y voit dans ces deux éléments des différences importantes :

a) la finalité première des tribunaux est la justice, et ce, même si la mise en place de la vérité est sa condition et si la réconciliation peut éventuellement devenir sa conséquence; b) *A contrario*, les commissions sont conçues soit comme des compléments soit comme des succédanés à la justice; ses objectifs sont ainsi la vérité et la réconciliation¹⁷⁷.

Ensuite, l'auteur se concentre plutôt sur la question de la justice et arrive, à l'instar de Lefranc, mais pour les cas des procès et tribunaux, à l'importance du *dissensus*, car il posséderait une visée pédagogique sur la mémoire collective des peuples au moment des procès judiciaires et l'annonce des sentences par les tribunaux.

Les deux derniers volets du volume abordent les questions liées à la mémoire. Il y a, d'une part, sa « pédagogie » et, d'autre part, son « esthétique. » En effet, en ce qui concerne la section « symbolisation et les pédagogies de la mémoire », elle cherche à répondre à une problématique générale, à savoir : comment assimile-t-on le conflit au sein des sociétés « postconflit »? Comment apprend-on sur le conflit avec la mise en pratique des politiques de la mémoire?

¹⁷⁷ Mongin, Olivier, "Memoria, reconciliación y justicia" dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. cit.* pp. 225-234

Ainsi, dans l'essai de Fuller (2004), on présente l'évolution d'une communauté andine prise dans le « conflit armé interne ». L'auteure souligne que s'il est vrai que la guerre peut signifier « destruction », elle peut aussi représenter la « reconstruction ». Celle de nouveaux liens au moyen d'une mémoire qui ne vise pas seulement la mise en place d'un récit « organisateur » (*ordenador*) de la vie après le conflit, mais aussi et surtout d'une mémoire comprise comme « pratique politique » dans laquelle les divers acteurs négocient les versions des faits qui se stabilisent soit comme des *versions officielles* ou encore comme des *versions alternatives*.

De cette manière, dans son étude sur la communauté andine de Santa Maria Magdalena de Paccha, elle repère une sorte de politique de reconstruction des identités qui est teintée par les séquelles du conflit : a) expansion de la religion évangélique; b) rupture du système traditionnel d'autorité et c) expansion de l'État assistentialiste (*asistencialista*). Pour comprendre cette « politique », il faut s'attarder à l'histoire locale et aux principaux référents de la communauté. Ainsi, c'est à l'église du village qui revient le socle du lien social.

La violence déchaînée dans les années 80 est précédée par des tremblements de terre qui ont sérieusement abimé le bâtiment religieux. Voilà la version des *comuneros* (membres de la communauté) « catholiques ». Celle des *comuneros* « évangéliques » est articulée aussi autour de l'édifice religieux, mais elle prend une toute autre tournure. En effet, pour ces derniers, les séquelles du mouvement tellurique représentent un « signe divin » qui remarque le fait que les *comuneros* de Paccha « ne priaient pas assez Dieu ». Ce qui permet, selon la chercheuse, de situer le début de la guerre à l'intérieur d'un cadre explicatif plus large : *la rupture de l'ordre symbolisée par la destruction de l'Église*. Toutefois, il y a une histoire de faits concrets qui n'est pas à négliger : l'adhésion d'un certain secteur de la communauté à

la cause subversive, la réponse d'un autre secteur se situant du côté des forces armées et l'inévitable affrontement entre ces deux visions. Mais force est de constater que tout comme au début de la guerre, la fin de celle-ci est liée à l'Église : au début, avec sa destruction; à la fin, avec sa restauration¹⁷⁸.

Mais ce constat n'empêche pas de voir les mutations qu'a subies la communauté : la reconstruction de la communauté comme un tout (surtout sur l'infrastructure, autoroutes, chemins et reprise des fêtes du saint de la communauté) est bloqué par la perte du caractère fondamental de la fête dû à l'absence de l'Église et au fait que la religion évangélique gagne de plus en plus de terrain : Le passé idyllique ne reviendra point. De plus, les initiateurs de la reconstruction sont les jeunes générations qui n'ont pas vécu la guerre. Ce qui bouleverse le système traditionnel d'autorité, et ce, pour deux raisons : a) les jeunes n'ont pas vécu la guerre. Ils voient donc les « vieux » comme ceux voulant anéantir la communauté de par leur prise de position et b) les jeunes, appartenant à une génération n'ayant pas vécu la guerre et, par conséquent, la façon dont l'État a agi l'époque (répression), voient l'apparition d'un système de copinage et réseau clientéliste instaurés par la mise en place de divers programmes sociaux du gouvernement *fujimoriste* (1990-2000). C'est là que prend tout son sens le concept d'État assistentialiste.

Sous un autre angle, Lydia Liberge (2004) aborde la question de la « mémoire des tragédies » au moyen de la mise en place de divers musées et expositions dans l'Afrique du Sud postapartheid. Elle convient que le moment charnier de cette pédagogie de la mémoire fut le dépôt du RF de la CVR sud-africain puisque c'est un

¹⁷⁸ Fuller, Norma, "Renacer del pasado: Memorias de la guerra en la comunidad de Santa María Magdalena de Paccha" dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. cit.*, p. 243

texte *fondateur*. Un texte qui met donc sur la table un « nouveau contrat social » et dont les principales stratégies sont les suivantes :

a) accepter et s'approprier de l'héritage historique constitué sous l'apartheid ou durant l'administration coloniale; b) effectuer des concessions et des compromis sur certains aspects épineux et laisser tout de même en vigueur les symboles d'une histoire nationaliste *afrikaner* et c) ajouter les « pages d'histoire manquantes »¹⁷⁹.

Cette stratégie dessine à notre sens ce que nous appelons une *esthétique de la réconciliation* qui n'est pas exempte pour autant de conflits. Ce qui laisse entrevoir selon Liberge, les difficultés de la rupture et de l'innovation.

Pouligny (2004), elle, tente de conceptualiser cette difficulté d'exprimer ces mémoires de la violence. Elle explique que tout conflit vu *a posteriori* est un magma de processus variés, partiels, contradictoires et subjectifs par nature. En ce sens, toute pédagogie de la mémoire viserait à faciliter l'expression de cette diversité ancrée dans ce « passé qui ne passe pas ». Ce qui implique une négociation permanente et beaucoup de concessions¹⁸⁰.

Le but de cette pédagogie cherchant à exprimer ces mémoires de la violence est celui d'écrire « une histoire commune », d'en imaginer une avec toute la créativité possible, évitant du coup, l'imposition d'une mémoire même si elle est politiquement correcte¹⁸¹.

¹⁷⁹ Liberge, Lydia, "Los tratamientos de la memoria de las tragedias en Sudáfrica postapartheid" dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. Cit.*, pp. 249-273

¹⁸⁰ Pouligny, Béatrice, « Cómo facilitar la expresión de las memorias de la violencia? » dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. Cit.*, p. 276

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 281

Patricia Valdez (2004) fait un compte-rendu des principales initiatives étatiques en ce qui concerne l'exercice de la mémoire en Argentine, elle brosse un portrait global et conflictuel propre à ce genre d'expérience. Elle insiste sur le rôle important joué par le mouvement des droits humains argentin depuis le retour à la démocratie en 1983. Ce qui revient à dire que la demande pour « justice et vérité » soit partagé par l'ensemble de la société.

Toutefois, l'auteure souligne le parcours sinueux et difficile pour le mouvement des droits humains ponctué par des lois d'amnistie entre autres. C'est pourquoi « le retour de la mémoire » de ces années se fait au moyen d'un témoignage d'un militaire en 1985 ayant participé dans des centres de torture. Une véritable « éclosion » de la mémoire s'ensuit ainsi qu'un engouement certain pour la représenter¹⁸².

Vu sous cet angle, l'État argentin, poussé certes par de fortes mobilisations sociales, a posé des initiatives qui constituent « des lieux d'apprentissage ». Ces derniers deviennent de « témoignages » et c'est dans cette expérience que la victime récupère la parole, c'est-à-dire quand elle a devant elle « un interlocuteur qui l'écoute ». Le scénario est fort pertinent surtout quand on sait que la situation décrite n'est pas la norme.

Le dernier article aborde la question de la violence dans la narrative péruvienne. Trois grands moments sont repérés par Efrain Kristal (2004). Le thème de la violence a

¹⁸² Valdez, Patricia, « Iniciativas de memoria : formas de representación y conmemoraciones en Argentina » dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. Cit.*, p. 290

toujours été présent dans la littérature, mais sous divers signes : a) la violence comme instrument de ceux qui détiennent le pouvoir; b) La violence comme levier politique pour les couches marginalisées de la société; et c) La violence comme symptôme d'une crise sociale. La première des violences se déferle sur les couches indigènes de la société et est exercée par « la trinité qui abrutit l'indien », à savoir, les gouverneurs locaux, les juges et les prêtres : le pouvoir local, le système de « justice » et l'église.

La deuxième sorte de violence, celle de l'instrument politique, se veut une réponse à celle des puissants. C'est une violence qui cherche à « libérer ». Deux courants politiques et culturels travaillent cette littérature : le socialisme et l'indigénisme. Les couches indigènes sont appelées à utiliser la violence en vue de leur libération et de la mise en place d'un projet socialiste. Enfin, dans la violence comme symptôme d'une crise sociale, Kristal fait état des dernières décennies de l'histoire péruvienne, celles du « conflit armé » entre les forces de l'État et les forces subversives du Sentier Lumineux.

Comme nous avons pu le constater, la question de la mémoire est une sorte de sous-produit du RF de la CVR. Les volumes que nous avons présentés sont à la fois de précieux documents d'information et d'analyse sur ce processus mémoriel qui se déroule au Pérou et, par le fait même, des témoignages fort intéressants sur celui-ci. Plusieurs expériences analysées issues d'un effort multidisciplinaire qui se croisent les unes avec les autres, contribuent à la compréhension de la problématique post-violence : la question de la nation et la démocratie qui convergent vers la construction de la citoyenneté dans des sociétés postconflit. La question de l'urgence de mémoire

et celle des liens entre cette dernière, la violence et la nation. Des efforts semblables se mènent aussi au moyen de divers groupes de recherche¹⁸³.

Cela témoigne à nouveau, selon nous, de cet engouement pour comprendre la mémoire de la violence politique au Pérou. Dans ce contexte, il est fort probable que le RF de la CVR ait contribué à ouvrir ce champ de la « mémoire ». Mais il y a aussi le processus de cette CVR tout comme ses conséquences dans le débat politique et social.

¹⁸³ Il y a effectivement un effort conjoint mené par des universitaires basés à Lima et ceux basés à Ayacucho. En effet, l'*Instituto de Estudios Peruanos* (IEP) [Institut d'études péruviennes] soutient les objectifs et activités du *Grupo Memoria* [Groupe Mémoire] : « À notre époque, il est primordial de repenser le pays à partir des changements survenus depuis la fin des années '90 – particulièrement depuis le retour à la démocratie et la fin du conflit armé interne-, c'est pourquoi l'IEP s'est engagé dans la réflexion sur le thème Mémoire et Violence dans le pays. L'étude de celui-ci amène une discussion fondamentale dans le but de comprendre les processus et les continuités qui caractérisent le pays aujourd'hui : les inégalités persistantes, l'exclusion, la question des structures encore racialisées de diverses relations sociales, institutionnelles et politiques, la formation et la transformation de l'État-Nation et la citoyenneté. » Il s'agit donc d'une réflexion globale sur le pays après le conflit. De cette façon, les chercheurs péruviens partagent cet engouement pour comprendre la mémoire de la violence politique au Pérou. À l'instar du groupe basé à Lima, il y a à Montréal, plus précisément à l'Université de Montréal, un groupe de recherche (qui fait partie du *Réseau d'études sur l'Amérique latine*) qui s'adonne aussi à cette tâche de compréhension de cette époque de violence. En effet, sous la direction de Cynthia Milton, professeure au département d'histoire de l'Université de Montréal, on a organisé des conférences dans le cadre du séminaire « Les héritages de la violence dans la période post-conflits en Amérique Latine : démocratie, mémoire et représentations » durant l'année 2009. L'année 2010, la société péruvienne était à l'étude dans le cadre des colloques et séminaires portant sur la question de la mémoire et de la violence. En effet, en février, il y a eu le séminaire « Violence et mémoire historique au Pérou. De la guerre contre le Chili au Sentier Lumineux » où trois historiens partageaient leur vision de la violence et la mémoire dans la société péruvienne. En octobre de la même année, plusieurs analystes de tous les horizons se donneront rendez-vous dans le colloque « Et après la mémoire? Approches et défis méthodologiques dans l'étude de la violence. » Le but était de « faire le point sur certains aspects méthodologiques des études de la mémoire après la période connue comme la violence. » Pour ce faire, on se pose les questions suivantes : comment utiliser le concept de « mémoire » dans le cadre d'une recherche? Surtout dans une recherche portant sur une époque de guerre ou de conflit interne. Puis une question de fond, que veut-on dire par « mémoire »? Enfin, il faut souligner une série de séminaires portant sur « le cinéma péruvien après la Commission de la vérité. » Trois documentaires puis un film essayeront de rendre compte de cette période. Comme nous venons de le voir, les efforts sont nombreux afin de mieux éclairer cette période de l'histoire péruvienne. Le travail conjoint est aussi de mise entre les membres de ces groupes basés à Montréal, à Ayacucho et à Lima respectivement. Ce qui constitue un effort louable en soi.

3.2 Débat politique autour du RF de la CVR

En effet, il y a d'un côté, les discussions sur la portée politique et les visées idéologiques du RF de la CVR. Ce qui se traduit par la question des « mémoires en conflit ». D'autre part, il y a le débat sur les avancées et les reculs dans la mise en place des recommandations, notamment les réparations économiques qui doivent avoir lieu et la question de la justice, c'est-à-dire la difficulté d'amener devant les tribunaux les cas des violations des droits humains. Du coup, l'état actuel des réparations et de la justice donne le poulx de ce que vivent les gens affectés par la violence et au même temps, les difficultés de restituer la citoyenneté selon les prémisses de l'agenda transitionnel qui a cours au pays.

3.2.1 Le moment CVR

Dès la remise du RF de la CVR, et même avant qu'il soit présenté au pays, celui-ci a généré d'énormes débats. En effet, Degregori (2003) parle d'une véritable « campagne de démolition » du RF avant même qu'il soit présenté. Les principales critiques de cette « campagne » se concentraient autour d'une vision « partielle » du RF qui se prononce contre les Forces Armées et en faveur des groupes subversifs.

Dans un autre document, Julie Guillerot (2003) fait état des diverses opinions émises quelques semaines après le dépôt du RF. Le gouvernement d'Alejandro Toledo (2001-06) exprima une ouverte reconnaissance pour le travail de la CVR. Ainsi, le

président souligna que « seulement la vérité, la justice sans vengeance et la recherche de l'inclusion sociale amèneraient la réconciliation. »¹⁸⁴

En ce qui concerne les partis, de manière générale, aucun parti politique qui gouverna le pays entre 1980 et 2000, ne reconnaît aucune responsabilité soit politique (*Acción popular* 1980-85; *APRA* 1985-90), soit pénale (Fujimorisme 1990-2000). De plus, certaines réactions virulentes de la part des *apristes* et *fujimoristes* contre la CVR attirent beaucoup l'attention. Enfin, les partis ne semblaient pas avoir une position officielle sur le *Rapport*, il s'agissait plutôt des interventions isolées de quelques individus ou encore des groupuscules à l'intérieur même des partis en question.

Du côté des Forces Armées, les réactions furent aussi virulentes. On accusait le RF de la CVR de biais idéologique en faveur, d'une part, d'une « gauche légale », et, d'autre part, du Sentier Lumineux et sa « nouvelle stratégie ». Du côté de *l'Ombudsman du peuple* [Defensoría del pueblo], on faisait état d'un suivi spécial sur les 43 cas des violations des droits humains qu'a remis la CVR au Ministère Public afin d'entamer les procédures pénales contre les présumés responsables.

Enfin, du côté de la société civile, les opinions furent mitigées. L'Église catholique, elle, au moyen de ses principaux représentants, faisait un appel au calme à toute la communauté nationale. Toutefois, la section Ayacucho de l'Église réfutait une à une toutes les affirmations quant à son travail et ses agissements lors du conflit, notamment le fait de ne pas avoir collaboré avec les parents des disparus et de victimes de la violence. De plus, à l'instar des Forces Armées, cette section *Ayacucho* considère la position de la CVR comme « biaisée ». Les médias, eux, ont couvert

¹⁸⁴ Guillerot, J., "Después de la CVR... qué?", Brochure produite par APRODEH, novembre 2003.

l'événement de la remise du RF de la CVR de manière équitable, tous les points de vue furent entendus. Le patronat, quant à lui, n'a pas mâché ses mots. Le RF de la CVR ne vaut pas grand-chose à son sens. Il a aussi ratifié son appui « moral » et « économique » aux militaires qui ont été amenés aux tribunaux pour des cas de violations des droits humains. Enfin, les Universités, principalement la *Universidad Nacional Mayor de San Marcos* (UNMSM), accueillirent favorablement le RF. Le recteur de l'UNMSM a d'ailleurs souligné le manque d'attention flagrant à l'éducation supérieure au pays. Ce qui favorisa, selon lui, la « radicalisation » de certains membres de la communauté universitaire lors du conflit.

D'ores et déjà, il est possible d'observer, au moyen de ces réactions à chaud lors de la remise du RF de la CVR, ces diverses « mémoires » ou « vérités », toujours au pluriel, et qui se retrouvent « en conflit ». Celles-ci se traduisent par des positionnements politiques qui marquent l'agenda post-violence. Comme c'est le cas pour l'*Asociación de defensores de la democracia contra el terrorismo* (ADDCOT) [Association des défenseurs de la démocratie contre le terrorisme]¹⁸⁵. L'ADDCOT fait une analyse de ce qui s'est dit à propos du rôle des Forces Armées dans le RF de la CVR. Elle souhaite ainsi s'insérer dans un débat plus large sur le conflit : celui de la « lutte pour la vérité ». Ainsi son objectif « n'est pas celui d'attaquer la CVR, mais plutôt de montrer [sa] position au moyen des faits, des données et des éléments de jugement qui permettraient l'éclaircissement de ce qui s'est passé. »¹⁸⁶ Les généraux retraités d'ADDCOT avancent que le RF est truffé d'erreurs méthodologiques qui amènent à des conclusions erronées en ce qui a trait l'évaluation des différentes dimensions de l'action contresubversive. Ce positionnement de l'ADDCOT est en

¹⁸⁵ ADCOT est un regroupement de généraux retraités qui prend une position plutôt conservatrice sur le « conflit ». Ils défendent bien évidemment le point de vue des militaires.

¹⁸⁶ ADCOT, *Omisiones a la verdad. ¿Y la reconciliación? Perú 1980-2000*, Perú : ADCOT, 2003, p. 19

lien direct avec les réserves émises dans une lettre rédigée par un des commissaires de la CVR.

En effet, le lieutenant général des Forces Aériennes Péruviennes (FAP), Luis Arias Graziani abonde dans le même sens dans sa lettre qui accompagne sa signature du RF de la CVR¹⁸⁷. Il parle d'une distinction entre « vérité subjective » et « vérité historique ». La première est, selon lui, celle qui émerge du RF. Cet état de choses ferait en sorte que les conclusions du RF soient aussi teintées de « subjectivité ». Du côté de la « vérité historique », elle n'est pas encore « trouvée », mais il confie que « la nation la trouvera un jour. »

Son argumentation se centre principalement sur trois éléments : a) Ce sont les agissements du SL qui ont déclenché la « guerre »; les Forces armées ont riposté de manière très « dure ». Ce qui a eu comme conséquence l'atteinte aux droits humains; b) Pour cette raison, les Forces armées et les groupes « terroristes » ne peuvent point être mis dans un même pied d'égalité. Tandis que les premiers cherchaient à protéger la société et l'État péruviens, les seconds voulaient leur anéantissement et c) s'il est vrai que les militaires ont « dépassé le cadre de leurs fonctions » et commis des violations des droits humains, le fait de juger revient au pouvoir judiciaire et, de plus, c'est lui qui doit établir la « responsabilité individuelle », mais non pas « institutionnelle ».

¹⁸⁷ Commission de la vérité et la réconciliation (CVR), Conclusions, lettre du Général FAP Luis Arias Graziani, Lima : CVR, 2003. Disponible en ligne dans le site de la CVR (en espagnol) : www.cverdad.org.pe

De cette manière, il est possible de comprendre que le RF de la CVR tentait de disputer une certaine hégémonie à l'intérieur du champ de la « mémoire » qui émergeait après le conflit. Les résistances aux conclusions du RF en sont la preuve. C'est là que prend tout son sens la question de la « mémoire salvatrice ». De surcroît, cet état des choses là donne un aperçu des « blocages » quant à la question de la justice et, par le fait même, du maintien de l'impunité.

3.2.2 Le moment post-CVR (2003-2011)

Le moment post-CVR aborde la question des réparations et de la justice. Comme nous venons de le voir, la justice est menacée par l'impunité défendue par les militaires. Les réparations avancent à compte-gouttes, quand elles ne sont pas instrumentalisées par les *élites* politiques au pouvoir.

Il faut rappeler somme toute que le RF de la CVR et plus particulièrement ses recommandations servent de « socle » à partir duquel on pense au processus de réconciliation et de « refondation », c'est-à-dire la « postconflit ». Ce dernier terme est toutefois d'ores et déjà remis en question par le processus sociopolitique que nous venons de décrire, mais aussi surtout par l'expérience des gens affectés par la violence politique eux-mêmes dans la mesure où nous pouvons apprécier que s'il est vrai que la dimension « armée » et « violente » du conflit *s'est dissipée*, il n'est pas moins vrai que divers *conflits*, propres aux structures de la formation sociale péruvienne et au « conflit armé » lui-même, sont toujours présents. Le terme qui convient mieux alors est celui de *postviolence*. C'est donc dire que le « passé » au Pérou en est un qui « ne passe point » : le conflit est alors vécu comme une panoplie de conflits qui offrent toutefois l'occasion de repenser la citoyenneté au pays.

Les questions des réparations, de la justice et de la mémoire sont une façon de penser celle-ci. Toutefois, il est nécessaire de faire une distinction entre les concepts et les catégories issues de la justice transitionnelle et la pratique réelle des processus sociopolitiques en marche (*Agenda transitionnel*). Ainsi, les processus de reconstruction de citoyenneté dans des sociétés postviolence sont des processus sociopolitiques comme ceux que nous venons de décrire (Argentine, Chili et bien évidemment le Pérou), et de toute évidence, *cette réalité sociopolitique déborde les concepts*. Sandrine Lefranc (2008) avance que la

[...] justice transitionnelle apparaît donc davantage comme une rhétorique justificatrice imbriquant commissions de vérité et droit pénal international, pour légitimer dans le même temps la constitution d'une expertise¹⁸⁸.

La justice transitionnelle n'est donc pas un « concept », mais plutôt une prescription, une tentative de rationalisation *a posteriori*, qui a été forgée afin de servir deux processus :

D'une part, un processus de rationalisation du modèle des commissions de vérité, paradoxal puisque celles-ci, inventées pour pallier la suspension du cours normal de la justice, ont fait l'objet de multiples tentatives de formalisation juridique voire de « judiciarisation » ; d'autre part, un processus d'organisation d'un milieu international de professionnels de la justice transitionnelle¹⁸⁹.

Ceci étant dit, il faut dire que l'effort de rationalisation est accompagné tout de même de certaines catégories, telles réparation et justice ou encore réformes institutionnelles. C'est pourquoi il faut faire un détour nécessaire par les catégories mobilisées afin d'expliquer comment sont pensés ces processus et comment ils peuvent être débordés par le vécu et l'expérience des gens affectés par la violence politique appartenant à l'ANFASEP. C'est donc dire que l'expérience et le discours

¹⁸⁸ Lefranc Sandrine, « La justice transitionnelle n'est pas un concept », *Mouvements*, 2008/1 n° 53, p.

62

¹⁸⁹ *Idem*.

des gens affectés par la violence politique ne font pas seulement déborder les concepts, mais aussi permettre de les réarticuler et les repenser.

La question des réparations

Dans les conclusions générales du RF de la CVR, on insiste sur la nécessité de réparer afin de vivre de manière « civilisée », en « paix » et en « démocratie ». En ce sens, les buts, comme nous l'avons déjà vu, s'inscrivent dans l'ordre de l'éthique et la politique. En effet, Guillerot et Magarrell (2006) parlent du concept de réparation utilisée par la CVR axé sur des dimensions éthiques et juridiques ainsi que du plan intégral des réparations et les diverses difficultés à le mettre en branle. Dans cette section-ci, nous allons nous attarder sur ces dernières.

Tout d'abord, il faut rappeler que la CVR et son RF répondent à une volonté de l'État de faire la lumière sur ces événements. La CVR est donc une institution de l'État, mais comme nous l'avons déjà vu, elle n'est pas exempte de conflits qui se sont manifestés lors de sa constitution, la rédaction du RF et son dépôt final. C'est pourquoi la réponse de l'État face aux recommandations constitue un élément principal à analyser selon ces deux auteures.

En effet, ce qui pose problème c'est l'absence d'*intégralité* dans les réparations. Celle-ci était présente et mise en épingle dans le RF de la CVR et consistait dans la mise en place des programmes d'accès à l'emploi et des réparations économiques. Alors, ce qui risque de se produire est ceci : ceux et celles qui n'en bénéficient pas pourraient avoir recours aux institutions judiciaires pour y accéder. Ainsi, les

inégalités pourraient s'accroître au moment de passer par la voie judiciaire, car le système judiciaire n'est pas apte à répondre à de nombreux cas des violations des droits humains et n'est pas exempt de pratiques discriminatoires¹⁹⁰.

De plus, dans certains programmes qui sont censés de fonctionner à court terme, le même problème se présente : absence de compatibilité entre les buts énoncés dans le RF de la CVR et ceux de l'organisme en question. Dans ce contexte, le risque est que le programme de réparation se transforme en programme d'investissement et développement social.

Dans ce contexte, selon les auteures, cela peut mettre en péril un des objectifs qui fait partie de l'appareillage conceptuel des réparations : la mise en place d'une nouvelle relation entre les *ciotens* victimes du conflit armé interne et l'État. Ce qui est problématique puisque comme nous l'avons vu, la question de la citoyenneté est la pierre angulaire du processus des réparations de la CVR.

Mais ce n'est pas *paradoxalement* seulement l'État lui-même qui menacerait cet objectif. Il y a aussi des problèmes dans le domaine de la société civile. En effet, lorsqu'on parle des réparations, on achoppe souvent dans des problèmes d'ordre institutionnel, notamment avec l'État. Ce qui est le propre de tout processus étatique, voire bureaucratique¹⁹¹, mais comme nous l'avons vu il y a aussi instrumentalisation

¹⁹⁰ Guillerot, Julie; Magarrell, Lisa, *Reparaciones en la transición peruana. Memorias de un proceso inacabado*, Perú : Asociación Pro Derechos Humanos – APRODEH / International Center for Transitional Justice – ICTJ, 2006, p. 91

¹⁹¹ Voir les chapitres 1 et 2 de la première partie chez Guillerot et de Magarrell (2006) : 1) La CVR et la cadre du plan intégral des réparations et 2) La réponse de l'État. *Grosso modo*, il s'agit de retracer la généalogie institutionnelle du processus de réparation qui va comme suit : Dans les recommandations du RF de la CVR, on mettait de l'avant le Plan intégral des réparations. Ensuite, il s'agissait de

des réparations des élites politiques au pouvoir : transformer les « réparations » en « programmes sociaux » et donc en « votes » lors des élections. Mais ce qui est intéressant à souligner ainsi ce sont les divers blocages auxquels font face les réparations.

Alors il y a l'État, mais aussi la société civile. Selon Guillerot et Magarrell (2006), ce processus au sein de la société civile présente des « nœuds » : 1) les organismes qui cherchent à articuler les demandes au niveau national ne répondent pas aux dynamiques des organisations de base. De cette façon, l'espace national des revendications pour les droits humains est restreint; b) ce qui nous amène par conséquent à un autre « nœud », celui du manque de représentativité et de légitimité de ces représentants nationaux aux yeux des organisations des « affectés »; c) il y a aussi une inconsistance dans le suivi des dossiers dans les organisations des affectés : ce n'est pas toujours les mêmes gens qui assistent aux réunions au niveau national qui se déroulent le plus souvent à Lima. Ce qui rend difficile la tâche de suivre ces dossiers. Et d) enfin, tout cet état des choses fait en sorte que les organismes des affectés doivent recourir à des *tiers*, dans ce cas-ci aux « experts » des ONG qui servent carrément d'intermédiaire afin de les guider dans l'accès aux réparations. Ce qui ne vient pas sans frictions entre les ONG et les organisations des affectés : selon ces dernières, les ONG profiteraient de la « douleur » de la parenté des victimes.

Vu de cette manière le tableau d'ensemble démontre une absence de cohésion à l'intérieur des organismes des affectés. Ils semblent donc *déboussolés*. Il y a

constituer l'organisme qui allait chapeauter le processus, c'est-à-dire la CMAN, *Comisión Multisectorial de Alto Nivel sobre Reparaciones*. Une loi sur les réparations est décrétée (Loi 28592, voir annexe) qui va, à son tour, proposer un autre organisme dirigeant les réparations pour enfin accoucher d'un registre unique des victimes, c'est-à-dire les bénéficiaires du programme des réparations. À chaque moment, il y a des embûches et des blocages d'ordre institutionnel, mais plus important encore il y a « subversion » des objectifs premiers des réparations.

certainement la question du centralisme liménien qui joue un rôle, mais aussi un manque d'organisation de la part de ces organismes. Ce qui amène la nécessité d'une expertise à travers des ONG. Cette dernière remarque neutraliserait la perception « négative » des organismes des affectés sur les ONG.

Sur ce dernier point, fort intéressant en ce qui concerne les politiques de réparation, le sociologue Rodrigo Barrenechea (2010) avance que la présence des ONG a des effets positifs comme négatifs¹⁹². En effet, dans un contexte où les réparations se font attendre, la présence des ONG fait en sorte que les ressources économiques locales (municipalités des provinces) soient canalisées vers des politiques de réparation. Ce qui est pertinent. Sauf qu'à long terme, cela s'avère insuffisant, car fragmentées et, par le fait même, non durable dans le temps. Ainsi, ces ONG participent d'un effort important afin de mettre en place des politiques de réparation, mais au même temps, elles courent le risque de se faire coopter par les pouvoirs locaux qui sont friands des ressources transmises par le gouvernement central ou encore par la coopération internationale. Cela en dit long sur la difficulté de mettre en place des politiques de réparation et surtout sur les divers obstacles à celles-ci.

Sur l'application pratique des réparations, Amés et Reátegui (2011) tracent les coordonnées de l'application des réparations en tant qu'un chemin sinueux, lent et parsemé d'embûches. En effet, le dépôt du RF de la CVR se fait l'année 2003, mais c'est juste en 2006 qu'on a commencé à mettre en branle le PIR pour qu'il commence à fonctionner en 2008... Pendant cette période, on insiste sur la question de réparations collectives et celles en santé. Quant aux réparations économiques individuelles, le Registre Unique des Victimes (RUV) a tardé à se mettre en marche.

¹⁹² Barrenechea Carpio, Rodrigo, *Políticas locales de reparación en Ayacucho. ¿Reparaciones sin reparadores?* Lima, IEP, 2010. (Documento de Trabajo, 157; Serie Sociología y Política, 45)

On comprend que la tâche est immense dû au nombre de « victimes » et la diversité des réparations. Ce qu'on comprend moins, c'est la lenteur dans les démarches et l'absence d'une organisation systématique de ces questions par les institutions responsables elles-mêmes. Par exemple :

3.1 Tableau des certificats remis en réparations sur le nombre total des demandes (2010) selon les données présentées par Ames et Reátegui :

2010			
	Certificats remis	Nombre total d'inscrits	Pourcentage desservi
Réparations individuelles	16 808	81 213	21%
Réparations collectives	353	5 609	6%

Nous pouvons convenir qu'il s'agit de pourcentages très bas. Quelles en sont les causes? Nous n'avons pas de réponse exacte. Par contre, ce que nous savons c'est qu'en juillet de la même année, le pouvoir exécutif désigna une commission afin de tracer les lignes directrices d'ordre technique et méthodologique afin de déterminer les montants, les procédures et les modalités de paiement du programme des réparations. Est-ce qu'à ce moment-là, la commission s'est-elle rendue compte que le budget destiné ne couvrirait pas l'ensemble de personnes inscrites? Peut-être. Chose certaine, c'est que les doutes face à ces questions ne pourraient qu'être dissipés au moyen d'une étude ethnographique exhaustive à l'intérieur de ces agences. Ce qui nous intéresse souligner est la difficulté de mettre en branle le programme des réparations qui fait partie des objectifs afin de « refonder » le pays. À court terme, cela cause des doutes raisonnables et des problèmes pour les gens affectés comme nous allons le voir, mais déjà Ames et Reátegui avancent que :

En consecuencia, las víctimas, sus familiares y vecinos no han podido percibir con claridad, incluso cuando recibieron algunas de esas reparaciones, que se trataba de una forma de

compensar su sufrimiento por la violencia injustificada durante la guerra interna. Estos programas se confundieron para ellos con frecuencia con otras acciones simultáneas de apoyo social desarrolladas por instancias estatales. Organismos de derechos humanos han podido comprobar, a través de encuestas consistentes, esta significativa confusión. El perfil de conjunto de un proceso de justicia transicional en curso no se ha visibilizado con mucha frecuencia, como era debido, a través de estas reparaciones colectivas¹⁹³.

Cela n'est pas perçu comme des réparations à cause de la violence subie. Au contraire, il y a une « confusion » : est-ce qu'il s'agit des réparations ou des programmes sociaux? Et ce qui est plus grave encore, aux yeux de ces auteurs, c'est le fait que le processus de justice transitionnelle ne réussit pas à s'enraciner dans l'imaginaire des personnes en tant que processus justement de « réparation » après une période de violence.

En effet, selon Jairo Rivas Belloso (2013), secrétaire technique au Conseil des Réparations, le chemin parcouru par les politiques des réparations est décrit en tant qu'une « succession des tensions »¹⁹⁴. Il va miser sur les dimensions politico-institutionnelles qui peuvent, à son sens, expliquer ce *sombre* panorama quant aux réparations.

En effet, il y a la « nouveauté » des institutions, mais qui ne travaillent pas de manière concertée. Ce qui a débouché dans l'absence d'une logique d'action cohérente et systématique, et ce, pour plusieurs raisons : a) la dynamique des réparations dépendait largement de chaque gouvernement. Ce qui représente un mouvement

¹⁹³ Amés Cobián, Rolando y Reátegui, Félix, « Perú : El caso de Perú: itinerario y dificultades de una agenda transicional » dans *Contribución de las políticas de verdad, justicia y reparación a las democracias en América Latina*, San José, C.R. : Instituto Interamericano de Derechos Humanos, 2011, p. 263

¹⁹⁴ Rivas Belloso, "Reparaciones a las víctimas del conflicto en el Perú: Un balance", Ponencia en el Seminario Internacional "Políticas en justicia transicional. Diez años de verdad y memoria en el Perú: miradas comparativas sobre el legado de la CVR". Lima, 21 de agosto de 2013. Disponible dans : <http://palabrasyviolencias.lamula.pe/2013/08/29/reparaciones-a-las-victimas-del-conflicto-en-el-peru-un-balance/jairorivas/>

continuel qui va d'un « fort élan initial » à une action qui se dissipe dans le temps. À ce moment, une sorte de rapport de forces se dessine à l'horizon : face à un gouvernement qui ne fait pas beaucoup d'efforts dans le sens des réparations, il y a le mouvement des « victimes » et des droits humains qui font un travail de soutien continu et soutenu au plan des réparations. Sur ce dernier point, Rivas Belloso parle du RUV comme un instrument pour ces derniers afin de rappeler à l'État la « dette historique » qu'il a envers les victimes; b) un « regard partiel » sur ce qu'on conçoit en tant que politiques publiques. Ce regard partiel va main dans la main avec les objectifs poursuivis par chaque gouvernement. Ainsi, ce qu'on perd de vue, comme nous l'avons déjà mentionné, c'est la « notion d'intégralité » des réparations¹⁹⁵. Et c) enfin, il y a la question du « modèle économique » qui, aux yeux du fonctionnaire, remet l'agenda des réparations aux calendes grecques, car pour les supporteurs du modèle, il s'agit de regarder vers le « futur » de la croissance économique. Ce qui constitue un « faux dilemme »:

La agenda de la CVR es también una agenda de futuro, entendiendo que no es posible un futuro democrático y justo sin incluir a las víctimas, que como sabemos se encuentran entre los más excluidos del país. Al trazar unas coordenadas diferentes se está enviando el mensaje de que las demandas de las víctimas no parecen tener lugar en la agenda gubernamental. Y frente a ello no cabe sino decir que no es posible una agenda del futuro en el Perú que no incluya en ese escenario deseado a las víctimas del conflicto reparadas y restituidas en sus derechos¹⁹⁶.

Comme nous l'avons vu, le panorama est effectivement sombre. Ainsi, des arguments mettant de côté les réparations au nom d'un futur essentiellement pensé sur la réussite du modèle économique constituent une défense à peine voilée de l'impunité au pays. Ce qui se rendra plus visible quand nous aborderons ensuite la question de la justice.

¹⁹⁵ *Idem.*

¹⁹⁶ *Idem.*

La question de la justice

On pourrait parler de la « justice » en tant qu'un processus avec des gains et des écueils, mais selon Amés et Reátegui (2011) la tendance pointe vers la « consolidation » de l'impunité :

En resumen, como han anotado diversas organizaciones comprometidas en la defensa de los derechos humanos, el periodo ha visto la cuasiconsolidación de una tendencia hacia la impunidad marcada por diversos elementos: exclusión de la prueba indiciaria como elemento para la fundamentación de sentencias en casos de delitos complejos, tendencia a desvincular a los jefes militares de los casos en investigación, descalificación de los testimonios de los familiares testigos, aceptación de la teoría de los "excesos" en casos como el de Parcco Alto y Pomatambo, lo cual implica desvirtuar la tesis de crímenes de lesa humanidad y de la existencia de una política violatoria de derechos humanos¹⁹⁷.

À l'instar des réparations, le processus de justice suit les aléas de la politique partisane, c'est-à-dire les changements et, dans le cas qui nous occupe, les altérations et les « efforts » dans la consolidation de l'impunité vont main dans la main avec les gouvernements au pouvoir.

En effet, l'itinéraire de l'agenda transitionnel est divisé à grands traits en quatre moments. Cela comprend la période 2005-2011. Ainsi, le premier moment est caractérisé par un maintien de l'élan « réparateur » dans le gouvernement García II, perçu déjà durant le gouvernement Toledo.

Le deuxième moment comprend la période 2007-08. Il est caractérisé par un « virage conservateur » qui ne dit pas son nom. Effectivement, de manière parallèle, il y a un maintien de la politique des réparations en ce qui a trait aux « réparations

¹⁹⁷ *Ibid.* p. 260

collectives », mais du même coup, sur le domaine de la justice, il y a une volonté d'acquitter les agents de l'État dans des procès judiciaires en cours.

Cette stratégie parallèle du gouvernement García II est menée, d'une part, par le pouvoir exécutif (réparations) et, d'autre part, par le pouvoir judiciaire (blanchir les inculpés). De cette manière, il jouait sur les deux tableaux. Toutefois, l'orientation du régime pointe vers un discours polarisateur et des pratiques répressives envers les collectifs et personnes qui s'opposaient de loin ou de proche au modèle économique basé sur l'extractivisme. Ce qui va marquer le ton du gouvernement par la suite. Du côté du mouvement des droits humains, il continuait tout de même à se faire entendre. Le troisième moment (2009-10) est caractérisé par la quasi-annulation de l'agenda transitionnel. On parle principalement d'un *dispositif d'impunité* qui fut proposé par le pouvoir législatif : il s'agissait de mettre de barrières temporelles afin de freiner des cas judiciaires déjà en marche ou encore de fermer la possibilité d'en ouvrir de nouveaux. Le décret législatif fut dérogé après une dure lutte entre les secteurs conservateurs de la société et le mouvement pour les droits humains.

Enfin, le quatrième moment est marqué par l'élection d'un nouveau gouvernement qui est ouvert aux revendications du mouvement pour les droits humains. Dans les faits, ceci est mesuré selon son opposante la plus sérieuse dans cette lutte électorale : Keiko Fujimori, fille de l'ex-dictateur. Elle incarnait, à cause de cet héritage, l'impunité qui aurait pu se consolider avec la sortie de prison de son père, Alberto Fujimori. De plus, on lui prête la défense de l'impunité, car le *fujimorisme* est en quelque sorte le porte-étendard de la « mémoire salvatrice ». C'est ainsi qu'on prêtait des intentions revendicatrices des droits humains au candidat Humala.

Pour revenir à la question de la « consolidation » de l'impunité dans le domaine de la justice, il est nécessaire de souligner certains traits de celle-ci. Ainsi, il y a exclusion

de la preuve par « indices » dans des cas très complexes. C'est-à-dire l'exclusion des preuves circonstancielles, les présomptions, dûment argumentées et construites, qui pourraient amener des conclusions cohérentes et consistantes sur les faits. Cela est assez révélateur dans le contexte péruvien, car ce genre de preuves fut utilisé lors du procès au *dictateur* Alberto Fujimori. Rappelons à cet égard qu'il fut condamné à 25 ans de prison le 7 avril 2009 par les massacres de *La Cantuta* et de *Barrios Altos* et par le kidnapping d'un journaliste et un entrepreneur¹⁹⁸. Écarter la possibilité d'utiliser des indices raisonnables pour juger des cas de violations des droits humains constitue un signal clair contre la justice et pour l'impunité par rapport au cas de Fujimori et à l'ampleur que cela a pris dans le pays et dans le continent latino-américain.

En effet, la question n'est pas une mince affaire, car comme le souligne le juriste Javier Ciurlizza, le cas de *Barrios Altos* a permis de mettre un frein aux lois d'amnistie prononcées un peu partout dans le continent. Cela date d'avant la condamnation de Fujimori sur le cas *Barrios Altos* par la Cour Interaméricaine des droits humains¹⁹⁹.

Cela vient de cette manière court-circuiter les lois d'amnistie lancées par le régime et, de plus, marque un précédent historique visant à faire de même dans d'autres pays pris avec l'impunité de l'amnistie :

¹⁹⁸ "The Barrios Altos massacre: On Nov. 3, 1991, members of the Colina Group killed 15 civilians attending a barbecue; La Cantuta massacre; On July 18, 1992, members of the Colina Group kidnapped a professor and nine students at Lima's La Cantuta University, two days after a Shining Path bombing in the capital. Prosecutors found unmarked graves with the burned remains of some of the victims"; Two kidnappings: In 1992, members of the army illegally abducted journalist Gustavo Gorriti and businessman Samuel Dyer. They were later released. Voir: <http://ictj.org/sites/default/files/ICTJ-Peru-Fujimori-Trial-2008-English.pdf>

¹⁹⁹ Ciurlizza, Javier, « Pérou : la défaite juridique de l'amnistie et l'agenda politique en suspens », *Mouvements*, 2008/1 n° 53, p. 96

La sentence prononcée dans le cas de Barrios Altos ouvrit un nouveau chapitre dans le système international des Droits humains. La Cour suprême de Justice d'Argentine l'utilisa pour déclarer l'invalidité des lois du Devoir d'Obéissance et du Point final, et la Cour Interaméricaine pour déclarer l'invalidité de la loi d'amnistie promulguée par Pinochet. Au Brésil, les procureurs fédéraux de Sao Paulo lancèrent une enquête sur les disparitions qui avaient eu lieu dans les années 1970, malgré l'existence d'une ample loi d'amnistie. Le cas de Barrios Altos fut aussi évoqué dans l'arrêt de la Cour Constitutionnelle de Colombie sur la loi Justice et Paix, pour délimiter ce que l'État pouvait faire dans les processus de réinsertion des paramilitaires²⁰⁰.

Cela vient confirmer du même coup la consolidation de l'impunité sous García II, car les contradictions (ou la « stratégie parallèle » dont nous avons déjà parlé) sont assez évidentes²⁰¹. Enfin, à ces questions globales sur la consolidation de l'impunité s'ajoute de problèmes d'ordre institutionnel et local qui ne sont pas pour autant moins importants. Ainsi :

A esto se añaden problemas institucionales, como la inexistencia de asistencia legal a las víctimas y el hecho de que los casos complejos son vistos por jueces supraprovinciales en Lima, lo cual hace difícil interrogar testigos que habitan en provincias y lleva a ampliar plazos de instrucción²⁰².

Il y a lieu de se demander si ces problèmes ne constituent pas une sorte de *dispositifs* d'impunité étant donné la demande constante pour assistance juridique de la part des gens affectés par la violence politique. Quant au *centralisme* juridique, cela relève d'une absence de penser un sous-système judiciaire spécialisé pour juger les violations des droits humains massives.

Enfin, il faut remarquer que l'enjeu principal pour renforcer ce rapport de forces favorable aux militaires fautifs semble être la question d'établir des responsabilités individuelles face aux « excès » commis par certains agents militaires et non pas une responsabilité institutionnelle qui aurait mis de l'avant une politique de violations

²⁰⁰ *Ibid.* p. 100

²⁰¹ *Ibid.* p. 101

²⁰² Amés et Reátegui (2011), *op. cit.*, p. 260

systematique de droits humains à certains moments et à certains endroits comme ce fut mentionné dans le RF de la CVR. Cela se fait sous le couvert de défense de la nation et de la démocratie menacées par le « terrorisme » ainsi que par une *solidarité* croissante entre militaires de haut rang. Cela est décrit dans cette scène lors d'un jugement sur un cas²⁰³ des violations des droits humains à Parcco-Pomatambo.²⁰⁴

Cette « solidarité » militaire qui cherche à intimider et à délégitimer les revendications des organismes de défense des droits humains se double d'une complaisance de la part des juges envers les militaires qui se font juger, mais non pas condamner, *négligeant* au passage certains faits qui auraient pu contribuer à une meilleure compréhension des cas. Des faits qui relèvent de la responsabilité de l'institution armée²⁰⁵.

Cet état de choses, selon la politologue Jo-Marie Burt, s'inscrit dans une sorte de tendance vers l'acquittement des responsables des violations des droits humains et ainsi l'impunité est de mise. Cela coïncide avec l'analyse d'Amés et Reátegui : la consolidation de l'impunité va main dans la main avec les gouvernements de service,

²⁰³ Cas de Parcco y Pomatambo : « ¿Qué sucedió en Parcco y Pomatambo? Pomatambo y Parcco son anexos de la provincia de Vilcashuamán en el departamento de Ayacucho. En la noche del 22 de octubre y en la madrugada del 23 de 1986 estos dos pueblos se vistieron de luto. Dos patrullas del Ejército de la Base Militar de Vilcashuamán ingresaron a nuestros pueblos. Primero detuvieron a 7 personas en Pomatambo, durante la noche las trasladaron a Parcco. Al amanecer del 23 de octubre el cielo de la localidad ayacuchana de Parcco abandonó su característico color azul. Allí detuvieron a 5 personas más, entre las cuales había 2 niños y dos ancianos. Las 12 personas fueron ejecutadas en la plaza (en el cabildo) de Parcco. Luego los llevaron a Almidonpampa, en donde fueron incinerados. Para ocultar, para que no quede huella, llevaron los restos cargados en un poncho y los tiraron al vacío en Mungas Punku. Después de la Comisión de la Verdad (CVR) nuevamente se abrió el caso. En el año 2009 se dio inicio al juicio oral y el 22 de noviembre de 2010 la Sala Penal Nacional absolvió a los cuatro acusados presentes. En marzo de 2012, la Corte Suprema ratificó la absolución. En diciembre de 2011 se dio inicio a otro juicio oral con uno de los acusados que estuvo ausente. Los familiares esperamos que los jueces se dignen de revisar bien el caso y dar una sentencia justa. » Voir le blog de la parenté des victimes : <http://parccopomatambojusticia.blogspot.ca>

²⁰⁴ Burt, Jo-Marie, "Still Waiting", *Émisferica*, 7.2 After Thruth, winter 2010. Disponible en ligne <http://hemi.nyu.edu/hemi/en/e-misferica-72/burt>

²⁰⁵ *Idem.*

étant celui de García II où s'est consolidé le virage conservateur. Ce qui peut d'ailleurs être vérifié par des statistiques selon un suivi systématique des jugements.

En effet, selon le projet *Juicio por los derechos humanos* [Jugements pour les droits humains], la période 2005-2012 a vu pondre 46 sentences dont plus de la moitié (56.5%) visait l'acquittement et on ne condamnait que dans le quart des procès (19.5%)²⁰⁶. Enfin, c'est dans une proportion de 24% que les sentences sont « mixtes » : c'est-à-dire que dans l'ensemble des inculpés, il y en a au moins un qui est acquitté et un autre qui est déclaré coupable. Ce qui couvre le processus d'une aura d'impunité puisque les sentences visant l'acquittement sont majoritaires : 56.5% contre 43.5%.

En ce qui concerne le nombre total des personnes inculpées pour la même période, cela va comme suit : d'un total de 191 personnes inculpées, 59% furent acquittées (113) ; 34% condamnés (66) et 6.3% ont aussi été condamnées, mais déclarées « absentes » (12), c'est-à-dire que ces personnes ne font pas de la prison, car on ne connaît pas leur domicile ni ce qui arrive avec elles. En somme, encore une fois, la majorité est acquittée et les doutes quant à la justice persistent.

Dans une analyse de la période 2005-2010, la politologue Jo-Marie Burt souligne la tendance favorable à l'acquittement en ce qui concerne les agents de l'État²⁰⁷. D'un total de 25 sentences pour la période en question, 85 inculpés ont été acquittés et 48

²⁰⁶ Voir *Estadísticas y Gráficos sobre las Sentencias en casos de Graves Violaciones de Derechos Humanos*. Disponible en ligne :

http://www.rightsperu.net/index.php?option=com_content&view=article&id=116:estadisticas-y-graficos-sobre-las-sentencias-en-casos-de-graves-violaciones-de-derechos-humanos&catid=40:sentencias&Itemid=58

²⁰⁷ *Análisis preliminar de juicios por derechos humanos en el Perú* : <http://www.rightsperu.net/index.php/human-rights-trials-in-peru-juicios-por-derechos-humanos/sentencias/155-analisis-preliminar-de-juicios-por-derechos-humanos-en-el-peru>

condamnés. Il s'agit véritablement d'une tendance vers l'impunité qui se consolide dans le temps.

En résumé, s'il est vrai que dans le domaine des réparations, le chemin est parsemé des gains et des écueils, suivant à certains moments des stratégies du gouvernement de service, celui de la justice pointe vers la constitution d'une matrice d'impunité. Dans ce contexte, ce n'est pas anodin que les élections 2011 se jouent dans une certaine mesure sur ces enjeux. De cette manière, le processus de « refondation » est bloqué par de sérieux obstacles. La restitution de la citoyenneté l'est aussi.

La dynamique que nous venons de décrire révèle d'une manière certaine ces « mémoires en conflit », décrites dans la première section de ce chapitre. Nous l'avons vu au moment de ces réactions à chaud lors de la remise du RF de la CVR. Les difficultés dans le processus de réparation et de justice en témoignent amplement.

Dans les pages qui suivent, il s'agit de procéder à l'analyse des entrevues. Celle-ci se fera en comparant constamment l'association fondatrice d'ANFASEP (AF) avec la jeunesse Anfasep (JA). Dans ce sens, il est important de préciser que s'il est vrai que nous allons tenter de construire une scène politique avec des acteurs, intérêts, problèmes rencontrés, il est aussi vrai que le point de vue qui sera mis en épingle est fondamentalement celui d'ANFASEP, celui des gens affectés par la violence politique. Il ne s'agit pas tant d'une perspective de « donner la parole » à ces acteurs, mais plutôt de tenir compte de cette parole, lui donner un sens, l'étudier, la discuter, l'organiser afin de comprendre la post-violence depuis leur point de vue. Bref, il s'agit d'inscrire leur parole dans un contexte sociohistorique. Dans la conclusion, il sera intéressant de revenir sur les coordonnées *conceptuelles* de ce processus en question afin de les contraster avec la « parole » des acteurs.

*L'histoire est toujours contemporaine,
c'est-à-dire politique...*

Antonio Gramsci
Quaderni del carcere

CHAPITRE IV

ANALYSE DES ENTREVUES RÉALISÉES AVEC DES MEMBRES D'ANFASEP

Dans ce chapitre, il s'agit d'analyser la parole des gens affectés par la violence politique pour en dégager leur perception face à la post-violence²⁰⁸. Ainsi, nous montrerons comment ces derniers se positionnent face à la question de la démocratie et de la citoyenneté. C'est-à-dire voir comment se déroule ce processus politique et social de ce nouveau front à partir duquel on questionne la démocratie au pays²⁰⁹, à partir des entrevues réalisées avec les deux groupes à l'étude (AF et JA)²¹⁰, et ce, à la lumière de l'interprétation sociohistorique et critique que nous avons brossé dans les chapitres antérieurs.

²⁰⁸ D'ores et déjà, « post-violence » est le meilleur terme pour désigner la période à l'étude. Période de conflits structurels et conjoncturels hérités de la violence qui persistent de nos jours, comme nous le verrons dans le présent chapitre. De plus, nos répondants désignent l'époque en question en tant que celle de la « violence ».

²⁰⁹ Par une question d'espace, nous ne pouvons point étaler *toutes* les citations que nous avons repérées lors de notre analyse pour faire nos affirmations. Toutefois, il faut dire que nous respectons notre analyse qualitative et demi-quantitative selon les critères établis.

²¹⁰ La façon dont nous allons présenter les citations est la suivante : en italique, ce sont les interventions de nos répondants; en caractère normal et séparées par un (;), c'est les nôtres.

Avant de commencer, il est pertinent de faire un retour sur l'étude de terrain que nous avons entreprise ainsi que sur la région et l'association à l'étude.

4.1 Étude de terrain 2009

Durant les mois de septembre à novembre 2009, nous avons entrepris un voyage au Pérou dans le but de nous rendre à Ayacucho (Sud des Andes péruviennes) afin de rencontrer les organisations des parents affectés par la violence politique vécue dans la région. Avant d'entreprendre le voyage en question, nous avons dû réaliser certains contacts à partir de Montréal²¹¹. Ces contacts étaient principalement des professeurs universitaires et des professionnels des sciences sociales œuvrant dans des organismes non-gouvernementaux (ONG). Parmi eux, il y avait certains qui travaillaient à Lima; d'autres à Ayacucho.

Ainsi, avant de commenter notre séjour à Ayacucho, nous devons dire quelques mots à propos de la préparation pré-départ. Premièrement, il s'agit de mentionner que la revue de la littérature que nous avons réalisée dans un premier temps fut trop générale. Notre sujet étant les avancées dans la question de la citoyenneté et de la démocratie aujourd'hui dans un contexte de postviolence et depuis le point de vue des gens affectés, la littérature n'a pas été facile à repérer.

Sur la post-violence, il y a tout d'abord les recommandations issues du rapport final (RF) de la Commission de la vérité et la réconciliation (CVR) qui représentent un

²¹¹ Nous remercions Mme. Carmela Chávez, sociologue péruvienne de passage à Montréal, pour nous avoir facilité les premiers contacts à Lima et à Ayacucho.

socle à partir duquel on pourrait penser la post-violence. Sur ces *recommandations*, on trouve davantage de documentation. C'est-à-dire sur les processus de « réconciliation », à savoir les réparations économiques et la question de la mise en branle des processus judiciaires envers les pourfendeurs des droits de la personne. Sur le sujet dont on trouve particulièrement le plus de documentation, c'est sur l'évolution du conflit lui-même, à savoir le « conflit interne », ses causes et conséquences immédiates ainsi que sur les explications de la violence politique et les origines du Sentier Lumineux et ses particularités²¹².

D'ailleurs, l'étude de cette violence au pays n'a pas encore été suffisamment épuisée²¹³ ni traitée, c'est pourquoi il nous semble que les conséquences de ce conflit tout comme son histoire subséquente, la société péruvienne est en train de les vivre actuellement²¹⁴. Mais on pourrait dire que la question n'est pas si centrale que cela puisse paraître.

La scène politique contemporaine est en effet jalonnée par d'autres circonstances. Le spectre de la guerre semble bel et bien disparu, quoique certains secteurs conservateurs de la société agitent le spectre du « terrorisme » et du « Sentier Lumineux » à l'occasion. *Toutefois, les conflits et les violences internes des années 80-90 semblent avoir cédé la place à d'autres conflits et à d'autres violences. Avons-nous perdu l'opportunité de repenser le pays et la démocratie, de reformuler une*

²¹² Si on prenait juste l'étude de ce sujet, on pense qu'il y aurait eu matière suffisante pour faire un mémoire de maîtrise. Sur les derniers ouvrages abordant le phénomène « sentiériste », voir : Rénique, José Luis, "La guerra senderista: el juicio de la historia". *En Revista Argumentos*, año 6, n° 4. Setiembre 2012. Disponible en http://revistargumentos.org.pe/la_guerra_senderista.html

²¹³ À Montréal, par exemple, nous avons compté trois activités concernant la violence politique en général dans le continent latino-américain et au Pérou de manière particulière. Un colloque, une série de films sur cette problématique et cette période ainsi qu'un séminaire sur la violence et la mémoire historique tout au long de son histoire républicaine sont des preuves attestant l'intérêt porté à ces problématiques. Voir note de bas de page #180

²¹⁴ On discute encore sur le phénomène du Sentier Lumineux et sur les origines de la « violence politique », dis-t-on, dans le but que cette expérience de violence ne se produise plus.

« utopie réelle », opportunité qui fut une des avenues qui s'ouvrait à nous malgré la violence omniprésente dans le « pire moment de l'histoire républicaine »²¹⁵ au pays? *Il est possible donc d'affirmer qu'il s'agit d'une histoire qui est en train de s'écrire.* Effectivement, suite au dépôt du RF de la CVR, certains groupes d'intellectuels et universitaires organisent des activités pour penser et repenser les processus de « réconciliation » à partir des données produites par le RF. On essaie aussi de faire le bilan des avancées et des reculs des recommandations données dans le RF²¹⁶ et, par conséquent, dans le processus de « réconciliation » et de « paix ».

De cette manière, le RF a causé une grande controverse et a soulevé d'importantes questions. Ce qui est primordiale pour le pays, car pour essayer de comprendre le « postconflit », il faut connaître les origines du conflit en question. Celle-ci en est aussi une dimension que nous voulions explorer fermement lors de notre passage à Ayacucho. En fait, la question pour nous se posait ainsi : *Comment les gens qui ont été affectés par cette violence voient le « postconflit »?*

Ce qui revient à se poser la question suivante : *Qui sont ces « affectés »?* Selon nous, il s'agissait de dessiner un portrait global de la question, c'est-à-dire d'explorer les différentes dimensions de la « totalité historico-sociale »²¹⁷ dont ils font partie afin de

²¹⁵ Renique, José Luis, « Flores Galindo y Vargas Llosa : Un debate ficticio sobre utopías reales », 1990, disponible en ligne : http://www.andes.missouri.edu/andes/Historia/JLR_Utopias.html

²¹⁶ À Ayacucho et à Lima. Voir note de bas de page #180

²¹⁷ Quijano, Aníbal, "Colonialidad y Clasificación Social". En *Festschrift For Immanuel Wallerstein*. En *Journal of World Systems Research*, vol. VI, No. 2, Fall/Winter, pp. 342-388. Special Issue. Giovanni Arrighi and Walter L. Goldfrank, eds. Colorado, USA. Selon Quijano, l'idée de totalité historico-sociale est définie en tant que « campo de relaciones sociales estructurado por la articulación heterogénea y discontinua de diversos ámbitos de existencia social, cada uno de ellos a su vez estructurado con elementos históricamente heterogéneos, discontinuos en el tiempo, conflictivos. » (p. 354). Pour cette raison, selon nous, il s'agit de réfléchir sur ANFASEP non pas seulement en termes du « post-conflit », c'est-à-dire, les questions de justice et des réparations, mais plutôt tenter de broser un tableau d'ensemble en enquêtant sur leur vie d'affectés par la violence politique, mais aussi en faisant de même sur leur vie *tout court*. *Qui sont ces « affectés »?* De là, l'importance de poser des questions sur la « politique », les « conditions économiques » et le « quotidien ».

capter une vue d'ensemble. Celle-ci s'avèrait une tâche difficile, mais ce n'est pas pour autant qu'il fallait renoncer.

Dans ce sens, nous avons entrepris la confection d'un questionnaire dans le but de réaliser des entrevues semi-dirigées²¹⁸. Le questionnaire parcourait en quelque sorte nos interrogations face au processus postconflit selon la vision des personnes affectées par le cycle de violence. Pour ce faire, nous avons divisé le questionnaire en quatre parties :

- 1) Identification,
- 2) L'organisation comme telle : ANFASEP (*Asociación nacional de Familiares de Secuestrados, Detenidos y Desaparecidos del Perú*; en français : Association nationale des parents de séquestrés, détenus et disparus du Pérou); cette section, nous l'avons divisé en deux sous-parties : 2a) comment l'organisation s'est-elle constituée? Et 2b) Quel rôle ou fonction la personne joue-t-elle au sein de l'association? ;
- 3) Cette section recoupe les axes centraux de la *totalité historico-sociale*, (des différentes sphères du pouvoir) c'est pourquoi, nous l'avons divisé aussi en deux sous-parties : 3a) « économie » : conditions matérielles de vie et de travail et 3b) « Politique » : relations avec l'État, la question des droits en général, leurs revendications, la question de la marginalisation et de l'exclusion ainsi que quelques questions d'opinion sur la conjoncture actuelle, à savoir le second gouvernement d'Alan García (2006-2011);
- 4) la quatrième partie aborde les questions du « postconflit », il s'agit des questions sur la violence actuelle et les politiques de réparation et
- 5) enfin dans la cinquième et dernière partie, on pose des questions d'opinion sur des sujets qu'on a déjà abordé, mais dont on n'a pas besoin de développer davantage. En effet, il s'agit de répondre par « d'accord », « en désaccord » ou « sans opinion », cette partie cherche à corroborer, nier ou encore nuancer quelques-unes des réponses données par l'interviewé lors de l'entrevue²¹⁹.

²¹⁸ Le questionnaire est inspiré fortement dans sa forme ainsi que dans son contenu, dans certaines sections, par l'instrument de recherche appliqué par le *Groupe de recherche sur les imaginaires politiques en Amérique latine* (GRIPAL), particulièrement dans ses derniers ouvrages consacrés aux imaginaires de la violence et à l'interpellation plébéienne en Amérique latine. En ce sens, je dois souligner ma présence au sein de cette équipe de recherche pendant six ans. Temps où j'ai pu profiter des échanges intéressants et pertinents au sein d'une équipe de chercheur-es chevronnée, sur les rudiments de l'étude de terrain, les entrevues, la construction des questionnaires, l'analyse du discours et la parole des « gens ordinaires ».

²¹⁹ Les questions sur la citoyenneté et la démocratie ne constituent pas une section *stricto sensu*. Elles se retrouvent dans les sections 3b), 4) et 5). Mais aussi, un peu partout dans le questionnaire. C'est-à-dire que dans les réponses de nos répondants, on appréhendait ce qu'ils entendaient par ces concepts sans toutefois les nommer clairement. D'où la nécessité d'utiliser la méthodologie que nous avons employée.

Le but du questionnaire était celui d'obtenir des réponses précises, *concrètes* sur des situations *concrètes* avec la collaboration des gens *concrets*. Aucune rétribution n'a été offerte aux collaborateurs²²⁰. Cela se faisait dans le respect et la cordialité. On demandait de collaborer et ils étaient libres d'accepter ou de refuser, et ce, pendant le déroulement même de l'entrevue. De plus, ils pouvaient mettre fin à l'entrevue à tout moment s'ils jugeaient cela nécessaire. Ensuite, nous présentons un portrait sociologique des participants d'ANFASEP que nous avons interviewé.

²²⁰ Le questionnaire complet se retrouve en annexe B.

4.1 Portrait sociologique des membres de l'ANFASEP interviewés en septembre-novembre 2009

Prénom	Sexe	Âge	Zone de résidence	Année d'arrivée	Niveau d'éducation	Occupation actuelle
JA1	F	28	Barrio, association Basilio Auqui en Huamanga	en 1983 en tant que déplacée par la guerre, mais en 1985 c'était le moment où elle commença à étudier à la maternelle	École professionnelle complétée en technique en comptabilité et guide de tourisme	Au Musée de la Mémoire d'ANFASEP, guide de tourisme
JA2	F	23	À Huamanga ; série 300 à l'Université	Elle est née au même endroit	Université en cours	Étudiante et elle vient aider dans l'organisation ANFASEP et enfin elle aide sa mère
JA3	M	28	District de San Juan Bautista, à Ayacucho	Au début des années 80, il venait avec son père à Ayacucho (père commerçant d'achat et vente d'animaux), mais il y fait sa résidence dans les années 93-95	Université en cours, agronomie	Les études et le travail à Paz y Esperanza; présidente de l'aile jeunesse d'ANFASEP
AF1	M	60	District de San Juan Bautista, prov. de Huamanga, Ayacucho	1984	École professionnelle en enseignement au primaire (diplôme complété)	Secrétaire d'ANFASEP; cultive des légumes
AF2	F	44	Distrito San Juan Bautista	Quand la violence politique a commencé : 1980-81	Secondaire terminé	Dirigeante d'ANFASEP; fais de petits travaux
AF3	F	50	À Ayacucho	Assassinat de son mari, 1983	Secondaire non complété; secondaire 4	Commerce, vente de légumes dans les foires, vend dans le marché
AF4	F	43	À Ayacucho	1983, tentative de la part de SL pour la recruter; 1984 assassinat de ses grands-parents par des membres du SL	École professionnelle et université (bac) terminées	Professeure en éducation primaire (institut) et université (travail social)

Avec les 7 entrevues, nous allons faire une analyse de contenu des réponses recueillies. Dans certains cas, à la question posée, il s'ensuit des « récits » sur différents événements touchant les débuts de l'organisation, des moments charniers pour celle-ci et une sorte de « témoignage » sur la disparition d'un être cher : le grand-père, l'époux, le fils. Ce qui évoque une sorte d'événement-clé qui est raconté, à certains moments, suite à la question « qu'est-ce qui est arrivé pour que vous joigniez l'association? » ou à d'autres, de manière « spontanée »²²¹.

Au début de l'enquête à Montréal, nous avons eu l'idée d'interviewer plusieurs organisations des affectés par la violence. Sauf que nous ne comptons pas avec beaucoup de temps ni des ressources ni des contacts « fiables » avant le terrain. Une fois installés dans la ville de Huamanga, les contacts se font très bien, mais des fois la volonté des gens de collaborer reste juste dans des paroles. Ce n'est pas une question de mauvaise foi ni de manque de transparence. Parfois, il s'agit d'un manque de temps, des horaires difficiles, des oublis, bref des éléments avec lesquels doit aussi composer le chercheur.

De plus, mise à part la disponibilité des nos répondants, nous n'avons pas imaginé que le contact avec cette *association* allait prendre autant de temps à se concrétiser, pour bâtir un certain climat de confiance. En fait, la manière dont j'ai procédé est assez simple : je me suis rendu au local d'ANFASEP sans référence de personne et j'ai parlé avec la responsable. J'ai profité de la présence du *Musée de la Mémoire* dans leurs locaux afin d'y faire un tour, connaître davantage sur l'association, connaître leur version des faits, explorer dans une certaine manière leur « mémoire

²²¹ À cet effet, il faut juste rappeler que pour la plupart des membres d'ANFASEP, ce genre de séance est devenu malheureusement habituelle dans la mesure où ils sont accoutumés à accueillir des gens, des étudiants, des journalistes afin de donner une entrevue, un témoignage. En ce sens, la spontanéité en question n'est pas naturelle ni un genre de réflexe, les conditions particulières où ils se trouvent font en sorte qu'ils soient encore appelés à donner leur témoignage, et ce, depuis presque 30 ans.

historique », voire leur « mémoire institutionnelle ». Pour ce faire, la collaboration du guide a été très importante. J'ai pu ainsi faire un premier contact, mais il ne s'agissait pas encore de sortir l'enregistreuse pour en parler en long et en large sur la problématique actuelle²²².

Donc, la responsable du *Musée*, Maribel Ascarza, a été le tout premier contact que j'ai eu avec l'association. Il a fallu la visiter à plusieurs reprises avant de lui parler du questionnaire et des entrevues que je voulais réaliser avec les membres de l'ANFASEP. J'ai pu même « tester » le questionnaire avec elle qui a très gentiment accepté de le faire. À cette étape, j'ai utilisé le questionnaire de manière très informelle. Ce qui m'a permis de déborder longuement de mes intérêts, mais en même temps, cela m'a permis d'avoir une vision plus globale de la situation actuelle dans une atmosphère plutôt décontractée²²³. Bref, il y a eu utilisation du questionnaire, mais il y a aussi eu des conversations informelles avec d'autres personnes ressources et des habitants de Huamanga.

Donc, il y a le questionnaire et aussi une sorte d'observation et de la participation active dont je me servirai pour *penser* le mémoire. En effet, pendant les premiers contacts avec la responsable et les premières présentations, j'ai été amené moi-même à me confondre dans le quotidien de l'organisation et dans son vécu et les problèmes qu'elle affronte²²⁴.

²²² D'ailleurs, c'est ce que j'ai fait, mais ça n'a pas été une très bonne idée... Je suis juste reparti avec la promesse d'y retourner.

²²³ Cela est d'autant plus intéressant, car cette personne m'a permis de me faire une carte mentale (topographie) des organismes qui s'occupaient des questions des droits humains, d'autres organisation comme ANFASEP et des certaines problèmes et frictions entre organisations. Bien sûr, au moment même, je ne comprenais les tenants et aboutissants de ces problèmes, c'est juste après, en parlant avec d'autres personnes et en faisant des lectures, que j'ai pu comprendre la dynamique quant aux organisations des affectés et leurs problématiques.

²²⁴ Par une question d'espace, je fais juste mentionner cette présence dans leur quotidien puisque nous ne pourrions pas en faire référence. Le contenu des entrevues est amplement suffisant pour notre analyse sur leur rapport à la citoyenneté dans une société post-violence.

En effet, un des principaux problèmes de l'Association, c'est le manque des ressources économiques, surtout pour la question des procès judiciaires. Cela est assez flagrant quand on côtoie de proche l'association. En effet, plusieurs personnes approchent l'association, soit dans le but de contribuer, de les faire participer à certains événements, de les aider ou, comme dans mon cas, leur demander, à mon tour, leur collaboration pour mener à terme un travail académique. J'ai été confondu avec un potentiel bailleur des fonds ou quelque chose dans ce genre-là²²⁵.

Cela saute aux yeux, car ils sont tellement demandés partout et ils ont tant besoin d'aide aussi qu'ils participent à tous les événements auxquels ils sont invités avec l'espoir de recevoir quelque chose en retour. Bien sûr, ils ont des revendications, des demandes, des messages à faire passer, mais cet éparpillement les empêche d'avoir une certaine cohérence dans leurs buts et aussi de se concentrer de manière très ponctuelle sur certains dossiers qui mériteraient d'être poussés davantage. Cela est une des caractéristiques particulières de l'organisation (à l'interne), *mais au-delà de ces problèmes, il y en a d'autres, beaucoup plus structureaux, qui ont un rapport direct avec les particularités du conflit ainsi qu'aux structures mêmes de la société péruvienne.*

Continuons avec la description de l'enquête de terrain. Ainsi, le fait de m'être immiscé dans leur quotidien m'a permis de « vivre » avec eux ces expériences mêmes auxquelles ils sont convoqués par différents organismes. L'un des premiers éléments à constater est la présence importante de la langue quechua et l'absence des personnes ressources parlant la langue lors des ateliers. Bien évidemment, le fait de fréquenter l'école ou vivre en ville oblige à parler espagnol. C'est un espagnol andin ou teinté de la structure de la langue quechua. Cela n'a pas été toutefois un obstacle majeur pour

²²⁵ Comme un maître d'école (*profesor*) aussi. Dans le fond, chacun avait peut-être une idée de qui étais-je et que faisais-je aux réunions.

les entrevues. Mais une chose est sûre, l'entrevue n'aurait pas été la même si elle avait été réalisée en quechua plutôt qu'en espagnol.

En tout, j'ai réalisé 7 longues entrevues d'une heure en moyenne. J'ai interviewé des gens de l'association fondatrice (AF) et de la jeunesse-ANFASEP (JA)²²⁶. J'ai aussi participé, par hasard, aux ateliers de « renforcement institutionnel » organisés par la Croix Rouge. Cela a été d'une grande aide parce que cela m'a permis de travailler avec eux et de voir le fonctionnement de l'intérieur. Dans ces ateliers, j'ai fait de l'observation participante. Je n'étais pas préparé à ce genre d'expérience, mais je pense que le fait de prendre des notes et discuter avec les gens a consolidé mes connaissances et mes apprentissages sur l'association.

Enfin, il faut dire que j'ai réalisé aussi des entrevues *informelles* avec des acteurs institutionnels, tels la directrice du conseil des réparations à Huamanga, certains membres des ONG locales (SER, COMISEDH) et des universitaires avec qui j'ai pu partager mes questionnements en ce qui concerne le sujet de mon étude et les raisons premières de ma présence à Ayacucho²²⁷.

4.1.1 Pourquoi Ayacucho?

Le département d'Ayacucho est une région emblématique en ce qui concerne le conflit. Certes, il s'agit de l'une des régions des plus affectées durant le conflit (selon la CVR : il s'est soldé avec 69 000 morts, dont 40% dans cette région), mais c'est

²²⁶ Nous devons souligner que toutes les personnes interviewées sont soit des dirigeant-es de l'association, soit des membres actifs.

²²⁷ J'ai pu parler notamment avec des universitaires de l'Université San Cristobal de Huamanga.

aussi là où tout a débuté²²⁸. Aux élections de 1980, à Chuschi, des membres du PCP-SL ont brûlé des boîtes de scrutin pour signaler le début de la « guerre populaire ». La riposte étatique fut aussi brutale que celle des forces subversives.

Les secteurs les plus vulnérables de la société péruvienne – à savoir les paysans, d'origine indigène et parlant toujours quechua – ont été le plus durement touchés. Pour certains, cela renvoie au « racisme » qui sévit au pays depuis les temps coloniaux. En effet, la condition postcoloniale du Pérou, dont le « racisme » est une des dimensions les plus visibles, aide à comprendre la façon dont se configure la politique dans cette société. Mais ce « racisme » n'est pas le produit d'un certain « colonialisme interne »²²⁹ opéré par les élites du pays. Le fait d'envisager ceci de cette manière nous ferait perdre de vue qu'officiellement, les relations politiques se jouent dans un cadre dit « démocratique ».

Selon le sociologue Anibal Quijano (1994), il s'agit plutôt de la « colonialité » du pouvoir capitaliste qui réarticule sans cesse les relations sociales de pouvoir, en

²²⁸ Degregori, Carlos Ivan, *El surgimiento de Sendero Luminoso. Ayacucho 1969-1979*, Lima : Instituto de Estudios Peruanos, (Serie : Ideología y política/7), 1990, 288 p.

²²⁹ La notion de « colonialisme interne » renvoie à : « a fenómenos de conquista, en que las poblaciones de nativos no son exterminadas y forman parte, primero, del Estado colonizador y, después, del Estado que adquiere una independencia formal, o que inicia un proceso de liberación, de transición al socialismo o de recolonización y regreso al capitalismo neoliberal. Los pueblos, minorías o naciones colonizados por el Estado-nación sufren condiciones semejantes a las que los caracterizan en el colonialismo y el neocolonialismo a nivel internacional: habitan en un territorio sin gobierno propio; se encuentran en situación de desigualdad frente a las elites de las etnias dominantes y de las clases que las integran; su administración y responsabilidad jurídico-política conciernen a las etnias dominantes, a las burguesías y oligarquías del gobierno central o a los aliados y subordinados del mismo; sus habitantes no participan en los más altos cargos políticos y militares del gobierno central, salvo en condición de "asimilados"; los derechos de sus habitantes y su situación económica, política, social y cultural son regulados e impuestos por el gobierno central; en general, los colonizados en el interior de un Estado-nación pertenecen a una "raza" distinta a la que domina en el gobierno nacional, que es considerada "inferior" o, a lo sumo, es convertida en un símbolo "liberador" que forma parte de la demagogia estatal; la mayoría de los colonizados pertenece a una cultura distinta y habla una lengua distinta de la "nacional", González Casanova, Pablo, « Colonialismo interno [una redefinición] » dans Atilio A. Boron, Javier Amadeo y Sabrina González (compiladores), *La teoría marxista hoy. Problemas y perspectivas. Textos completos*, Buenos Aires: CLACSO, 2006, p. 410

commençant par la politique. Cette « colonialité » s'appuie sur l'idée de « race »²³⁰. Toutefois, cette dernière n'a pas grand-chose à voir avec la structure biologique de l'espèce humaine, car son histoire est liée aux transformations du *capitalisme mondial, colonial/moderne et eurocentré*²³¹. Il est donc plutôt question d'une organisation particulière du « pouvoir » que d'un racisme pratiqué par une race dite « supérieure » sur une autre « inférieure ». De plus, il faut tenir compte d'une dimension que nous appelons « idéologique » : la présence du PCP-SL²³². En effet, les paysans, étant les premiers à être interpellés par ce groupe armé, ont été traités par les forces armées comme des partisans « naturels » de ce dernier. Ce qui ne correspond pas tout à fait avec la réalité vécue durant le conflit²³³.

Ainsi, il est vrai que ces derniers se sont rapidement retrouvés entre deux feux. Mais il ne s'agissait pas de jouer un rôle « passif » en tant que victimes; la *résistance* était donc de mise. Elle prit plusieurs formes : de la résistance armée²³⁴ (Comités

²³⁰ Quijano, Aníbal, "Colonialité du Pouvoir et Démocratie en Amérique Latine" en *Futur antérieur: Amérique Latine: Démocratie et exclusion*, Paris, Ed. L'Harmattan, 1994, 279 p. Aussi disponible en ligne : <http://multitudes.samizdat.net/Colonialite-du-pouvoir-et>

²³¹ Quijano, Aníbal, « Colonialidad del poder, eurocentrismo y América latina » dans Edgardo Lander (comp.), *La colonialidad del saber: eurocentrismo y ciencias sociales. Perspectivas latinoamericanas*, Buenos Aires: CLACSO, 1993, pp. 201-246

²³² À cela s'ajoute toute une panoplie de discriminations : par la langue (quechua), par le manque d'éducation, parce qu'ils viennent de la campagne et qu'ils sont pauvres. C'est par cette description qu'ils essaient de comprendre pourquoi ils ne sont pas « écoutés » par l'*autorité étatique*. De manière générale, on fait une lecture de cette situation en tant que lutte pour la « mémoire ». Les principales revendications sont la justice, la vérité et la réparation. Cependant, ce qui est de mise, ce sont les relations entre cette autorité étatique et l'ANFASEP, c'est-à-dire la dimension *politique* du « post-conflit ».

²³³ En effet, il faut se pencher sur la question des paysans qui ont été kidnappés par le SL et amenés donc de force afin de participer dans les actions du groupe. Aussi, l'évolution de la « guerre populaire » : c'est-à-dire comment, dans un premier temps, les paysans ont appuyé le SL, mais ensuite la situation est devenue beaucoup plus complexe. C'est là où se situent les origines des comités d'autodéfense, connus aussi sous le nom des « rondes paysannes ».

²³⁴ Degregoi, C. I., *Las rondas campesinas y la derrota de Sendero Luminoso*, Lima : IEP/Universidad Nacional San Cristóbal de Huamanga, 1996 (Estudios de la Sociedad Rural, 15), 269 p.

d'autodéfense, « Rondes paysannes ») à la *fuite*²³⁵ en passant par la mise sur pied d'organisations afin de retrouver le fils, le frère ou le mari²³⁶ et de dénoncer les assassinats, les séquestrations et les disparitions forcées.

4.2 L'association à l'étude : ANFASEP : Association nationale des parents de séquestrés, détenus et disparus du Pérou

Dans ce contexte, ANFASEP est fondée le 2 septembre 1983. C'est à partir de cette association que nous allons suivre et penser la post-violence²³⁷. *Ce qui équivaut à dire que nous allons étudier cette période à partir du point de vue des 7 personnes « affectées » par la violence politique dans un contexte de « postconflit ».*

ANFASEP est une association emblématique concernant la lutte pour les droits humains dans le contexte de « violence politique ». Pendant les années 80, ANFASEP est répertoriée comme la première des associations à voir le jour²³⁸. La fondation d'ANFASEP coïncide avec la militarisation du conflit : l'installation du

²³⁵ La question des déplacements forcés et migration interne locale, principalement vers Huamanga, et migration interne nationale, vers la capitale Lima. Voir Coral, Isabel. « Desplazamiento por violencia política en el Perú, 1980-1992 », Lima: IEP /CEPRODEP, 1994. -- (Documento de Trabajo, 58. Serie Documentos de Política, 6).

²³⁶ La plupart des victimes est constitué par des hommes, d'où le fait que le regroupement initial concentre principalement des femmes qui cherchent à s'organiser afin de retrouver l'être cher. Il faut souligner tout de suite que cette configuration ne comporte pas de visées féministes. Par contre, cela va ouvrir la porte à une représentation plus accrue des femmes dans la scène sociale et politique péruvienne dans les années 80. Pour une sorte de cartographie de divers mouvements, associations et organisations des parents des victimes, voir *Mapeo de las organizaciones de afectados por la violencia política en el Perú* (Estudio Oxfam GB, 2004) Disponible en ligne : <http://sopadeletrasrvp.blogspot.ca/2010/04/mapeo-de-las-organizaciones-de.html>

²³⁷ Baier, Nina and WeiBenberg, Melanie, *ANFASEP's Memory Museum in Ayacucho. "So this never happens again"*, Museum's guide in english, ANFASEP : Ayacucho, november 2008

²³⁸ *Mapeo de las organizaciones de afectados por la violencia política en el Perú* (Estudio Oxfam GB, 2004) Disponible en ligne : <http://sopadeletras-rvp.blogspot.ca/2010/04/mapeo-de-las-organizaciones-de.html>

Commandement politique-militaire [Comando Político-Militar] a eu comme corollaire la multiplication des victimes. Dans les rues d'Ayacucho, on commençait à voir fréquemment des femmes paysannes avec leurs enfants en demandant des informations aux passants sur leur parenté « disparue ». Entre elles, elles échangeaient à leur tour des informations dans les *plazas*, au Ministère Public, les postes de police et les églises.

Selon Heeder Soto Quispe (2007), membre d'ANFASEP, la présence militaire dans la région empêchait le déroulement normal de l'administration de justice : plusieurs avocats, juges, procureurs et autres agents furent intimidés par les forces armées²³⁹. Cette « intimidation » se traduisait par la « lenteur » des procédures afin de chercher les cadavres par exemple. Ainsi, ces derniers pouvaient rester des semaines durant jusqu'à tant que les animaux et les intempéries climatiques fassent le travail de *disparaître* les corps... Toutefois, certaines personnes collaboraient avec elles. C'est le cas de la mairesse de Huamanga (1983-86), Leonor Zamora. Elle ouvrait des espaces de discussion « informels » et encourageait les « mères » à se regrouper. Certains avocats ont aussi été sensibilisés à la cause et conseillaient les mères afin de dénoncer les cas des disparitions en bonne et due forme. Mais, l'intimidation de la part des militaires ne se fait pas attendre : ces avocats, à l'instar des propres paysans fuyant la « violence », ont été obligés de quitter la région.

Ce portrait donne l'impression que ces gens ont été affectés essentiellement par la « violence » des militaires, mais ce n'est pas le cas. En effet, dans nos entrevues, il y a des personnes qui ont aussi subi la violence du SL. Ainsi, chez les AF, 1 personne sur 4 ayant subi la violence *sentiériste*; chez les JA, 1 personne sur 3. Il faut peut-être préciser qu'au début, étant donné la militarisation, les victimes sont pour la plupart le

²³⁹ ANFASEP, "Nacimiento de ANFASEP" dans *Hasta cuando tu silencio? Testimonios de dolor y coraje*, Ayacucho : ANFASEP, 2007, pp. 26-40

fait des militaires. Mais ensuite, la donne change. Ce qui peut être perçu dans le commentaire d'une de nos répondantes : « c'est la *même* violence que nous avons tous subie ». En effet, il semble qu'il n'y a pas de distinction entre la violence des militaires et celle des subversifs, au moins, en termes qualitatifs. Car, en termes quantitatifs, le RF de la CVR attribue plus de victimes à la violence du SL²⁴⁰. Quoiqu'aujourd'hui, la question des chiffres constitue un débat en ce qui concerne la « méthode » appliquée²⁴¹.

Il reste qu'ANFASEP se positionne en tant qu'association luttant pour la vérité et la justice malgré l'adversité et le contexte de peur et d'intimidation. Le nom d'Angélica Mendoza de Ascarza revient souvent. C'est à elle qui revient la tâche d'organiser les mères, de mobiliser les gens et de faire face au « gouvernement central ». Mme. Mendoza est d'ailleurs connue comme la fondatrice de l'association²⁴². Plusieurs

²⁴⁰ En effet, dans les conclusions générales du RF de la CVR, on lit que 54% des victimes est attribué au SL. Ce qui constitue un cas exceptionnel parmi les groupes subversifs en Amérique latine. (CVR, RF, Conclusions générales, p. 317) Dans les faits, la CVR documenta 23 969 victimes entre 1980 et 2000, mais elle fait une approximation de 69 000 victimes en les multipliant par un facteur statistique de 2.9.

²⁴¹ C'est l'application de ce dernier qui fait problème pour l'économiste Silvio Rendón, et ce, pour deux raisons : a) double estimation : dans les données recueillies, il y a trois groupes auxquels on attribue les victimes : 1) L'État; 2) SL et 3) *autres*. Dans cette dernière, on ne peut pas identifier le responsable, mais malgré cela, on les ajoute aux victimes de l'État et du SL; b) L'application d'une méthode là où ce n'est pas applicable, car la méthode des « intersections d'information » consiste à faire des inférences à partir de plusieurs entités où les dénonciations des victimes se sont faites, c'est seulement le cas pour les victimes de l'État. Mais ce n'est pas le cas des celles du SL. Pour cette raison, on ne peut point faire des inférences pour le SL. Voir Rendón, Silvio, « La polémica sobre las cifras : Las sobreestimaciones de la CVR », *Revista Ideele*, n. 233, oct. 2013. Disponible en ligne. Aussi, voir l'entrevue-réponse à cet article au responsable de la base des données de la CVR, David Sulmont : Palacios, María José, David Sulmont : « Muchas de las cosas que se dicen sobre las cifras tienen un sustento bastante débil », *Revista Ideele*, n. 233, oct. 2013

²⁴² « Mme Angélica Mendoza de Ascarza est un exemple unique de la lutte pour la vérité et la justice au Pérou. Née il y a 75 ans dans la province de Vilcashuaman, dans le département d'Ayacucho, au Pérou, cette femme, issu d'un milieu rural et parlant le Quechua, est à la tête d'une organisation de victimes du plus vieux et important conflit du pays, en plus d'être une personne-clé des mouvements de droits humains au Pérou. Le 2 juillet 1983, à Ayacucho, son fils Arquímedes, étudiant universitaire de 19 ans, est enlevé par des membres des forces armées péruviennes. Il n'a jamais été revu depuis. Cet événement a changé la vie de madame Mendoza. Quelques mois plus tard, en septembre 1983, elle fonde l'Asociación Nacional de Familiares de Desaparecidos (ANFASEP) avec deux autres femmes, en plein milieu d'une situation de guerre et de violations systématiques des droits humains. Depuis ce

événements ont contribué à la formation d'ANFASEP. Comme nous l'avons vu, la présence d'un « mouvement » pour les droits humains donne une certaine ligne directrice aux associations, mais il reste que chacune est façonnée par son contexte politique et social. On insiste sur ce point pour deux raisons : a) Le mouvement pour les droits humains a une vision « romantique » de la transition en se positionnant à la tête des changements survenus au Pérou du XXI^e siècle et b) dans le récit développé par ANFASEP elle-même²⁴³, on note aussi une certaine cohérence en mettant en épingle la vocation des « défenseurs » des droits humains au pays, mais en évitant du coup de faire mention de certains problèmes à l'interne ainsi que l'absence d'un discours cohérent partagé par les membres leur permettant de se positionner politiquement de manière ferme face à l'autorité étatique.

Ceci étant dit, il est important de signaler certains événements qui ont permis de vitaliser la lutte d'ANFASEP. Ces événements se conjuguent avec des facteurs

temps, ANFASEP, qui rassemble des femmes des milieux ruraux parlant le Quechua, a travaillé sans relâche afin que la vérité soit dévoilée et que justice soit faite. Ce gigantesque travail s'est déroulé dans l'indifférence la plus totale de la population, la majorité des victimes étant autochtones, et a même suscité l'hostilité du gouvernement. En 1992, Alberto Fujimori, alors président du Pérou, accuse Mme Mendoza d'être « l'ambassadrice en France du terrorisme tel que préconisé par le Sentier lumineux ». Poussée à la clandestinité pendant deux ans par la suite, Mme Mendoza a continué de nier vigoureusement les allégations du gouvernement Fujimori et a dénoncé les activités terroristes du Sentier lumineux. Les accusations qui pesaient sur elle ont finalement été rejetées par un tribunal péruvien. Angelica Mendoza a consacré 20 ans de sa vie à tenter de faire la lumière sur la disparition de son fils et de celle de milliers de personnes disparues pendant le conflit. La lutte de Mme Mendoza a été un facteur déterminant dans la création de la Commission pour la vérité et la réconciliation au Pérou. Selon une déclaration récente de la Commission, jusqu'à 60 000 personnes sont mortes ou ont disparu au cours des 20 années de guerre du gouvernement péruvien contre les rebelles du Sentier lumineux. » Des informations tirées du site de Droits et démocratie, consulté en juin 2010 : <http://www.dd-rd.ca/site/media/index.php?id=543&lang=fr&subsection=news>

²⁴³ Au moment de notre étude, ANFASEP comptait sur deux documents, sorte de « mémoire institutionnelle » : a) Un guide du musée écrit en anglais et b) Un livre sur l'histoire d'ANFASEP et une section avec des témoignages. ANFASEP, « Nacimiento de ANFASEP » dans *Hasta cuando tu silencio? Testimonios de dolor y coraje*, Ayacucho : ANFASEP, 2007, pp. 26-40; Baier, Nina and WeiBenberg, Melanie, ANFASEP's Memory Museum in Ayacucho. "So this never happens again", Museum's guide in english, ANFASEP : Ayacucho, november 2008. Les deux ouvrages sont le fruit de la collaboration entre ANFASEP, des ONG péruviennes et la coopération internationale allemande.

internes et externes. Ainsi, il est possible d'affirmer que le facteur international a joué un rôle prépondérant face à l'*indifférence* de la société nationale. En effet, en 1984, la présence de la Fédération latino-américaine des associations des parents de détenus-disparus (FEDEFAM) permet à ANFASEP de se positionner dans la scène internationale dans un contexte où la violence ne donnait pas de répit aux mères. Plusieurs familles cherchaient à adhérer à ANFASEP. Le soutien et appui des organismes locaux (Syndicat des maîtres d'école) à Ayacucho contribua à la poursuite de la lutte.

En 1985, se réalisa la *Première rencontre nationale des droits humains* au pays. ANFASEP y participa. Au même moment, la CNDDHH est créée. Ce qui positionne la question des droits humains dans l'agenda national. Plus tard dans l'année, deux présences internationales majeures permettent à ANFASEP d'atteindre une certaine visibilité : la présence du Pape Jean-Paul II et celle du Prix Nobel de la Paix, Adolfo Pérez Esquivel. Ce dernier personnage soutiendra longtemps les mères de l'association.

En effet, Pérez Esquivel rédige un rapport en 1985 sur la question des droits humains au pays. Rapport qui est reçu par le président García Pérez. C'est de cette manière que le Prix Nobel de la paix fait connaissance de la lutte d'ANFASEP. Il réussit à mener des actions de visibilité auprès de la société qui était réticente à la question des disparus. Sa présence contribue à s'intéresser de près à la problématique des orphelins : une cantine populaire est fondée et devient en quelque sorte le créneau de ce que sera la Jeunesse ANFASEP.

En 1986, on organisa la première manifestation d'ANFASEP à Lima. Pour la première fois, les gens de la capitale voyaient des femmes des Andes revendiquer du

respect et la défense des droits humains. La discrimination fut de mise, celle sur des bases ethnoraciales et celle basée sur l'accusation : « vous êtes les mères des terroristes ». Ce double mécanisme d'exclusion est présent de nos jours.

Le *fujimorato* ne fait pas figure d'exception en ce qui a trait à la discrimination envers ANFASEP. Il est le prolongement de l'*accusation* dont nous faisons part et, par conséquent, cherchant à consolider l'impunité. Un climat de persécution plane sur les mères d'ANFASEP. Ce qui affaiblit l'association. Mais malgré tout, ANFASEP continue à dénoncer les disparitions forcées auprès de l'Ombudsman du peuple (*Defensoría del Pueblo*).

Dans la foulée de la transition et la constitution de la CVR, il y a un nouveau souffle pour ANFASEP. En effet, son aile jeunesse se consolide. En 2002, on fonde la JA afin de donner suite, dans leur perspective, au travail institutionnel en ce qui concerne la lutte pour les droits humains. Plusieurs de ces jeunes participèrent au travail de la CVR. Ainsi, le travail de la CVR est intimement lié à ANFASEP. Cette dernière se chargea de dénoncer les pressions politiques que recevait la CVR de la part des partis politiques et d'autres groupes liés à la violation des droits humains.

Ainsi, le RF de la CVR devient un levier important dans l'histoire d'ANFASEP. En effet, l'association participa activement dans une campagne de diffusion : des discussions avec les membres d'ANFASEP, diffusion des témoignages dans les zones les plus touchées de la région, la mise en branle d'un projet radiophonique et, enfin, les sorties publiques afin de dénoncer les prises de position conservatrices de certains acteurs de la société : Église catholique, Forces Armées et partis politiques. En outre,

l'association insista auprès du gouvernement afin que ce dernier s'engage à matérialiser les recommandations du RF²⁴⁴.

4.3 Méthodologie

Nous allons présenter une analyse comparative entre deux groupes appartenant à la même organisation. En effet, nous avons, d'un côté, la « Jeunesse ANFASEP » (JA) et de l'autre, les fondateurs d'ANFASEP (AF). Toutes les personnes interviewées sont soit des dirigeants de l'association, soit des membres actifs. La comparaison comprend des points en commun aussi bien que des divergences d'ordre qualitatif en dernière instance, car l'analyse présente à la fois une dimension quantitative et une autre qualitative qui s'est réalisée en trois temps : 1) on a commencé par repérer les « termes » les plus significatifs selon la revue de la littérature que nous avons réalisée²⁴⁵; 2) Ensuite, on a fait un classement quantitatif en trois catégories en termes d'occurrence, c'est-à-dire de fréquence (quantitatif) des mots apparus. Ainsi, nous avons : a) entre 10-14 occurrences; b) entre 15-25 et c) plus de 25²⁴⁶ et 3) Arrivé à ce stade-là, on a enfin divisé qualitativement chacune de ces catégories repérées²⁴⁷. À l'intérieur de ces catégories qualitatives, il y a aussi des différences quantitatives entre les deux groupes. C'est ce à quoi nous faisons référence dans notre analyse finale.

²⁴⁴ Le travail d'ANFASEP, à cette étape, se concentre dans la question de la *mémoire*. On met en place le premier *Musée de la mémoire* dans les locaux d'ANFASEP à Huamanga. Aussi, on met de l'avant une campagne de témoignages des gens affectés par la violence. Nous allons le voir, la « mémoire » constitue un volet important de l'agenda transitionnel. Mais, le processus que nous avons eu la possibilité d'observer et étudier nous lance sur d'autres pistes de réflexion. Les avancements, les obstacles, les revendications, les acteurs, bref la façon dont se déroule le processus, ce que nous avons convenu d'appeler la politique de la post-violence.

²⁴⁵ Voir annexe D

²⁴⁶ Voir annexe E

²⁴⁷ Voir annexe F

Il faut dire toutefois que l'analyse précédente est issue d'une première approximation à la question de recherche. Ce sont les « blocs » que nous avons repérés au moment de notre analyse demi-quantitative. Mais une fois rendus au troisième moment, nous avons mis en place une sorte de *scène* classique issue de la sociologie politique : des acteurs (ANFASEP), leurs revendications et les problèmes auxquels ils font face. Faut-il souligner que nous nous concentrons sur l'association à l'étude, l'ANFASEP. Dans ce contexte, les revendications et les problèmes *perçus* sont ceux d'ANFASEP, et non pas celle de son principal interlocuteur, à savoir l'*autorité étatique*. Il est donc question d'une stratégie demi-quantitative pour faire une analyse de contenu fondamentalement qualitatif²⁴⁸.

En ce qui concerne la dimension quantitative, nous devons dire qu'il ne s'agit pas d'une dimension « significative » en termes statistiques. Il faut la considérer plutôt comme un élément qui nous a guidés pour donner sens aux réponses recueillies. Cette analyse sera alimentée par des considérations d'ordre socio-historique et par celles conceptuelles et théoriques.

4.4. Acteurs

4.4.1 Victimes/affectés par la violence politique

²⁴⁸ Nous devons dire que, de manière générale, les propos recueillis, nous les prenons en bloc selon le groupe en question (JA ou AF) et selon la stratégie déjà décrite. Nous homogénéisons donc les réponses. À d'autres moments, nous signalons en bonne et due forme à qui appartient la citation à l'intérieur du groupe. Cela est fait dans des situations particulières. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous n'utilisons pas les noms des personnes, nous faisons référence de cette manière : par exemple, AF1 ou JA2. Pour ce faire, nous avons confectionné un portrait sociologique des participants pour que vous puissiez voir à qui appartiennent les citations.

Les convergences se retrouvent dans la subjectivité politique. En effet, ils se définissent en tant que « victimes/affectés ».

a) *Réalité*

	JA (Jeunesse ANFASEP)	AF (Association fondatrice)
Réalité	11	10

Ils insistent du coup sur leur réalité et, par conséquent, sur leurs revendications face à cette réalité.

Ainsi, chez les JA²⁴⁹:

Asociación de jóvenes huérfanos víctimas de la violencia sociopolítica; ah ya no, no he escuchado hablar; Asociación de jóvenes huérfanos víctimas de la violencia sociopolítica; ¿y es aquí en Ayacucho?; sí, sí, sí; e incluso algunos integrantes de Anfasep también estaban ahí integrando ¿no?; [...]

[es] exclusivamente de que han sido afectados por parte del terrorismo ¿no?; es decir por sendero luminoso; exactamente; ok.

Anteriormente habían tres departamentos que habían sido más afectados ¿no?; hum; que es Huancavelica, Apurímac, Ayacucho

Porque cada mamá mantiene diferentes necesidades; hum; cada mamá tiene, cada socia, cada víctima tiene diferentes problemas; hum; y colectiva no sé, no llegaría casi, colectiva es, lo que yo he escuchado es, construcción de carreteras y eso.

[básicamente] al igual que Juventud Anfasep (JA) y otras organizaciones como Coravip por ejemplo, bueno este Coravip ya es una coordinadora regional de organizaciones de afectados por la violencia política acá en la región Ayacucho

yo conozco lo que es temas agropecuaria, agronomía, temas de ganadería, agricultura, entonces Paz y Esperanza ha ejecutado un proyecto con crianza de animales con los afectados por la violencia política en Putaja, a una hora y media de acá.

¿Por qué? Porque, tal vez como jóvenes nosotros podemos salir adelante, pero hay familias, hay personas que de un de repente de una familia haya afectado este::: padre, haya afectado

²⁴⁹ La façon dont nous allons présenter les citations est la suivante : en italique, ce sont les interventions de nos répondants; en caractère normal et séparées par un (;), c'est les nôtres.

*a los hijos y que tan solamente en la casa existe la mamá, que está actualmente, de repente está sufriendo con una enfermedad*²⁵⁰

Chez les JA, la subjectivité politique oscille entre le fait de se considérer « victime » et la « condition d'affecté » par la violence politique. La condition de victime est utilisée pour faire référence aux organismes de défense des droits humains ou d'autres associations avec des objectifs semblables. On en parle aussi des programmes de réinsertion économique pour les affectés. Entre les deux, il y a aussi la condition de « parenté » (*familiar*) tel qu'utilisée, par exemple, chez ANFASEP.

La condition d'affecté fait référence bien sûr aux personnes affectées, voire touchées, par la violence politique. Mais aussi aux régions qui ont été « affectées » par la violence, à savoir celles des Andes Centrales : Ayacucho, Huancavelica et Apurímac. Enfin, on énonce aussi la condition d'affecté en tant qu'élément qui pourrait changer la trajectoire de vie d'une famille. Ce qui revient d'ailleurs comme argument pour demander des réparations : si la violence n'aurait pas eu lieu, la vie de la famille, ou des diverses personnes, aurait pris un cours différent et plutôt meilleur.

Chez les AF²⁵¹, on parle de la réalité des victimes/affectés de la manière suivante :

*porque la violencia política afecto a las provincias más, más fuerte, por esa misma razón la gente ha venido a emigrar a esta ciudad entonces conoce; hum; las actividades de sus afectados como **desplazados, víctimas, torturados**, es cierto así que estamos aquí en Ayacucho.*

*Bueno en mi vida, este como se llama, me extraña bastante este el CMAN, CMAN, este Comisión multisectorial de alto nivel, ellos son dueños de la, de eso de **víctimas**.*

²⁵⁰ Pour cette première section, nous allons laisser *toutes* les citations qui illustrent nos propos. Mais pour les suivantes, comme nous l'avons déjà dit, ce ne sera pas le cas. C'est par une question d'espace et dans le but d'alléger la lecture. Il faut insister toutefois que nous respectons la parole des nos répondants dans l'analyse que nous en faisons.

²⁵¹ La façon dont nous allons présenter les citations est la suivante : en italique, ce sont les interventions de nos répondants; en caractère normal et séparées par un (;), c'est les nôtres.

Paz traerá en cuanto que la violencia política se cese de forma definitivo; claro; actualmente son miles, como 45 000 de aquí de Ayacucho somos víctimas, entonces cuando repara, cuando hay eso, el gobierno pide perdón ahí entra paz.

Sí hay apoyo; sí, ¿en qué se nota?; son, siempre se solidarizan algunos con nosotros; hum; las víctimas; hum; nos ayudan orientar como van a hacer las gestiones ante el gobierno central.

Hum::: sí, pero no es tan así, tan este por ejemplo, era organización AFAVITA (Asociación de Familiares Víctimas del Terrorismo de Ayacucho), sí, es una organización de víctimas del terrorismo.

Afavita porque no puede ser si es que yo soy afectada de parte de los militares, yo soy afectada también igual si es que ha afectado a mi familia por ejemplo a mi suegro lo asesinaron Sendero Luminoso, pero nosotros somos afectados, pero es esa misma violencia nos ha afectado a todos.

porque nadie está de acuerdo porque este departamento de Ayacucho es más afectado por la violencia social que de otros departamentos son de::: tres departamentos; hum; Apurímac y Huancavelica y Ayacucho, de los cuales Ayacucho es el más departamento afectado.

Claro, tiene, tiene el deber de escucharlos, debemos de ser escuchados, ¿Por qué? ¿Por qué no nos obedecen?, yo me pregunto, será porque somos serranos, será porque somos quechua-hablantes, no sé ¿Cuál será la mente del Estado, del gobierno, hacia los, hacia los departamentos afectados?; Hum; que más afectados somos quechua-hablantes, campesinos.

Chez les AF, encore une fois, on utilise indistinctement la condition de victime ou d'affecté. On ajoute aussi d'autres catégories, celles de « déplacés » et « torturés ». En outre, on revient, tout comme les JA, avec les régions les plus affectées. Les différences qualitatives avec les JA se centrent toutefois davantage sur quatre points : a) la référence au « registre des victimes » pour avoir droit aux réparations; b) la solidarité présente et aussi inexistante envers les victimes; c) le fait que les gens d'origine quechua sont les personnes qui ont majoritairement été affectées par la violence et d) et l'absence de distinction entre la violence de l'État et la violence des groupes subversifs : toutes les deux, c'est la « même » violence qui les a touchés et laissé dans cet état.

En outre, il faut dire que l'État utilise officiellement la catégorie de « victime »²⁵² : le *Registre Unique des Victimes*. Dans ce dernier, on inscrit la victime comme telle, mais aussi les bénéficiaires qui sont aussi considérés comme des victimes. Dans ces documents officiels, l'État décernera à la victime, au moyen du processus de réconciliation, la condition de « citoyen » et reconnaîtra sa dignité en tant que personne²⁵³. Il va de soi enfin que la réalité dépeinte par nos répondants en est une difficile.

b) Revendications

	JA	AF
Revendications	5	5

Face à cette dure « réalité » dépeinte par les deux groupes en question, on a aussi des revendications cherchant à la neutraliser. Sur ce point, il y a une convergence quantitative entre JA et AF. Allons voir qu'est-ce que cela donne qualitativement parlant chez les JA :

*Sensibilizar a la población, estamos logrando este, crear unas expectativas o por lo menos sacar algunos provechos del Estado, no provechos, nosotros como **afectados** por la violencia política tenemos el derecho de reclamar nuestros derechos, reclamar ante el crimen que ha cometido el Estado en el Perú*

*[el] silencio es prácticamente, es como estar considerando que podría regresar en cualquier momento el Sendero Luminoso, es por eso que nosotros como organización de **afectados** por la violencia política trabajamos el tema de sensibilización; hum; el tema del museo de la memoria*

*¿Cree que así como van las cosas, se podría dar las condiciones para que otra guerra comience?; este::: nosotros como **afectados**, básicamente no pensamos en eso; hum; tal vez de un de repente en las comunidades donde no ha llegado presencia del Estado, pueda ser, que pueda, como le digo, podría haber un rebrote; hum; del Sendero Luminoso; hum; pero ante eso, nosotros como defensores de los derechos humanos rechazamos los actos²⁵⁴.*

²⁵² Voir annexe : lettre de notification et certificat d'accréditation. Annexe G.

²⁵³ *Idem.*

²⁵⁴ À partir de cette section, nous ne metrons que les citations les plus significatives dans le but d'alléger le texte.

En ce sens, les revendications de JA en tant qu'affectés vont de « refuser la guerre », voire « sensibiliser [le public] et ainsi éviter que la violence revienne », à miser sur la « réparation individuelle », en passant par « avoir le droit de réclamer pour nos droits » et « lutter pour que l'État puisse nous réparer ». Cela s'inscrit carrément dans le discours de la CVR : *le travail de mémoire pour que cela n'arrive plus*. Chez les AF, les revendications s'alignent comme suit :

¿Qué exigen?; nosotros esto exigimos en las víctimas; sí; que cumpla la ley 28592, es plan integral de reparaciones conforme a esa ley; hum; a todos sin marginación, sin distinción de clases

¿Cuáles son?; Coravip; hum; juventud de Anfasep; también; Paz y esperanza, también reúne ¿no? pero son ONG's; Anfasep no es una ONG; No es ONG, netamente afectados somos nosotros; hum; Paz y esperanza es ONG, APRODEH es ONG

Nosotros los obstáculos que tenemos es por falta de asesoría jurídica; sí; que nos' carecemos; asesoría jurídica; aja, y también los afectados queremos este con un [son], el proceso de judicialización en la fiscalía no avanza

Les revendications des AF suivent le même format que celles des JA. En effet, on insiste sur les réparations et le processus de justice. À l'instar des JA, on refuse la « guerre » et les « conflits armés ». Par contre, il y a aussi l'exigence que « la loi sur les victimes soit respectée sans aucune discrimination de classe ». Enfin, on met de l'avant une *identité d'affecté* de manière plus claire et directe en comparaison avec ce que peuvent représenter les ONG : « Nous sommes *nettement* des affectés ».

c) Problèmes

	JA	AF
Problèmes	10	5

En ce qui a trait aux « problèmes » des victimes/affectés. Il y a une différence quantitative du côté des JA. C'est les JA qui se démarquent le plus. Les problèmes pour les JA se concentrent en trois rubriques:

a) la question des réparations: la lenteur dans le processus bureaucratique; la crainte que le programme en question ne couvre pas l'ensemble des victimes; le fait qu'il y a beaucoup de victimes, et donc beaucoup de gens à réparer, et pour cette raison l'actuel gouvernement ne veut pas se responsabiliser; enfin, toute cette situation-là produira sans aucun doute des conflits.

Dificultades sería más que todo en este de las reparaciones ¿no?, actualmente el gobierno creo ya dijo que se cierra ya diciembre ya no va a haber más para los que son reparaciones ¿no? para las víctimas ¿no?; hum; y también este ¿no? como organización nosotros necesitamos bastante apoyo

b) la question de la marginalisation par le fait d'être des paysans et par la question du centralisme où les Andes sont toujours discriminées et négligées;

Marginación sería más que nada porque la mayoría de las personas que han sido afectados son gente campesina ¿no? en un porcentaje mayor; hum; quechua-hablantes; hum; que usan sombrero, que chakchan su coca ¿no?; hum; quizás por esas causas nos marginan ¿no?

c) l'absence de solidarité ou d'appui envers les gens affectés par la violence.

Hablarían quechua, sí, y si es que tienen mayor contacto con las mismas víctimas sí; hum; porque ellos, o sea a ellos les informa otra persona que, por otras personas que no directamente no entienden la realidad de las mismas víctimas; entonces ¿crees que por si ejemplo, un funcionario sea quechua-hablante podría entender mejor?; sí, quechua-hablante y que tenga mayor contacto con las víctimas

Les AF, eux, s'expriment sur les problèmes de la manière suivante :

a nosotros cuando hay reparación (colectiva) no merecemos ni un medio ni un centavo; hum; entre, entre ellos, las autoridades se colocan haciendo alguna obra pues (...) cien mil soles, pero los afectados nada, nada no merecemos; hum; por eso es necesario, importante que haiga una reparación individual

haiga un testigo que ha visto en el cuartel, o en donde, por ahí, no hay entonces, por eso en judicialización casi poco ya estamos haciendo así, pero más que nada en este reparación

individual y también nuestra preocupación este registro único de víctimas más que nada eso está; más actividad; sí más actividad

¿Por qué? ¿Por qué cree usted que hay marginación?; Hum::: dice de que no hay dinero, no hay plata eh::: que los afectados somos terroristas, familia de los terroristas; hum, hace un momento usted hacía mención, de repente, usted decía quizás porque seamos serranos y quechua-hablantes ¿no?; así, de repente una discriminación, podría ser una discriminación hacia los serranos.

En ce qui concerne les réparations, la discrimination et la marginalisation par les politiciens, les AF les expliquent par « l'accusation » de terrorisme ou encore par le fait d'être paysans. Les JA convergent avec les AF sur la marginalisation et la discrimination dont ils sont victimes. Par contre, les premiers vont plus loin en mettant le doigt sur les oppositions ville/campagne, c'est-à-dire que « la discrimination envers les affectés va toujours exister ». C'est-à-dire la discrimination des habitants la ville contre ceux de la province.

En outre, Il y a le fait que certaines personnes « ne connaissent pas » l'histoire du pays, voire « le drame » qu'a vécu le pays. Cette méconnaissance ferait en sorte qu'elles discriminent les gens affectés par la violence et, par conséquent, elles ne les appuient pas du tout. Les problèmes s'expriment aussi par des « manques ». Ces derniers se divisent, à leur tour, en « manques » de l'association et les manques en général²⁵⁵.

Pour clore cette section, nous avons vu comment ANFASEP (AF et JA) se positionne en tant que victimes/affectés en nous faisant part de leur *réalité, problèmes et revendications*. Il existe en effet peu de différences entre les deux groupes. Les problèmes de l'association sont aussi présentés en tant que “manques”, *absences*, au sein de l'association et dans la société en général. Ce qui revient à poser, comme nous le verrons, la question de la *justice réparatrice* dans le cadre de la transition et celle

²⁵⁵ Pour une question d'espace, nous avons dû enlever cette section du corps du texte. Par contre, rendu à cet état de l'analyse, nous mettons en annexe H toute cette section, si le lecteur souhaite la consulter. Elle suit le même format que les sections analysées dans le présent document.

de la *justice sociale*. Dans la prochaine section, nous allons voir plus directement ce que dans le RF de la CVR on appelle le processus de “refondation”, c’est-à-dire les revendications dans le processus de réparation et justice.

4.5. Revendications

Dans cette section, un des éléments qui attirent notre attention, c’est la présence de la revendication de la justice transitionnelle au pays : *justice, vérité et réparation*. C’est une revendication qui, parmi d’autres, agit en tant que « slogan » du processus transitionnel²⁵⁶. Dans ce contexte, nous avons les catégories *réparation individuelle économique/réparations, justice et vérité* qui ont été mises ensemble.

4.5.1 Réparation individuelle économique/réparations

	JA	AF
Difficultés	3	7
Pourquoi réparation	5	11
Justice/vérité/réparation	3	8

À l’intérieur de celles-ci, nous avons un premier point divergent quantitativement en ce qui concerne la section « réparation individuelle économique » et « réparations ».

Les AF l’emportent sur toute la ligne dans la mesure où ils parlent davantage que les JA et en termes de : a) difficultés, b) pourquoi la réparation et c) justice/vérité/réparation. On pourrait affirmer que c’est les AF qui ont des préoccupations centrales à cet égard étant donné qu’ils ont été *directement* touchés

²⁵⁶ Nous parlons des « slogans » en tant que lieu commun ou revendication qui revient souvent dans leur discours. Le second slogan, c’est « se rappeler des événements pour que cela n’arrive plus jamais » (*Para que no se repita*)

par la violence et le conflit. C'est-à-dire qu'il y aurait une différence entre faire l'expérience de la violence (AF) et non pas en avoir (JA). De ce fait, les AF en ressentent le besoin d'une compensation (réparation individuelle économique) tandis que les JA peuvent s'en passer par différentes raisons. Nous y reviendrons.

a) Difficultés

C'est les AF qui rencontrent le plus de difficultés et justifient davantage l'importance et la pertinence de la réparation.

En effet:

sí; entonces de esa fecha ya más o menos está en forma lenta este proceso de plan integral de reparaciones; hum.

nosotros esto exigimos en las victimas; sí; que cumpla la ley 28592, es plan integral de reparaciones conforme a esa ley; hum; a todos sin marginación, sin distinción de clases.

Les difficultés vont ainsi de la « mauvaise qualité des services en santé » qu'on offre dans le cadre de la réparation jusqu'au fait que « le plan des réparations avance très lentement » en passant pour la revendication que « le plan en question soit respecté » sans aucune discrimination ni distinction de « classe ».

En ce qui concerne les JA, les difficultés sont de deux ordres : a) les difficultés institutionnelles, le PIR ferme ses portes et b) les critiques dont ils sont l'objet : ils attendent les réparations sans trop rien faire et ils sont discriminés par le fait d'habiter en province. Ce qui bloque les réparations.

b) Le pourquoi de la réparation

En ce qui concerne l'argumentaire sur le pourquoi de la réparation, les AF en parlent en tant qu'une « exigence » : « Nous les affectés on ne reçoit rien, alors il est nécessaire la réparation »; « la réparation c'est pour la perte d'un être cher; la réparation collective peut fausser notre perte, comment savoir si on répare ma perte... » : Il faut comprendre que les réparations collectives sont appliquées aux communautés, d'où le doute quant la pertinence en ce qui a trait la compensation économique (réparation individuelle économique) à cause de la perte d'un être cher. En outre, « les mères doivent recevoir la réparation.» Sans cela, il y aura des conflits, des "affrontements":

*caso de mi esposo, yo le voy a decir este, a mi esposo, lo han hecho desaparecer, lo mataron, pero he reclamado con otras mamas, que para todo eso colectivamente tiene que haber para todos, o sea no solo esa **reparación** ¿no? no se puede porque ¿Cómo sabría yo si me está reparando, a mí, a su vida de mi esposo?*

*Yo pienso que con la **reparación**, si se cumple la **reparación**; hum; si va a mejorar, pero si no se cumple la **reparación**; hum; tal vez habrá una::: un enfrentamiento fuerte; hum; porque nadie está de acuerdo porque este departamento de Ayacucho es más afectado por la violencia social que de otros departamentos.*

Chez les JA, la réparation se justifie par la perte d'un être cher. Toutefois, ils font une distinction entre les mères et eux, les "jeunes": les premières méritent la réparation plus qu'eux tandis que les "jeunes" cherchent vérité et justice. Selon les JA, ils peuvent subvenir à leurs besoins; ce n'est pas le cas pour les mères.

c) *Justice, vérité et réparation*

En outre, il y a une sorte de slogan issue de la justice transitionnelle, celle de réclamer *justice, vérité et réparation*. L'amalgame entre ces trois concepts se fait sentir davantage dans le discours des AF.

¿Reparación económica?; es decir qué pasaría si le dicen que la reparación económica va a reemplazar a la justicia y a la verdad, ya no va a haber justicia, solo va a haber reparación económica; claro, ya, la reparación ya debería comenzar; [...] y van a estar libres gozando, entonces ese es una, ellos tienen que estar también en cárcel; hum; entonces haber tanto la reparación, tanto la justicia iguales para que haiga una paz, democracia tampoco hay pues, sin justicia no hay paz; sin justicia no hay paz; no hay paz.

« On cherche justice et réparation parce que nous sommes sur le point de mourir. La réparation pourrait nous aider un tant soit peu. » Ains, la question du « manque » revient encore une fois. Il faut comprendre que pour la plupart, ce sont des gens dans le besoin. En outre, la justice et la réparation sont importantes pour accéder à la « paix » : « Pour atteindre la paix, il est nécessaire la justice et la réparation » et « la vérité me permettrait d'accéder à la réparation. »

La centralité de la question des réparations, selon les AF, peut être liée au fait que les AF ont *directement* été touchés de très près par la violence tandis que les JA l'ont été de manière indirecte²⁵⁷. Cette affirmation s'avère vraie avec la question suivante (#31) : *quels sont les principaux obstacles que vous avez dans votre vie?*

²⁵⁷ En effet, les JA vont parler en termes de « la justice en premier, les réparations ensuite » et pour mettre en branle ces dernières, on a besoin de mettre en place un plan concerté entre différents palliers gouvernementaux. De plus, ils avancent que le but de leur témoignage n'est pas juste celui de raconter leur histoire, sinon « d'être écoutés », d'obtenir justice et réparation et d'atteindre la réconciliation.

En effet, chez les AF, il y a deux personnes qui « confondent » leur vie d'affecté par la violence avec leur vie *tout court*. La question demande d'aborder des enjeux plutôt personnels, mais les réponses de deux des participants AF vont dans le sens des « difficultés dans les réparations » et le « fait d'exiger la réparation » et donner des arguments en vue de l'obtenir. Tandis que chez les JA, leurs préoccupations dans leur « vie » sont plus concrètes et renvoient à des questions personnelles. Effectivement :

Il y a toujours des problèmes, mais il faut toujours aller de l'avant.

Je veux trouver un bon travail stable, mais pour ça il faut connaître les politiciens.

Je suis plutôt timide, ce qui me bloque au moment de trouver un emploi, c'est plutôt un problème personnel.

Ainsi, nous pouvons apprécier que la question des réparations touche les JA tout comme les AF, mais pour ces derniers la question devient centrale selon notre méthode appliquée. Ils en parlent en effet davantage quantitativement. Pourquoi est-ce ainsi? Selon Jelin (2002), dans les questions de la mémoire comme tradition et transmission, il y a un thème très important :

La transmisión entre quienes vivieron una experiencia y quienes no la vivieron, porqué todavía no habían nacido, porque no estaban en el lugar de los acontecimientos o porque, aunque estaban allí, por la diferente ubicación etaria o social la experimentaron de otra manera²⁵⁸.

La notion d'expérience nous semble pertinente pour comprendre la centralité de la question des réparations pour les AF. D'autant plus que pour les JA, les réparations individuelles économiques doivent aller aux mères; eux, ils peuvent subvenir à leurs besoins. Ils sont aussi des « victimes », mais il y a un contexte social différent pour eux. Ils sont éduqués et leurs préoccupations appartiennent au domaine personnel.

²⁵⁸ Jelin, Elizabeth, « Transmisiones, herencias, aprendizajes » dans *Los trabajos de la memoria*, Lima : IEP, 2012 [2002], p. 149

4.5.2 Justice

	JA	AF
Pourquoi justice ou justice comme demande	10	12
Injustice	1	4

En ce qui concerne les points en commun à l'intérieur de cette section, nous avons les questions de justice et de vérité. Les deux groupes vont aborder la question du « pourquoi la justice et la vérité sont importantes » ou le fait que « la demande de justice et vérité est une revendication centrale. »

Ainsi, sur la question de la justice, les JA l'abordent de cette façon :

*por todas las cosas que han pasado aquí en Ayacucho más que nada porque la vida de una persona, este:: ¿no? no tiene precio ¿no?; hum; por todo eso nosotros queremos **justicia** ¿no? que los responsables paguen por sus delitos, ¿no? por sus crímenes*

*Qué pasaría?; es decir, ¿Qué opinarías de eso?; para mí, o sea yo quisiera que se sepa la verdad y la **justicia**, para mí porque ya tengo, o sea puedo hacer mis cosas por yo sola, por mi sola; claro; puedo trabajar, pero por las mamas no lo sé; hum; las mamas más que nada ellas son las que necesitan y yo no puedo ver por ellas.*

*Actualmente, de repente está sufriendo con una enfermedad o que esté prácticamente solo, entonces es por eso que para las señoras o para las personas de tercera edad que exigimos una reparación económica individual, los jóvenes tal vez de alguna manera podemos salir adelante sin las reparaciones económicas, pero lo que nosotros sí exigimos como jóvenes es una verdad, una **justicia**.*

Les JA vont parler de la revendication de justice en tant que « droit citoyen » et en tant que « droit » *tout court*. C'est pourquoi, on se doit de l'exiger aux autorités : « On veut justice parce que la vie d'une personne n'a pas de prix et par tout ce qui est arrivé à Ayacucho » et « la revendication de justice et de vérité en tant que droit citoyen. » En outre, on va insister sur le fait que la vérité et la justice sont de véritables demandes en comparaison avec les réparations dont les participants de la JA peuvent s'en passer en alléguant qu'ils peuvent travailler et subvenir à leurs besoins : « Les

jeunes exigent la vérité et la justice. » Nous avons là un autre élément d'explication du pourquoi les AF parlent davantage (quantitativement) des réparations.

Chez les AF, on s'exprime sur la justice ainsi :

*porque desde 1980 a ahora a 2009, ya son 29 años, entonces algunos ya están, ya han fallecido ya, ya no hay nada, ya no alcanza nada; y cómo queda sus familias; hum; esa gente necesita, entonces la **justicia**, los asesinos, los que han, son culpables; sí; y van a estar libres gozando, entonces ese es una, ellos tienen que estar también en cárcel; hum; entonces haber tanto la reparación, tanto la **justicia** iguales para que haiga una paz, democracia tampoco hay pues, sin **justicia** no hay paz*

Les AF vont parler de justice face aux assassins qui sont « coupables. » Donc, il s'agit d'une référence claire au conflit lui-même. La paix est aussi conditionnée à la justice, car sans justice, il n'y aura pas de paix. De plus, sans paix, la situation risque de se reproduire. Dans un autre registre, on va insister sur le fait que les mères décèdent au cours de route, mais cela ne peut pas être un empêchement à la quête de justice. Enfin, on y va encore une fois du slogan : *justice, vérité et réparation*.

a) *Injustice*

	JA	AF
Injustice	1	4

Enfin, sur le thème de la justice, AF et JA convergent dans la question de la justice comme « demande ». Mais ils se différencient sur la question de l'*injustice*. Les AF insistent sur cette question : on en parle dans les termes suivants : a) l'état de choses où il n'y a pas de justice pour les pauvres et seulement pour les riches, c'est de la marginalisation; b) on n'a pas eu de justice pour des paysans fusillés; c) quand les grands-parents disparaurent, c'est une situation d'injustice et d) quand on essaie de trouver de personnes ressources pour savoir sur la parenté disparue, tout était fermé, alors la justice fut absente.

no hay justicia para los pobres y solamente justicia hay para los ricos; hum; entonces eso es la marginación ¿no? A pesar que nos' con todo derecho he presentado el cese, entonces eso me incomoda bastante; claro; o sea que un pan al día de mis hijos me quita prácticamente; claro; entonces no es justo; hum; hay una injusticia así viendo, habiendo la ley del profesorado que me ampara, pero aún he sido reducido.

por motivo de agua; hum; los Reales de Agua querían privatizar entonces sus derechos han reclamado y a dos campesinos del Soso lo han fusilado hasta ahorita no hay justicia, hace dos años

Tandis que chez les JA, la seule référence à l'injustice se concentre sur le fait qu'il y ait deux poids, deux mesures sur cette question au pays : « Pas de justice au pays... justice pour ceux qui ont de l'argent, mais pas de justice pour ceux qui n'en ont pas... »

4.5.3 Vérité

	JA	AF
Pourquoi la vérité ou la vérité comme revendication	7	8

Sur la « vérité », il y a aussi convergence entre les deux groupes. En effet, ils vont aborder la question du pourquoi la vérité est importante ou la vérité comme revendication. Ainsi, les JA vont y aller de cette manière-là :

tenemos que dar a conocer a nuestras generaciones, a los que no vivieron esa época ¿no? darles a conocer ¿no? contándoles nuestra verdad, las cosas que pasaron en aquel entonces para que nunca más se vuelva a repetir y para que ellos tengan conocimiento de todo lo que paso en el Perú ¿no?.

Wow!, los dos creo; ambos; sí; ¿Por qué razón?; porque, a ver reparación económica, las mamas necesitan bastante porque ya perdieron algunos a sus esposas o sus hijas, trabajaron ahora quizás están solas; ¿y la verdad?; y la verdad también se necesita, se necesita saber de los culpables, se necesita sancionar para que ellos mismos reconozcan también lo que ha cometido; hum.

*del caso Putis²⁵⁹ eh::: cometieron más de 23 campesinos muertos; hum; y este todavía no son sentenciados, o sea prácticamente en que nosotros nos encontramos, no hay justicia acá en el Perú, como dicen, los que tienen plata encuentran justicia, los que no tienen plata no hay justicia, entonces actualmente nosotros como organización, eso es lo que queremos ¿no? que haiga justicia; hum; que haiga **verdad**; sí; y que haiga reparaciones; justicia, **verdad** y reparación; justicia, **verdad** y reparación.*

Les AF vont parler du thème de la « vérité » de cette façon :

*Que sabemos la **verdad** que ha pasado; hum; que ha pasado en, y donde están nuestros seres queridos, qué ha hecho y para qué lo han llevado los militares a esos cuarteles, habiendo cárceles si tiene culpabilidad hubiera estado en cárceles*

Dans cette section, nous pouvons apprécier qu'au même temps qu'il y a une convergence quantitative, il y en a aussi une qualitative. Les deux groupes vont parler dans le sens de la nécessité de la vérité « sur ce qui est arrivé », afin que la « même » situation ne se reproduise plus. Ce qui nous renvoie à une des *idées-force* de l'agenda transitionnel : la vérité et la mémoire pour que les événements de violence ne se reproduisent plus (Para que no se repita). Ces demandes s'installent en tant que « nouveaux » droits à être réclamés. Les « droits citoyens » dont parlait Degregori (2003). Cette question sera éclaircie davantage dans la section suivante.

4.5.4 Droits

	JA	AF
Droits par rapport à la violence subie	7	6
Droits par rapport à l'égalité	5	6

²⁵⁹ Le massacre de Putis. En décembre 1984, au moins 123 personnes entre hommes et femmes furent fusillées par des agents de l'État. La base militaire se trouva à la communauté de Putis. Ces personnes appartenaient aux communautés de Cayramayo, Vizcatampata, Orccohuasi et Putis, dans la localité de Santillana, province de Huanta (Ayacucho). Les militaires ont amené les gens des communautés en leur mentant, les ont obligé de creuser des fosses et ensuite les ont criblé de balles. Informations prises du RF de la CVR.

La conception des droits dans les deux groupes est en effet un élément fort intéressant et significatif puisque cela touche la question de la citoyenneté et la démocratie. L'agenda transitionnel met effectivement l'emphase sur la dignité de la personne et la réaffirmation des droits des citoyens. L'État se doit de les restituer afin d'avoir un impact dans les questions de la « paix », la « réparation collective » et la « réconciliation nationale »²⁶⁰. Ainsi, la citoyenneté devient la pierre angulaire des recommandations. Dans cette optique, les deux groupes insistent sur l'obtention des droits. Les droits qui devraient être obtenus à cause de la « violence subie » et les droits qui visent l'égalité entre les personnes.

a) Droits par rapport à violence subie

Pour les deux groupes, il y a une convergence quantitative dans ces deux rubriques. Ainsi, quant aux droits qu'on devrait obtenir à cause de la violence subie, les JA l'énoncent ainsi :

Sí; ¿Por qué razón?; derecho ciudadano este la demanda de justicia y verdad, nosotros lo estamos básicamente lo estamos demandando al gobierno central porque por ejemplo en el año 85, cuando Alan García ingresa a su gobierno; hum; este::: Alan García cometió crímenes, cometió las matanzas como por ejemplo de La Cantuta, eh perdón de Cayara, Cayara ¿no?

« Face aux crimes » et « à tout ce qui est arrivé à Ayacucho », les JA avancent qu'ils ont le droit de réclamer que toute la lumière sur ces événements soit faite pour qu'ainsi justice soit faite. On parle d'ailleurs de la revendication de justice et vérité en tant que « droit citoyen ». Ce dernier est, à notre sens, un pléonasme qui cherche à souligner une aspiration, une urgence de devenir citoyen dans un contexte d'absence

²⁶⁰ Voir la lettre de notification et le certificat d'inscription émis par la CMAN qui se retrouvent dans l'annexe G.

de citoyenneté. Du coup, il s'agit probablement des « nouveaux » droits dans une société post-violence.

En outre, il y a une sorte d'auto-reconnaissance d'ANFASEP par le travail effectué. L'association devrait s'inscrire dans l'histoire du pays à cause de la défense des droits des victimes :

*¿Qué crees que se está consiguiendo en la asociación con toda esta lucha?; Hum :: la historia, como una historia quizás, como una historia creo; una historia; como marcara algo en la historia del Perú, algo así, por tratar de defender los **derechos** de los familiares; hum; buscar justicia*

Enfin, il y a une autre manière d'insister sur cette absence de citoyenneté : on parle du « droit à réclamer nos droits » face aux crimes qui ont eu lieu dans le pays. Un autre droit qui est issu dans le contexte d'une société post-violence.

*¿Qué cree que se está consiguiendo en la asociación con toda esta lucha?; Sensibilizar a la población, estamos logrando este, crear unas expectativas o por lo menos sacar algunos provechos del Estado, no provechos, nosotros como afectados por la violencia política tenemos el **derecho** de reclamar nuestros **derechos**, reclamar ante el crimen que ha cometido el Estado en el Perú.*

Du côté des AF, on va insister aussi sur le fait que la demande de justice et vérité est un droit : « Ce n'est pas la mémoire qu'on revendique, c'est un droit »; « la vérité c'est un droit, parce que sans la vérité il n'y a pas de justice » et « la demande de justice et vérité est un droit, c'est un droit parce que le gouvernement nous a envoyé ses militaires. Donc, il y a une responsabilité à assumer » :

*violencia política; hum; por la memoria tampoco, sino, si:: nosotros reclamamos los derechos que tenemos, no es un memoria, es un **derecho** que nos ha afectado la violencia política y reclamamos; hum; y todos seres humanos somos iguales ante la ley*

En outre, il s'agit aussi de compter sur « le droit à la réparation » : « Les frères et les sœurs n'ont pas le droit à la réparation »; « la réparation nous revient par droit » et « le président a le droit de réparer. »

*Ha pasado por cosas muy duras, es cierto, pero hoy por ejemplo; Ahorita, ahorita es sobre este reparación pues; hum; sobre este reparación que nos corresponde tenemos **derecho**, el gobierno debe pensar, el señor presidente debe pensar en nosotros, debe pensar en su hijo, poniéndose la mano en el pecho, debe pensar de qué cuantos huérfanos hemos quedado*

Alors, sur le point des droits par rapport à la violence subie, il y a clairement une convergence et quantitative et qualitative entre les deux groupes. Maintenant, allons voir ce qu'ANFASEP dit à propos des droits par rapport à l'égalité.

b) Droits par rapport à l'égalité

Dans les deux groupes, il y a une convergence quantitative dans une situation où les droits ne sont pas respectés et pourtant « nous sommes tous égaux » affirment-ils. En effet, chez les JA :

*No; No ¿Por qué?; Porque todos tenemos los mismos **derechos** ¿no?; todos tenemos los mismos **derechos**; hum, por más que seamos de otra religión, hablamos otros idiomas, todo eso, etc, etc*

*¿Cree que algunos peruanos tienen más **derechos** que otros peruanos? ¿Por qué?; No; ¿Por qué?; porque todos somos iguales, por más que tengas plata; ¿perdón?; o sea por más que tengan plata no quiere decir que tengan ma::: mayor **derechos**, ¿no?; todos somos iguales; hum.*

*todos somos iguales, todos somos iguales, el, una persona que vive en la capital o en la ciudad tiene el mismo **derecho** que un campesino.*

Les droits ne sont pas respectés par le fait de ne pas avoir de l'argent ou encore parce que le gouvernement connaît peu sur les droits : « On veut qu'on nous respecte, nos

droits doivent aussi être respectés”; « avoir de l’argent ne signifie pas avoir plus de droits »; « les gouvernements connaissent peu de choses sur les droits”. On insiste aussi sur l’égalité malgré les différences: “Même si on appartient à d’autres religions, on parle d’autres langues, nous avons tous les mêmes droits » et “nous sommes tous égaux, nous avons tous les mêmes droits, peu importe si on est paysan ou citoyen ».

Chez les AF, on va aussi étaler l’idée d’une situation où les droits ne sont pas respectés dans un contexte où « nous avons tous les mêmes droits » et, de plus, où ils apprennent davantage sur les droits : « Nous devons avoir les mêmes droits pour nous tous”; “dans les forums, on apprend davantage sur nos droits” et “les paysans connaissent déjà leurs droits; on a appris sur nos droits, on connaît nos droits. Nous avons tous les mêmes droits.” Toutefois, l’État n’écoute pas et réprime même quand on réclame pour “nos” droits: “Ils revendiquent leurs droits, mais l’État n’écoute point. Le gouvernement voulait privatiser l’eau, alors ils ont défendu leurs droits, [puis] ils ont été réprimés. »

Olvido, como le dije, algunos lugares el gobierno se ha olvidado; hum; entonces siempre ellos reclaman sus derechos, pero sus derechos no son escuchados por parte del Estado; hum; si hacen una marcha de protesta son arrojados, son fusilados.

¿Cree que algunos peruanos tienen más derechos que otros? ¿Por qué? NO, debemos tener iguales derechos, las mismas::: los mismos derechos de todos, ¿no?

¿Cree que algunos peruanos tienen más derechos que otros peruanos? No, todos somos iguales; hum, es, todos son iguales, ¿usted cree que todos son iguales?; claro nuestros derechos son iguales; hum; la diferencia es porque la costa, sierra y selva.

Dans ce contexte, il est possible de parler d’une certaine normativité quant à l’égalité entre les personnes. Donc, on peut parler d’une aspiration à l’horizontalité dans un monde hiérarchique, voire vertical, bâti sur de différences et de discriminations exacerbées où la violence agit en tant qu’adjuvant de la « tradition autoritaire » (Flores Galindo, 1986 [1999]).

À cet égard, il est intéressant de se pencher sur une question de notre questionnaire qui cherchait précisément à dévoiler par eux-mêmes les mécanismes de discrimination et de marginalisation à l'oeuvre. Les réponses obtenues ne vont pas dans ce sens-là, sauf pour deux cas où on a explicité la question à deux reprises. Sinon, il s'agit des réponses qui, à première vue, semblent avoir compris la question dans un tout autre sens, mais dans un second temps, on pourrait parler d'une *aspiration*, voire une revendication face à une situation d'inégalité.

En effet, la question #41 du questionnaire était formulée comme suit : *Pensez-vous que certains péruviens ont-ils plus de droits que d'autres?* Comme nous l'avons déjà expliqué, cette question cherchait à déceler par les personnes interviewées elles-mêmes, en quoi consistait cette inégalité flagrante. On s'attendait donc à une réponse positive : *oui, je pense cela, parce que....* Étonnamment tous les participants répondaient de manière négative comme si la question avait été formulée de la manière suivante : *Pensez-vous que certains péruviens doivent-ils ou devraient-ils avoir plus de droits que d'autres?* Nous pensons que c'est de cette façon qu'ils l'ont compris puisque les réponses furent systématiquement négatives chez les JA tout comme chez les AF (sauf pour deux personnes à qui on explicita la question deux fois. On y reviendra). Ainsi, chez les JA :

No; No ¿Por qué?; Porque todos tenemos los mismos derechos ¿no?; todos tenemos los mismos derechos; hum, por más que seamos de otra religión, hablamos otros idiomas, todo eso, etc, etc

No; ¿Por qué?; porque todos somos iguales, por más que tengas plata; ¿perdón?; o sea por más que tengan plata no quiere decir que tengan ma::: mayor derechos, ¿no?; todos somos iguales; hum.

¿Cree que algunos peruanos tienen más derechos que otros?; perdón; ¿Cree que algunos peruanos tienen más derechos que otros?; no, todos somos iguales, todos somos iguales, el, una persona que vive en la capital o en la ciudad tiene el mismo derecho que un campesino

que este lejos, que este, que este cultivando, chacchando coca, agarrando palo, pico, tiene el mismo derecho, no en ese sentido sí creo que toda persona debemos ser conscientes ¿no?

Même réflexe chez les AF :

NO, debemos tener iguales derechos, las mismas::: los mismos derechos de todos, ¿no?; hum.

No, todos somos iguales; hum, es, todos son iguales, ¿usted cree que todos son iguales?; claro nuestros derechos son iguales; hum; la diferencia es porque la costa, sierra y selva; ah claro

Dans les deux groupes, on affirme clairement que « nous sommes tous égaux », « nous avons tous les mêmes droits », et ce, au-delà des différences telles que : a) la religion; b) les langues; c) l'argent ou le niveau socio-économique; d) le fait d'être citadin ou paysan; e) et enfin, le fait d'habiter sur la côte, les montagnes ou la forêt amazonienne.

Il est possible d'affirmer que « la » réponse ait quelque chose de très conscient : on vise l'égalité. Une égalité qui n'est pas là de toute évidence. C'est pourquoi on est tout de même capable de nommer ce qui pourrait bloquer ou bloque complètement dans les faits cette aspiration à l'égalité. Cela est d'autant plus vrai qu'au moment d'expliquer la question à deux reprises, les réponses vont dans le sens visé par notre questionnaire, à savoir, *comment se fait-il qu'il y ait des personnes qui ont plus de droits que d'autres*. En effet, les deux répondants chez les AF vont dans ce sens-là :

- a. *Hum:::; le voy a repetir, yo le preguntaba si ¿usted cree que algunos peruanos tienen más derechos que otros peruanos?; Mas derechos que otros peruanos; sí; hum::: ¿Cuál sería más que tenían derechos?; eh::: es decir, por ejemplo a ustedes los marginan y hay otras personas que no los marginan, usted cree que eso es así; sí, pero nosotros estábamos pensando este como se llama, derechos humanos; hum; o, y también derechos internacional, con eso ya; hum; estamos pensando hacer, apoyar algo así; hum.*
- b. *¿Cómo? ¿En qué sentido sería?; es decir, este::: cree que algunos peruanos tienen::: si algunos peruanos tienen más derechos y otros menos derechos, ¿cree que eso es así?; sí; ¿Por qué razón?; ya porque estamos divididos en clases sociales; hum; ¿sabes por qué?*

Porque en la cabeza está el gobierno; sí; segundo los congresistas, ellos ganan más que nosotros, ellos no sienten pues hambre ni miseria, porque en caso del pueblo no hay ni trabajo, hay escasez, cuánto ganan diario, ganan 5 soles, 10 soles, 15 soles así, y con eso al mes llegan 300, 250, algunos llegan 600 y con eso, no se puede pasar la vida; hum; ahora supongamos congresistas cuánto ganan, esos tienen un::: alta suma, el gobierno cuánto gana, peor, el ya::: no siente prácticamente, entonces hay una marginación pe' hay una diferencia tanto por los trabajadores sea para profesores, ingenieros el sueldo es para iguales, por eso trabajamos, hay una diferencia, entonces eso tendría que modificar.

Dans ce contexte, les deux répondants AF expliquent pourquoi certains péruviens ont plus de droits que d'autres par les raisons suivantes. Tous les deux ont demandé de mieux expliciter la question. Ainsi :a) Notre première répondante est d'accord et ensuite elle me parle des stratégies à déployer afin de contrer cette situation : se servir des droits humains et du droit international et b) cette personne répond aussi de manière affirmative. Il avance que cela est ainsi puisque « nous sommes divisés en classes sociales. » Il y va en effet d'une explication en fonction des « classes sociales » selon le revenu : il décrit une sorte de pyramide. Une certaine idée de la société où le gouvernement se retrouve en tête, ensuite les parlementaires et, en bas de la pyramide, le peuple. En haut de la pyramide, ils ne ressentent pas la faim ni la misère, selon cette personne. En bas, oui. À la toute fin, il y va d'une politique de type communiste : nous devons gagner tous le même salaire peu importe notre profession pour ensuite éviter les différences socio-économiques et de classe.

Tous les deux expliquent à leur façon pourquoi certains péruviens ont plus de droits que d'autres. Tous les deux donnent leurs raisons et, de plus, ils avancent comment neutraliser cet état de choses-là. Les premiers répondants, eux, sont allés d'une réponse négative pour ensuite affirmer bel et bien que « nous sommes tous égaux », et ce, malgré les différences qui peuvent exister entre les personnes.

Ces remarques quant aux « droits » touchent de très près la question de la démocratie et la citoyenneté. Fait intéressant à noter : aucun répondant ne s'exprime pas dans ces termes. C'est-à-dire qu'on n'utilise pas le mot « démocratie », mais cela ne veut pas dire pour autant qu'ils n'aient pas une idée du concept. Car il y a la question de « nouveaux droits » (droit à la vérité, droit à la justice, droit aux réparations), droits par rapport à la violence subie et ceux visant l'égalité.

Enfin, contrairement à ce qu'avance le sociologue Sinesio López (2009), nous sommes devant une demande d'obtention des droits civils et politiques au sein d'une société non développée²⁶¹. Comme quoi la dynamique du processus au pays pointe vers des situations particulières. Ainsi, nous pouvons affirmer qu'ils ont une idée sur ces questions touchant la démocratie et la citoyenneté. Ce qui se confirme ailleurs dans notre questionnaire de recherche.

Nous avons posé en effet des questions à ce sujet sous forme de « questions d'opinion »²⁶². Des affirmations auxquelles on répond par « d'accord » ou « en désaccord ». Les réponses sont fort intéressantes tant par le contenu que par la forme. Par le contenu, car ils comprennent l'importance de la démocratie; par la forme, car le bloc des réponses est homogène. En voici les *affirmations* :

- a) Nous pouvons vivre en démocratie sans vérité ni justice
- b) En démocratie, on ne doit pas permettre la mort ni l'oubli

²⁶¹ Bien sûr, il s'agit d'une vision binaire et manichéenne, celle de López (Société péruvienne = société non développée). Mais nous voulons juste illustrer notre propos par ce qu'avance le sociologue. Ce qui démontre d'ailleurs la faiblesse de son argument.

²⁶² Cinquième partie du questionnaire (annexe B), « Énoncés d'opinion », affirmations # 74, 75 et 76.

- c) Lorsque tous nos droits seront respectés, nous pourrions alors dire que nous vivons en démocratie²⁶³

À la première affirmation, les deux groupes sont « en désaccord ». Comme nous l'avons déjà dit, les réponses sont unanimes et massives : on ne peut pas vivre en démocratie sans vérité ni justice. Aux deux dernières affirmations, les répondants sont « d'accord » : en démocratie, on ne permet pas la mort ni l'oubli, et en démocratie, tous nos droits se doivent d'être respectés.

Ces questions cherchaient à prendre le pouls de ces gens-là quant à ces problématiques. Alors, la démocratie ne peut pas être conçue sans vérité ni justice ni morts ni oubli. De plus, tous les droits doivent être respectés pour affirmer qu'on vit en démocratie. Ce qui va main dans la main avec l'énoncé « nous sommes tous égaux ». Encore une fois, est exprimée l'idée d'une aspiration à l'égalité, à une horizontalité dans un monde hiérarchique et verticale pour en avoir fait l'expérience dans le passé de violence et dans le passé récent post-CVR. Bref, on ne peut que poser un horizon d'égalité, car on ne l'a point. Enfin, sont aussi exprimés les « droits citoyens » (Degregori, 2004) et le « droit à la vérité » (E. Gonzáles, 2004).

4.5.5 Paix et développement

	JA	AF
À quand la paix?	2	7

²⁶³ Voici les énoncés en espagnol : a) Podemos vivir en democracia sin verdad ni justicia; b) En democracia, no se debe permitir la muerte ni el olvido; c) Cuando todos nuestros derechos sean respetados, recién podríamos decir que se vive en democracia. À ces énoncés, il fallait répondre par "d'accord" ou "en désaccord".

Sur la « paix », les AF l'*attendent* davantage que les JA. Il est fort probable qu'étant donné la situation de violence dont ils furent victimes, ce sont eux qui ressentent le besoin de *paix* qui passe d'ailleurs par la réparation et la justice. Tandis que les JA parlent de *paix* dans la mesure où le développement n'est pas une garantie de paix. C'est là où il existe une connexion entre la paix et le développement, la justice des tribunaux et la justice sociale.

Dans le cas des AF, la paix est en effet reliée soit avec la fin de la violence politique, soit avec le fait que les coupables se retrouvent en prison. Pour les JA, leur vision est plus concrète : le développement n'amènera la paix, car il y aura toujours des conflits. Pour cette raison, ils ont une vision plus critique du développement.

a) *Développement : causes de son blocage/regard critique*

	JA	AF
Blocage/regard critique au développement	6	0

Ce sont seulement les JA qui en parlent de cette manière. Ils l'énoncent comme suit :

¿Cómo usted hace :::? ; eh ::: este::: esta violencia considero personalmente de que es consecuente, ¿en qué sentido? Cuando por ejemplo vemos el tema de lo que estamos hablando del VRAE por ejemplo esa violencia es continua no sé, a falta de la presencia del Estado, eh::: a falta de un de repente de que no están viendo, por lo menos, el desarrollo de su pueblo, el desarrollo de su comunidad o de su distrito.

¿De manera colectiva en que podrían beneficiarse, por ejemplo, los afectados por la violencia política?, existen comunidades donde han implementado eh::: una infraestructura; sí; o un centro cívico; hum; que de un de repente esos simplemente va a servir el desarrollo del pueblo o el desarrollo o donde se puedan lucrarse unas cuantas autoridades, no, que puedan sentarse en el sillón municipal, qué sé yo, mas no así los afectados, es por eso de que nosotros exigimos una reparación individual que colectiva; hum.

El Estado es el enemigo del pueblo; *siempre y cuando, cuando no haiga el este, el desarrollo*

En ce sens, le développement serait bloqué, selon les JA, par la « corruption » et par l'État lui-même dans la mesure où ce dernier ne met pas de l'avant des programmes de développement. Le regard critique porté au développement consiste dans le fait que même s'il y a développement, il y aura toujours de la violence et, en ce sens, il n'est pas du tout gage de « paix ». Pourtant, ce sont les JA qui demandent des programmes de développement.

b) Développement comme demande

	JA	AF
Développement comme demande	4	2

Le développement dépend de la “volonté politique du gouvernement” et “de l’honnêteté du président” qui mettrait de l’avant de “plans de développement concertés.” On insiste d’ailleurs sur “l’honnêteté” qui permettrait un “développement meilleur”. Un fait significatif à signaler ici: de toute évidence, le développement est revendiqué davantage par les JA, sauf qu’il s’agit de la même personne (JA3). Celle-ci en est une qui travaille dans le domaine des ONG et sur les questions de “citoyenneté et développement”. Enfin, il est important de noter que dans les revendications, il y a, bien sûr, une dimension liée au conflit lui-même, en abordant la question des réparations et de la justice, mais de toute évidence, cela déborde ce cadre pour se positionner dans ce qu’on pourrait appeler la revendication d’une justice sociale²⁶⁴.

²⁶⁴ Les sections « paix » et « développement » dûment expliquées, peuvent être consultées dans l’annexe I.

4.6 Interlocuteur principal

Dans cette section, nous devons souligner la perception des personnes affectées par la violence politique sur leur principal interlocuteur: *l'État/gouvernement*. En effet, sous la rubrique État/gouvernement/autorités-président, nous allons désigner l'*autorité étatique*.

4.6.1 L'autorité étatique (État/gouvernement/autorités-président)

Ce qui est important de souligner ici c'est la présence d'une « vision négative » de *l'autorité étatique* et, face à celle-là, se dessine à l'horizon une normativité, une aspiration certaine sur ce qu'un « État » devrait être et faire.

	JA	AF
Vision négative	22	38
Vision normative	17	23

Il y a donc une différence quantitative entre les deux groupes. Ce sont les AF qui ont largement une perception négative ainsi qu'une vision normative de l'autorité étatique par rapport aux JA.

a) *Vision négative de l'autorité étatique*

Chez les AF, on parle de l'État et du gouvernement « passés » comme ceux plutôt contemporains. L'autorité étatique « passée » est répressive et responsable de la violence politique; l'autorité étatique « de nos jours » est taxée d'être corrompue, qui « oublie », protège les « violeurs des droits humains » et « réprime ». Nous avons

donc placée cette autorité étatique dans la ligne du temps : a) passé et b) contemporain.

Vision négative de l'autorité étatique dans le passé

Nous allons commencer par la vision négative de cette « autorité étatique » dans le « passé » perçue par les AF; ensuite ce sera le tour des JA.

Vision négative de l'autorité étatique dans le passé chez les AF

es un derecho porque el gobierno nos mandaron a sus militares; hum; a sus militares y también este el siguiente gobierno Fujimori también, este::: se confunde en entregar armas a los campesinos que son iletrados, entonces ha habido contradictorias y ha habido un enfrentamiento entre ellos porque el campesino por ser analfabeto, iletrado pues se dejó engañar por el SL; hum; entonces en algunas comunidades ha habido jefes, se transformaron en jefes; hum; y cuando se forma la ronda campesina, es ahí donde entrega el armamento ¿no? el Estado, y ahí también jefe, se hace un cambio al jefe de la ronda campesina; hum; y comienza a matar a los demás.

El Estado ya habla de los afectados, es cierto, pero aún hay marginación, ¿Por qué?; Esa marginación porque este **gobierno** actualmente que nos gobierna también es uno de los genocidas porque deben vidas humanas más que Fujimori, por ejemplo, caso del Frontón, caso del Castro Castro, caso de Cayara, aquí en departamento de Ayacucho donde estos lugares han sido bombardeados durante su primer **gobierno** de este **gobierno**, entonces, esos prácticamente algo mal le suena a este **gobierno**.

Dans le passé, selon les AF, l'autorité étatique ne fait juste pas participer dans le processus de violence, mais elle apparaît comme la principale instigatrice de celui-ci. L'action répressive de l'État est celle des « militaires », mais aussi des « paysans ». On y fait référence explicite aux « comités d'autodéfense » Selon les AF, l'autorité étatique s'est trompée en donnant des armes aux « paysans illettrés », et ce, sans

compter que les paysans furent aussi « manipulés » par le SL. Alors, au moment de donner des armes, l'affrontement fut inévitable.

Un autre point intéressant est celui des dénonciations du premier gouvernement García (1985-90). Le fait est curieux parce que les moments les plus critiques de la violence furent les années 1983-84... Mais il n'apparaît aucune mention au gouvernement antérieur, celui de Belaunde (1980-85). Il faut néanmoins dire qu'au moment du « terrain », García était au pouvoir pour un second mandat (période 2006-2011). Alors, il est probable que le souvenir de son premier gouvernement soit très vif à ce moment-là, surtout pour les promesses non tenues lors de la campagne électorale 2011. De plus, il faut rappeler que l'action du groupe paramilitaire *Rodrigo Franco*²⁶⁵, groupe lié à l'APRA, s'est fait sentir davantage à Ayacucho pendant ces années-là. En outre, les actions liées à la recherche et défense des disparus se réalisent pendant ces années. Alors, il se peut que les échecs constants des personnes affectées par la violence politique fassent en sorte qu'elles s'en souviennent davantage de cette période plutôt que celle de Belaunde. Enfin, en ce qui concerne la question de la « justice », il faut dire que *la tendance vers l'impunité* s'est accentuée dans le second gouvernement de García (2006-11).

²⁶⁵ Le commando paramilitaire *Rodrigo Franco*. On attribue à ce « commando », une série d'attentats et assassinats. Il est composé par membres de l'Apra. D'ailleurs, ses actions sont menées durant le premier gouvernement apriste (1985-90). Il emprunta le nom à un jeune leader apriste qui faisait partie de la technocratie dans l'appareil de l'État durant ce premier gouvernement. Rodrigo Franco fut assassiné par ce même commando paramilitaire en 1987. Il faisait de l'ombre au leader apriste et président du pays, García Pérez. Alors, il fut assassiné. Le commando emprunta par la suite son nom. Le commando fut dirigé par Agustin Mantilla, un important leader apriste. Ce dernier s'est servi de l'information et de l'infrastructure du Ministère de l'intérieur. Le commando fut constitué par des étudiants universitaires de l'Université Inca Garcilazo de la Vega et, de plus, compta avec l'étroite collaboration des membres des agents de l'État spécialisés dans la « lutte contre le terrorisme ». Informations prises du RF de la CVR.

Vision négative de l'autorité étatique dans le passé chez les JA

hum; este::: Alan García cometió crímenes, cometió las matanzas como por ejemplo de La Cantuta, eh perdón de Cayara, Cayara ¿no?, los militares que mataron por ejemplo este::: este año nomas del, de los Amazonas, de los pueblos indígenas, de Bagua; ah Bagua; este, prácticamente el Estado ha ordenado de que los militares puedan actuar de esa manera; hum; entonces nosotros demandamos del Estado que se responsabilice de todos los daños; hum; entonces creo que nosotros como ciudadanos estamos exigiendo nuestro derecho.

Un point de convergence qualitatif entre les JA et les AF, c'est la mention du gouvernement García. On fait référence bien sûr à la répression du passé, mais aussi à la répression du « présent », plus précisément à celle qui a eu lieu à *Bagua*²⁶⁶. Un conflit entre des peuples autochtones et les forces répressives de l'État concernant la « vente » des territoires et des ressources par le gouvernement à des compagnies pétrolières dans le cadre du traité de libre-échange avec les États-Unis. Il y a alors une sorte de suite dans la violence : une violence qui se prolonge dans le temps et, comble du hasard, est déclenchée par la même autorité, la même personne qui est au pouvoir : Alan García. C'est pourquoi on demande à l'autorité étatique de prendre ses responsabilités. Elle est toutefois réticente à ces revendications : « elle n'écoute point. »

²⁶⁶ «Le 5 juin 2009, des forces policières antiterroristes envoyées de Lima (DINOES), équipées d'un armement sophistiqué comprenant des hélicoptères et des petits chars d'assaut, interviennent rudement pour débloquer la Curva del Diablo. Ce pan de la route principale d'entrée en Amazonie pour le reste du Pérou avait été occupé par des milliers de natifs (indigènes amazoniens), notamment des Awajun, deux mois plus tôt avant de forcer le gouvernement à négocier avec ces organisations de base, dont AIDSESEP, la mise en application de la Ley de la Selva, en fait plusieurs décrets-lois servant, selon le gouvernement, à « harmoniser » la législation péruvienne au Traité de Libre Commerce avec les États-Unis. Ces décrets portaient atteinte aux droits collectifs de propriété des communautés natives: en effet, ils visaient la « libéralisation » de l'exploitation des immenses ressources amazoniennes au profit notamment des compagnies extractives transnationales. Le délogement des manifestants natifs a provoqué un affrontement particulièrement violent entre ceux-ci et la DINOES. Les chiffres officiels de ce que l'on appellera dès lors le « Baguazo » font état de vingt-trois policiers morts (dont une douzaine à la Estación 6 de la compagnie publique Petro-Perú, également occupée par les natifs, située à l'intérieur de la jungle, près de leurs communautés), un disparu et dix civils morts, dont cinq natifs, ainsi que plus de deux cents blessés. D'après un rapport de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme d'octobre 2009, le nombre des morts du côté des manifestants pourrait en fait être beaucoup plus élevé (FIDH).» Giménez-Micó, José Antonio « Bagua 2009. Des « victimes » résolues à ne plus l'être », *L'interpellation plébéienne en Amérique latine*, France: Karthala/Presses de l'Université du Québec, 2012, pp. 223-239

Enfin, des crimes se sont commis pendant le gouvernement García I. Alors, cela devient l'argument pour lequel le gouvernement de García II n'assume pas ses responsabilités : « il y a trop de victimes à réparer » avance un des membres de JA.

Vision négative de l'autorité étatique contemporaine

En ce qui concerne l'autorité étatique contemporaine, nous allons commencer par la vision négative exprimée par les AF; ensuite ce sera le tour des JA.

Vision négative de l'autorité étatique contemporaine chez les AF

En effet, il s'agit d'une vision négative de l'autorité étatique qui se partage entre critiques et exigences. Parmi les principales critiques, on retrouve : a) l'oubli; b) la corruption et c) la discrimination. Cette dernière est quantitativement parlant la plus importante.

Dans le premier volet, on énonce une autorité étatique qui délaisse et oublie des « peuples » et des « communautés ». On revient d'une manière certaine avec la question de l'absence de l'État ou dans d'autres termes, le manque de « volonté politique » pour réaliser les changements qui s'imposent : cette « absence » pourrait faire en sorte que chez les « peuples oubliés », il y ait résurgence du « sentier » et que la revendication des « droits » ne soient pas « écoutés » par l'État :

*¿Piensa que todavía hay violencia política en algunas partes de la República? [...] ; Como le digo, hay como producto del narcoterrorismo; hum; entonces también hay pueblos olvidados por la región de la selva de parte del **Estado** entonces está ahí en, hay un brote del Sendero puede ser ahí.*

*hay muchos desaparecidos, hay policías también muertos, hay enfrentamientos, el **gobierno**, es que no hay atención pes' son pueblos casi, olvidados son, también de la región de la selva porque ellos solamente viven de sus productos, entonces por parte del **gobierno** no hay*

*Olvido, como le dije, algunos lugares el **gobierno** se ha olvidado*

*¿Cuáles son los principales obstáculos que tienen en la asociación/grupo/colectivo? ¿Obstáculos? ¿Dificultades?; Bueno, es::: el olvido de las **autoridades** ¿no? por ejemplo ellos no toman en cuenta.*

Dans la même veine, on parle d'un État qui « n'écoute point ».

*Olvido, como le dije, algunos lugares el gobierno se ha olvidado; hum; entonces siempre ellos reclaman sus derechos, pero sus derechos no son escuchados por parte del **Estado***

En ce qui a trait à la « corruption », on parle des personnes en position d'autorité « qui demande de l'argent » pour faire certaines démarches bureaucratiques. Dans certains cas, ils dénoncent le fait que les autorités mettent en pied des œuvres en tant que réparation collective, et c'est là où elles vont tirer un profit pécuniaire. Ce qui constitue à long terme un « obstacle » pour ces gens.

*Habría una justicia auténtica, tu sabes como antes, ahora es más peor, como se llama, si un abogado, una **autoridad** del estado siempre piden plata a la gente; hum; ahí esta ese es un obstáculo tiene a nosotros.*

Enfin, en ce qui concerne la discrimination, on parle d'une autorité étatique qui ne respecte pas la loi, et ce, même si cela « est écrit dans la Constitution politique de l'État ». À certains moments, elle peut accepter ses erreurs, mais non pas réparer pour autant : « elle ne fait rien pour nous et, de plus, elle occulte nos documents... » La

discrimination bloque le processus de justice et de réparation, mais brime aussi des droits.

¿No? Solamente quedo en palabras, por escrito en nuestra constitución política del Estado, pero no cumple, no hace cumplir, no hacen cumplir

En effet, sur un cas de droit à la retraite d'un des affectés, on parle d'une « injustice » à son égard parce qu'il ne reçoit pas le montant qui lui revient. Cela dans un contexte où l'autorité étatique parle de « justice sociale », mais « où est cette justice sociale? » se demande-t-il.

Sí es un derecho; ¿Por qué?; Injusticia; hum; porque todos somos iguales, nadie no somos desiguales, tanto los ricos, los pobres somos iguales en todos y debemos pensar en una justicia auténtica y social; hum; pero ahora el gobierno dice que haya justicia social y ¿Dónde está justicia social?

Quant à la discrimination en lien avec la « violence » et le « conflit », on fait état d'une situation où les victimes ne méritent même pas l'attention de l'autorité étatique.

y todavía falta hasta diciembre, no sé, tenemos varias enfermas no solamente, hay otras enfermas, entonces el otro año que viene no sé, a mí me desespera mucho es estresante estar acá, mirar las ancianas enfermas, el programa SIS (servicio integral de salud) que salió del Estado; hum; hum::: para asegurar a todos, según el gobierno dice de que los afectados tenemos un seguro especial, pero no se cumple, ahí estamos asegurados como pobres.

Concernant la discrimination, on se demande: « on vit toujours avec ce ressentiment, on se demande toujours, n'est-ce pas? Pourquoi c'est comme ça? » On fait aussi allusion au manque de « preuves » pour accuser formellement les militaires qui enlevèrent des civils : « On n'a pas de preuves. Les voisins quand ils voient, ils se cachent, ils ne vont pas sortir et même s'ils les voient comment vont-ils les reconnaître? Ils peuvent juste dire la date, le jour, comment ces personnes ont-elles été enlevées, mais cela les autorités ne comprennent point. »

Claro este, el olvido ¿no? por ejemplo, yo diría ¿no?, sé de mi esposo ya no quieren hablar nadie, hum::: ni las autoridades ni se preocupan ¿no?, entonces, siempre uno vive con ese resentimiento siempre hay veces dice ¿no? ¿Por qué habría sido? Si es que hubiera tenido

Comment contourner en effet cet obstacle qui est, dans les faits, un dénominateur commun dans tous les enlèvements perpétrés par les forces armées? On comprend alors que les gens aient un sentiment d'impunité face à la « justice » : Si c'est le fait de la rationalité juridique en place, pourquoi ne pas adapter les lois à cet état de choses-là? L'impunité est donc de mise. L'accusation de « terrorisme » de la part de l'autorité étatique assure aussi cette impunité. On y reviendra.

Inicialmente nos trataban de terroristas, de que somos familiares de terroristas, de terroristas, esposas, hijos de los terroristas, eh::: eso nos trataban (interrupción); entonces dice que los trataban como familia de los terroristas, así más o menos era la opinión; sí esa era la opinión de la gente huamanguina.

Face à cette *vision négative* de l'autorité étatique, on cherche à trouver une explication à cette situation : la division de la société en « classes sociales »²⁶⁷. Le constat final est donc que l'autorité étatique n'appuie pas les affectés par la violence dans leurs démarches:

¿Cree que el resto de los peruanos apoya a los afectados?; Algunos; algunos; sí por ejemplo con los ONG's que trabajan con derechos humanos; ¿Y quiénes no apoyan en todo caso?; el parte del Estado; el Estado no apoya; no.

Dans le compréhension de cet état des choses, on fait état de la discrimination sur des bases raciales/ethniques:

Claro, tiene, tiene el deber de escucharlos, debemos de ser escuchados, ¿Por qué? ¿Por qué no nos obedecen?, yo me pregunto, será porque somos serranos, será porque somos quechua-hablantes, no sé ¿Cuál será la mente del Estado, del gobierno, hacia los, hacia los departamentos afectados?; Hum; que más afectados somos quechua-hablantes, campesinos; hum; entonces el gobierno debe cumplir ya, de una vez.

²⁶⁷ Nous avons analysé ces propos dans la section consacrée aux "droits".

Enfin, on parle du “gouvernement” de García II en tant que responsable de “génocide”. Il n'existe pas toutefois d'accusation officielle dans ce sens-là. De plus, on ne parle même pas de *terrorisme d'État* au pays, mais il reste que les AF parlent de génocide:

*la violencia política; claro; de 1980 al 2000; al 2000 ¿no?; aja; y esto también tenemos bastante que el **gobierno** peruano no tiene su voluntad política; hum; como él es, presidente genocida ha sido; hum; ya siente culpabilidad y no quiere repararnos; hum; entonces eso es lo que se está dando; bien.*

De plus, on insiste sur la forte répression existant durant son premier gouvernement. C'est pourquoi, il faudrait élire un “autre” président la prochaine fois, car ils ont déjà eu une *mauvaise* expérience:

*hum:: ya no el mismo **presidente** pues que repita ¿no?, si no otro **presidente**; hum; otro **presidente** que acá mucha experiencia vamos a elegir el próximo **presidente**, ya no será el Sr. Alan García que logro en su segunda vuelta todavía cuando él:: este vino hacer su campaña pensamos de que él iba a cumplir, que en su primer gobierno sufrimos todo esto, que en segundo gobierno íbamos a quedar reconocidos por él, que iba a reconocer los hechos suscitados, pero nos equivocamos.*

Vision négative de l'autorité étatique contemporaine chez les JA

Nous devons souligner que l'image négative de l'autorité étatique s'exprime par son « absence ». À l'origine, tous les problèmes proviennent du fait suivant : « le manque de présence de l'État ». Si l'État était présent, visible, les problèmes ne seraient pas si nombreux : la pauvreté par exemple. Or, selon nous, il ne s'agit pas juste que l'État n'existe point, mais aussi qu'il ne veuille tout simplement pas être là. On en fait la demande et il n'écoute guère. De cette manière, on pourrait affirmer que la « communauté », voire la *nation*, existe malgré l'État qui se force pour la brimer.

Este tema toca un poco de la política, actual vamos a llamarla, algunos dicen que ya se venció al terrorismo, ¿Por qué cree usted que se habla aun de terrorismo?; *este, porque estamos, acá sobre todo en Ayacucho por parte del VRAE; sí; ...eh::: ¿Por qué? Porque falta la presencia del Estado, no existen las comunidades por ejemplo alto-andinas, en los lugares este, lejanos aun todavía no existe la presencia del Estado, es por eso que ellos de un de repente como no les escucha el Estado tal vez pueden utilizar, no sé, herramientas o armamentos para que se puedan rebelar contra el Estado es por eso que yo pienso, o sea hasta la actualidad existen todavía la pobreza, existen este::: sobre todo no existe la presencia del Estado en los lugares, es por eso que existe este, el rebrote del Sendero Luminoso como se podría llamar o que actualmente los periodistas dicen o del mismo Estado escuchamos lo que es narcoterrorista o narcosenderista.*

De plus, on parle des “peuples oubliés” en faisant un parallèle avec des “peuples pauvres”. Encore une fois, si l’État était présent, ces peuples seraient plus “forts”.

Los pobres son como condenados a muerte, no tienen esperanza alguna; Condenado a muerte, no, más bien los pueblos olvidados serían más fortalecidos si la presencia del Estado estaría en ese lugar.

En outre, « le manque de présence de l’État » génère de la violence : « Si l’État n’est pas là, l’État n’écoute pas, alors les communautés peuvent se rebeller ». Donc, la violence éclate. Dans cette veine, l’absence d’État serait responsable de la violence, mais aussi de la pauvreté, de l’absence de développement, de la résurgence du SL, de la présence du narcoterrorisme et du fait que les peuples soient « oubliés ». Rapidement, on tombe sur le constat suivant : sa *présence* viendrait contrer tous ces problèmes, neutraliser tous ces fléaux. *Vraiment?* Comme nous l’avons déjà mentionné, il n’est pas juste question que l’État soit absent, mais il est aussi question que l’État ne se fasse pas parce qu’il ne veut pas « se fonder » (*il n’écoute point*), et ce, malgré les appels des « communautés » et des « peuples » :

¿Cree que así como van las cosas, se podría dar las condiciones para que otra guerra comience?; este::: nosotros como afectados, básicamente no pensamos en eso; hum; tal vez de un de repente en las comunidades donde no ha llegado presencia del Estado, pueda ser, que pueda, como le digo, podría haber un rebrote; hum; del Sendero Luminoso; hum; pero ante eso, nosotros como defensores de los derechos humanos rechazamos los actos

À cet État soi-disant absent s'ajoute, l'État qui protège les militaires qui ont violé des droits humains. Pour le premier, il y a une simple question dont l'absence de réponse en dit long : « les militaires fautifs ont travaillé pour le gouvernement, pourquoi on ne peut pas avoir leurs noms? ». En effet, contrairement aux « terroristes » qui sont recherchés activement et on offre même des récompenses, il y a la loi du silence qui s'impose sur les agissements et le nom des militaires qui ont été en poste à cette époque. Cela devient en effet un blocage à la justice. On peut aussi comprendre le sentiment d'impunité devant ce contexte.

porque no saben los nombres de las personas; por culpa del gobierno mismo por que el gobierno está protegiendo pe' a los que han trabajado por parte del Estado como que son los militares; claro; en cambio a los terroristas incluso le están ofreciendo recompensas todavía, creo hace poco vi en la televisión que se busca a la camarada Artemio y al camarada José creo decía; hum; recompensa dos mil soles.

Le cas de la base militaire *Los Cabitos*²⁶⁸ en est un très emblématique à cet égard. On se pose la question sur les chefs de la caserne en poste pendant les années de violence. L'absence de réponse freine le processus de justice au Ministère public. Ainsi, le gouvernement García est en cause encore une fois, car pendant celui-ci, « plusieurs tueries et disparitions ont eu lieu ». Ces dernières sont de plus non reconnues par le gouvernement García. Ce qui choque certains.

¿nosotros?; sí, ustedes como asociación; nosotros queremos más que nada que nos respeten como organización que nuestros derechos también ¿no?; como::: ; más bien que nos apoyen lo que es este ¿no? para los casos del cuartel Los Cabitos ¿no?; hum; por que el gobierno sabe muy bien:::; hum; por ejemplo en el cuartel donde que, han habido matanzas en tales años, sabe muy bien el gobierno que personas han estado como jefes en esa base que han

²⁶⁸ Base militaire *Los Cabitos*. Selon la CVR, les membres des forces armées faisant partie de la Caserne militaire n. 51, connue sous le nom de Los Cabitos, et membres de l'Unité d'intelligence, connue sous le nom de la Casa Rosada (tous les deux à Huamanga, Ayacucho) ont donné des ordres, ont permis ou ont commis de graves violations des droits humains sur la population local durant la période 1983-84. De plus, ils ont effectué des détentions arbitraires, torturé, disparu et exécuté extrajudiciairement à, au moins, 136 personnes. Informations prises du RF de la CVR.

*estado y que nos den esa facilidad ¿no? para poder proseguir con la investigación ¿no?; hum; y quizás por esos casos, el este ¿no? las investigaciones están trabadas, ahí están estancadas ¿no?, en la fiscalía y así ¿no?, por este ¿no?; porque no saben los nombres de las personas; por culpa del **gobierno** mismo por que el **gobierno** está protegiendo pe' a los que han trabajado por parte del Estado como que son los militares.*

En outre, on souligne l'absence d'État, mais on ne fait pas de lien quand ce *même* État est *présent* au moyen de la répression qu'ils qualifient de "violence politique":

*la violencia política la estamos viviendo actualmente en el VRAE; hum; estamos viviendo este, la violencia política que ha pasado en Bagua la violencia política que se está cometiendo por parte del **Estado** ¿NO?; hum; tal vez por parte de las FFAA, a través del Ejército, básicamente a través del **Estado**, pero sí; sí todavía, considera usted; sí; que hay violencia política.*

Dans la même veine, on pourrait avancer que la discrimination de la part de l'État n'est pas liée à cet État réellement existant, « présent ». Car, de toute évidence, l'État n'est pas absent, il y a un État qui se positionne politiquement contre eux, les affectés par la violence politique, mais ces derniers ne semblent pas s'en rendre compte :

*y durante ese gobierno que ha estado ha habido mucho desorden muchos crímenes, muchas cosas han pasado durante sus cinco años de gobierno ¿no? y eso no reconoce actualmente el **presidente** Alan García, él dice que era demasiado joven, cuando comenzó su campaña en aquel tiempo era muy joven, ahora ya soy, ya estoy maduro y todo eso ¿no? y mira cómo está la situación en el Perú, sigue igual o peor que antes creo.*

Ainsi, lorsque cet État se positionne politiquement, il va à l'encontre des revendications des affectés: le RUV est fermé. Ce qui revient, selon eux, à ne pas reconnaître les crimes ni le désordre qui a eu lieu pendant son premier gouvernement. Aussi, les raisons pour lesquelles ces gens-là sont discriminés, selon eux, sont étalées : cela va de «se réclamer de quelque chose qui n'a jamais survécu » au fait que le gouvernement a dans la mire à Ayacucho, car c'est un *nid des terroristes* en passant par le "centralisme du gouvernement qui ne pense qu'à Lima":

pero marginación, ¿Por qué son provincianos?; eh::: tal vez nos pueden marginar porque como le puedo explicar eh::: tal vez el **Estado** piensa de que nosotros podemos estar reclamando de algo que no se pueda cometerse o que no se haya cometido o que no se haya pasado entonces por ese lado, tal vez por ese lado había, puede ser que haiga una marginación, lo pienso ¿no?

No sigue hablando ¿no? incluso Ayacucho está marginado ¿no?, no dicen terrorismo, terrorismo, ¿no?; hum; Ayacucho está en la mira del **gobierno**, ¿no?; hum; cuando pasa cualquier cosa, ahí esta pe' los terroristas, salen a una marcha ahí están los terroristas.

No; no; no, no creo, es un poco complicado, por el mismo **gobierno** quizás; hum; el **gobierno** no ve mucho por otras partes de, más en Lima, el centro

Enfin, dans cette perception négative de l'autorité étatique, il y a la question de la corruption, le copinage et le favoritisme. Sur la question de la corruption, on déplore le fait de faire connaissance des autorités afin de dénicher un emploi. On ne mise plus sur *tes* capacités et *tes* connaissances, mais sur *tes* contacts avec des politiciens. Avec tant de méfiance et de perception négative, *comment consolider des institutions dans une société postconflit?*

así funciona aquí en la este, ¿no? de lo que se trata, de lo que son cuestión de trabajo, ahora ya no te valoran tu capacidad, tus conocimientos, nada ya, ahora es como dicen vara ¿no?; hum; tienes que conocerle a la **autoridad** o tiene que ser tu amigo, no sé, solo así te dan trabajo ¿no?; hum; a mi me preocupa más bien lo que es estabilidad laboral y todo eso ¿no?; claro, entonces...; me gustaría tener un trabajo estable ¿no?; claro; y depender de ese, mi trabajo ¿no? y no tener mas preocupaciones; esa es la principal dificultad que tu verías ¿no?; claro.

La corruption traverse aussi le processus de “réconciliation”, car les autorités vont tirer profit des projets mis en branle dans ce but. Dès lors, les réparations et le développement sont bloqués par cette corruption:

Sí bastante; ¿en qué sentido? ¿de qué manera?; Hum::: desarrollo; sí; desarrollo decimos aquellas personas que podemos concretizar un trabajo para poder desarrollar por ejemplo una familia o en la ciudad, en los distritos, obras desarrollar proyectos ¿no?, para eso este, nosotros como ciudadanos tenemos que vigilar como están desarrollando como están desarrollando las actividades, vigilar este para que no pueda, de repente, ahora en la actualidad vemos que las **autoridades** solamente ven el tema de proyectos una cierta cantidad

y el resto también hay corrupción entonces nosotros como ciudadanos creo que tenemos el derecho de vigilar.

Comparaison JA/AF

Chez les AF comme chez les JA, l'absence d'État est un point de convergence qualitatif. Exprimée, chez les AF, en tant qu'oubli, corruption et discrimination. Cette question structure l'image négative de cet État. Du coup, nous nous rendons aussi compte que cette absence est aussi une *présence*, si on comprend l'État en tant qu'un *acteur*, ayant des revendications et, par conséquent, un positionnement politique. Les AF comme les JA ne semblent pas, à première vue, saisir cette nuance, car il s'agit peut-être d'un paradoxe à l'intérieur duquel se retrouvent les affectés : On dénonce l'État fautif, mais on veut en même temps que ce *même* État répare les torts...

Toutefois, dans cette impasse, on pourrait aussi avancer qu'un État qui discrimine, oublie, réprime n'est pas tout simplement un État, à leurs yeux. Alors, il n'y a pas de contradiction, il y a plutôt une normativité attribuée à l'État. Une normativité face à ce que le sociologue Sinesio López décrit comme un État au service des élites (*oligarchie*) et, par le fait même, déconnecté de la réalité sociale du pays dans son ensemble. Cet état de choses semble ne pas avoir changé dans le temps. La violence est venue complexifier la question. De plus, dans le long chemin vers la citoyenneté, il n'y pas juste de l'exclusion de la part de cette oligarchie, mais aussi une demande de la part de société afin de ne plus être exclue. Alors, hier comme aujourd'hui, l'État *devrait faire* tout le contraire de ce qu'il fait actuellement. C'est ce que nous serons en mesure d'apprécier dans la section suivante.

b) Vision normative

	JA	AF
Vision négative	22	38
Normativité	17	23

Face à cette situation *réelle*, la normativité semble s'ériger comme un horizon de futur nécessaire. Une sorte de « devoir être » qui, comme on l'a déjà vu, se transpose de la citoyenneté à l'État, tous les deux intimement liés à la question de la démocratie. Nous devons rappeler que la restitution de la citoyenneté est la pierre angulaire des recommandations du RF de la CVR. Toutefois, comme nous l'avons vu, les recommandations touchant les questions des réparations et de la justice sont largement débordées par l'aspiration d'un nouvel État, des nouvelles relations entre l'autorité étatique, la société et les citoyens.

Dans cette section, il n'y a pas de ligne du temps. Il y a une *normativité* qui se pose comme horizon de futur. Nous commencerons par les AF.

Vision normative de l'autorité étatique chez les AF

C'est les AF qui l'emportent quantitativement encore une fois dans le cas de cette normativité. Celle-ci par rapport à cette « autorité étatique » s'exprime par rapport au conflit et au « postconflit » et aussi par rapport à ce qu'elle devrait faire en général.

Sur le plan du conflit

Commençons avec la question du conflit et celle du postconflit. Les AF postulent que l'autorité étatique devrait demander « pardon ». Aussi, on insiste sur le fait que la « paix » adviendra quand on présentera cette demande de pardon, mais la paix adviendra aussi quand on créera des emplois.

*Paz traerá en cuanto que la violencia política se cese de forma definitivo; claro; actualmente son miles, como 45 000 de aquí de Ayacucho somos víctimas, entonces cuando repara, cuando hay eso, el **gobierno** pide perdón ahí entra paz y crea algunos puestos de trabajo, por ejemplo en la VRAE hay tenemos nuestros recursos naturales, tenemos por ejemplo este café y donde puede producir fábricas de chocolate, cacao; hum; y la coca también deben industrializarlo.*

Justice et justice sociale vont donc main dans la main. Aussi, on met l'emphase sur les réparations, une réparation « juste et réelle », parce que dans le premier gouvernement de l'APRA, celui-ci a « réprimé la masse populaire » :

*una reparación justa y real al **gobierno** peruano; hum, me preguntaba yo, eh... por ejemplo, si usted sabía un poco la opinión que tiene la gente de Huamanga sobre la asociación, por ejemplo cuando hacen marchas o cuando visitan el museo, ¿usted sabe qué dice la gente, qué opina la gente de la lucha de Anfasep?; sí; sí; pero hay::: actualmente en las noches que realizamos, con las marchas y todo eso, nosotros tienen una preocupación grande, mientras que otros de los partidos, siempre nos marginan, somos estos los terroristas que están caminando; ¿Por qué marginan de esa manera?; ellos son partidos políticos, porque son ellos, este, APRA ha sido uno de los golpeadores a la masa popular, porque durante el gobierno aprista, en su primer gobierno ha creado pues Rodrigo Franco.*

Dans ce but, on a besoin de la « volonté politique » de l'autorité étatique et de tous les paliers gouvernementaux, à savoir, central, régional et local. On espère, d'autre part, que le gouvernement n'oublie pas et qu'il change la loi sur les réparations afin de couvrir un spectre plus large des personnes à réparer, mais on ne peut pas se faire trop d'attentes puisque ce gouvernement « ne tient pas ses promesses »:

la hija que sufre, que llora al lado de su mama no se beneficia de nada, por eso yo cuando voy a cada forum cuando escucho a las autoridades allí, siempre pido que esta ley se modifique; hum; para los hermanos, porque esta ley debe ampliarse, la hija, la hermana sufre porque ¿Quién no sufre? A ver cuando se lleva al hermano, toda la familia sufre, toda la familia llora.

esta reparación esté en proyecto eh::: bueno, dicen ¿no? de que se va a llevar a cabo la reparación colect::: no la reparación individual económico; hum; en el año 2010, mes de diciembre, eso estamos esperando, pero yo ya no puedo creer mucho porque este gobierno no cumple sus promesas.

Tout cela dans un contexte où les paysans savent actuellement quel est le devoir de l'État. Ce qui peut amener des conflits avec cette autorité étatique. Cela peut toutefois signifier un frein au retour du « Sentier » :

Como le digo si no hay reparación puede haber; hum; porque ahora estamos más capacitados; hum; ya no estamos como antes, hemos abierto los ojos; hum; muchos todos los campesinos ya conocen sus derechos; hum; saben cuál es el deber del Estado; hum; se sabe, sabemos nuestros derechos, conocemos nuestros derechos, sabemos nuestros derechos, los campesinos a sí mismos son capacitados por las diferentes instituciones, conocen, así de fácil es difícil ya que vuelva el Sendero Luminoso.

De toute évidence, il faut un "autre" État pour que justice soit faite. Il ne s'agit pas d'une autre "sorte" d'État, mais d'un autre gouvernement tout simplement. Les AF demandent enfin que l'autorité étatique les appuie dans les démarches pour les réparations. De surcroît, ils souhaitent que l'autorité étatique ne les oublie pas et surtout qu'elle « pense à [eux] (nous) ». Cela devient ainsi une question de conscience : l'autorité étatique doit bien réfléchir et « nous » réparer.

El presidente que cumpla con la reparación, que cumpla con su promesa, tiene derecho a reparar, es el único, el presidente, él tiene que reparar, él tiene que buscar apoyo tal vez de otro país; hum; para repararnos; claro; eso es lo que esperamos si no, no habrá solución, no habrá paz, no habrá reconciliación.

Cela reste bien sûr dans le cadre de la normativité, mais il nous semble que cela fausse la réalité politique dans la mesure où ce raisonnement pourrait empêcher un positionnement politique plus solide de la part d'ANFASEP. Et ce n'est pas une

question de réflexes politiques aiguisés, c'est plutôt une question de cohérence et de mise en lien de plusieurs éléments qui sont déjà présents dans leur discours, mais qui n'ont pas été pensés en vue d'une systématisation et une prise de position. Cette idée de normativité peut les dérouter. Néanmoins, il semble que c'est la dynamique propre à ces processus : l'État est fautif et condamné, au moins sur le plan de l'éthique ou de la « conscience », mais ce *même* État doit « réparer ».

Sur le plan général

En ce qui concerne ce que l'autorité étatique devrait faire *en général*, cela suit ce que nous avons déjà avancé : la question de la justice liée au conflit va main dans la main avec une sorte de justice sociale. Toutes les deux sont indispensables pour avancer dans ce processus. Dans ce contexte, l'autorité étatique doit veiller au bien-être de la population, autrement dit elle a « une responsabilité pour que les choses s'améliorent ».

Con privada siempre hay obstáculos, claro, algunos de privado de repente pueden mejorar, pero la bienestar del pueblo es del Estado, el Estado debería este::: dar mayor este::: empeño a cada pueblo, es deber del Estado ¿no? Dando trabajos, dando más ocupaciones, en caso privado por ejemplo, aquí este::: ha privatizado la luz, el agua, entonces cada mes nos sube; hum; entonces hay, muchos, la gente que están desocupados no pueden pagar al mes, entonces de otro mes ya está cortando ya; hum; entonces eso no es justo; hum; entonces debemos solucionar con Estado (...) el Estado Peruano

¿Y cree usted que las cosas van a mejorar?; hum::: si es que el gobierno, el Estado si es que preocupa, yo sé que puede mejorar ¿no?, pero si va a ser así olvidado siempre, si es que va haber corrupción, corrupción va a seguir nunca no va a mejorar este ¿no? Ayacucho, ¿no?

Les “choses s'améliorent”, mais la corruption peut tout arrêter:

hum::: si es que el gobierno, el Estado si es que preocupa, yo sé que puede mejorar ¿no?, pero si va a ser así olvidado siempre, si es que va haber corrupción, corrupción va a seguir nunca no va a mejorar este ¿no? Ayacucho, ¿no?

Encore une fois, les demandes des AF : « un coup de main » de la part de cette autorité étatique ou le fait que « les présidents doivent penser à investir l'argent des ressources naturelles dans la jeunesse. » :

*Ah::: el bienestar del pueblo tiene que ser un **presidente** ¿no?; ¿Por qué razón?; porque si es que ellos van a::: hum::: este cómo se llama, van a deudarse o va, o los como, los materiales, temas eso que van a empezar a vender; sí; privatizar, entonces eso, muy pobre nos va a dejar el país; claro; eso no debería haber, debe ver cómo tiene que superar el país, no sé, en vender todo eso, debe haber más educación, más profesionales, como nosotros vendemos otra cosa que, a otro país, y ese mismo, ese materia lo llevan y con otro precio regresan, entonces en todo eso es lo que estamos más quedados ¿no?, mas, hum, eso yo a los, los **presidentes** debe pensar en eso, invertirlo, a todo, para los jóvenes que vienen ¿no?; hum; educación.*

C'est pourquoi il est important que l'autorité étatique tienne ses « promesses », lutte contre la corruption, combatte l'insécurité citoyenne et investisse l'argent des ressources dans la jeunesse. Tout cela c'est le « devoir de l'État », ils en sont très conscients et, de plus, les paysans « le savent ».

*Claro, tiene, tiene el deber de escucharlos, debemos de ser escuchados, ¿Por qué? ¿Por qué no nos obedecen?, yo me pregunto, será porque somos serranos, será porque somos quechua-hablantes, no sé ¿Cuál será la mente del Estado, del **gobierno**, hacia los, hacia los departamentos afectados?; Hum; que más afectados somos quechua-hablantes, campesinos; hum; entonces el **gobierno** debe cumplir ya, de una vez.*

Ceci est très intéressant parce que cette « conscience » des devoirs de l'État ferait en sorte que les gens réclament de plus en plus leurs droits. De surcroît, cela pourrait aussi empêcher la violence du SL. *C'est l'intériorisation d'un discours libéral sur l'État.* Le droit est vu comme le dernier rempart contre la violence et le *leitmotiv* d'un État, enfin, *présent*.

Ce qui semble correspondre à une aspiration dans un contexte des inégalités et hiérarchies. Ensuite, il faut en faire la critique pour aller au-delà. D'autant plus qu'ils

comptent avec tous les éléments, mais ANFASEP ne réussisse pas pour l'instant. Enfin, les AF attendent de l'autorité étatique, le *dialogue*: surtout pour apaiser ce « ressentiment » chez les personnes qui « sont armées ».

*Bueno, este no se ha vencido todavía, todos los terrorismos; sí; si no este, todavía eh::: existe en la selva ah personas que todavía tienen ese pensamiento ¿no?, ese rencor, yo pienso ¿no? rencor debe haber porque si yo no estaría en este, tengo que leer, tengo que analizar por qué tengo que hacer contra el Estado, si yo sé muy bien en mi conciencia, yo no voy a poder ganar al Estado ni tampoco no voy a entrar al poder; claro; entonces, ellos, este me parece que a es su ideología muy, ¿qué se puede decir?, muy::: todo::: muy, todo muy tosco, algo así, o sea, un resentimiento algo deben, debe estar esas personas que siguen todavía ¿no?; hum; y también este el **gobierno** totalmente ¿no? no cambia ¿no? todos sus actitudes de ellos; sí; más que nada yo digo ese este por este::: de discriminación, eso, esas personas, todavía siguen con ese pensamiento ¿no?; hum; y no debe haber eso, yo pienso debe haber algún dialogo o el **gobierno** mismo tiene que hacer algo ¿no?; claro; algo para que, ellos tienen que ser inteligentes cómo tienen que combatir todo este terrorismo.*

Vision normative de l'autorité étatique chez les JA

Chez les JA, cette normativité de l'autorité étatique s'énonce aussi sur ces deux plans : a) le conflit et b) de manière générale.

Sur le conflit

En ce qui a trait au conflit, on insiste sur la « volonté politique » et la responsabilité de l'autorité étatique, car elle a essentiellement réprimé et perpétré des crimes.

*Sensibilizar a la población, estamos logrando este, crear unas expectativas o por lo menos sacar algunos provechos del **Estado**, no provechos, nosotros como afectados por la violencia*

política tenemos el derecho de reclamar nuestros derechos, reclamar ante el crimen que ha cometido el Estado en el Perú, es por eso que nosotros estamos ahí lucha, luchando ¿no?

Alors, tous ces efforts doivent converger pour participer du « devoir de mémoire », du plan de réparations et de la demande de « pardon ».

el silencio es prácticamente, es como estar considerando que podría regresar en cualquier momento el Sendero Luminoso, es por eso que nosotros como organización de afectados por la violencia política trabajamos el tema de sensibilización; hum; el tema del museo de la memoria que actualmente como organización de Anfasep estamos exigiendo para que el centro de la Hoyada, donde se cometieron este, torturas, asesinatos y este, cremación de los restos; Los Cabitos ¿no?; los Cabitos, sí, ese lugar nosotros estamos exigiendo a las autoridades que se declare como un Santuario de la Memoria, ¿para qué? El objetivo es enseñar a los niños.

Depende del Estado y también depende de nosotros, pero más que de nosotros es la voluntad política del Estado, tanto del gobierno central, el gobierno regional y los gobiernos locales

*Justamente, ¿Cuáles son los puntos principales que exigen a las autoridades? Uno, justamente lo que le dije, por lo menos el **Presidente** de la Republica, Alan García, por lo menos se pronuncie, por lo menos que se pida perdón por todo ese daño que ha cometido.*

De toutes ces demandes, émerge un « droit citoyen à la justice et à la vérité. » Il se peut que cela soit essentiellement rhétorique, mais il reste que cela surgit dans un contexte post-violence. En ce sens, ce sont ces « nouveaux » droits qui sont revendiqués.

*derecho ciudadano este la demanda de justicia y verdad, nosotros lo estamos básicamente lo estamos demandando al **gobierno** central porque por ejemplo en el año 85, cuando Alan García ingresa a su **gobierno**; hum; este:: Alan García cometió crímenes, cometió las matanzas como por ejemplo de La Cantuta...*

Enfin, les demandes de réparation, de pardon, des droits à la justice et à la vérité seront accomplis si la « volonté politique de l'État » est de mise. Encore une fois, l'idée de l'État absent qui doit se faire *présent* au moyen de cette « volonté ». Il faut dire, de plus, que la volonté politique de l'État se confond avec celle du gouvernement central, régional et local dans le but de mettre en marche le plan de

réparations. Tous les palliers gouvernementaux doivent être mis à contribution pour penser à « un développement de manière concertée. »

Sur le plan général

Sur le plan général, on revient sur la question de l'autorité étatique qui doit veiller au bien-être de la population. On doit se tourner vers celle-là pour réclamer des droits. Leur interlocuteur est donc bien ciblé. Dans ce but, l'autorité étatique doit tenir ses promesses, voir quels sont les besoins de la société, travailler de manière honnête et écouter la population.

El bienestar del pueblo; ¿Por qué?; Porque quizás esa es su función, ese es su deber que tienen...; del Estado; aja del Estado que tiene que ver el bienestar del pueblo.

Un presidente que pueda garantizar el bienestar del pueblo; ¿Por qué razón?; porque creo que es el bienestar de todos los peruanos es lo que nos importa a todos ¿no? no que haga inversiones con...instituciones privadas.

On aborde ces questions afin d'effectuer des « changements » et d'atteindre un « développement meilleur ». Les gouvernements doivent travailler honnêtement de manière concertée et laisser ainsi de miser sur l'infrastructure.

yo pienso de que un presidente justo; sí; un presidente que debería trabajar para el desarrollo de su país, no que esté garantizando con las privatizaciones de las cosas que puedan existir, como por ejemplo, luz, agua o etc, etc, ¿no? un presidente que honestamente trabajaría sobre todo para el desarrollo de su país, para el desarrollo de su pueblo.

Par contre, changer cet état des choses-là ne dépend pas exclusivement de l'autorité étatique, mais aussi “de tous”, de tous les *Péruviens*:

Quizás más adelante, pero eso depende de todos los peruanos creo; de todos los peruanos; no depende del gobierno nomás, sino de todos.

Pour clore cette section, il ne s'agit pas peut-être des mêmes demandes que celles concernant le « conflit », mais dans le fond, il reste qu'on s'adresse à un État qui n'écoute point, mais qui n'est pas pour autant « absent », comme nous l'avons déjà expliqué:

*¿Cree que por esa razón el Estado debería escucharlos?; Yo creo que sí, el Estado tiene la obligación de escucharnos, gracias a nosotros el **Presidente** de la Republica también, gracias a los ciudadanos perdón, el **Presidente** de la Republica ahorita está como mandatario, si no habría o de un de repente si no confiaría los ciudadanos no creo que estaría ahí, entonces por lo menos debería tomar conciencia, debería tomar conciencia el **Presidente** de la Republica para este, escuchar a la población o pedir por lo menos públicamente el perdón de los daños que cometió que hasta la fecha nunca lo hemos escuchado.*

Comparaison AF/JA

Chez les deux groupes, on voit cet amalgame entre le besoin de justice lié au conflit et la question d'une justice sociale face à un État qui est perçu négativement, est *absent* et *n'écoute point*. La *normativité* a donc comme objectif de combler ces besoins, cette « absence. » L'horizon de normativité devrait donc neutraliser cette situation. Mais comme nous l'avons déjà mentionné, cet État qui n'écoute point n'est pas pour autant absent. Il est *présent* sous autres formes. Celles-ci ne correspondent point à ce qu'attendent les affectés de la part d'un *État*, mais il est tout de même présent. Comment s'exprime particulièrement cette absence?

Chez les AF comme chez les JA, un point de convergence qualitatif semble être en effet la question de l'absence d'État. Exprimée, chez les AF, en tant qu'oubli, corruption et discrimination, cette question structure l'image négative de cet État. Du coup, nous nous rendons aussi compte que cette absence est aussi une présence, si on

comprend l'État en tant qu'*acteur* ayant des revendications et prônant un positionnement politique. Les AF comme les JA ne semblent pas, à première vue, saisir cette nuance, car il s'agit peut-être d'un paradoxe à l'intérieur duquel se retrouvent les affectés : On dénonce l'État fautif, mais on veut en même temps que ce *même* État répare les torts... Toutefois, dans cette « impasse », on pourrait aussi avancer que selon eux, un État qui discrimine, oublie, réprime n'est pas tout simplement un État. Alors, il n'y a pas de contradiction.

Ils font appel à un État qui correspond à leurs aspirations et besoins. Il semble que cette vision normative d'inspiration libérale s'installe après le conflit et les multiples luttes menées depuis le début du processus de violence. Tout comme les « droits », cette vision normative semble constituer une « nouveauté » sociale et politique issue de la post-violence.

Néanmoins, la question de la discrimination au pays n'est pas une nouveauté. Ici, nous pensons que les processus post-violence sont à cheval entre la question des structures et la question conjoncturelle propre au conflit. Rappelons que l'État au Pérou s'est constitué en faisant fi d'importants pans de la société. Mais, il ne s'agit pas seulement de la continuité d'un certain *héritage colonial*, mais plutôt de la combinaison de ce dernier et ses diverses variantes (si on comprend celui-ci en tant que racisme) avec des processus sociaux et historiques plus récents. On fait allusion ici à la question de l'accusation de « terrorisme » dont sont victimes les membres d'ANFASEP.

En ce qui concerne les différences, les JA sont les seuls à parler véritablement de la justice et la vérité en tant que « droits ». Aussi, ce sont les seuls à mentionner la

question de la mémoire. Quoique, les AF demandent à ne pas être « oubliés »... Mais, l'allusion faite à la mémoire pour les JA touche la question des « centres de mémoire » afin de « raconter ce qui s'est passé » et ainsi éviter que les « événements de violence se reproduisent ». Enfin, pour revenir à la question de l'État *présent* sous autres formes, nous pouvons aborder la question de l'appareil répressif de l'État, les forces armées. Ce que nous avons décelé sous le nom des « militaires ». Leur portrait est essentiellement négatif, et ce, dans la ligne du temps. C'est-à-dire l'action des militaires durant le conflit et celle d'aujourd'hui²⁶⁹.

Il est donc possible d'affirmer que les « militaires » suivent le même itinéraire que celui de *l'autorité étatique*²⁷⁰. En effet, il y a une continuité entre la perception des militaires hier et aujourd'hui, c'est leur caractère répressif et, par conséquent, l'image négative de cette institution chez les gens affectés par la violence politique. C'est donc dire qu'après la période de violence, les forces armées n'ont pas pu rehausser leur image. Rappelons que pendant le régime autoritaire de Fujimori, celles-ci ont été durement touchées par la corruption. Leur participation au régime fut ainsi néfaste pour l'institution.

²⁶⁹ Nous mettons en annexe J la section « militaires » pour consultation.

²⁷⁰ Il y a certainement certaines nuances qui s'imposent selon notre méthode d'analyse : ce sont les AF qui en parlent davantage sur la répression et étalent de manière détaillée le caractère négatif de cette institution. De plus, une différence importante à souligner entre les deux groupes demeure *l'expérience*. Les AF parlent en termes du vécu; les JA en termes plutôt conceptuels, donc il y a une certaine distance qui s'impose.

4.7 Obstacles/discriminations

Nous avons nommé « obstacles » à la discrimination envers les gens affectés par la violence politique. Des obstacles qui bloquent le processus de refondation de la démocratie, des réparations et de justice. Nous avons en effet repéré deux sortes de discrimination : a) une discrimination séculaire qui fait allusion aux « structures » de domination propres à la formation sociale péruvienne et b) une discrimination « conjoncturelle » propre au conflit.

La discrimination est énoncée davantage par les AF que les JA. Elle se divise en deux catégories : a) la discrimination séculaire (pratiques racistes) et b) la discrimination développée comme particularité propre au conflit.

	JA	AF
Discrimination séculaire	1	2
Discrimination propre au conflit	1	3

4.7.1 Discrimination séculaire

	JA	AF
Discrimination séculaire	1	2

a) Discrimination sur des bases raciales/ethniques dans sa variante géographique et de condition paysanne

Discrimination sur des bases raciales/ethniques dans sa variante géographique et de condition paysanne chez les AF

Dans les deux citations, on fait allusion à une discrimination sur des bases raciales/ethniques dans sa variante géographique et de condition paysanne. Il est vrai qu'on parle en termes de langue quechua, mais on ne fait jamais allusion à une identité indigène ou autochtone. Cela ne signifie pas pour autant que celle-ci n'existe point. En effet, elle se doit d'être camouflée par la question géographique et la condition paysanne. De surcroît, pour appuyer l'idée de discrimination sur ces bases, on renvoie à une des conclusions du RF de la CVR, à savoir que les personnes les plus affectées par la « violence » furent les paysans d'origine quechua²⁷¹. De plus, AF2 avance que cette discrimination existait même avant la période de violence et qu'elle doit être freinée parce que « nous sommes tous égaux ».

claro debería escuchar, debe ser este::: hum::: debe ser justo ¿no?; hum; justo ¿no? porque no debería haber mucha discriminación, existe mucho discriminación, por ese mas también; hum; por ejemplo por decir hum::: son, este acá en departamento en Ayacucho más que nada son este afectadas mayormente los campesinos, por ejemplo, los Quispes, apellido Quispe, Janampa, o sea todo de quechua mayormente son afectados; claro; entonces ¿Por qué? Porque hay discriminación desde más antes ¿no?; hum; mucho discriminación ahora, si es que va a seguir esa discriminación, no va haber, tiene que haber, no debe haber esa discriminación, debe ser para todos iguales.

Enfin, on peut aussi voir que les discriminations de types structurels et conjoncturels se chevauchent : le fait d'être accusé de terroriste et le fait d'habiter dans les montagnes.

El Estado ya habla de los afectados, es cierto; sí; pero aún hay marginación, ¿Por qué? ¿Por qué cree usted que hay marginación?; Hum::: dice de que no hay dinero, no hay plata eh::: que los afectados somos terroristas, familia de los terroristas; hum, hace un momento usted hacía mención, de repente, usted decía quizás porque seamos serranos y quechua-hablantes

²⁷¹ « La CVR ha podido apreciar que, conjuntamente con las brechas socioeconómicas, el proceso de violencia puso de manifiesto la gravedad de las desigualdades de índole étnico-cultural que aún prevalecen en el país. Del análisis de los testimonios recibidos resulta que el 75 por ciento de las víctimas fatales del conflicto armado interno tenían el quechua u otras lenguas nativas como idioma materno. Este dato contrasta de manera elocuente con el hecho de que la población que comparte esa característica constituye solamente el 16 por ciento de la población peruana de acuerdo con el censo nacional de 1993. » Rapport final. Conclusions générales, p. 316

¿no?; así, de repente una **discriminación**, podría ser una **discriminación** hacia los serranos; podría ser; sí; pero ¿qué le hace pensar eso?; eh::: Porque somos quechua-hablantes, porque los más afectados somos los campesinos, somos desplazados a la ciudad.

Discrimination sur des bases raciales/ethniques dans sa variante géographique et de condition paysanne chez les JA

*Eh::: hay una marginación, este::: prácticamente un poco que a nosotros nos marginan porque seguramente piensa que nosotros este::: a pesar que de esta violencia que pasamos, él quiere opacar las cosas, tal vez por ejemplo ahora que uno de los programas que dentro de sus recomendaciones de la Comisión de la Verdad, dio las reparaciones colectivas, quiere opacar con eso todos los daños que cometió ¿no? es por eso que la **discriminación** entre afectados básicamente siempre va a existir, las personas que viven en la ciudad de Lima o en la costa; sí; siempre más va a haber una **discriminación** hacia los provincianos que estamos en Ayacucho, Huancavelica o en otros departamentos, entonces es por eso que todavía no hay esa voluntad para que puedan implementar este, no sé, las reparaciones ¿no?*

Dans ce cas-ci, on revient avec la discrimination sur des bases raciales/ethniques dans sa variante géographique : « il va toujours exister une discrimination envers les gens de la province, c'est-à-dire envers nous qui habitons à Ayacucho, Huancavelica... »
Donc, il y a une convergence qualitative entre les deux groupes. À l'instar des AF, cet état de choses fait en sorte que le processus de réparation soit bloqué.

b) Paysans

	JA	AF
Discrimination	2	10
Revendications	1	1

Quant à cette catégorie, il y a une différence quantitative entre les deux groupes qui penche du côté des AF, surtout, en ce qui a trait à une situation de discrimination/répression envers les paysans.

Paysans selon AF

Il est fort *significatif* que lorsqu'on parle des paysans, on parle de la façon dont ils sont discriminés par le fait d'« être des paysans », « pour parler le quechua » ou encore pour porter des noms « quechua » :

Hum::: dice de que no hay dinero, no hay plata eh::: que los afectados somos terroristas, familia de los terroristas; hum, hace un momento usted hacía mención, de repente, usted decía quizás porque seamos serranos y quechua-hablantes ¿no?; así, de repente una discriminación, podría ser una discriminación hacia los serranos; podría ser; sí; pero ¿qué le hace pensar eso?; eh::: Porque somos quechua-hablantes, porque los más afectados somos los campesinos, somos desplazados a la ciudad.

por ejemplo por decir hum::: son, este acá en departamento en Ayacucho más que nada son este afectadas mayormente los campesinos, por ejemplo, los Quispes, apellido Quispe, Janampa, o sea todo de quechua mayormente son afectados; claro; entonces ¿Por qué? Porque hay discriminación desde más antes ¿no?; hum; mucho discriminación ahora.

En outre, on avance que le gouvernement de García II discrimine durement les paysans. À certains moments, la discrimination se transforme en répression carrément: les paysans sont pour les raisons précédentes, soit « fusillés » ou « massacrés ». À d'autres moments, ils sont maltraités parce qu'ils réclament leurs « droits » :

ellas han trabajado para no tener en hambre a los hijos; claro; muchos hijos han sufrido, han llorado, otros han sobresalido ya están profesionales trabajando como también otros son padres de familia que no han podido trabajar por factor económico; claro; entonces yo espero que el gobierno reflexione y repare pues nos repare porque tiene el deber de reconocer el mando a sus militares y esos militares barrió nomás con los campesinos, con los campesinos iletrados, ¿qué culpa tienen los campesinos? Y espero que se llegue a reparar, eso es lo único que espero, eso es lo único que falta.

La section « Discrimination par le fait d'être des paysans » est celle qui attire d'abord l'attention chez les AF comme chez les JA. Cela renvoie sans aucun doute à une situation de domination, voire marginalisation, par une soi-disant *infériorité*.

Dans tous les cas, c'est la perception par l'expérience de nos participants. On revient aussi sur une des conclusions qui ont été mises de l'avant par la CVR dans son RF :

Parallèlement aux brèches socioéconomiques, la CVR a mis en évidence que le processus de violence a aussi permis d'apprécier les inégalités de type ethnicoculturel qui ont toujours cours dans le pays. À partir de l'analyse des témoignages reçus, il importe de souligner que 75% des victimes mortelles du conflit armé interne avait le quechua ou une autre langue autochtone comme langue maternelle. Ce fait contraste de manière éloquent avec le fait que la portion de la population qui partage cette caractéristique ne constitue que le 16% de la population péruvienne selon le recensement de 1993²⁷².

Ces inégalités se font sentir avec acuité dans la question de la citoyenneté. En effet, on avance les idées comme quoi « les gens qui parlent le quechua » sont « oubliés » et « le paysan n'a pas les mêmes avantages qu'un militaire; et de plus, ce sont les paysans qui sont toujours assassinés. » Ce qui provoque du « ressentiment ». Effectivement, *comment consolider le processus de « refondation » dans un monde si inégalitaire, verticale et hiérarchique?*

Claro este, el olvido ¿no? por ejemplo, yo diría ¿no?, sé de mi esposo ya no quieren hablar nadies, hum::: ni las autoridades ni se preocupan ¿no?, entonces, siempre uno vive con ese resentimiento siempre hay veces dice ¿no? ¿Por qué habría sido? Si es que hubiera tenido plata quizás a él siempre recordaría o algún profesional hubiera sido de repente siempre él hubieran recordado; hum::: ;bueno mientras son campesinos que, están en olvido ¿no? ; hum; ya no quieren saber nada, ya sí ha muerto dice, tantas personas ya, que sean en atrás ya; hum:::; eso a mí también me, yo vivía medio resentido ¿no? ¿Por qué es así? ¿No?; por el hecho de ser campesinos me dice usted; sí por el hecho que somos campesinos, quechua-hablantes, ¿no?

Au moment de l'analyse, les mots « paysan », « quechua », « Ayacucho », reviennent en effet souvent pour faire état d'une situation de discrimination. À cela s'ajoute l'accusation idéologique : être membre ou sympathisant du SL. C'est dire qu'aux

²⁷² Rapport final. Conclusions générales, p. 316. Notre traduction.

discriminations séculaires toujours présentes dans le pays se superposent de nouvelles, plutôt conjoncturelles, propres au « conflit » et à la « violence ».

D'autre part, à première vue, on sent l'absence de la question indigène : s'identifier en tant qu'*indien* ou *indigène*. Mais avec ce qu'on vient d'avancer, cela prend un tout autre sens. Dans la mesure où l'identité culturelle est masquée justement par ces mécanismes de discrimination et se cache par conséquent derrière une identité *paysanne*, voire de « classe », ou encore une *identité géographique*. Donc, deux constats : a) le fait d'être identifié en tant qu'indien est lui-même un mécanisme de discrimination plus fort que la condition de paysan et b) il s'agit des mécanismes de discrimination à cheval entre le socioculturel, économique et géographique. C'est-à-dire que le fait de ne pas s'identifier en tant qu'indigène ou encore de ne pas identifier les « paysans » en tant qu'indigènes ne signifie pas l'absence d'une identité socioculturelle²⁷³.

En outre, cet état de choses est doublé d'*injustice* dans la mesure où face à la répression des paysans, la justice n'est pas là. Il ne se passe rien quand on assassine ou on réprime des paysans : « Si les paysans défendent leurs droits, ils sont fusillés et il n'y a pas de justice »; « Le paysan n'a pas les mêmes avantages qu'un militaire »; et enfin, « ce sont les paysans qui sont toujours assassinés ». Pour conclure, la condition de paysan est, à leurs yeux, un argument par lequel les membres

²⁷³ Pajuelo, Ramón, « Quiénes y cuántos son los indígenas en el Perú? » dans PAJUELO TEVES, Ramón, *Participación política indígena en la sierra peruana. Una aproximación desde las dinámicas nacionales y locales*. Lima: IEP; Fundación Konrad Adenauer, 2006. (Ideología y Política, 28)

d'ANFASEP s'expliquent pourquoi le gouvernement n'écoute point : on n'écoute pas les paysans...par le fait pur et simple d'être paysans.

Paysans selon JA

Chez les JA, la situation est sensiblement la même. En effet, la situation de discrimination et de répression est présente.

No creo ah, porque ellos tienen un estudio ¿no? aunque hablaran quechua ellos se sentirían siempre superior ¿no? que la mayoría de los campesinos, no tienen un estudio; hum; siempre han crecido en el campo; hum; están en el campo dedicados a su cultivo, a sus ganadería, a todo el quehacer del campo más que nada ¿no?

estemos logrando por lo menos pacificarnos, una reconciliación justa, siempre y cuando los culpables paguen; hum; los, no sé, los daños ocasionados por ejemplo, los militares, hasta la fecha por ejemplo, del caso Putis eh::: cometieron más de 23 campesinos muertos; hum; y este todavía no son sentenciados, o sea prácticamente en que nosotros nos encontramos, no hay justicia acá en el Perú.

Dans la première citation, la situation d'infériorité dont on parlait ci-dessus revient doublée d'une différenciation. En effet, à la question si les fonctionnaires parlant le quechua pourraient mieux comprendre la situation des affectés de la violence politique, la réponse est négative. Car même si ces fonctionnaires parlaient le quechua, ils possèdent des études, donc un capital culturel et symbolique, aux des JA, plus important que le capital culturel et symbolique des paysans. On revient alors à cette situation d'inégalité où les différences pèsent lourd. D'où l'aspiration à l'égalité dont on a déjà fait mention.

Dans la seconde citation, on dit que la réconciliation passe par le fait que les coupables d'avoir assassiné des paysans soient traduits en justice. Mais cela n'arrive point. Ce qui renforcerait ce sentiment d'injustice et cette idée d'infériorité dont seraient porteurs *de facto* les paysans.

Revendications

	JA	AF
Discrimination	2	10
Revendications	1	1

Du côté des *revendications*, la convergence quantitative existe, mais ce qui change c'est la dimension qualitative. En effet, chez les JA, on va insister sur le fait que les paysans ont les mêmes droits que les gens de la ville :

¿Cree que algunos peruanos tienen más derechos que otros?; no, todos somos iguales, todos somos iguales, el, una persona que vive en la capital o en la ciudad tiene el mismo derecho que un campesino que este lejos, que este, que este cultivando, chacchando coca, agarrando palo, pico, tiene el mismo derecho.

Tandis que chez les AF, on va miser sur les « réparations collectives » qui s'adressent aux communautés paysannes.

congresista de Lima, el Sr. José Urquiza, siempre hablo de qué se modifique las leyes; hum; dadas ¿no? en esta plan integral de reparación entonces; claro; en cuanto al campesino está llegando, reparación colectiva para la comunidad, por intermedio de la municipalidad está llegando, ellos están realizando pequeñas obras como reservorios o como trochas carrosales, carreteras.

Enfin, dans un autre ordre d'idées, se pose une question intéressante. C'est la question de la « manipulation » des paysans. Celle-ci s'inscrit, à notre sens, dans la question de l'infériorité. Une infériorité qui semble intériorisée par les personnes interviewées elles-mêmes. Ces exemples, on les retrouve dans une sous-section que

nous avons nommée « affirmation », c'est-à-dire qu'on fait mention des « paysans » sans plus. Cette manipulation est retrouvée chez les JA comme chez les AF.

*Bueno yo pienso de que se cometió ... el aproximadamente el 75%; hum; de los quechua-hablantes eh::: básicamente el SL o el Partido comunista peruano ha utilizado a la población **campesina**, a los quechua-hablantes que de un de repente no conocen sus derechos, que hasta la actualidad no conocen sus derechos, en las comunidades lejanas ¿no?, por ahí de repente haya utilizado y este, haya engañado en las mismas comunidades a los **campesinos** y al igual a eso ha vertido el ejército peruano donde también aprovecharían este::: diciendo que está en parte del Sendero Luminoso, ya prácticamente que se puede cometer cualquier otro crimen que se ha cometido durante la violencia política ¿no?*

*¿Cómo? Disculpa; (repito); Claro, es un derecho; ¿Por qué razón?; es un derecho porque el gobierno nos mandaron a sus militares; hum; a sus militares y también este el siguiente gobierno Fujimori también, este::: se confunde en entregar armas a los **campesinos** que son iletrados, entonces ha habido contradictorias y ha habido un enfrentamiento entre ellos porque el **campesino** por ser analfabeto, iletrado pues se dejó engañar por el SL; hum; entonces en algunas comunidades ha habido jefes, se transformaron en jefes; hum; y cuando se forma la ronda **campesina**, es ahí donde entrega el armamento ¿no? el Estado, y ahí también jefe, se hace un cambio al jefe de la ronda **campesina**; hum; y comienza a matar a los demás.*

La première citation appartient à un JA (JA3). Il parle d'une manipulation de la part des forces armées et des forces subversives, principalement SL. Cela s'est produit à cause de la méconnaissance des paysans de leurs droits. C'est-à-dire que s'ils avaient connu leurs droits, les violations des droits humains n'auraient jamais eu lieu. Cela est fort problématique à notre sens puisque cela place les paysans dans une condition de *mineurs*...qu'il faudrait prendre en charge. De plus, cela vient dépolitiser le conflit dans la mesure où on pense les paysans incapables de se positionner politiquement dans le conflit. C'est-à-dire incapables de prendre position pour l'un ou l'autre des secteurs en affrontement. La deuxième citation appartient à un AF (AF4). Elle abonde dans le même sens, à savoir que les « paysans illettrés » se sont laissés tromper, dans un premier temps, par le SL, et ensuite, les mêmes paysans, ayant reçu les armes de la part du gouvernement, sèment la terreur à l'intérieur même des communautés.

Dans les deux cas, il y a un substrat d'image négative des paysans comme quoi faciles à manipuler, car « illettrés », « ne connaissant pas leurs droits », car étant « paysans » *tout court*. À cet égard, il faut dire que la violence se superpose aux conflits inter et intracommunautaires. Donc, les paysans ont participé dans le « conflit ». De surcroît, les paysans ne sont pas des *illettrés politiques*. Ils font des démarches pour se faire entendre et dans ce sens-là, ils ont toujours essayé de faire que l'État se fasse *présent*. Ils ont toujours essayé de faire partie de la nation.

c) Ayacucho

Dans cette catégorie, ce qui saute aux yeux en tant que différences entre les deux groupes, c'est la rubrique « violence à Ayacucho ». En effet, c'est les AF qui en parlent davantage de cette violence que les JA. Donc, une différence quantitative est là. Allons voir ce que cela donne qualitativement chez les JA.

	JA	AF
Violence à Ayacucho	7	13

Violence à Ayacucho chez les JA

Le rapport à Ayacucho pour les JA tourne autour de trois idées : a) ce qui est arrivé à Ayacucho. Les JA insistent en effet sur les épisodes de violence dans la région qui ne sont pas assez connus. Cela s'inscrit dans le devoir de mémoire en vue que cela n'arrive plus :

Básicamente desde que se ha tenido el Museo de la memoria de Anfasep ya estamos sensibilizando, hemos trabajado por ejemplo, los jóvenes y las mamás invitando a los colegios, a las escuelas, a hacer conocer la historia de Anfasep, hacer conocer la violencia,

lo que ha pasado en el Perú, sobre todo acá en el departamento de Ayacucho sensibilizar y así hacernos, y así sensibilizamos a la población y ya tienen prácticamente conocimiento, claro no será al 100%

b) les épisodes de violence racontés sous forme de témoignage :

tres desaparecidos y un asesinado; que si encontraron el cuerpo; sí encontraron el cuerpo, recogieron incluso, los tres no sabemos, donde lo habrán llevado, no sabemos; ¿Y todo eso ocurrió en Anco?; de uno de ellos aquí en Ayacucho, de tres sí en allá; hum; de tres de mis hermanos fue allá en la misma zona ¿no?, en Anco; el asesinado fue aquí en Ayacucho; no, el asesinado también fue allá, no te digo que cuando justo nos hemos venido él se quedó; aja; por eso lo mataron, acusándolo incluso de senderista ¿no?, terrorista, lo habían torturado como a Jesucristo, lo habían colgado en la campana ahí; ¡ ¡allá?!; así en plena Plaza de armas, así cuándo la gente estaba viendo así lo habían hecho, imagínate.

“Trois disparus et un [frère] assassiné”. Son frère fut accusé d’être “terroriste” par les militaires. Ce qui lui a valu une torture comme celle infligée à “Jesus Christ”. Ensuite, Ayacucho est l’endroit où un père de famille fut kidnappé en 1985 par les militaires.

en este caso que es la fundadora de la asociación así cada vez que los familiares desaparecían, se reunían y han formado esta asociación, es por eso que el año 85 igual a mi papa también lo sacaron de acá, de Ayacucho, en el distrito de San Juan Bautista, el lugar donde estoy viviendo, entonces mi mama igual buscaba a mi papa, yo cuando yo tenía 3 años; 3 años; este, sí, este::: buscaba.

c) Ayacucho est la région la plus affectée par la violence. En fait, la région du centre sud-andin fut la plus affectée par la « violence » : Huancavelica, Apurímac et Ayacucho qui possède une importante population indigène. Rappelons que tout au long du XXe siècle, cette région fut nommée la “tache indienne”, et ce, même dans les milieux universitaires, malgré sa connotation péjorative: celle-ci comprenait Huancavelica, Apurímac, Ayacucho, Cusco et Puno²⁷⁴.

²⁷⁴ Pajuelo (2006), *op. Cit.* p. 43

Violence à Ayacucho chez les AF

Chez les AF, le rapport à Ayacucho se concentre dans l'idée de témoignage de la violence. La question de l'*expérience* encore une fois par rapport à une idée de cette même violence plutôt distante chez les JA : « ce » qui est arrivé.

Yo pienso que con la reparación, si se cumple la reparación; hum; si va a mejorar, pero si no se cumple la reparación; hum; tal vez habrá una::: un enfrentamiento fuerte; hum; porque nadie está de acuerdo porque este departamento de Ayacucho es más afectado por la violencia social que de otros departamentos son de::: tres departamentos; hum; Apurímac y Huancavelica y Ayacucho, de los cuales Ayacucho es el más departamento afectado; el más golpeado ¿no?; sí, más::: entonces puede haber de repente un rebrote de Sendero Luminoso también, puede volver.

Effectivement, les références à Ayacucho sont constituées de témoignages d'épisodes de violence. On nous parle des déplacements forcés, des assassinats, des « bombardements », des « attentats », des abus des militaires et des états d'urgence.

Esa marginación porque este gobierno actualmente que nos gobierna también es uno de los genocidas porque deben vidas humanas más que Fujimori, por ejemplo, caso del Frontón, caso del Castro Castro, caso de Cayara, aquí en departamento de Ayacucho donde estos lugares han sido bombardeados durante su primer gobierno de este gobierno, entonces, esos prácticamente algo mal le suena a este gobierno.

Ellos mueren en una tierra ajena lejana, no en mi comunidad, ahí en un lugar ajeno los han asesinado los de SL. Y los restos lo desaparecen la comunidad. Entonces me quede, tenía 18 años, no había justicia. Era zona de emergencia, todo era declarado estado de emergencia en el dpto. de Ayacucho, toques de queda, entonces podíamos estar en la calle hasta las siete de la noche, allanamientos que realizaban los militares de amanecida, entonces, ya cuando lo asesinan, me he quedado desamparada y me he autoeducado.

profesores, ah carajo, conchasumadre, ustedes son terrucos ¿Qué hacen aquí? Ustedes seguro estarán enseñando terrucos, a ser terrucos los niños, ¿sí o no? [criaient les militaires] diciendo dice, empezaron pegar, ya ahora sí, vamos ir a Ayacucho a todos, ¿quieren o no?, sí, sí que cosa señores, nosotros somos comuneros, ya.

Cela n'est sans doute pas étranger au fait qu'ils ont vécu la violence en chair et en os. On présente en outre *Ayacucho*²⁷⁵ comme la terre où il fallait migrer pour fuir la violence à la campagne.

No hay nece... es muy preocupante, porque no hay... por que la mayor parte son inmigrantes del campo aquí en Ayacucho, Ayacucho antes era una ciudad pequeña, pero ahora es más grande; claro; por que la violencia política afectó a las provincias más, más fuerte, por esa misma razón la gente ha venido a emigrar a esta ciudad entonces conoce; hum; las actividades de sus afectados como desplazados, víctimas, torturados, es cierto así que estamos aquí en Ayacucho; hum; y al producto de la violencia política, hay muchas personas que han quedado traumadas, han quedado algunos torturados, inválidos con discapacidades actualmente se encuentran.

Ayacucho (Huamanga) est aussi la ville où il fallait se rendre pour dénoncer les disparitions auprès du ministère public.

entonces ahí dice pe' llevaron, ahí pues lo han asesinado, ¿acaso se ha hecho llegar hasta Ayacucho?, nada papacito, ahí lo han asesinado, a balazos; ¿a todos?; a todos, a todos, hum:: son trece personas, amarraron su mano atrás y se ha hecho echar así rincón por rincón como a ...a los demás, otro rincón, los demás otro rincón, ahí pues lo han asesinado total a balazos; hum; ahí, acaso [...] tenían ganados ahí, ahí pues su perro pes' empezaron comer; hum; ahí pues ya empezaron comer, entonces ya hemos encontrado, encontraron pues los comuneros bastante buscamos, entonces ha encontrado los comuneros, y yo estaba buscando acá, Ayacucho y yo eh:: he entrado este, ¿Cómo se llama? fiscalía, señor fiscal, por favor, ayudame buscar mi esposo

Dans ce contexte, Ayacucho est effectivement la région la plus affectée par la violence, surtout pour les paysans. Enfin, on essaie une explication pour contrer la "marginalisation" où on amalgame tout de même "Ayacucho" et "terrorismo": on nous dit que les gens ne sont pas tous d'Ayacucho, sinon aussi d'autres provinces, d'autres endroits. De même, on ne pourrait pas dire que les gens sont tous des terroristes...

²⁷⁵ Huamanga est le nom colonial pour Ayacucho et la ville capitale du même département. Huamanga est aussi connue sous le nom d'Ayacucho. Ici, lorsque nos répondants parlent d'Ayacucho, ils font référence à Huamanga, la ville capitale. Ainsi, il faut comprendre le déplacement de la campagne d'Ayacucho vers les zones urbaines du département.

somos diferentes sitios, nosotros no somos aquí Ayacucho nomás; hum; diferentes sitios por ejemplo yo soy de Cancha Cancha, los demás Chuschi, los demás Chacuri, los demás Pampa Cangallo, Cangallo por ejemplo, aquí arriba Ranchas, Sucos en diferentes sitios, [...] o gente envidioso o hablar ah ese tal cosa es terruco, es de tal así hablaran pe' gente así es pues, nos marginan, no nosotros somos toditos terrucos, ni tampoco nosotros no somos Ayacucho; hum; en diferentes sitios somos nosotros; claro; por eso así marginación.

Donc, différences quantitatives et qualitatives entre les deux groupes. Dans les deux cas, entre la *violence vécue* (témoignage) et la *violence conceptuelle*, on ne parle que de manière négative d'Ayacucho.

Ayacucho aujourd'hui selon les JA

Cela est d'autant plus vrai que dans le volet « Ayacucho aujourd'hui », la discrimination est toujours de mise. En effet, il y a une convergence et quantitative et qualitative entre les deux groupes.

Ayacucho aujourd'hui	JA	AF
Connotation (+)	1	1
Connotation (-)	4	6

Tout d'abord, l'image qui se dessine d'après ces citations des deux groupes est celle d'une image négative poussée à l'extrême. De plus, il est possible d'affirmer qu'il y a une continuité entre ce passé récent et aujourd'hui. Un *passé/présent* bâti autour de discrimination, marginalisation et stigmatisation. En effet, chez les JA, on insiste sur la discrimination dont Ayacucho est l'objet, et ce, par les raisons suivantes: a) dans la mire du gouvernement, car "terroristes";

No sigue hablando ¿no? incluso Ayacucho está marginado ¿no?, no dicen terrorismo, terrorismo, ¿no?; hum; Ayacucho está en la mira del gobierno, ¿no?; hum; cuando pasa cualquier cosa, ahí esta pe' los terroristas, salen a una marcha ahí están los terroristas, todos ya, somos terroristas aquí en Ayacucho ¿no?; hum; eso no es justo pe' ¿no?

b) ignoré tout comme les peuples autochtones de l'Amazonie, en référence à Bagua :

¿Piensa que todavía hay violencia política en algunas partes de la República? ¿Violencia política?; sí; violencia política así como terrorismo, algo así; bueno no sé dime tú; sí, sí creo así de lo último que paso de los Ashaninkas, hubo el conflicto de Bagua; ah Bagua sí; hum, eso fue una violencia que ellos atacaron a la comunidad, a los indí::: a los indígenas; ¿Quiénes ellos?; o sea los policías:::; hum; que atacaron sin ver su condición, y todo eso, así lo siento, no lo toman en cuenta a las otras comunidades, a los apoyos para los indígenas, a los pueblos así como Ayacucho no lo toman en cuenta

c) le mépris des gens de Lima et ceux qui habitent à la côte :

tal vez por ejemplo ahora que uno de los programas que dentro de sus recomendaciones de la Comisión de la Verdad, dio las reparaciones colectivas, quiere opacar con eso todos los daños que cometió ¿no? es por eso que la discriminación entre afectados básicamente siempre va a existir, las personas que viven en la ciudad de Lima o en la costa; sí; siempre más va a haber una discriminación hacia los provincianos que estamos en Ayacucho.

d) et la présence du "terrorisme" dans la région du VRAE.

Este tema toca un poco de la política, actual vamos a llamarla, algunos dicen que ya se venció al terrorismo, ¿Por qué cree usted que se habla aun de terrorismo?; este, porque estamos, acá sobre todo en Ayacucho por parte del VRAE; sí; ...eh::: ¿Por qué? Porque falta la presencia del Estado, no existen las comunidades por ejemplo alto-andinas, en los lugares este, lejanos aun todavía no existe la presencia del Estado.

Ayacucho aujourd'hui selon les AF

On aborde Ayacucho comme une région « d'extrême pauvreté. » Condition qui coïncide avec le fait que ce sont les régions les plus affectées par la violence.

porque actualmente los grupos alzados están en el VRAE, entonces quien sabe puede extender a otros departamentos de extrema pobreza como Ayacucho, Huancavelica, Apurímac; hum; entonces, nos preocupa bastante acerca de eso, pero mucha gente nos preocupa no quisiera que vuelva esa violencia política; claro.

De plus, la répression est appliquée lorsqu'on tente de défendre des droits ou revendiquer des droits.

parte del Estado; hum; si hacen una marcha de protesta son arrojados, son fusilados, aquí por ejemplo, en el caso de aquí Ayacucho, a, por motivo de agua; hum; los Reales de Agua querían privatizar entonces sus derechos han reclamado y a dos campesinos del Soso lo han fusilado hasta ahorita.

En outre, la "corruption" et "l'insécurité" sont de mise. Ce qui explique, à leurs yeux, que les choses ne s'arrangeront pas à Ayacucho si cela continue.

¿Y cree usted que las cosas van a mejorar?; hum::: si es que el gobierno, el Estado si es que preocupa, yo sé que puede mejorar ¿no?, pero si va a ser así olvidado siempre, si es que va haber corrupción, corrupción va a seguir nunca no va a mejorar este ¿no? Ayacucho, ¿no?

La nuance "positive" est amenée par le fait que la région jouit d'une industrie touristique par ses diverses expressions culturelles. Mais, il reste qu'à l'insécurité se superposent pauvreté, racisme, mépris et violence. On peut alors parler d'une certaine continuité d'un état de discrimination dans le temps selon la perception des gens affectés par la violence politique.

d) Lima

	JA	AF
Lima pendant la violence	3	4

Sur ce point, il y a une convergence quantitative entre les deux groupes.

Lima pendant la violence

En effet, le dénominateur commun qualitatif pour les deux groupes de « Lima pendant la violence », c'est *Lima* comme terre d'émigration obligée. Il fallait « fuir » les communautés et se réfugier à Lima pour échapper de la violence. Chez les JA, cela s'énonce ainsi:

hum; por quedarse, por arreglar nuestras cosas y posteriormente nos iba a alcanzar alla, hemos ido nosotros hasta Lima todavía en esa época que yo recuerde; ¿antes de venir aquí a Huamanga?; si directo a Lima por que sus hermanos de mi pa:: de mi mama; sí; radicaban en Lima; aja; y ellos nos dijeron para irnos; ah ya, huyendo casi, casi; casi huyendo pe ¿no? De toda esa situación que se vivía allá.

Chez les AF, cela va comme suit:

hum; para Estado voy trabajar, entrando en profesor también, para Estado estoy trabajando, hija qué cos' tiene miedo terruquito, más bien, ya me dice, no me ha hecho caso, si hubiéramos ido esa fecha, Oroya o a Lima, hubiera vivido mi esposo hasta ahora, entonces no me ha hecho caso, después se ha entrado como profesor; hum; ahí ta' pes, militar mismo mataron, ¿Acaso protegieron? No protegen papacito, no protegen.

Aussi, chez les AF, on parle de Lima, en lui donnant d'autres sens : a) Les militaires qui furent envoyés de Lima à Ayacucho pendant la violence :

Hum::: claro sería mejor, si comprendería con las personas; sí; quechua-hablantes, ¿no?, si comprenderían ahí, en cambio ahora ya también no, ellos no comprenden, otro habla otra cosa, justamente por esa razón ha pasado muchas cosas porque por ejemplo de Lima lo enviaron a los militares hacia Ayacucho, Huancavelica y entonces los Ayacuchanos se lo llevaron a otro sitio, entonces los militares que venían de Lima no comprendían lo que hablaba, lo que decía los campesinos, ellos pensaban que estaban insultando.

Et b) des orphelins qui viennent de Lima pour enterrer leur père.

*Y a mí me da mucha pena responderles; hum; y una pena de ellos siento porque como eran nueve hijos toda la familia se han dividido por que yo también era jovencita de 18 años, puericultorio, que es un hogar de niños, crió a tres niños, al resto de los niños, otros familiares, mi madre crió a tres, a uno se lo llevó a España, está en España y bueno pues otros están en **Lima**, cuando di la cristiana sepultura a su padre vino los que estaban en **Lima**, lloraron, me agradecen pero me hacen llorar .*

Lima aujourd'hui

	JA	AF
Connotation (+)	3	5
Connotation (-)	2	0

Par contre, *Lima aujourd'hui* a aussi une connotation « positive » qui est partagée par les deux groupes. Cela dénote toutefois sans doute son caractère « centraliste » parce qu'il faut aller à Lima ou habiter à Lima, soit « pour être écouté » soit « pour trouver du boulot » ou « faire du commerce ». Cette dernière nuance est apportée par un JA:

*Disculpa; bueno sí, como le decía este, por hacer, mi papa en los últimos, sobre todo en los 83, 84, 85, se dedicaba a lo que es la ganadería, él compraba ganados, engordaba y llevaba a la ciudad de **Lima**; hum; y este mi mama básicamente era este, ama de casa que nos cuidaba a los, a sus hijos ¿no?, y en eso pues un 19 de febrero del año 85.*

C'est les AF qui nous font voir le caractère centraliste de Lima dans son volet « pour être écouté » dans la mesure où il faut aller à Lima pour mieux faire valoir leurs revendications :

*entonces, nosotros dijimos no, no, no, ya está hecho todo, ya está hecho vamos a inaugurar, más bien quedan invitados, ya está hecho; claro; así que nadie va a impedir, nadie, nadie, nadie va a impedir es nuestro local propio, nadie; hum; si acá ustedes impiden hasta **Lima***

vamos a llegar, así amenazaron la junta directiva, el asesor se puso prepotente entonces hablo todo y luego se fueron y nosotros normal inauguramos.

sí, también, de pocos afectados, casi todas las comunidades y están haciendo también reservorios y también hay un programa JUNTO (programa social), una institución, un programa JUNTO que apoya con cien soles mensuales a las ancianas que cuidan a sus nietos, a las jovencitas que tienen dos, a las madres que tienen hijos, entonces aquí en la ciudad no nos beneficiamos de nada ni de los cien soles ni reparación colectiva, nada, nada; nada, nada; nada a pesar que luchamos, marchas de protesta, viajan a Lima, todo, nada; hum; nada es lo que esperamos ojala el gobierno no se olvide, ojala esté pensando.

Ainsi, les membres d'ANFASEP doivent se rendre à Lima « pour se faire écouter » face à « l'inaction du gouvernement ». *Lima reste donc le lieu par excellence afin de se positionner politiquement sur la scène nationale.* Ce fait n'est sûrement pas étranger au fait que les « provinces/communautés » soient « discriminées » ou frappées de plein fouet par la « violence »²⁷⁶. C'est-à-dire que même aujourd'hui les provinces/communautés sont mises de côté, « réprimées », « violentées ». Alors, en province, les dossiers avancent peu ou prou.

Enfin, les gens de Lima sont aussi les seules personnes qui visitent leur Musée de la mémoire d'ANFASEP. Donc, une certaine solidarité qui se tisse entre les affectés et les gens de Lima en comparaison avec les gens de la ville d'Ayacucho qui ne le visitent pas très fréquemment, selon les JA. Ce qui contraste avec le fait que les gens de Lima vont aussi discriminer les gens des provinces, principalement ceux d'Ayacucho. C'est aussi les JA qui vont parler carrément de ce centralisme qui se laisse entrevoir dans divers extraits que nous avons présentés. Ce centralisme du gouvernement qui ne veille que sur Lima fait en sorte que ce dernier délaisse les provinces.

²⁷⁶ Il y avait une section sur les « provinces/communautés » que nous avons décidé de ne pas l'aborder pour une question d'espace. De plus, comme nous le mentionnons, les « provinces/communautés » suivent d'une certaine façon l'itinéraire qu'*Ayacucho* : elles sont perçues en tant que provinces discriminées, violentées et réprimées.

¿Cree que las cosas van a mejorar?; *No; no; no, no creo, es un poco complicado, por el mismo gobierno quizás; hum; el gobierno no ve mucho por otras partes de, más en Lima, el centro;*
 ¿Por qué crees que no ven por estas partes por ejemplo?; *Hum ::: no sé; ¿no sabrías decirme?;*
hum.

De cette manière, les distances géographiques se transforment en distances culturelles dont, au moyen des actions cherchant à « se faire écouter » de la part des membres d'ANFASEP, on veut s'en défaire. Comme nous venons de le voir, l'opposition Lima –Ayacucho se tisse autour de discriminations, de « violences » et des actions cherchant à rendre visible sur la scène nationale ce qui ne l'est pas. Le centralisme n'est pas pour autant un fait monolithique : Lima ne veillant que sur Lima et délaissant, par conséquent, les provinces. Non. Il y a aussi des actions de la part des provinces pour se faire voir, « se faire écouter » auprès du gouvernement et des autorités. Alors, à nouveau, ce n'est pas tant que l'État est absent sans plus, car on lui demande d'être présent, mais de toute évidence, il n'écoute point. Cela en dit long sur l'état du processus de réconciliation. *Est-ce qu'on a tiré suffisamment des leçons du conflit?*

4.7.2 Discrimination propre au conflit

	JA	AF
Discrimination propre au conflit	1	3

En ce qui a trait à la *discrimination propre au conflit*, les AF en parlent ainsi. Ce sont les politiciens (les *apristes*) et le gouvernement qui *discriminent* davantage. Ils les accusent d'être des « terroristes » et marginalisent les députés de la région. Il est évident que les AF n'acceptent pas l'accusation de « terrorisme ». Ce qui leur fait dire que la discrimination est appliquée en réalité envers les paysans.

hum::: bueno este siempre el, ahorita, el Sr. Alan García, en su periodo anterior siempre ha estado, en vez de poner en orden, ellos empezaron a asesinar, a desapariciones, todo eso, entonces; sí; siempre él va a decir ¿no? a los terroristas lo mataron, no es este, no era personas inocentes, entonces son terroristas eso es que más que nada es discriminación de

ellos, del gobierno; pero ¿eso qué tiene que ver con ustedes?; eso él piensa ¿no?, por eso, porque él es así, por qué, nosotros también siempre nos preguntamos ¿no? por qué; hum; por ejemplo un año hemos salido nosotros este, así cuando en su campaña electoral, hemos salido este con marcha así, y acá tienen sus partidos eso, ellos son muy agresivos; hum; que nos ha pegado, nos ha maltratado; hum; entonces, por eso me parece que él es este:: muy discriminador hacia los campesinos; hacia los campesinos ¿no?; sí, eso yo veo ¿no?; hum.

¿Cree que si los funcionarios del Estado hablarían quechua, las cosas irían mejor?; Yo creo que entenderían; hum, no mejor, pero entenderían al menos; claro, entenderían, analizarían ¿no? Porque tampoco en el Congreso, también se encuentran más congresistas del Partido Aprista; hum; y marginan, discriminan a nuestros congresistas de los departamentos afectados.

En outre, on essaie d'expliquer la violence dans la forêt amazonienne (Bagua, juin 2009) par cette discrimination. En effet, cette dernière ferait en sorte qu'un « ressentiment » se développe. La violence carurerait à ce ressentiment. Pour le contrer, le gouvernement devrait dialoguer plutôt que réprimer.

Et les JA l'abordent comme suit :

¿Piensa que todavía hay violencia política en algunas partes de la República?; Claro, eso siempre va a haber creo ¿no?; hum, ¿En qué se nota?; Por ejemplo, más que nada en la discriminación, por ejemplo cuando los políticos hacen su campaña, política siempre hablan, esto voy a hacer, esto, aquello voy a hacer, pero al final; hum; dejan a un lado ¿no?, después de ganar no les interesa las promesas, nada; hum; ahí queda en el agua, en la nada, mejor dicho; Y ¿Por qué crees que hacen eso así?; solo con el fin de llegar al poder ¿no?, más que nada cuestión de dinero para mí sería ¿no?; poder, dinero.

Dans le cas des JA, la discrimination se situe sur un autre plan. En effet, le fait de ne pas tenir ses promesses de la part des politiciens deviendrait de la discrimination. Avant, on affirme que la discrimination constituerait un volet de la violence politique contemporaine. La discrimination devient ainsi une manœuvre pour atteindre le pouvoir.

Terroriste/ « terruco »

	JA	AF
Accusation	3	12

Dans cette section, ce qui saute aux yeux, c'est le volet « accusation ». En effet, on parle d'une sorte d'accusation idéologique à l'endroit des membres d'ANFASEP qui cherche à délégitimer leurs demandes et revendications. Durant le conflit, cette accusation fut utilisée par les membres des forces armées pour « massacrer », « enlever », « disparaître » des soi-disant membres des groupes subversifs, principalement appartenant au SL. Aujourd'hui, on « accuse » la parenté des victimes d'être « parent » avec ces anciens sentiéristes. Quantitativement parlant, c'est les AF qui en parlent largement de cette accusation en comparaison avec les JA. Ces derniers parlent ainsi:

Ayacucho, de tres sí en allá; hum; de tres de mis hermanos fue allá en la misma zona ¿no?, en Anco; el asesinato fue aquí en Ayacucho; no, el asesinato también fue allá, no te digo que cuando justo nos hemos venido él se quedó; aja; por eso lo mataron, acusándolo incluso de senderista ¿no?, terrorista, lo habían torturado como a Jesucristo, lo habían colgado en la campana ahí; ¡¡allá?!; así en plena Plaza de armas.

No sigue hablando ¿no? incluso Ayacucho está marginado ¿no?, no dicen terrorismo, terrorismo, ¿no?; hum; Ayacucho está en la mira del gobierno, ¿no?; hum; cuando pasa cualquier cosa, ahí está pe' los terroristas, salen a una marcha ahí están los terroristas, todos ya, somos terroristas aquí en Ayacucho ¿no?; hum; eso no es justo pe' ¿no?

Ayacucho, c'est le berceau du terrorisme, selon le gouvernement, et « cela n'est pas juste. » Cela n'est pas juste parce qu'il ne suffit que de réclamer des droits pour être qualifié de « terroriste », sentiériste. Ce qui place Ayacucho « dans la mire du gouvernement. » Ensuite, on a un témoignage d'une personne qui a vu son frère « torturé comme Jésus-Christ » par les forces armées. Ces personnes l'avaient carrément accusé de terroriste et cela fut suffisant pour l'exécuter de manière extrajudiciaire. Enfin, selon une JA, l'opinion que peuvent avoir certaines personnes

sur l'ANFASEP, c'est que les membres de cette dernière sont parents avec les « terroristes ».

Alors, cette accusation va au-delà de délégitimer les demandes des gens d'ANFASEP : cela va main dans la main avec la question de la criminalisation de la protestation sociale. Le fait de réclamer des droits, ou pour une inaction de la part du gouvernement, semble suffisant pour être traité de *terroriste*. Une sorte de stigmatisation qui bloque tout processus démocratique et consolide du coup l'impunité.

Selon les AF, l'accusation va comme suit. Pour les AF, cette accusation installe un climat malsain de soupçon permanent.

estamos caminando tranquilo, esa fecha ni ahora papacito, ni terruco, ni nada papacito, asi cuando escuchan así cuando estas hablando; sí; ya te marcan ya, te sitian; hum; miedo papacito, entonces, ahí pe' ya encontraron mi esposo, total su ropa nomás, ya no hay sus huesos no sé.

En réalité, l'accusation se fait monnaie courante²⁷⁷ :

²⁷⁷ En effet, ce sont les AF qui rendent compte de manière éloquent cette affirmation. Nous mettons ici toutes les autres citations : a) *nosotros no conocemos por razón, de repente es así entonces, que caminan verdaderamente así terrucos*; hum; o::: *o gente envidioso o hablar ah ese tal cosa es terruco, es de tal así hablaran pe' gente así es pues, nos marginan, no nosotros somos toditos terrucos, ni tampoco nosotros no somos Ayacucho*; hum; *en diferentes sitios somos nosotros*; claro; *por eso así marginación, por ejemplo nosotros eh::: nos encontramos*; hum; *así es*; b) *sí; sí; sí aja, pero dime papi ¿Qué van a hablar quechua? (risas); ¿no?; todavía no, no sé pes'*; *¿Por qué cree que es así?; porque él es, más que nada a nosotros es terruco, por gusto, por gusto, esa fecha cuando estaba yo antes hum::: gobierno*; hum; *yo no he sido, yo no he visto, ellos eran, ellos tienen la culpa, yo no, nos está diciendo ahora*; hum; *así es*; c) *repente hasta ahora*; hum; *más bien ahora desde ante, año pasado ahí nomás hemos empezado a reclamar reparación individual*; hum; *recién entonces, ahora ya está negando gobierno de repente, ojala esos son terrucos, tal cosa, no que cosa, de que tiene que recibir reparación, están diciendo pues gobierno, así es et d) El Estado ya habla de los afectados, es cierto; sí; pero aún hay marginación, ¿Por qué? ¿Por qué cree usted que hay marginación?; Hum::: dice de que no hay dinero, no hay plata eh::: que los afectados somos terroristas, familia de los terroristas*;

*con las marchas y todo eso, nosotros tienen una preocupación grande, mientras que otros de los partidos, siempre nos marginan, somos estos los **terroristas** que están caminando; ¿Por qué marginan de esa manera?; ellos son partidos políticos, porque son ellos, este, APRA ha sido uno de los golpeadores a la masa popular.*

*dicen de ustedes; sí, algunos nos digo está bien, si yo también sus apoyos, los demás marginan, esos son **terrucos** también, esta cosa, esta cosa; hum; así nos marginan también; hum; así es.*

*¿Y cuál es la opinión de la gente de Huamanga sobre las actividades de Anfasep? [...] Inicialmente nos trataban de **terroristas**, de que somos familiares de **terroristas**, de **terroristas**, esposas, hijos de los **terroristas**, eh::: eso nos trataban (interrupción); entonces dice que los trataban como familia de los **terroristas**, así más o menos era la opinión; sí esa era la opinión de la gente huamanguina; hum, ¿y ahora?; ahora como aparecido muchos ONG's que trabajan con derechos humanos; hum; hum::: bueno ellos hacen respetar su este::: dicen que los ONG's son parte de los **terroristas**, que trabajan con los familiares de los **terroristas**, hum; no reconocen::: es que mayormente::: ¿Quiénes nos tratan de **terroristas**?, son los del partido aprista.*

Cela est bien illustré dans l'épisode de violence raconté par une AF (AF3) qui, d'ailleurs, c'est la seule et unique personne qui utilise le mot « terruco ». Ce mot désigne terroriste, sentiériste, membre du SL, mais d'une manière plutôt péjorative. Souvent utilisé par les forces armées, son usage s'est répandu dans la société. Pourquoi c'est juste elle qui l'utilise parmi nos sept interviewés? Cette personne raconte un épisode de violence survenu dans les montagnes là où la répression s'est abattue de manière plus cruelle. Selon l'historien Carlos Aguirre, le vocable puise ses origines dans la langue quechua et les sociétés rurales, mais ce sont les forces armées qui l'utilisent très souvent jusqu'au moment où il fera partie intégrante de la manière de désigner à un membre du SL²⁷⁸. Cette personne est d'ailleurs restée tout de même longtemps dans la zone de violence. Elle a été témoin directe de ces faits de violence. Dans son récit, on peut comprendre que les militaires débarquaient et commençaient à semer la terreur chez les habitants. Les membres de forces armées accusaient, dans le

hum, hace un momento usted hacía mención, de repente, usted decía quizás porque seamos serranos y quechua-hablantes ¿no?

²⁷⁸ Aguirre, Carlos, "Terruco de m... Insulto y estigma en la guerra sucia peruana", *Historica*, XXXV.1, 2011, pp. 103-139

récit en question, les maîtres d'école de « terrucos » qui montraient *sans doute*, selon eux, aux élèves à devenir des « terrucos » à leur tour²⁷⁹.

On voit ensuite que l'accusation devient argument justifiant, l'exécution extrajudiciaire :

llegaron comuneros también, varón, mujer, joven ahí ta' pues alumnos también luego dicen llegaron un carro; claro; carro de militares, ahí dice empezaron golpear a los profesores, ah carajo, conchasumadre, ustedes son terrucos ¿Qué hacen aquí? Ustedes seguro estarán enseñando terrucos, a ser terrucos los niños, ¿sí o no? diciendo dice, empezaron pegar.

Enfin, l'accusation bloque actuellement les aspirations de refondation de la démocratie au sein de la société. Si hier, cela servait à « tuer », aujourd'hui cela sert à bloquer de manière *indirecte* l'accès aux réparations et au processus de justice. Est-ce qu'il s'agit d'un dispositif d'impunité? Cette accusation s'inscrit dans un processus de discrimination/marginalisation. Celle-là a un impact considérable au sein de la société parce qu'elle agit en tant que stigmaté. Ce stigmaté ne peut pas être utilisé au sein de la sphère judiciaire en temps normal et de manière directe, c'est pourquoi nous parlons de dispositif d'impunité qui cherche à neutraliser les aspirations de justice des membres de l'ANFASEP. Une sorte de mécanisme plutôt *informel*. Ce dernier s'insère à son tour dans plusieurs autres que nous avons opportunément décelés.

²⁷⁹ Nous avons déjà abordé cet épisode de violence: "tengo miedo solamente, (terru[co]), por ejemplo, algo estoy sirviendo Estado; hum; para Estado voy trabajar, entrando en profesor también, para Estado estoy trabajando, hija qué cos' tiene miedo **terruquito**, más bien, ya me dice, no me ha hecho caso, si hubiéramos ido esa fecha, Oroya o a Lima, hubiera vivido mi esposo hasta ahora, entonces no me ha hecho caso, después se ha entrado como profesor; hum; ahí ta' pes, militar mismo mataron, ¿Acaso protegieron? No protegen papacito, no protegen, él pensaba así, me iba a proteger, pero no era, por eso yo decía, **terruco** habrá encontrado mi esposo, hum::: por ahí habrá asesinado militares, entonces con ese carro militar habrá llevado , **terruco**, dicho y hecho había matado el militar, he enterrado; hum; así me ha pasado papacito."

De surcroît, au moyen de cette « accusation », ces gens-là semblent ne pas avoir des droits. Leurs droits peuvent être facilement bafoués et personne ne s'indigne point. Ce qui rappelait l'historien Nelson Manrique (2002) : les morts de cette guerre, car autochtones, ne constituent pas une tragédie nationale. Même dynamique décrite pour les « paysans » : on se réfère toujours à ces derniers en situation de discrimination et d'infériorité.

Donc, cela signifie que la mécanique de discrimination/marginalisation se trouve doublée par cette conjoncture du conflit : au fait d'être paysan, habiter à Ayacucho, s'ajoute le fait d'être accusé d'être terroriste, voire « terruco ». Cela semble se rapprocher de la « culpabilisation des victimes » (Doran, 2004) dans le cas chilien. Ces personnes qui sont « coupables » d'avoir soutenu de mauvaises formes de démocratie et, par conséquent, sont responsables de la « rupture » institutionnelle. Dans le cas péruvien, les gens affectés par la violence ne sont pas nécessairement des membres du SL. Ainsi, ils sont accusés de l'être par les forces armées et les secteurs conservateurs de la société. Ils sont en quelque sorte stigmatisés et cela devient un argument pour les exécuter de manière extrajudiciaire. Une fois la violence terminée, l'accusation délégitime leurs demandes de vérité et de justice.

Terroriste l'autre

	JA	AF
L'autre, le terroriste	1	2

Mais quelle est la perception des membres d'ANFASEP sur les « terroristes », *terrucos*? Ils ne s'identifient jamais avec les membres du SL. Dans le volet « Terroriste, l'autre », on a une convergence quantitative entre les deux groupes.

*por culpa del gobierno mismo por que el gobierno está protegiendo pe' a los que han trabajado por parte del Estado como que son los militares; claro; en cambio a los **terroristas** incluso le están ofreciendo recompensas todavía, creo hace poco vi en la televisión que se busca a la camarada Artemio y al camarada José creo decía; hum; recompensa dos mil soles ¿no? cualquier información será confidencial todavía dice ¿no? y así por qué no hacen con los militares ¿no? eso es lo que nos indigna a nosotros como organización.*

Cette citation appartient à un JA. Là, on en parle en comparaison avec les militaires fautifs. C'est-à-dire qu'au moment du *terrain*, il y avait une campagne gouvernementale cherchant à obtenir des informations, moyennant une récompense économique, sur certains membres du SL. La personne interviewée se demande avec raison : comment se fait-il qu'on demande à savoir sur les terroristes, mais ils ne font rien pour les militaires fautifs « qui ont travaillé pour le gouvernement »? Ce fait devrait faciliter la tâche, mais cela ne se passe pas ainsi. Cela l'indigne au plus haut point.

La citation ci-dessus appartient à un AF, puis elle va dans le même sens que la première. On avance la question de la récompense. Ce qui souligne la présence de la violence dans le secteur : « il y a encore du mouvement par rapport à ces groupes-là ».

*sí; por ejemplo hace poco entraron en VRAE, lo llevaron, lo han hecho desaparecer justamente una señora denuncia de su esposo, ella también empezaron a perseguir, eh::: por ejemplo, ahorita está, hum::: en televisión hay este, unos comunicados que, un millón de soles están ofreciendo para los **terroristas**, todo eso todavía hay un poco movido está, ¿no?; hum; sí.*

Donc, le terroriste, le « terruco », c'est toujours l'autre ou soi-même quand on se fait accuser par les forces armées. En ce qui concerne ce dernier élément, cela constitue un autre mécanisme de marginalisation/discrimination qui se met à l'œuvre durant le

conflit et se poursuit jusqu'à nos jours, s'ajoutant ainsi à d'autres mécanismes plutôt séculaires qui ont toujours cours au pays.

Discrimination séculaire et discrimination propre au conflit coexistent ainsi dans le même espace-temps sociohistorique. Alors, on observe comment le concept d'héritage colonial n'est pas adéquat pour comprendre les dynamiques de la formation sociale péruvienne. La question de la démocratie en est une qui se pose sans cesse dans son sein. La violence est venue la complexifier. On voit donc comment ces dynamiques héritées du conflit se transforment et agissent dans le présent et, par le fait même, bloquent le processus de « refondation ». Au même temps, tout n'est pas perdu. Parallèlement aux dynamiques autoritaires, il y a des dynamiques démocratiques qui émergent. La lutte menée par les membres d'ANFASEP le démontre bien.

Deux constats se dégagent de ce chapitre. Le premier est celui qu'il y a une convergence entre les positions des AF et des JA. Le seconde révèle que lorsqu'il y a des différences entre les deux groupes, les AF se démarquent par le vécu, c'est-à-dire avoir fait l'expérience de la violence; les JA, eux, par des préoccupations plus concrètes, l'emploi par exemple, ou encore l'éducation, c'est-à-dire le fait d'avoir poursuivi des études post-secondaires.

Pour tenter d'expliquer la convergence, nous utiliserons le concept de « mémoire intergénérationnelle » et sa transmission. En effet, dans une étude portant sur les questions de la « mémoire » intergénérationnelle et transnationale, la chercheuse Tuong-Vi Nguyen a mené des entretiens tant à Santiago qu'à Montréal afin de

retracer la « transmission de la mémoire » de la dictature chez les « jeunes », c'est-à-dire des personnes qui sont nées peu avant ou durant la dictature²⁸⁰.

Ainsi, les « mémoires » sont davantage uniformes (« forte transmission intergénérationnelle de la mémoire ») à Montréal qu'à Santiago (« pauvre transmission de la mémoire »), puisque le fait migratoire comporte des cohortes plus ou moins homogènes sur les plans idéologiques et politiques, du moins durant les premières années du gouvernement militaire. Ce qui signifie que le déracinement des « jeunes » ou de leurs parents a été le *leitmotiv* de questionnements et de recherche de sens sur la période dictatoriale et ses conséquences.

Les JA sont les enfants ou les petits-enfants des victimes, ils partagent certainement avec les AF, une histoire commune. Leur parcours est semblable, ce qui explique donc les convergences entre les deux groupes. En effet, quelle serait la perception d'autres jeunes, toujours à Huamanga, sur les mêmes questions?

Au même temps, quand on perçoit des différences quantitatives entre les deux groupes, cela renvoie au vécu, voire à l'expérience directe de la violence. Cela se traduit par les récits sous forme de « témoignage ». « On ne peut point oublier ce qu'on n'a pas vécu » avance la sociologue Jelin²⁸¹.

²⁸⁰ Nguyen, Tuong-Vi, « La transmission intergénérationnelle de la mémoire chilienne du passé récent répressif : de Santiago à Montréal, mémoire de maîtrise, département d'histoire, août 2009. Disponible en ligne à la bibliothèque de l'Université de Montréal.

²⁸¹ Jelin, Elizabeth, « Transmisiones, herencias, aprendizajes » dans *Los trabajos de la memoria*, Lima : IEP, 2012 [2002], pp. 149-151

En effet, elle pose la question de l'oubli à l'intérieur des générations. Il y a *oubli* quand la génération qui possède ce passé ne le transmet pas aux générations postérieures ou encore quand ces dernières refusent ce qu'on leur donne ou cesse de le transmettre. Dans ce contexte, selon Jelin, c'est la transmission entre ceux qui ont vécu une *expérience* et ceux qui ne l'ont pas fait qui est en cause. Ces derniers court-circuitent cette transmission soit parce qu'ils n'étaient pas nés, soit parce qu'ils n'étaient pas *in situ* au moment des événements, ou même s'ils étaient là, à cause de leur position sociale ou générationnelle, ils l'ont vécu autrement. Ce qui semble être le cas, selon notre méthode d'analyse, pour les JA. En effet, l'expérience sous forme de témoignage est plutôt le fait des AF; pour les JA, eux, il semble y avoir une distance entre cette expérience de violence et leur vécu.

Nosotros como afectados por la violencia política tenemos el derecho de reclamar nuestros derechos.

Membre de la JA

Todos somos iguales, una persona que vive en la capital o en la ciudad tiene el mismo derecho que un campesino.

Membre des JA

No hay justicia para los pobres y solamente justicia hay para los ricos, entonces eso es la marginación.

Membre de l'AF

Paz traerá en cuanto que la violencia política se cese de forma definitivo. Actualmente son miles, como 45 000 de aquí de Ayacucho somos víctimas, entonces cuando repara, cuando hay eso, el gobierno pide perdón ahí entra paz y crea algunos puestos de trabajo.

Membre de l'AF

CONCLUSION

La période de violence complexifie la question de la démocratie au Pérou. La lutte pour les droits humains et contre l'impunité constitue un nouveau front à partir duquel on pense la question de la démocratie et la citoyenneté. D'où la pertinence d'étudier la question selon la perception des gens affectés par la violence politique regroupés au sein de l'ANFASEP.

Nous avons vu qu'au sein de l'académie, la question de la « mémoire » occupe une place importante. Nos interviewés, eux aussi, lui accordent une importance, mais qui, selon notre méthode, ne s'est pas avérée centrale. Leurs objectifs visent plutôt la

question des réparations et de la justice. Se barricadant ainsi derrière les principales revendications de la justice transitionnelle appliquée au pays. Toutefois, sur ce point, il y a des différences entre les AF et les JA. Les premiers semblent privilégier plutôt les réparations. Les JA pointent vers la justice et la vérité : les réparations, ils peuvent s'en passer, car ils peuvent travailler et subvenir à leurs besoins, mais ils ne peuvent point se passer de la justice et la vérité. Les années passées à demander justice sans l'obtenir les ont rendus plutôt pragmatiques les AF, une fois qu'ont émergé les recommandations concernant les réparations. Il faut bien qu'ils soient « réparés » d'une quelconque façon après la « violence » et les injustices subies. À cet effet, il est fort significatif que ce soient seulement les AF qui parlent de situations d'injustice pour en avoir fait l'*expérience* dans le passé lointain et le passé post-CVR.

Cela est aussi observé dans leur vision *normative* envers l'État, la discrimination subie en tant que paysans, la connotation négative accordée à Ayacucho et enfin en ce qui a trait l'accusation de terroriste. Il y a certainement une différence entre *vivre la violence* et s'approcher d'elle de manière *conceptuelle*. Quels effets à long terme de cet état des choses pour la lutte pour les droits humains? La question des « droits » peut nous donner une certaine réponse.

En effet, pour les AF et JA, il y a des « droits » qui leur reviennent par le fait d'avoir subi la violence. Ce sont de « nouveaux droits » qui émergent de la société post-violence : droit à la vérité, droit citoyen et droit à réclamer nos droits. L'accent est mis dans le « droit citoyen », sorte de pléonasmе, qui cherche à neutraliser un contexte de discrimination, inégalités et hiérarchies. Mais les droits ne se limitent pas au « conflit ». Ils vont postuler effectivement que « nous sommes tous égaux ». C'est là où nous observons d'une certaine manière que la justice des tribunaux et la justice sociale vont de pair.

Dans cette optique, il est possible de parler d'une certaine *normativité*, à l'instar de l'autorité étatique, quant à l'égalité entre les personnes. Ils sont conscients que leurs droits ne sont pas respectés et pourtant ils persistent et signent, « nous sommes tous égaux ». Le non-usage du mot « démocratie » ne signifie pas pour autant qu'ils ignorent l'importance de l'*égalité* et la posent alors en tant qu'*horizon*.

Dans la même veine, on peut aborder la question de l'autorité étatique. Il semble qu'il existe trois dimensions à cette entité politique : a) un État *absent*, qui n'écoute point; b) mais comme nous l'avons déjà mentionné, cet État n'est pas absent, il est *présent* sous autres formes, mais ces dernières ne correspondent point de toute évidence à ce quoi ANFASEP s'attend d'un État et c) c'est pourquoi face à cet État absent, ils posent un État *normatif* qui prône le dialogue, pense au développement, amène la paix et est ainsi plus « proche » de « nous » [eux].

Nous avons avancé qu'il y avait une contradiction entre condamner l'autorité étatique sur le plan éthique et vouloir que ce même État répare. Mais il n'en est rien. De par le contexte sociohistorique de sa fondation et développement, ANFASEP ne peut pas se placer dans un contexte de *confrontation*, mais plutôt dans une optique de *négociation*. C'est ce que fait l'association depuis plus de trente ans.

Il reste toutefois que leur interlocuteur principal se positionne politiquement contre eux, et ce, dans le temps et au moyen de ses « agences », principalement les militaires. D'où l'image négative de cet État perçue par les deux groupes. Alors si cet État « réellement existant » est « présent », d'où vient l'idée de cet État absent, sorte d'État oligarchique qui ne dit pas son nom... De plus, à l'instar des droits, cet État normatif auquel ils font appel viendrait contrer ou neutraliser tous les problèmes du

pays. *Vraiment?* Non. Vu de cet angle, l'État est couvert d'une aura de normativité, une aspiration, mais qui semble ainsi *ahistorique* et dénué des rapports de force qui se sont tissés depuis sa constitution. « État oligarchique », « État aristocratique » qui s'appuient sur un « héritage colonial », la « tradition autoritaire », la violence et les racismes. Dénué aussi des conflits et, par conséquent, des acteurs qui ont poussé pour sa « démocratisation ». Ce que nous avons désigné en tant que « tradition démocratique ».

Une tradition démocratique qui s'est forgée à travers des luttes, mais qui n'est pas exempte de contradictions ni problèmes. Des problèmes au niveau interne de l'association et des problèmes externes. Ce que nous avons nommé en dernière instance des obstacles à la « refondation » et qui se traduisent par des conflits inhérents à la formation sociale péruvienne appartenant au passé lointain et au passé proche.

La *scène* politique que nous avons montée depuis le point de vue d'ANFASEP dessine en effet les contours de la politique de la post-violence dont la citoyenneté constitue la pierre angulaire des recommandations de la CVR. De cette manière, la citoyenneté représente un agenda historique toujours d'actualité au pays. Les membres d'ANFASEP parlent plutôt des *droits*. C'est *l'héritage inattendu* et positif du conflit. Cela représente ainsi l'entrée de milliers de Péruviens, autrefois ignorés, à la scène publique en tant que victimes de la violence (Degregori, 2004), est-il possible qu'à partir de là, ces victimes puissent obtenir des droits citoyens? Nous avons vu qu'après la violence, le travail de réconciliation est presque impossible (Michaud, 2004). Celui-ci est en effet ardu, mais non pas celui de compréhension des enjeux. C'est pourquoi la primauté des sorties de processus de violence revient au politique (Semelin, 2004).

Dans cette optique, les membres d'ANFASEP ont conscience aujourd'hui de leurs droits, mais cela ne signifie pas qu'ils soient matérialisés dans l'ordre politique. Oui, ils sont *visibles* sur la scène publique, mais l'autorité étatique n'écoute point... En ce sens, il n'est pas anodin que selon la sociologue Isabel Remy (2005), la manière la plus efficace de rendre effective la citoyenneté au pays soit la « protestation sociale violente » (*participación conflictiva*). Tous les autres espaces institutionnalisés de participation citoyenne (loi de participation et contrôle citoyens, tables et conseils de concertation, nouvelle législation sur la décentralisation concernant tous les paliers gouvernementaux, nationaux, régionaux et locaux) échouent, car il n'y a pas de mécanismes institutionnalisés solides qui permettent « la canalización y procesamiento ordenado de las demandas sociales y la poca apertura a poner en discusión los ejes centrales de la política estatal. »²⁸²

Dans un autre ordre d'idées, nous avons aussi décelé des « obstacles » qui se traduisent par des « discriminations » d'ordre séculaire et conjoncturel. Ce sont des conflits inhérents à la société péruvienne contemporaine.

Sur ce point, les AF se démarquent de manière importante des JA. En effet, sur la discrimination sur des bases raciales/ethniques, la situation de discrimination envers les « paysans » est évidente. Les paysans sont discriminés par le fait même d'être des paysans, pour parler le *quechua* et pour porter des noms *quechua*. À certains moments, la discrimination devient répression; à d'autres, ils sont maltraités parce qu'ils réclament pour leurs droits. Dans les deux cas, cela renvoie à une situation, voire marginalisation, par une soi-disant *inferiorité*.

²⁸² Remy, María Isabel, *Los múltiples campos de la participación ciudadana en el Perú. Un reconocimiento del terreno y algunas reflexiones*, Lima : IEP, 2005, pp. 166-167

Dans la même veine, cette discrimination adopte une dimension géographique. Encore une fois, ce sont les AF qui font davantage état de la violence à Ayacucho et collent une connotation négative à la province. Du coup, cela fait resurgir les oppositions ville/campagne, Lima/Ayacucho, en mettant en épingle le caractère centraliste de la capitale, car il faut aller à Lima ou y habiter « pour être écouté. » Lima reste donc le lieu par excellence dans le but de se positionner politiquement sur la scène nationale.

Sur la discrimination propre au conflit dans le volet « accusation », les AF font largement état de cette question. L'accusation bloque actuellement les aspirations de refondation de la démocratie au sein de la société. Si hier, cela servait à « tuer », « enlever », « massacrer », aujourd'hui cela bloque de manière *indirecte* l'accès aux réparations et au processus de justice. Cette accusation s'inscrit dans un processus de discrimination/marginalisation. Celle-là a un impact considérable au sein de la société parce qu'elle agit en tant que *stigmat*. Ce stigmat ne peut pas être utilisé au sein de la sphère judiciaire en temps normal et de manière directe, c'est pourquoi nous parlons de dispositif *informel* d'impunité qui cherche à neutraliser les aspirations de justice des membres de l'ANFASEP.

La mécanique de discrimination/marginalisation se trouve donc doublée par cette conjoncture du conflit : au fait d'être paysan, habiter à Ayacucho, s'ajoute le fait d'être accusé d'être terroriste, voire « terruco ». Selon l'historienne Cecilia Méndez, pendant la deuxième moitié du XIXe siècle, le terme « indien » est intimement lié aux « montagnes » (*sierra*), voire les Andes, et le mot « montagnard » (*serrano*) adopte une connotation hautement péjorative²⁸³. Ce qui nous permet d'affirmer que

²⁸³ Méndez, Cecilia, "De indio a serrano: nociones de raza y geografía en el Perú (siglos XVIII-XXI)", *Historica*, XXXV.1, 2011, pp. 53-102

l'accusation de « terruco » emboîte le pas sur des populations déjà discriminées, car leur origine est considérée un « insulte », un stigmat. Toutefois, il faut rappeler que l'accusation de « terroriste », « terruco », « communiste » n'est pas seulement réservée à ces populations. Le cas de l'historien Flores Galindo est assez révélateur : une position critique face à la violence déchaînée au pays devenait un argument pour être taxé de terroriste.

Enfin, des discriminations d'ordre séculaire et conjoncturel qui se superposent, mais qui possèdent des dynamiques propres et différenciées. Ce n'est pas juste un héritage colonial qui se perpétue. La discrimination au Pérou a plusieurs mécanismes et niveaux d'analyse.

À partir de ces considérations, nous postulons que derrière la politique de la post-violence, il y a une façon d'organiser la vie en société. Effectivement, avec tant de méfiance et de perception négative par rapport à l'autorité étatique, *comment consolider des institutions dans une société post-violence?* En ce qui concerne la discrimination séculaire sur des bases raciales/ethniques, *comment consolider le processus de « refondation » dans un monde si inégalitaire, verticale et hiérarchique?* Face à un État qui n'écoute point, décelé sous diverses formes, se demande-t-on si *a-t-on suffisamment tiré des leçons du conflit?* Il semble que la réponse est négative. D'ailleurs, nous avons vu que le postconflit n'en est pas un. C'est plutôt une période de *post-violence* dont il s'agit. La post-violence est vécue par ANFASEP comme une myriade de conflits divers. Certains appartiennent à cette époque; d'autres sont nouveaux et sont vécus comme la prolongation de la « violence ». Il est donc possible d'affirmer que le passé au Pérou en est un « qui ne passe point ».

Pour aborder cette question, la justice transitionnelle déploie des catégories. Néanmoins, nous postulons que plus qu'une boîte à concepts, la justice transitionnelle est un processus politique. C'était donc l'angle sous lequel nous avons décidé d'analyser la *parole* d'ANFASEP : en tant que processus politique. Dans cette optique, nous pouvons parler d'un *agenda transitionnel* appliqué au pays. Le ton qu'adopte celui-ci est donné tout d'abord par le socle constitué des *recommandations* contenues dans le RF de la CVR, et ensuite par *les aléas de la politique*.

Dans ce contexte, nous avons cherché à répondre aux questions suivantes : *quelle est la perception des gens affectés par la violence politique de ce processus? Quel est leur rapport à la citoyenneté et à la démocratie?* Dans notre analyse, les membres d'ANFASEP ne font pas référence explicite à la *démocratie* et à la *citoyenneté*. Toutefois, cela ne signifie pas du tout qu'ils ne comprennent pas le sens de ces concepts.

En effet, la démocratie ne peut pas être conçue sans vérité ni justice ni morts ni oubli. De plus, tous les droits doivent être respectés pour dire qu'on vit en démocratie. Ce qui va main dans la main avec le fait que « nous sommes tous égaux ». Est exprimée encore une fois l'idée d'une aspiration à l'égalité, à une horizontalité dans un monde hiérarchique et verticale pour en avoir fait l'expérience dans le passé de violence et le passé récent post-CVR. Enfin, on ne peut que poser *un horizon d'égalité*, car on ne le possède point. Sur ce point, AF et JA convergent. La pérennité de la lutte peut ainsi être assurée. Néanmoins, cela ne vient pas sans problèmes.

Le processus politique que nous venons de décrire peut en effet décourager certains, c'est pourquoi il y a matière à discussion. Il est impératif que la parenté des victimes

ayant vécu la violence soit « réparée ». Sans cela, un sentiment d'impunité et d'injustice s'installe. De plus, l'instrumentalisation des réparations de la part des élites politiques fait en sorte que les réparations ne soient pas perçues comme des réparations. *Quelle société est-elle en train de se bâtir devant nous? Comment consolider des institutions dans une société post-violence?* Dans ces conditions, il s'avère difficile en effet de penser aux *institutions* dans le cadre d'un processus de *refondation* de la démocratie.

Quant à la société qui se construit au Pérou selon la perception des gens affectés par la violence politique en est une des continuités, mais aussi des ruptures. Des continuités, car les structures de marginalisation/exclusion séculaires sont toujours actives, et ce, sans compter les « nouvelles » dynamiques déployées lors du conflit. Des ruptures, car la lutte pour les droits humains s'ajoute à la problématique de la démocratie en la remettant en question sans cesse.

Dans ce contexte, le concept des droits humains contenu dans l'agenda transitionnel n'est qu'une *interface* qui ne doit pas nous faire perdre de vue que les problèmes sont antérieurs à ces problématiques. C'est pourquoi, nous décelons dans l'analyse qualitative que justice sociale et justice *tout court* vont de pair. La violence a rendu complexe la question de la démocratie au pays. Ainsi, la citoyenneté, pierre angulaire des recommandations de la CVR, est menacée par la consolidation de l'impunité. La réalité des membres d'ANFASEP en témoigne de manière éloquent. C'est pourquoi, les deux transitions vécues au pays peuvent nous aider à mieux saisir cet état des choses là.

En effet, deux transitions ont eu lieu au pays: l'une politico-institutionnelle qui touche la question du régime autoritaire d'Alberto Fujimori; l'autre mettant l'emphase sur les droits de la personne et la lutte contre l'impunité qui touche, à son tour, la question de la démocratie, de la justice et d'un pouvoir judiciaire autonome. C'est le passage d'une « société en conflit » à une société « post-violence ». La question des institutions est le lien entre les deux : des réformes institutionnelles qui devraient accompagner le processus de réparations et de démocratisation. Dans ce contexte, les problèmes présents dans la deuxième transition (société en conflit à société post-violence) à laquelle nous faisons allusion sont expliqués par la configuration politique de la première : le passage d'un régime autoritaire à un régime démocratique.

C'est-à-dire que s'il est vrai que les conditions pour la mise en place de la CVR correspondent à un *moment exceptionnel*, il est aussi vrai que ce dernier renvoie à un rapport de forces politique et social qui *bascule*, mais qui n'est pas renversé complètement. Ce rapport de forces constitue la défense du « modèle » qui fut consolidé à partir de l'auto-coup d'État de 1992 et qui fait en sorte qu'on priorise un certain agenda politique où ceux et celles qui s'opposent ou critiquent ouvertement sont réprimés et non pas écoutés. Parmi ces derniers, il y a le mouvement pour les droits humains dont font partie les membres d'ANFASEP. Pour l'instant défavorable, ce rapport de force est remis en question par leur lutte, leur *présence* et leur volonté *d'être écoutés* et, d'une manière certaine, de *refonder la nation* sous d'autres paramètres.

ANNEXE A : LOI 28592

LEY 28592

EL PRESIDENTE DE LA REPÚBLICA

POR CUANTO:

La Comisión Permanente del Congreso de la República ha dado la Ley siguiente:

LA COMISIÓN PÉRMANENTE DEL CONGRESO DE LA REPÚBLICA;

Ha dado la Ley siguiente:

LEY QUE CREA EL PLAN INTEGRAL DE REPARACIONES – PIR

Artículo 1°.- Objeto de la Ley

La presente Ley tiene por objeto establecer el Marco Normativo del Plan Integral de Reparaciones – PIR para las víctimas de la violencia ocurrida durante el período de mayo de 1980 a noviembre de 2000, conforme a las conclusiones y recomendaciones del Informe de la Comisión de la Verdad y Reconciliación.

Artículo 2°.- Componentes del Plan Integral de Reparaciones

El Plan Integral de Reparaciones está compuesto por los siguientes programas:

- a) Programa de restitución de derechos ciudadanos.
- b) Programa de reparaciones en educación.
- c) Programa de reparaciones en salud.
- d) Programa de reparaciones colectivas.
- e) Programa de reparaciones simbólicas.
- f) Programa de promoción y facilitación al acceso habitacional.
- g) Otros programas que la Comisión Multisectorial apruebe.

Artículo 3°.- Definición de víctima

Para efecto de la presente Ley son consideradas víctimas las personas o grupos de personas que hayan sufrido actos u omisiones que violan normas de los Derechos Humanos, tales como desaparición forzada, secuestro, ejecución extrajudicial, asesinato, desplazamiento forzoso, detención arbitraria, reclutamiento forzado, tortura, violación sexual o muerte, así como a los familiares de las personas muertas y desaparecidas durante el período comprendido en el artículo 1° de la presente Ley.

Artículo 4°.- Exclusiones

No son consideradas víctimas y por ende no son beneficiarios de los programas a que se refiere la presente Ley, los miembros de organizaciones subversivas.

No son considerados beneficiarios aquellas víctimas que hubieran recibido reparaciones por otras decisiones o políticas de Estado.

Las víctimas que no estén incluidas en el PIR y reclaman un derecho a reparación conservarán siempre su derecho a recurrir a la vía judicial.

Artículo 5°.- Beneficiarios del PIR

Para efecto de la presente Ley es beneficiario aquella víctima, familiares de las víctimas y grupos humanos que por la concentración de las violaciones masivas, sufrieron violación de sus Derechos Humanos en forma individual y quienes sufrieron daño en su estructura social mediante la violación de sus derechos colectivos, que recibirá algún tipo de beneficio del Plan Integral de Reparaciones recomendado por la Comisión de la Verdad y Reconciliación.

Los beneficiarios pueden ser individuales o colectivos. Estas calidades no son excluyentes siempre que no se duplique el mismo beneficio.

Artículo 6°.- Beneficiarios individuales

Son considerados beneficiarios individuales:

a) **Los familiares de las víctimas desaparecidas o fallecidas:** comprende al cónyuge o conviviente, a los hijos y a los padres de la víctima desaparecida o muerta.

b) **Víctimas directas:** comprende a aquellos desplazados, las personas inocentes que han sufrido prisión, los torturados, las víctimas de violación sexual, los secuestrados. También se consideran víctimas directas los miembros de las Fuerzas Armadas, de la Policía Nacional del Perú e integrantes de los Comités de Autodefensa y Autoridades Civiles heridas o lesionadas en acciones violatorias de los Derechos Humanos durante mayo de 1980 a noviembre de 2000.

c) **Víctimas indirectas:** comprende a los hijos producto de violaciones sexuales, a las personas que siendo menores de edad integraron un Comité de Autodefensa, a las personas indebidamente requisitorias por terrorismo y traición a la patria y a las personas que resultaron indocumentadas.

Artículo 7°.- Beneficiarios colectivos

Están comprendidos dentro de esta categoría:

a) Las comunidades campesinas, nativas y otros centros poblados afectados por la violencia, que presenten determinadas características como: concentración de violaciones individuales, arrasamiento, desplazamiento forzoso, quiebre o

resquebrajamiento de la institucionalidad comunal, pérdida de infraestructura familiar y/o pérdida de infraestructura comunal.

b) Los grupos organizados de desplazados no retornantes, provenientes de las comunidades afectadas en sus lugares de inserción.

Artículo 8°.- Ente coordinador

La Comisión Multisectorial de Alto Nivel encargada de las acciones y políticas del Estado en los ámbitos de la paz, la reparación colectiva y la reconciliación nacional, creada mediante Decreto Supremo N° 011-2004-PCM, es el órgano encargado de la elaboración de los Programas a que se refiere el artículo 2° de la presente Ley, y de la coordinación y supervisión del PIR.

Artículo 9°.- Registro Único de Víctimas

Créase el Registro Único de Víctimas de la Violencia ocurrida durante el período de mayo de 1980 a noviembre de 2000, conforme a las conclusiones y recomendaciones del Informe de la Comisión de la Verdad y Reconciliación.

Artículo 10°.- Celeridad y confidencialidad en el otorgamiento de los beneficios

El otorgamiento de los beneficios se realizará respetando el criterio de celeridad y confidencialidad, con la finalidad de evitar cualquier tipo de estigma social o de discriminación de los beneficiarios.

Artículo 11°.- Coordinación en la Ejecución del Plan Integral de Reparaciones

La Comisión Multisectorial de Alto Nivel coordinará acciones con los Ministerios, Gobiernos Regionales, Locales y con las entidades estatales, quienes incluirán en sus presupuestos estrategias conducentes al financiamiento pertinentes para la ejecución del Plan Integral de Reparaciones – PIR

DISPOSICIONES COMPLEMENTARIAS Y TRANSITORIAS

PRIMERA.- En el plazo de noventa (90) días contados a partir de la entrada en vigencia de la presente Ley, la Comisión Multisectorial de Alto Nivel encargada del seguimiento de las acciones y políticas del Estado en los ámbitos de la paz, la reparación colectiva y la reconciliación nacional conformada mediante Decreto Supremo N° 011-2004-PCM, diseñará la organización y funcionamiento del Consejo de Reparaciones que se hará cargo del Registro Único de Víctimas al que se refiere el artículo 9° de la presente Ley.

Los registros sobre víctimas de la violencia creados en las diversas entidades del sector público deberán integrarse al Registro Único de Víctimas al que se refiere el párrafo anterior.

SEGUNDA.- El Poder Ejecutivo reglamentará la presente Ley en un plazo no mayor de noventa (90) días contados desde el día siguiente de su publicación. El Reglamento será dictado mediante decreto supremo con el voto aprobatorio del Consejo de Ministros y refrendado por el Presidente del Consejo de Ministros, el Ministro de Economía y Finanzas y la Ministra de la Mujer y Desarrollo Social.

TERCERA.- El Poder Ejecutivo remitirá anualmente a la Comisión de Justicia y Derechos Humanos del Congreso de la República un informe de las acciones realizadas respecto a la aplicación de la presente Ley.

Comuníquese al señor Presidente de la República para su promulgación.

En Lima, a los veinte días del mes de julio de dos mil cinco.

ÁNTERO FLORES-ARAOZ E.
Presidente del Congreso de la República

NATALE AMPRIMO PLÁ
Primer Vicepresidente del Congreso de la República

AL SEÑOR PRESIDENTE CONSTITUCIONAL DE LA REPÚBLICA

POR TANTO

Mando se publique y cumpla.

Dado en el Palacio del Congreso de la República, en Lima, a los veintiocho días del mes de julio del año dos mil cinco.

ALEJANDRO TOLEDO
Presidente Constitucional de la República

CARLOS FERRERO
Presidente del Consejo de Ministro

ANNEXE B: QUESTIONNAIRE

	Primera parte	# de Páginas
14/14b	¿Hace rituales en la casa o participa en fiestas de la comunidad? (Pago a la tierra, celebraciones en siembra y/o cosecha, Herranza, ayahuasca...); Si responde positivamente, ¿me pueden describir un poco qué hacen en esa fiesta? ¿En qué consiste? ¿Una breve descripción?	
	Segunda parte	
	Descripción de cómo se formó el grupo	
16	¿Cuándo se integro al grupo? (Año, mes)	
17	¿Cuántos miembros forman parte de la asociación/grupo/colectivo?	
18	Dígame, ¿Conocen a otros grupos que están organizados con los mismos objetivos que ustedes, con los mismos fines?	
19	¿Cuáles son las actividades que realizan normalmente ustedes?	
20	¿Cuáles son los principales obstáculos/ problemas que tienen en la asociación/grupo/colectivo actualmente?	
21	¿Qué lo motivo a unirse a la asociación/grupo/colectivo? ¿Qué sucedió para que usted se una a la asociación/grupo/colectivo? (Testimonio)	12 pag.
	Descripción del rol que la persona cumple dentro del grupo	
22	¿Y cuál es su cargo dentro del grupo en la actualidad? (Para dar un nuevo impulso a la historia) ¿Qué tarea específica tiene que realizar? ¿Tiene alguna responsabilidad?	
23	Y dígame ¿usted sabe si La gente de Huamanga conoce las actividades de la asociación?	
24	¿Y usted sabe que opina la gente de Huamanga de sus actividades? Para Anfasep: Por ejemplo, cuándo vienen a visitar el museo ¿Qué les dicen? ¿Qué les cuentan? O cuando hacen marchas, ¿Cuáles son los comentarios?; Para ambos: ¿Conoce de las actividades que Anfasep y/o Coravip realizan?	8 pag.
25	¿Y su asociación/grupo/colectivo está reconocido por la municipalidad? ¿O alguna otra autoridad?	

26	¿Qué cree que se esta consiguiendo en la asociación con toda esta lucha?	
	TERCERA PARTE EJES CENTRALES DEL PODER:	
	a.La cuestión del trabajo, condiciones materiales de vida y “desarrollo”	
28	Antes de la “violencia”, ¿A qué se dedicaba? ¿Cómo se ganaba la vida? / ¿Recuerdas en qué trabajaban tus padres? (si es joven nacido en los ochentas)	
29	Y ahora ¿en qué trabaja?	
30¿Le gusta lo que hace como trabajo?, ¿Le agrada?	
31	Y dígame, ¿Cuáles son los principales obstáculos que tiene en su vida?	
32	Vivir en Ayacucho siempre ha sido difícil, pero... 32a. ¿Cree usted que en realidad las cosas van mejor que antes?; 32b. ¿Usted cree que las cosas van a mejorar? 32c. ¿Quién es responsable de todo eso, que las cosas mejoren o no?	8 pag.
33	¿Cree que para lograr el “desarrollo” se debe trabajar mucho?	
34	Algunos dicen que el “desarrollo” traerá paz y bienestar para todos, ¿Qué opina de eso?	
	b. Estado-nación, democracia, ciudadanía y política	
36	¿Usted considera usted que la demanda de justicia y verdad es un derecho ciudadano?	
37	Reclamar justicia por las víctimas de la violencia política es hacer uso de sus derechos y libertades, ¿Cree que por esa razón el Estado debería escucharlos?	
38	¿Y cuáles son los puntos principales que exigen a las autoridades?	
39	El Estado ya habla de los afectados, pero aún hay marginación, ¿Por qué?	
40	¿Cree que si los funcionarios del Estado hablarían quechua, las cosas irían mejor?	
41	¿Cree que algunos peruanos tienen más derechos que otros? Si responde afirmativamente, ¿Por qué?	
42	Alguno dicen que ya se venció al terrorismo, pero ¿Por qué cree usted que aún se habla de terrorismo?	
43	¿Qué prefiere usted un presidente que garantice la inversión privada (para el progreso del país) u otro presidente que pueda garantizar el bienestar del pueblo?	
44	Si las autoridades gobiernan mal, ¿Por qué no serían ustedes quienes gobiernen?;	

	CUARTA PARTE: POST-CONFLICTO, RECONCILIACION Y PAZ	
45	45a. ¿Piensa que todavía hay violencia política en algunas partes de la República? 45b. ¿En qué se nota? 45c. ¿A qué se debe?;	
46	¿Cree que la violencia actual (violencia familiar (contra niños y mujeres), pandillas juveniles, delincuencia) es consecuencia de la violencia política?	
47	Algunos dicen que el silencio y el olvido forman parte de la violencia en qué se vive, ¿Qué piensa de eso?	
48	Algunas personas luchan para preservar la memoria como ustedes, pero otras para que los afectados olviden, ¿Qué opina de eso?	
49	Si desde sus inicios, la lucha y el reclamo por las “víctimas” ha sido colectiva, ¿Por qué la reparación tiene que ser individual?	
50	En las actuales circunstancias, ¿Cuál sería la mejor opción para usted, la reparación económica o que se sepa la verdad?	
51	¿En algún momento pensaron que la reparación económica reemplazaría a la justicia y a la verdad?	
52	¿Cree que así como van las cosas, podría darse nuevamente las condiciones para una guerra?	
53	¿Cree que el resto de los peruanos apoya a los afectados?	

QUINTA PARTE
PREGUNTAS DE OPINIÓN

ENUNCIADOS DE OPINIÓN				
Acuerdo Desacuerdo Sin Opinión				
A continuación le voy a presentar dieciocho (18) frases. Para cada una, ¿podría decirme por favor, si Ud. está de acuerdo (A), en desacuerdo (D) o sin opinión (s/o) con respecto a la frase? (Explicar brevemente el porqué de cada respuesta)				
55	La violencia es natural en los seres humanos.	A	D	s/o
56	Los que se oponen a la inversión privada son violentos.	A	D	s/o
57	La violencia y el conflicto son cosas del pasado.	A	D	s/o
58	Las víctimas de la "violencia política" solo quieren contar sus historias.	A	D	s/o
59	Se ha caminado y llorado mucho, pero algún día se encontrará justicia.	A	D	s/o
60	Hay algunos que luchan para que se olviden de las víctimas.	A	D	s/o
61	Ayacucho recuerda mientras que el Perú olvida	A	D	s/o
62	El silencio de los peruanos nos recuerda el odio y la muerte.	A	D	s/o
63	El Estado es el enemigo del pueblo.	A	D	s/o
64	Los pobres son como condenados a muerte, no tienen esperanza alguna.	A	D	s/o
65	Esta vez, el Perú está avanzando.	A	D	s/o
67	A veces hay que aceptar la violencia para resolver los problemas sociales y políticos.	A	D	s/o
68	Hoy día el movimiento popular sería capaz de tumbar a un mal gobierno.	A	D	s/o
69	Las gentes organizadas en asociaciones o movimientos populares serían capaces de gobernar.	A	D?	s/o

70	El "trato preferente" al departamento de Ayacucho arreglará todos los problemas de los Ayacuchanos.	A	D	s/o
71	El desarrollo traerá bienestar a todos por igual.	A	D	s/o
72	En el Perú, hay ciudadanos de primera y de segunda clase, pero todos pueden vivir juntos.	A	D	s/o
73	El olvido y el silencio forman parte de la violencia en que se vive.	A	D	s/o
74	Podemos vivir en democracia sin verdad ni justicia.	A	D	s/o
75	En democracia, no se debe permitir la muerte ni el olvido.	A	D	s/o
76	Cuando todos nuestros derechos sean respetados, recién podríamos decir que se vive en democracia.	A	D	s/o
77	Ayacucho, desde los inicios de la República, ha sufrido una exclusión sistemática del Estado peruano.	A	D	s/o

Hora del final de la entrevista: _____

ANNEXE C : STRATÉGIE MÉTHODOLOGIQUE 1

	Jeunes (jeunesse ANFASEP)			Dirigeants (junta ANFASEP, asociación fundadora)			
	<u>Isabel</u>	<u>Karina</u>	<u>Filemon</u>	<u>Julio</u>	<u>Adelina</u>	<u>Eudocia</u>	<u>Rodomila</u>
Primer tema : proceso de reconciliación; verdad, justicia y reparación; la memoria para que no se repita							
	Isabel	Karina	Filemon	Julio	Adelina	Eudocia	Rodomila
Reparacion-es	5	2	8	3	3	11	16
Reparacion colectiva	0	0	2	2	0	0	4
Reparacion individual economica	3	1	8	3	5	4	4
Programa integral de reparaciones (PIR)	0	0	5	2	0	0	2
Consejo de reparaciones	0	0	1	0	0	0	0
Indemizacion	1	0	0	0	0	0	0
Reparar, verbo infinitivo, VI	0	0	1	0	1	1	4
Reparar, verbo conjugado, VC	0	1	0	1	1	3	2
Reclamar (VI)	0	0	2	0	0	2	1
Reclamar (VC)	0	0	1	0	1	0	0
Salud (Servicio Integral de Salud, SIS)	0	3	1	0	0	2	2
Educacion	0	0	2	0	2	0	0
Justicia	6	5	8	6	7	10	4
Justicia social/justicia autentica	0	0	0	4	0	0	0
Injusticia	0	0	0	2	0	0	0
Justo	1	0	3	2	2	0	0

Judicializacion	0	0	0	1	2	0	0
Pruebas	1	0	0	0	0	0	6
Verdad	2	3	7	1	7	1	3
Comision de la verdad, CVR	5	0	1	3	1	0	0
Reconciliacion	2	0	2	0	0	1	1
Perdon	0	0	2	1	2	0	0
Paz	4	5	0	6	3	2	3
Bienestar	2	5	0	1	1	0	0
Violencia	2	5	11	1	7	4	1
Violencia politica	0	3	15	11	3	0	0
Violencia sociopolitica	4	0	0	0	0	0	0
Violencia social	0	0	0	0	0	0	1
Violencia familiar	0	0	1	0	0	0	0
Derecho-s	3	3	13	5	2	2	11
Derechos humanos (DDHH)	2	0	6	1	2	1	4
Derecho internacional	0	0	0	0	0	1	0
Ley	0	0	0	4	0	0	4
Ley 28592	0	0	0	1	0	0	1
iguales	0	2	2	4	3	0	2
<u>desiguales</u>	0	0	0	1	0	0	0

Igualdad	0	0	0	0	0	0	1
Democracia	0	0	0	1	0	0	0
Peruanos	2	1	0	0	1	1	0
Ciudadanos	0	0	8	0	0	0	0
Movimiento ciudadano	1	0	1	0	0	0	0
Impunidad	0	0	0	0	0	0	0
Memoria	1	2	0	2	1	0	4
Museo de la memoria	3	2	2	0	0	0	4
Centro de la memoria/sitio/de la Hoyada	0	0	4	0	1	0	0
Santuario de la memoria	0	0	1	0	0	0	0
Parque de la memoria	0	0	0	0	0	0	2
Olvido	0	2	0	1	3	1	2
Victimas	5	7	1	6	2	0	0
Registro Único de victimas (RUV)	2	0	0	1	1	0	1
Certificado de victima	0	0	0	0	0	0	1
Afectados	6	2	14	9	6	0	10
Desplazados	0	0	0	1	0	1	1

Segundo tema : La cuestión del Estado							
	Isabel	Karina	Filemon	Julio	Adelina	Eudocia	Rodomila
Estado	1	1	25	10	4	9	8
Gobierno	17	3	17	23	7	17	17
Autoridad-es	1	0	6	2	5	4	3
Presidente	3	1	7	1	2	1	10
Presidente de Estados Unidos	0	0	0	0	0	0	2
Alan Garcia	3	1	4	0	1	1	2
Apra	0	0	0	2	0	1	1
Apristas	0	0	0	1	0	0	7
Genocidio/ genocida	0	0	0	2	0	0	0
Belaunde	0	0	0	0	0	0	0
Fujimori	0	0	3	1	0	0	2
Ciudadania	0	0	1	0	0	0	0
Desarrollo	1	3	14	1	1	0	0
Pobreza	0	0	3	4	0	1	0
Pobres	0	0	0	0	1	0	1
Pueblo	5	7	5	7	3	4	0
Pueblos bajos	0	1	0	0	0	0	0
Pueblos olvidados	0	0	0	1	0	0	0

Defensoría del pueblo	0	0	0	0	1	0	0
Clases bajas	0	0	0	1	0	0	0
Clase media	1	0	0	0	0	0	0
Clases sociales	0	0	0	2	0	0	0
Obligacion	1	0	1	0	0	0	0
Rol	0	0	0	0	0	0	0
Funcion	0	1	0	0	0	0	0
Faltas (ausencia de, falta algo)	1	5	3	2	0	8	3
Falta (responsabilidad, culpa, error)	0	0	0	0	0	0 (error)	0
Responsabilidades	0	0	1	0	0	0	0
Corrupcion	0	0	4	2	3	0	0
Voluntad (del Estado)	0	0	1	1	0	0	0
Voluntad politica	0	0	2	1	0	0	0
Gobiernos locales	0	0	6	2	1	0	0
Regionales	2	0	6	1	1	0	1
Municipalidades	4	0	0	1	0	0	2
Alcaldes	1	0	0	0	0	0	1
Respetar, VI	0	0	0	0	0	0	1
Respetar, VC	1	0	2	0	0	0	0

Escuchar, VI	0	0	1	0	1	0	0
Escuchar, VC	2	1	4	1	0	0	1
Reparar, VI	0	0	0	0	1	0	4
Reparar, VC	0	0	0	1	0	0	1
Olvidar, VI	1	0	0	0	2	0	10
Olvidar, VC	0	2	0	3	2	1	5
Deber, VI	0	1	0	0	0	0	3
Deber, VC	0	3	11	14	22	2	9
Sordo	1	0	0	1	0	0	0
Ausente	0	0	0	0	0	0	0
Ausencia	0	0	0	0	0	0	0
Presencia	0	0	6	0	0	0	0
Marginacion	1	0	3	4	0	1	0
Marginar, VC	2	0	2	2	0	2	1
Discriminacion	1	0	2	0	8	0	3
Discriminar, VC	0	0	0	0	3	0	3
Exclusion	0	0	0	0	0	0	0
Crmenes	2	0	3	0	0	0	0
Miedo	0	0	0	0	0	8	12
Conflicto	0	2	0	0	0	0	0

Conflicto armado	0	0	0	2	0	0	2
Guerra	4	1	0	1	3	1	1
Guerra civil	0	0	0	0	0	0	1
Abusos	0	0	0	1	0	0	0
Toque de queda	0	0	0	2	0	1	0
Estado de emergencia/zona De emergencia	0	0	0	0	0	0	2
Fuerzas Armadas, FFAA	0	0	1	0	0	0	0
Arma	0	1	1	2	0	1	5
Ejercito	0	0	2	1	0	0	0
Militares	11	1	3	3	4	10	16
Morocos	0	0	0	0	0	1	0
Cachacos	0	0	0	0	0	1	0
Policias							2
Cuartel	2	0	0	1	1	2	0
Los Cabitos	1	0	2	0	0	0	0

Tercer tema : la cuestión del « racismo » o la « marginación » sobre bases raciales/étnicas							
	Isabel	Karina	Filemón	Julio	Adelina	Eudocia	Rodomila
Racismos	0	0	0	0	0	0	0
Racismo	0	0	0	0	0	0	0
Racista	0	0	0	0	0	0	0
Quechua	1	1	0	0	1	1	0
Quechua-hablantes	1	1	2	0	3	1	3
Castellano	0	0	0	0	0	1	0
Hablar bien	0	0	0	0	0	1	0
Hablar buena palabra de castellano	0	0	0	0	0	1	0
Serranos	0	0	0	0	0	0	2
Campesinos	1	0	5	2	5	0	17
Polleras	0	0	0	1	0	0	0
Sombreros	1	0	0	1	0	0	0
Pico	0	0	1	0	0	0	0
Palo	0	0	1	0	0	0	0
Coca	1	1	1	3	0	0	5
Chaccha	1	0	1	0	0	0	0
Campo	3	0	2	4	1	1	1
Provincia	2	0	3	5	0	2	4
Rural	0	0	0	0	0	0	0

Sierra	1	0	0	0	0	0	1
Ayacucho	17	1	6	12	4	15	6
Comunidades	2	4	6	0	2	0	21
Andes	0	0	0	0	0	0	0
Lima	6	2	6	0	2	4	11
Centro	0	1	5	0	0	0	0
Centralismo/ central	0	0	0	1	1	0	0
Costa	0	0	1	1	0	0	2
Capital	0	0	2	0	0	0	4

Cuarto tema: la construcción del enemigo, la acusación ideológica para bloquear el proceso de « justicia », el proceso de reconciliación.							
	Isabel	Karina	Filemón	Julio	Adelina	Eudocia	Rodomila
Terrorismo	4	4	0	0	4	0	2
Terrorista	5	2	0	1	4	0	10
Narcoterrorista	0	0	1	2	0	0	1
Terruco-s	0	0	0	0	0	15	0
Sendero Luminoso	1	0	5	0	1	0	3
Sendero	1	1	0	2	3	6	0
Senderista	2	0	1	0	0	0	0
Narcosenderista	0	0	1	0	0	0	0
SL o Partido comunista peruano	0	0	1	0	0	0	0
Narcoterrorista	0	0	1	2	0	0	1
Narcosenderista	0	0	1	0	0	0	0
Narcotrafico	0	1	0	2	0	0	0
VRAE	0	0	4	4	3	0	2
Selva	1	1	0	8	2	1	4

ANNEXE D : STRATÉGIE MÉTHODOLOGIQUE 2

	10-14	15-25	25- +
Primer tema : proceso de reconciliación; verdad, justicia y reparación; la memoria para que no se repita			
Primer tema : proceso de “paz”; verdad, justicia y reparación; la memoria para que no se repita; violencia y subjetividad política			
1.1		Reparación individual económica JA (12)/AF (16)	Reparaciones JA (15)/AF (33)
1.2			Justicia JA (19)/AF (27)
1.3		Violencia JA (18)/AF (13)	
1.3*		Violencia política JA (18)/AF (14)	
1.4		Derechos JA (19)/AF (20)	
1.5	Víctimas JA (13)/AF (8)	Afectados JA (22)/AF (25)	
1.6	Verdad* JA (12)/AF (12)		
1.7	Paz JA (9)/AF (14)		
Segundo tema : La cuestión del Estado			
Segundo tema : La cuestión del Gobierno/Estado; visión normativa del Estado; militares y miedo			
2.1	Autoridades JA (7)/AF (14)		Estado JA (27)/AF (31)
2.1*	Presidente JA (11)/AF (14)		Gobierno JA (37)/AF (64)
2.2			Deber V.C. JA (14)/AF (47)
2.3			Militares JA (15)/AF (33)
2.4		Desarrollo JA (18)/AF (2)	
2.5		Pueblo JA (17)/AF (14)	
2.6		Miedo JA (0)/AF (20)	

2.7	Faltas (ausencia de) JA (9)/AF (13)		
2.8	Olvidar V.C. JA (2)/AF (11)		
2.9	Discriminación JA (3)/AF (11)		
Tercer tema : la cuestión del « racismo » o la « marginación » sobre bases raciales/étnicas Tercer tema : la cuestión del “centralismo” limeño versus Ayacucho/provincia/comunidades: distancias geográficas que son distancias culturales; discriminación y campesinado (ausencia de la cuestión indígena)			
3.1	Provincia JA (5)/AF (11)	Comunidades JA (12)/AF (23)	Ayacucho JA (24)/AF (31)
3.2		Campesinos JA (6)/AF (24)	
3.3		Lima JA (14)/AF (17)	
Cuarto tema: la construcción del enemigo, la acusación ideológica para bloquear el proceso de « justicia », el proceso de reconciliación. Cuarto tema: la construcción del enemigo, la acusación ideológica para bloquear el proceso de « justicia »; Sendero en la escena política contemporánea; terrorismo y narcotráfico en el VRAE			
4.1		Terrorista JA (7)/AF (15)	
4.1*		Terruco JA (0)/AF (15)	
4.2		Selva JA (2)/AF (15)	
4.3	Sendero JA (2)/AF (11)		

ANNEXE E : STRATÉGIE MÉTHODOLOGIQUE 3

Premier thème : Processus de paix; vérité, justice et réparation; le devoir de mémoire (se rappeler) afin que cela ne se reproduise plus; violence et subjectivité politique				
Différences				
Convergences				
			JA	AF
1. Réparation individuelle éco/réparations	Difficultés		3	7
	Justice/vérité/réparation		3	8
	Pourquoi réparation		5	11
	Revendications		0	3
2. Justice	Pourquoi justice ou justice comme demande		10	12
	Injustice		1	4
	Affirmation		2	3
3. Vérité	Pourquoi la vérité ou la vérité comme revendication		7	8
	Affirmation		2	2
4. Paix	À quand la paix?		2	7
	Jadis la paix		0	1
5. Violence/violence politique	Violence passée		18	13
	Violence aujourd'hui		6	6
6. Droits	Droits par rapport à la violence		7	6
	Droits =égalité		5	6
	Autres		3	1
7. Victimes/affectés	Réalité (+)		11	10
	Problèmes (-)		10	5
	Revendications		5	5
Deuxième thème : La question de l'État/gouvernement; vision normative de l'État; militaires et peur				
			JA	AF
8. État	État répresser (violence politique)		1	2
	État actuel : corrompu, qui oublie, protège les violeurs et réprime		8	8
	État normatif		5	5
	État autres références		1	4
9. Gouvernement	Gouvernement passé (-)		2	3
	Gouvernement actuel	+	3	1
		-	6	16
	Gouvernement normatif		4	11
10. Autorités/président	Gouvernement autres références		1	4
	(-) connotation négative		5	9
	(+) normatif		8	7
	Autres références		0	5
11. Développement	Blocage/regard critique au développement		6	0
	Développement comme demande		4	2
12. Peuple	Réalité négative du peuple		6	5

	Vision normative pour le peuple		4	5
	Autres		3	2
13. Manques (absence de...)	Manques ANFASEP		2	4
	Manques en général		4	1
14. Oublier, devoir VC	Conflit C		3	15
	Général G		7	16
15. Discrimination	Discrimination séculaire		1	2
	Discrimination propre au conflit, à la politique, autres		1	3
16. Peur	Peur au conflit		0	4
	Peur aujourd'hui		0	4
16. Militaires	Militaires au conflit		5	14
	Militaires aujourd'hui	-	3	3
Troisième thème : la question du centralisme liménien versus Ayacucho/province/communautés: distances géographiques qui sont aussi des distances culturelles; discrimination et paysannerie (absence de la question indigène)				
			JA	AF
17. Paysans	Situation de discrimination/répression	-	2	9
	Revendication	+	1	1
	Affirmation		1	5
18. Province	Lieu/endroit		3	5
	Discrimination envers les provinces		1	0
	Violence dans les provinces		0	2
	Besoin des provinces		1	2
19. Ayacucho	Lieu/endroit		4	6
	Violence à Ayacucho		7	12
	Aujourd'hui à Ayacucho	+	1	1
		-	4	6
20. Communautés	Notre communauté		1	0
	Violence dans les communautés		2	7
	Réalité des communautés	+	1	4
		-	5	1
21. Lima	Lieu		2	3
	Lima pendant la violence		3	4
	Lima aujourd'hui	+	3	5
		-	2	0
Quatrième thème: la construction de l'ennemi (dynamique propre au conflit), accusation idéologique qui sert à bloquer le processus de justice ou à délégitimer les revendications d'ANFASEP; Sentier Lumineux dans la scène politique contemporaine; terrorisme et narcotrafic au VRAE.				
			JA	AF
22. Terroriste/ « terruco »	Accusation		3	12
	Terroriste « l'autre »		1	2
	Épisode avec les terrucos		0	2
23. Sendero	SL violence		1	3
	SL aujourd'hui		2	3
24. Selva	Selva région		1	5
	Selva terrorisme		1	3

ANNEXE F : LETTRE DE NOTIFICATION ET CERTIFICAT D'INSCRIPTION

Lettre de notification :



Presidencia del Consejo de Ministros



Consejo de Reparaciones
REGISTRO ÚNICO DE VÍCTIMAS

"Año de las Cumbres Mundiales en el Perú"

OFICIO [REDACTED] 2008-PCM-CR/P

Lima, 17 de julio de 2008

Señor
[REDACTED]

Presente.-

De mi consideración:

Me dirijo a usted para saludarlo y notificarle que [REDACTED] ha sido inscrito(a) en el Libro Primero del Registro Único de Víctimas (RUV), de víctimas y beneficiarios individuales, en cumplimiento del proceso de identificación e inscripción de las víctimas de la violencia ocurrida en nuestro país durante el periodo de mayo de 1980 a noviembre de 2000, conforme a lo establecido por la Ley N° 28592 y su Reglamento.

El Consejo de Reparaciones ha registrado, evaluado y calificado la información proporcionada sobre su caso, motivo por el cual aprobó su inscripción en el RUV, mediante Acuerdo N° 16-08-01, de fecha 26 de marzo de 2008.

Adjunto al presente oficio el certificado que acredita dicha inscripción y permite a su titular recibir las reparaciones que otorga el Estado, en el marco del Plan Integral de Reparaciones creado por la Ley N° 28592. En el caso de la víctima que sufrió muerte o desaparición, los beneficiarios de los programas de reparaciones son sus padres, cónyuge o conviviente, hijos e hijas, quienes a su vez son consideradas víctimas y tienen derecho a ser inscritas como tales en el RUV..

La entidad que coordina las acciones de reparación es la Comisión Multisectorial de Alto Nivel encargada del seguimiento de las acciones y políticas del Estado en los ámbitos de la paz, la reparación colectiva y la reconciliación nacional (CMAN).

Estamos a su disposición para brindarle la orientación e información que considere conveniente, reiterándole que todo trámite realizado ante el Consejo de Reparaciones es totalmente gratuito y no requiere de la firma de abogado.

Atentamente,

Sofía Macher Batanero
Presidenta

Consejo de Reparaciones

Certificat d'inscription :



Presidencia del Consejo de Ministros



Consejo de Reparaciones
REGISTRO ÚNICO DE VÍCTIMAS

CERTIFICADO DE ACREDITACIÓN

El Consejo de Reparaciones certifica que:

El ciudadano / la ciudadana [REDACTED] ha sido inscrito(a) en el Libro Primero del Registro Unico de Víctimas con el código [REDACTED] según acuerdo N° 16-08-01 adoptado por el Consejo de Reparaciones en la sesión realizada el 26 de marzo de 2008.

Este documento le permite ejercer sus derechos como beneficiario(a) del Plan Integral de Reparaciones, creado por la Ley 28592. Las acciones de reparación las coordina la Comisión Multisectorial de Alto Nivel encargada del seguimiento de las acciones y políticas del Estado en los ámbitos de la paz, la reparación colectiva y la reconciliación nacional (CMAN).

De este modo, el Estado expresa respeto por la dignidad de la persona, reafirma los derechos del(a) ciudadano(a) y se condeula por la desprotección y los daños sufridos a raíz de los hechos de violencia que ocurrieron entre mayo 1980 y noviembre 2000. Asimismo, manifiesta su determinación de lograr una paz duradera en el país.

Lima, 17 de julio de 2008



Sofía Magher

Sofía Magher Batanero
Presidenta



Marusia Ruiz Caro

Marusia Ruiz Caro Reyes
Secretaria Técnica



ANNEXE G : MANQUES/BESOINS

Manques

Les besoins s'expriment par des « manques » et ces derniers se divisent en manques de l'association et les manques en général.

Manques de l'association

	JA	AF
Manque de l'association	2	4

Dans les manques de l'association, il y a une convergence quantitative et s'exprime comme suit. Les JA l'énoncent ainsi :

Gracias a la Anfasep se creó la CVR; hum; ya actualmente está con el registro único de víctimas, ya está en un porcentaje avanzado ya ¿no?; hum; faltaran pocos que pertenecen a la organización, pero sí todavía quedan ¿no?; hum: eso también nos preocupan a nosotros ¿no? porque no va a abastecer a todas las víctimas que::: se encuentran aquí en Ayacucho ¿no?;

Conocen muy poco, no saben mucho; ¿por qué crees que conocen muy poco?; falta de difusión, creo, no se hacen sentir mucho, por ejemplo del museo de la memoria, no conocen, la mayoría no conoce

Dans ces citations, on déplore le fait qu'il reste encore des membres non-inscrits au registre des victimes. Aussi, le fait que certaines personnes ne connaissent pas le musée de la mémoire est attribué au manque de diffusion de ce lieu. Quant aux AF, ils abordent ces questions ainsi :

Nosotros los obstáculos que tenemos es por falta de asesoría jurídica; sí; que nos' carecemos; asesoría jurídica; aja, y también los afectados queremos este con un son, el proceso de judicialización en la fiscalía no avanza; hum; y va a archivamiento.

principalmente; claro porque los expedientes que tenemos de cada socia está en la fiscalía de diferentes casos; hum; entonces como no tenemos un asesor jurídico para hacer seguimiento se está archivando por falta de pruebas, otros provisionalmente, otros definitivo

será prácticamente seis; claro; y solo desde abril hasta ahora, todo este año; claro; y todavía falta hasta diciembre, no sé, tenemos varias enfermas no solamente, hay otras enfermas, entonces el otro año que viene no sé, a mi me desespera mucho

entonces yo espero que el gobierno reflexione y repare pues nos repare porque tiene el deber de reconocer él mando a sus militares y esos militares barrió nomás con los campesinos, con los campesinos iletrados, ¿qué culpa tienen los campesinos? Y espero que se llegue a reparar, eso es lo único que espero, es lo único que falta.

Pour les AF, les manques de l'association s'articulent autour de deux éléments : a) le manque de counseling juridique et b) la lenteur dans le processus des réparations. Sur le premier point, ce manque est à la base du fait que le processus de justice avance peu ou prou ou, dans certains cas, de l'impossibilité de faire un suivi des cas au ministère public. Ce qui amène la fermeture des dossiers par manque de preuves. Sur le second point, la lenteur dans le processus des réparations va main dans la main avec le temps passé depuis le jour où les abus et les droits bafoués de ces personnes-là furent commis : depuis, ces personnes qui s'attendent à être « réparées » se meurent par diverses causes. Enfin, on exprime que la « réparation, c'est la seule chose qui manque » et pourtant...

Manques en général

	JA	AF
Manques en général	4	1

En ce qui concerne les manques en général, il y a une différence quantitative entre les deux groupes qui penche du côté des JA :

¿Por qué cree usted que se habla aun de terrorismo?; este, porque estamos, acá sobre todo en Ayacucho por parte del VRAE; sí; ...eh::: ¿Por qué? Porque falta la presencia del Estado, no existen las comunidades por ejemplo alto-andinas, en los lugares este, lejanos aun todavía no existe la presencia del Estado.

esta violencia considero personalmente de que es consecuente, ¿en qué sentido? Cuando por ejemplo vemos el tema de lo que estamos hablando del VRAE por ejemplo esa violencia es continua no sé, a falta de la presencia del Estado, eh::: a falta de un de repente de que no están viendo, por lo menos, el desarrollo de su pueblo, el desarrollo de su comunidad.

Ici, nous voulons attirer l'attention sur les deux dernières citations : le « manque de présence de l'État ». Dans les deux cas, la violence est due à l'absence d'État : là où l'État n'y est pas, le « terrorisme » est possible parce qu'avec l'État, le développement d'une « communauté » ou d'un « peuple » est possible. Ce qui pourrait contrer la violence. Voilà, toute une idée sur l'État, conçue par ces gens-là affectés par la violence, qui reviendra assez souvent.

Ensuite, les communautés doivent exprimer clairement qu'est-ce qui leur manque.

Hay veces la misma comunidad porque tiene que exigir, exigir que necesidades les falta, como están, los problemas que pasan y también el presidente tiene que cumplir con cosas, ver que les falta a la sociedad.

Et enfin, sur une question d'actualité, le « manque » de communication serait à la base de la violence et la répression contre les peuples indigènes à Bagua en juin en 2009.

violencia política así como terrorismo, algo así; bueno no sé dime tú; sí, sí creo así de lo último que paso de los Ashaninkas, hubo el conflicto de Bagua; ah Bagua sí; hum, eso fue una violencia que ellos atacaron a la comunidad, a los indi::: a los indígenas; ¿Quiénes ellos?; o sea los policías:::; hum; que atacaron sin ver su condición, y todo eso, así lo siento, no lo toman en cuenta a las otras comunidades, a los apoyos para los indígenas, a los pueblos así como Ayacucho no lo toman en cuenta; ¿A qué crees que se debe eso?; A causa de comunicación, falta de comunicación más que nada; hum.

Les AF, eux, s'expriment ainsi :

selva, debe estar asfaltado para que haya mayor tránsito los productos de la selva que llegan directamente a la costa, aquí a las ciudades; hum; entonces acá, allá eh::: por falta de la carretera pues prácticamente es una dificultad, un obstáculo que no pueden sacar los productos de la región de la selva y también pedimos este que el gobierno de central debería dar más presupuesto a nuestra región de extrema pobreza, en caso por Ayacucho, Huancavelica, Apurímac que son los departamentos más pobres del Perú.

Dans cette citation, on revient dans une certaine manière sur l'absence de l'État. En effet, on demande un "budget" plus important au "gouvernement central" dans le but de construire des "autoroutes" afin de sortir les produits de la région pour les commercialiser. En somme, on demande que l'État soit présent. Une sorte de vision normative devant la réalité de cet État "absent".

Pour conclure, cette section, nous avons vu comment ANFASEP (AF et JA) se positionnent en tant que victimes/affectés en nous faisant part de leur *réalité, problèmes et revendications*. Les problèmes de l'association sont aussi présentés en tant que "manques", *absences*, au sein de l'association et dans la société en général. Ce qui revient à poser, comme nous le verrons, la question de la justice réparatrice dans le cadre de la transition et celle de la justice sociale. Dans la prochaine section, nous allons voir plus directement les "revendications" dans le processus de "réparation" et justice ou ce que dans le RF de la CVR, on appelle le processus de "refondation".

ANNEXE H : PAIX

Paix

	JA	AF
À quand la paix?	2	7

Sur la « paix », les AF l'attendent davantage que les JA. Il est fort probable qu'étant donné la situation de violence dont ils furent victimes, ce sont eux qui ressentent le besoin de paix qui passe d'ailleurs par la réparation et la justice. Ainsi, les AF parlent de la paix dans ces termes :

Paz traerá en cuanto que la violencia política se cese de forma definitivo; claro; actualmente son miles, como 45 000 de aquí de Ayacucho somos víctimas, entonces cuando repara, cuando hay eso, el gobierno pide perdón ahí entra paz y crea algunos puestos de trabajo

los asesinos, los que han, son culpables; sí; y van a estar libres gozando, entonces ese es una, ellos tienen que estar también en cárcel; hum; entonces haber tanto la reparación, tanto la justicia iguales para que haiga una paz, democracia tampoco hay pues, sin justicia no hay paz

Bueno ya pues cuando nos reparan como dicen; hum; ya pues entraremos como, están diciendo ya, entramos paz, estamos reconciliación...

El presidente que cumpla con la reparación, que cumpla con su promesa, tiene derecho a reparar, es el único, el presidente, él tiene que reparar, él tiene que buscar apoyo tal vez de otro país; hum; para repararnos; claro; eso es lo que esperamos si no, no habrá solución, no habrá paz, no habrá reconciliación.

Claro, estamos trabajando mucho, porque sin lucha no hay paz, sin camino no hay paz

Tandis que les JA parlent de paix dans la mesure où le développement n'est pas une garantie de paix. En effet,

ese de paz yo no estoy de acuerdo ¿no?; ¿por qué?; porque siempre a nivel de todo el mundo hay violencia, hay robo, guerras, matanza, ¿no? eso no va a cambiar ¿no?; no; no va a cambiar aunque pasen muchos años así haiga desarrollo, todo, igual va a seguir; hum; eso ya es como una fiebre, no sé, como una enfermedad ya, difícil de eliminarlo ya creo.

¿Paz y bienestar?; sí; Bienestar quizás, paz no sé; ¿Por qué paz no?; paz y bienestar, siempre hay cualquier conflicto; hum; desarrollo no quiere decir que va a llegar a ellos, no va a llegar a la paz.

Donc, entre les deux groupes, il y a une différence quantitative ainsi qu'une différence qualitative quant à la paix, sa réalisation et ses liens avec le « développement » (JA) : dans ce cas-ci, il n'y a pas de lien entre le développement et la paix : « Le développement n'amènera pas la paix. Il y aura toujours de la violence, le vol, la guerre, les tueries. » Il s'agit d'une vision plus terre-à-terre. « Le développement n'amènera pas nécessairement la paix. Il y a toujours des conflits. »

Dans le cas des AF, la paix est relié avec la fin de la violence politique ou le fait que les coupables se retrouvent en prison : « Il y aura la paix quand la violence politique prendra fin de manière définitive; si le gouvernement demande pardon, la paix s'ouvrira un chemin. » Et « les coupables en prison, en plus de la réparation, la justice, là il y aura la paix. » C'est-à-dire que « sans justice, il n'y aura pas de paix. » Enfin, les AF parlent aussi du « pardon » et de la « lutte » sociale pour la paix : « Le président doit tenir ses promesses, [demander] le pardon et [mettre en place] les réparations. Sans cela, il n'y aura pas de paix » et « on travaille beaucoup pour la paix, sans lutte il n'y a pas de paix, sans chemin il n'y a pas de paix. » À noter, enfin, qu'on parle plutôt de paix et non pas de réconciliation. Ce qui nous renvoie à la dimension violente du conflit.

Développement

Cette section se divise en deux catégories : a) les causes du blocage au développement/regard critique au développement; b) le développement comme demande. Dans la première catégorie, il y a une importante différence quantitative qui penche du côté des JA : ce sont juste eux qui en parlent véritablement. Dans la seconde, il y a une différence quantitative encore une fois entre les deux groupes : les JA en parlent davantage.

Développement : causes de son blocage/regard critique

	JA	AF
Blocage/regard critique au développement	6	0

Ce sont seulement les JA qui en parlent de cette manière. Ils l'énoncent comme suit :
*¿Cómo usted hace :::? ; eh ::: este::: esta violencia considero personalmente de que es consecuente, ¿en qué sentido? Cuando por ejemplo vemos el tema de lo que estamos hablando del VRAE por ejemplo esa violencia es continua no sé, a falta de la presencia del Estado, eh::: a falta de un de repente de que no están viendo, por lo menos, el desarrollo de su pueblo, el desarrollo de su comunidad o de su distrito.
 ¿De manera colectiva en que podrían beneficiarse, por ejemplo, los afectados por la violencia política?, existen comunidades donde han implementado eh::: una infraestructura; sí; o un centro cívico; hum; que de un de repente esos simplemente va a servir el desarrollo del pueblo o el desarrollo o donde se puedan lucrarse unas cuantas autoridades, no, que puedan sentarse en el sillón municipal, qué sé yo, mas no así los afectados, es por eso de que nosotros exigimos una reparación individual que colectiva; hum.*

El Estado es el enemigo del pueblo; siempre y cuando, cuando no haiga el este, el desarrollo

En ce sens, le développement serait bloqué, selon les JA, par la « corruption » et par l'État lui-même dans la mesure où ce dernier ne met pas de l'avant des programmes de développement.

Le regard critique porté au développement consiste dans le fait que même s'il y a développement, il y aura toujours de la violence et, en ce sens, il n'est pas du tout gage de « paix ».

ese de paz yo no estoy de acuerdo ¿no?; ¿por qué?; porque siempre a nivel de todo el mundo hay violencia, hay robo, guerras, matanza, ¿no? eso no va a cambiar ¿no?; no; no va a cambiar aunque pasen muchos años así haiga desarrollo, todo, igual va a seguir; hum; eso ya es como una fiebre, no sé, como una enfermedad ya, difícil de eliminarlo ya creo

¿Paz y bienestar?; sí; Bienestar quizás, paz no sé; ¿Por qué paz no?; paz y bienestar, siempre hay cualquier conflicto; hum; desarrollo no quiere decir que va a llegar a ellos, no va a llegar a la paz; pero dudas mucho por qué, no:::; ...; algunos dicen eso que el desarrollo traerá paz y bienestar, por eso la pregunta es ¿qué opinas de esa afirmación?; pero no creo que con el desarrollo que haiga paz

On parle enfin du « développement personnel. » Les AF ne présentent pas de vision critique du développement. Par contre, ils en font la demande en tant qu'une revendication.

¿Para lograr el desarrollo?; hum; sí; ¿Por qué se debería trabajar mucho?; porque con el empeño, el esfuerzo de cada uno se llega a conseguir lo que uno quiere, pero si uno lo deja ahí, no creo, no se logra nada

Développement comme demande

	JA	AF
Développement comme demande	4	2

Par contre, les AF en parlent, mais dans une moindre proportion.

reparaciones conforme a esa ley; hum; a todos sin marginación, sin distinción de clases; hum; a todos las víctimas que están como se lla::: inscritos en registro único de víctimas en primer libro; hum; en segundo lugar, la población pedimos que haiga este desarrollo del pueblo por que actualmente este::: las carreteras que se unen con otras provincias o departamentos están sin asfaltar.

Claro cuando habría desarrollo, habría trabajo para todos los jóvenes entonces habría ¿no?, no habría delincuentes quizás dedicarían a eso, los jóvenes, ahora mayormente, los jóvenes no hay trabajo entonces algunos ya se dedican a vida social y; hum; entonces ahí es total, ya se pierden, mucha delincuencia todo eso ¿no?

Ils associent développement au « peuple » et aux « jeunes ». Pour ces AF, le développement signifierait plus d'opportunités sur la question de l'emploi : « Du moment où il y a développement, il y aurait du travail pour les jeunes, alors il n'y aurait pas de la délinquance parce que sans travail, les jeunes font *la vie sociale* et ensuite ils tombent dans la délinquance. » Quant au développement demandé par le peuple, on fait référence à la construction d'infrastructure : « La population demande qu'il y ait un développement pour le peuple: on demande des autoroutes pour connecter les provinces. »

Les JA en parlent de la manière suivante :

Depende del Estado; hum; depende del Estado y también depende de nosotros, pero más que de nosotros es la voluntad política del Estado, tanto del gobierno central, el gobierno regional y los gobiernos locales; hum; ¿en qué sentido el gobierno central?; sí; para que pueda implementar las reparaciones, el plan integral de reparaciones, los gobiernos locales, los gobiernos regionales por lo menos deberían este, hacer los planes, plan integral de reparaciones, pero en sus distritos, debidamente identificados con planes de desarrollo concertado, no sé, pero yo pienso de que ya las autoridades de los gobiernos locales y regionales deberían implementar este plan de reparaciones conjuntamente con la reparación, con el gobierno central.

Sí bastante; ¿en qué sentido? ¿de qué manera?; Hum::: desarrollo; sí; desarrollo decimos aquellas personas que podemos concretizar un trabajo para poder desarrollar por ejemplo una familia o en la ciudad, en los distritos, obras desarrollar proyectos ¿no?, para eso este, nosotros como ciudadanos tenemos que vigilar como están desarrollando como están desarrollando las actividades, vigilar este para que no pueda, de repente, ahora en la actualidad vemos que las autoridades solamente ven el tema de proyectos una cierta cantidad y el resto también hay corrupción entonces nosotros como ciudadanos creo que tenemos el derecho de vigilar.

Le développement dépend de la “volonté politique du gouvernement” et “de l’honnêteté du président” qui mettrait de l’avant de “plans de développement concertés.” On insiste d’ailleurs sur l’honnêteté qui permettrait un “développement meilleur”. Un fait significatif à signaler ici: de toute évidence, le développement est revendiqué davantage par les JA, sauf qu’il s’agit de la même personne (JA3). Celle-ci en est une qui travaille dans le domaine des ONG et dans les questions de “citoyenneté et développement”. Enfin, il est important de noter que dans les revendications, il y a, bien sûr, une dimension liée au conflit lui-même, en abordant la question des réparations et de la justice, mais de toute évidence, cela déborde ce cadre pour se positionner dans ce qu’on pourrait appeler la revendication d’une justice sociale.

ANNEXE I : MILITAIRES

Militaires

Pour continuer avec la question de l'*autorité étatique*, nous allons aborder la question des militaires. Dans cette section, le portrait est essentiellement négatif, et ce, dans la ligne du temps. C'est-à-dire l'action des militaires durant le conflit et les militaires et leurs actions aujourd'hui.

Militaires pendant le conflit

	JA	AF
Militaires pendant le conflit	5	14

Maintenant, il y a une différence quantitative entre les deux groupes, qui penche du côté des AF.

Militaires pendant le conflit selon les AF

L'action des militaires est souvent décrite comme des actes de répression, d'abus de pouvoir et de meurtre. Les actions sont racontées à manière de « témoignage ». À un autre moment, on fait état des « massacres » et des *pueblos* (villages) littéralement « ravagés » :

Bueno en 1983, el 25, el 26 de agosto, mis familiares han sido secuestrados, detenidos, desaparecidos, con mi hermano Juan Chuchón Prado, el era profesor docente en educación primaria, y fue secuestrado por militares en el distrito de Vischongo, provincia de Vilcashuaman, de esa fecha hasta hoy

Colectiva actualmente, en reparación colectiva está dando el Estado, solamente a los pueblos afectados por la violencia política; hum; como a un pueblo lo han arrasado por ejemplo así sea Sendero, sea militar lo quemaba sus concejos, sus municipalidades han quemado sus iglesias a eso para (que se recuerde)

entonces yo espero que el gobierno reflexione y repare pues nos repare porque tiene el deber de reconocer el mando a sus militares y esos militares barrió nomás con los campesinos, con los campesinos iletrados, ¿qué culpa tienen los campesinos? Y espero que se llegue a reparar, eso es lo único que espero, eso es lo único que falta.

Pour illustrer le témoignage de violence, ici, on présente un cas particulier qui démontre la difficulté de vivre à cette époque-là et la confusion qui régnait chez les gens habitant dans les communautés andines. Cette AF (AF3) nous raconte comment son mari a été assassiné par les militaires, mais juste avant il l'avait échappé belle aux mains des « terrucos » (sentiéristes). Ce qui est paradoxale dans ce récit, c'est le fait que ces personnes-là pensaient que les militaires cherchaient à les protéger surtout parce qu'il « travaillait » pour l'État : il était maître d'école. Mais, malgré ce fait, il fut assassiné, accusé d'*endoctriner* des enfants, de former de futurs « sentiéristes » :

fuieron, entonces mi esposo empezaron trabajar, en Satica como docente, ya cuando esta trabajando, agosto, septiembre, octubre ahí ta' pes ya encontraron pues los militares, ahí pues trayeron hasta cueva de Tojto; hum; y ves, reunieron primero, reunieron este cómo se llama, ay señores, vamos a hacer reunión, importante nosotros tenemos que hacer reunión, vamos a hacer, [...] ahí esta dice, entonces ya señores profesores, ya descansen todavía, ahora vamos a hacer reunión, diciendo dice llamaba, ya llamaron, entonces ya llegaron comuneros también, varón, mujer, joven ahí ta' pues alumnos también luego dicen llegaron un carro; claro; carro de militares, ahí dice empezaron golpear a los profesores, ah carajo, conchasumadre, ustedes son terrucos ¿Qué hacen aquí? Ustedes seguro estarán enseñando terrucos, a ser terrucos.

Para Estado voy trabajar, entrando en profesor también, para Estado estoy trabajando, hija qué cos' tiene miedo terruquito, más bien, ya me dice, no me ha hecho caso, si hubiéramos ido esa fecha, Oroya o a Lima, hubiera vivido mi esposo hasta ahora, entonces no me ha hecho caso, después se ha entrado como profesor; hum; ahí ta' pes, militar mismo mataron, ¿Acaso protegieron? No protegen papacito, no protegen, él pensaba así, me iba a proteger, pero no era, por eso yo decía, terruco habrá encontrado

mi esposo, hum::: por ahí habrá asesinado militares, entonces con ese carro militar habrá llevado, terruco, dicho y hecho había matado el militar, he enterrado; hum; así me ha pasado papacito

Ensuite, c'est la recherche du cadavre, puis la difficulté de le "ramasser" parce qu'il était "surveillé" par les militaires jusqu'à temps que le corps "disparaisse" aux mains des animaux de l'endroit... Ce sont seulement des "morceaux" qu'a pu retrouver finalement la dame :

ya hemos encontrado, un mes, hemos buscado y hemos encontrado, ¿acaso nos ha dejado a recoger a nuestro...? nada papacito, no, nos deja, total, ahí pe cuida; ¿Quiénes?; los militares, cachacos, hay pues cuida, día, día; hum; día, día, ahí esta parado con su carro, armado, reventando su bala, así, todo el día cuidan, todo el día cuidan, ya noche empezaron ya comer perro.

« Les militaires pouvaient te prendre à n'importe quel moment; aujourd'hui c'est plutôt calme » affirme-t-elle. Cela décrit un climat malsain de « soupçon » et de « peur » :

asu, cualquier momento vienen militares, ya lo recogen, ven, ven, calla, como, como decía eso, con un esto, cualquiera, varón, mujer, joven, cualquiera lo recogen ya llevaron así iba, ahora si mas bien a dios, estamos caminando tranquilo, esa fecha ni ahora papacito, ni terruco, ni nada papacito, así cuando escuchan así cuando estas hablando; sí; ya te marcan ya.

À d'autres moments, une fois l'époque de « violence » passée, une simple question se pose : « Où sont nos êtres chers, qu'ont-ils fait avec eux, pourquoi les militaires les ont-ils amenés? »

Que sabemos la verdad que ha pasado; hum; que ha pasado en, y donde están nuestros seres queridos, qué ha hecho y para qué lo han llevado los militares a esos cuarteles, habiendo cárceles si tiene culpabilidad hubiera estado en cárceles.

D'autre part, on fait état des « distances culturelles » qui pourraient expliquer la répression : « Les militaires impliqués dans les cas de répression viennent de Lima, alors ces militaires ne pouvaient point comprendre ce que les paysans disaient. Pour cette raison, ces militaires ont pu penser que les paysans les insultaient. » Ce qui aurait provoqué la répression : c'est l'incompréhension due à la langue, selon eux, notamment le quechua.

Hum::: claro sería mejor, si comprendería con las personas; sí; quechua-hablantes, ¿no?, si comprenderían ahí, en cambio ahora ya también no, ellos no comprenden, otro habla otra cosa, justamente por esa razón ha pasado muchas cosas porque por ejemplo de Lima lo enviaron a los militares hacia Ayacucho, Huancavelica y entonces los Ayacuchanos se lo llevaron a otro sitio, entonces los militares que venían de Lima no comprendían lo que hablaba, lo que decía los campesinos, ellos pensaban que estaban insultando, entonces en todo esas también hubo esa matanza todo eso; hum; si es que seríamos peruanos así todos quizás no hubiera pasado esas cosas.

Dans la même veine, le mot « militaires » est souvent accompagné des actions telles : état d'urgence, violation de domicile et couvre-feu. Ce qui va au-delà de l'argument des « distances culturelles » : les militaires savaient très bien ce qu'ils faisaient et s'arrangeaient pour « accomplir » leur devoir au moyen des dispositifs mis à leur disposition.

Entonces me quede, tenía 18 años, no había justicia. Era zona de emergencia, todo era declarado estado de emergencia en el departamento de Ayacucho, toques de queda, entonces podíamos estar en la calle hasta las siete de la noche, allanamientos que realizaban los militares de amanecida, entonces, ya cuando lo asesinan, me he quedado desamparada y me he autoeducado.

En effet, les actions se réalisent sous forme d'opérations, dévoilant ainsi un *modus operandi* et revêtant un caractère systématique qui vont certainement au-delà de la « culture » ou l'incompréhension due à celle-ci. Enfin, ces actions de répression semblent suffisantes pour souligner la responsabilité du « gouvernement » et exiger, par le fait même, les réparations : « les militaires doivent payer, ils doivent être condamnés. »

¿Cómo? Disculpa; (repito); Claro, es un derecho; ¿Por qué razón?; es un derecho porque el gobierno nos mandaron a sus militares; hum; a sus militares y también este el siguiente gobierno Fujimori también, este::: se confunde en entregar armas a los campesinos que son iletrados, entonces ha habido contradictorias y ha habido un enfrentamiento entre ellos porque el campesino por ser analfabeto, iletrado pues se dejó engañar por el SL.

De plus, on rajoute un argument de poids à cette dernière affirmation : « ce sont toujours des paysans qu'on retrouve dans des fosses communes, jamais les militaires. Et si jamais, ces derniers se retrouvaient morts en combat, ils sont reconnus », contrairement aux paysans qui ne sont, dans certains cas, jamais retrouvés et, par conséquent, on ne reconnaît point.

¿En algún momento pensaron que la reparación económica reemplazaría a la justicia y a la verdad? Es decir; NO; qué pasaría si esa reparación económica reemplaza a la justicia y a la verdad; no, tiene que saber, tenemos que saber quiénes fueron los militares, jefes que ord:: dieron el orden para desaparecer a los inocentes y esos militares deben ser juzgados, sancionados; hum; ahora ellos están activos, trabajando; hum; y cuando un militar muere en un enfrentamiento con SL, ese militar nunca es desaparecido, lo recogen, lo entierran; sí; sus restos, y es beneficiado, a sus familiares le da casa, le da vivienda; hum; tiene su carro, tiene su seguro, pero cuando lo asesina el militar a un campesino inocente, lo desaparecen, lo votan al hoyo, a la fosa común y ¿Quién reconoce?; hum; acaso hay beneficio, no hay ni pa' las autoridades que murieron, no reconocen, entonces por ejemplo en la Hoyada se llevó a cabo la exhumación, acaso se encontró un militar muerto, un policía muerto, no, todo es gente campesina, gente de acá de la ciudad, todo es civil, no militares

Militaires pendant le conflit selon les JA

Dans un premier temps, un témoignage de violence saute à la vue. Ce sont les militaires qui kidnappent et tuent le frère d'une de nos répondants.

*en eso mi hermano tambien lo capturaron los militares y lo mataron pe' ¿no?; hum; por quedarse, por arreglar nuestras cosas y posteriormente nos iba a alcanzar allá
pero mi mama integrante desde el 85 pe', desde que desapareció mi hermano; lo que me estabas contando [...], que habías regresado; hum, no porque aparte otro mi hermano desapareció ya en este::: lo mataron a él, los militares, otro tenia, otro hermano, el mayor de todos que estudiaba aquí en la UNSCH; aja; era estudiante estaba cursando serie 300 o 400; ¿de antropología?; no, no, no, contabilidad.*

Dans ce témoignage, on peut apprécier à nouveau, la même violence qui frappe ces gens-là: la violence du SL et celle des militaires. Ces derniers kidnappent, torturent dans leur "base militaire" de Chiquintilca et assassinent des étudiants.

Y los otros fueron detenidos por este::: por los Militares, Policías, por militares el otro, fueron llevados a la base militar de Chiquintilca, ahí lo torturaron y posteriormente lo mataron, mataron ¿no? y le dieron el tiro de gracia como dicen ¿no?; hum; el otro, el mayor de todos era estudiante aquí en la Universidad de Ayacucho ¿no?, el también de este ¿no? a plena luz del día lo han secuestrado ¿no? de esa fecha no sabemos nada de él, hasta la actualidad no sabemos si está vivo o muerto; ¿en qué año fue eso, todo eso?; 85...; hum; por eso mi mamá solo de él, por lo que estaba ahí en la ciudad, de él noma' presento sus denuncias todo eso, del resto de mis hermanos lo ha dejado así; hum; y cuando ya la Comisión de la verdad se creó y por todo eso ya, presento su denuncia; de los cuatro; de los cuatro ya; hum, ¿dos por los militares y dos por Sendero?; sí

Enfin, les JA signalent que les militaires ont participé activement aux tueries, massacres et disparitions, surtout dans les années 85-90. C'est pourquoi, García II protège les militaires fautifs de son premier gouvernement.

que no quede así oculto ¿no?; hum; más que nada el mismo gobierno está ocultando lo que hicieron los militares en este por ejemplo, en su época de Alan García en el 85 hasta el 90; hum; ese año hubo más matanza más desapariciones; hum; y todo eso ¿no?; hum; y eso no reconoce el presidente ¿no?

Mais, comme nous l'avons déjà souligné, la référence à García I, même si cela reste vrai, éclipse les événements suscités lors du gouvernement Belaunde (1980-85). En effet, ci-dessus la référence au massacre de Putis où 123 paysans ont trouvé la mort aux mains des militaires qui n'ont pas encore été "condamnés". Ce qui renforce le sentiment d'injustice au pays: "ceux qui ont de l'argent trouvent de la justice; ceux qui n'en ont pas, ils n'en trouvent pas..."

Mira, nosotros actualmente como afectados por la violencia política estamos luchando que el Estado nos pueda reparar; hum; ¿no? de alguna manera con eso, si es que logramos nuestro objetivo podría resarcir los daños ocasionados durante los 20 años ocurridos en el Perú, esperamos que haiga la voluntad política por parte del gobierno central y este::: estemos logrando por lo menos pacificarnos, una reconciliación justa, siempre y cuando los culpables paguen; hum; los, no sé, los daños ocasionados por ejemplo, los militares, hasta la fecha por ejemplo, del caso Putis eh::: cometieron más de 23 campesinos muertos; hum; y este todavía no son sentenciados, o sea prácticamente en que nosotros nos encontramos, no hay justicia acá en el Perú, como dicen, los que tienen plata encuentran justicia, los que no tienen plata no hay justicia.

De toute évidence, la différence quantitative du côté des AF denote des affirmations faites sur la base de l'expérience. Quoique le seul "témoignage" chez les JA (JA1) réponde aussi à une expérience avec les militaires: le frère kidnappé et assassiné par les militaires. Mais c'est le seul. Les autres références concernent un massacre des paysans perpétré par des militaires (Putis) et la protection offerte par le gouvernement García dont jouissent les militaires. Il y a donc une différence qualitative entre les deux groupes basée sur l'expérience.

Militaires aujourd'hui

	JA	AF
Militaires aujourd'hui	3	3

Dans cette section, il y a une convergence quantitative entre les deux groupes. Mais, il y a une différence qualitative. On retrouve toutefois une vision négative des militaires chez les deux groupes.

Militaires aujourd'hui selon les AF

Les AF vont énoncer la continuité de la violence et « l'effusion de sang » entre le SL et les militaires au VRAE.

¿En qué se nota? ¿A qué se debe?; por ejemplo este, ahora en VRAE ¿no?, en VRAE están todavía, no están tan tranquilos como ahora que estamos así, sino hay todavía Sendero, este, hay todavía derramamiento de sangre; hum; de parte de Sendero, de parte de los militares también hay, no estamos tan, tan, hum:::; ¿Seguros?; seguros todavía ahora ¿no?; hum; pero en otros países también igual, ¿no?, si::: no:::; todavía existe; todavía existe esa violencia ¿no?

La « menace » qui pèse sur les défenseurs de la « mémoire » face à l'oubli est aussi mobilisée par les AF. C'est-à-dire que si jamais les « défenseurs » racontaient leur vérité, les militaires feraient de même à travers, par exemple, un musée de la mémoire... comme s'ils ne le faisaient déjà à travers les médias avec les militaires, politiciens à leur service et l'Église.

vivido que para que no se repita, dijimos eso, yo dije eso, entonces me aplaudieron la mesa, la junta directiva, y insistía el señor, los militares que van a hacer, ya que mande hacer, que mande a hacer, pero desapareciendo personas de noche, que hagan eso, porque si no vamos a protestar, yo principalmente voy a salir por la televisión, por la radio voy a salir.

L'argument devient tordu quand on mentionne que le fait de se rappeler des événements de violence renvoie à une certaine *nostalgie* de la violence.

Dijieron ¿Por qué hacen esto? ¿Quieren que vuelva el terrorista? ¿Por qué hacen? Entonces, yo seguía escuchando, uno de los trabajadores de la municipalidad provincial, un aprista, dijo si ustedes hacen esto, los militares también van a levantar su museo de la memoria y ustedes ¿van a estar de acuerdo? Yo me levante y dije, un momentito señor los militares que hagan su museo de la memoria, pero con

hechos que ellos han cometido en aquel entonces, disparando personas inocentes, encapuchados, llevando a gente inocente; hum; que hagan pe' si quieren.

Militaires aujourd'hui selon les JA

Les JA dénoncent la protection des militaires fautifs de la part du gouvernement : « L'État protège les militaires et offre même des récompenses pour les terroristes, pourquoi ils ne font pas la même chose pour les militaires? »

porque no saben los nombres de las personas; por culpa del gobierno mismo por que el gobierno está protegiendo pe' a los que han trabajado por parte del Estado como que son los militares; claro; en cambio a los terroristas incluso le están ofreciendo recompensas todavía, creo hace poco vi en la televisión que se busca a la camarada Artemio y al camarada José creo decía; hum; recompensa dos mil soles ¿no? cualquier información será confidencial todavía dice ¿no? y así por qué no hacen con los militares ¿no? eso es lo que nos indigna a nosotros como organización

Actuellement, on énonce que les affrontements entre militaires et le « peuple » sont toujours plausibles, mais non pas comme une « guerre » comme celle des années 80.

Por el terrorismo o no sé; por el terrorismo o por otra razón, es decir en las circunstancias actuales, cómo se están dando las cosas, podríamos decir que puedan darse las condiciones para una guerra, es decir no repetir lo mismo, pero no sé, ¿Cómo notas el ambiente social y político, aquí en Huamanga, por ejemplo?; hum, pueden haber levantamientos, sí, enfrentamientos del pueblo con los policías, con los de militares, algo así, pero así como una guerra como el terrorismo, no creo; ¿Por qué no crees que podrían darse las cosas?; porque, bueno, hasta lo que yo he escuchado, no hay o sea así personas que se están preparando para un enfrentamiento como de [...] de los senderos.

Enfin, on parle d'un cas de répression envers les peuples autochtones à Bagua en juin 2009.

Sí; ¿Por qué razón?; derecho ciudadano este la demanda de justicia y verdad, nosotros lo estamos básicamente lo estamos demandando al gobierno central porque por ejemplo en el año 85, cuando Alan García ingresa a su gobierno; hum; este:: Alan García cometió crímenes, cometió las matanzas como por ejemplo de La Cantuta, eh perdón de Cayara, Cayara ¿no?, los militares que mataron por ejemplo este:: este año nomas del, de los Amazonas, de los pueblos indígenas, de Bagua; ah Bagua; este, prácticamente el Estado ha ordenado de que los militares puedan actuar de esa manera; hum; entonces nosotros demandamos del Estado que se responsabilice de todos los daños.

Donc, il y a une convergence quantitative, mais une différence qualitative entre les deux groupes dans la section « militaires aujourd'hui ». Dans les deux cas, toutefois, l'image est négative à l'instar de l'État que représentent ces militaires. Ce qui les distingue, chez les AF, c'est la question de la mémoire et le « musée de la mémoire »; chez les JA, on insiste sur le caractère répressif des forces armées. En ce qui a trait aux continuités et aux ruptures entre la perception des militaires hier et aujourd'hui, la continuité qui saute aux yeux c'est leur caractère répressif et, par conséquent, l'image négative de cette institution chez les gens affectés par la violence politique. C'est donc dire qu'après la période de violence, les forces armées n'ont pas pu rehausser leur image. Rappelons que pendant le régime autoritaire de Fujimori, celles-ci ont été durement touchées par la corruption et la participation au régime. Enfin, une différence importante à souligner entre les deux groupes demeure l'expérience. Les AF parlent en termes du vécu; les JA en termes plutôt conceptuels, donc il y a une certaine distance qui s'impose.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, Benedict (2002). *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris : La découverte, 212 p.
- ADDCOT (2003). *Omissiones a la verdad. ¿Y la reconciliación? Perú 1980-2000*, Perú: ADDCOT
- ANFASEP (2007). *Hasta cuando tu silencio? Testimonios de dolor y coraje*, Ayacucho : ANFASEP
- Aguirre, Carlos (2011). "Terruco de m... Insulto y estigma en la guerra sucia peruana", *Historica*, XXXV.1, pp. 103-139
- Alvarado, Ricardo, "Vivir de otra manera", blog personnel. <http://avecritica.blogspot.com/search?q=derechos+humanos>
- Amés Cobián, Rolando y Reátegui, Félix (2011). « Perú : El caso de Perú: itinerario y dificultades de una agenda transicional » dans *Contribución de las políticas de verdad, justicia y reparación a las democracias en América Latina*, San José, C.R. : Instituto Interamericano de Derechos Humanos, pp. 247-272.
- Armony, Víctor (2004). *L'énigme argentine: images d'une société en crise*, Montréal: Athéna Éditions/Chaire de recherche en mondialisation, citoyenneté et démocratie.
- Armony, Victor (2006), « L'Amérique latine et son " virage à gauche " », dans *L'Annuaire du Québec 2007*, sous la dir. de Michel Venne et Miriam Fahmy, Montréal, Fides, pp. 409-415.
- Baier, Nina and WeiBenberg, Melanie (2008). *ANFASEP's Memory Museum in Ayacucho. "So this never happens again"*, Museum's guide in English, ANFASEP: Ayacucho,
- Backer, David (2003). « Civil society and transitional justice: possibilities, patterns and prospects », *Journal of Human Rights*, 2:3

- Barrenechea Carpio, Rodrigo (2010), *Políticas locales de reparación en Ayacucho. ¿Reparaciones sin reparadores?* Lima, IEP. (Documento de Trabajo, 157; Serie Sociología y Política, 45)
- Burt, Jo-Marie (2010), "Still Waiting", *Émisferica*, 7.2 After thruth, winter. Disponible en ligne <http://hemi.nyu.edu/hemi/en/e-misferica-72/burt>
- Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.) (2004), « Prologue » dans *Memorias en conflicto. Aspectos de la violencia política contemporánea*, Lima : Institut français d'études andines (IFEA), Embajada de Francia en el Perú, Instituto de estudios peruanos (IEP), Red para el desarrollo de las ciencias sociales en el Perú, pp. 13-14
- Carothers, Thomas (2002). "The End of Transition Paradigm". *Journal of Democracy*, volume 13, number 1
- Ciurlizza, Javier (2008). « Pérou : la défaite juridique de l'amnistie et l'agenda politique en suspens », *Mouvements*, 2008/1 n° 53, p. 96
- Codeh Cusco (1981). *Testimonio de tortura*, Cuadernos #2, Cusco : Comité de defensa de los derechos humanos, mayo 1981, 21 p.
- Coletta Youngers (2007). "En busca de la verdad y la justicia. La Coordinadora Nacional de Derechos Humanos del Perú", en Anne Pérotin-Dumon (dir.). *Historizar el pasado vivo en América Latina*. Disponible en ligne <http://www.historizarelpasadovivo.cl>
- Coral, Isabel (1994). « Desplazamiento por violencia política en el Perú, 1980-1992 », Lima: IEP /CEPRODEP. (Documento de Trabajo, 58. Serie Documentos de Política, 6).
- Collin-Delavaud, Claude (2000), « Pérou : quel nationalisme dans un État et une nation mal consolidés? », *Hérodote*, #99
- Cotler, Julio & Grompone, Romeo (2000). *El fujimorismo*. Lima: Instituto de Estudios Peruanos.
- Degregori, Carlos Iván (1990a). *Qué difícil es ser Dios. Ideología y violencia política en Sendero Luminoso*, Perú, El Zorro de abajo, 33 p.
- Degregori, Carlos Ivan (1990b), *El surgimiento de Sendero Luminoso. Ayacucho 1969-1979*, Lima : Instituto de Estudios Peruanos, (Serie : Ideología y política/7), 288 p.

- Degregori, C. I. (1992). « Aventures et mésaventures de Marx au Pérou » dans Remiche-Martinow, A., et Schneier-Madanes, G., *Notre Amérique métisse. Cinq cents ans après les Latino-Américains parlent aux Européens*, Paris : Éditions La Découverte, pp. 183-192
- Degregori, Carlos I. (1996). *Las rondas campesinas y la derrota de Sendero Luminoso*, Lima : IEP/Universidad Nacional San Cristóbal de Huamanga. (Estudios de la Sociedad Rural, 15), 269 p.
- Degregori, Carlos Iván (2000). *La década de la antipolítica*. Lima: Instituto de Estudios Peruanos, 393 p.
- Degregori, Carlos Iván et Jelin, Elizabeth (sous la dir.) (2003), « Introducción » (par Degregori), *Jamás tan cerca arremetió lo lejos : memoria y violencia política en el Perú*, Lima : Instituto de Estudios Peruanos, 222 p.
- Degregori, Carlos I. (2004). « Heridas abiertas, derechos esquivos : reflexiones sobre la Comisión de la Verdad y Reconciliación » dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. cit.*, 2004, p. 76.
- Degregori, Carlos Iván (2011). *Qué difícil es ser Dios. El partido comunista del Perú- Sendero Luminoso y el conflicto armado interno en el Perú: 1980-1999*, Lima: IEP. (Obras escogidas I: Ideología y Política, 34), p. 91
- Del Pino, Ponciano (2001). "Uchuraccay: memoria y representación de la Violencia Política en los Andes" En el Seminario Internacional, "Memoria y Violencia Política en el Perú", realizado el 11 y 12 de octubre del 2001, pp. 1-31. Disponible en ligne: <http://www.cholonautas.edu.pe/memoria/ponciano.pdf>
- Del Pino Huamán, Ponciano (2008), "Looking to the Government": Community, Politics and the Production of Memory and Silences in Twentieth-Century Peru, Ayacucho, Thèse de doctorat en histoire, Madison, University of Wisconsin.
- Del Pozo, José (2000), *Le Chili contemporain. Quelle démocratie?*, Québec: Nota bene, 2000, pp. 53-92
- Dictionnaire Thématique de l'Amérique latine de l'historien José Del Pozo. Disponible en ligne : <http://www.er.uqam.ca/nobel/r27020/id29.htm>

- Doran Marie-Christine (2010). « Les effets politiques des luttes contre l'impunité au Chili : de la revitalisation de l'action collective à la démocratisation », *Revue internationale de politique comparée*, 2010/2 Vol. 17, pp. 103-126.
- Durand Guevara, Anahí (2013). « De crisis y estallidos. Movimientos sociales, política y antagonismo en tiempos de presión extractiva », *Revista OSAL OSAL Observatorio Social de América Latina*, CLACSO, Año XIV N° 34, publicación semestral, noviembre, pp. 129-140
- Escárzaga, Fabiola (2009). « Venciendo el miedo. Retoños de movimientos sociales en el contexto de la recuperación democrática en Perú (2000-2006) » dans Favela Gavia, Margarita y Guillén, Diana (sous la dir.) *América Latina. Los derechos y las prácticas ciudadanas a la luz de los movimientos populares*, Colección Grupos de Trabajo, Buenos Aires : CLACSO, pp. 155-189
- Felices-Luna, Maritza (2013). « L'imaginaire collectif et les pratiques de la violence politique au Pérou de 1950 à 2000 », *Violences politiques. Europe et Amériques, 1960-79*, Carel (dir.) avec la collaboration de Jean-Philippe Warren et Robert Comeau, Montréal, Lux éditeur, pp. 177-178
- Flores Galindo, Alberto (1985 [1994]). "Pensando el Horror" [1985] dans *Tiempo de plagas. Obras Completas*, Tomo IV, Lima: Fundación Andina/SUR Casa de estudios del socialismo.
- Flores Galindo, A. (1986 [1999]). *La tradición autoritaria. Violencia y democracia en el Perú*, Lima : SUR/Aprodeh, 70 p.
- Flores Galindo, A. (1986). "La Guerra silenciosa" dans Flores Galindo, A. et Manrique, N., *Violencia y campesinado*, Lima : Instituto de apoyo agrario, pp. 17-39
- Flores Galindo, A. (1987). « Independencia y clases sociales » dans *Independencia y revolución, 1780-1840*, Lima : Instituto nacional de cultura, pp. 121-144
- Flores Galindo, A. (1989). « El rescate de la tradición », prologue dans Arroyo, Carlos, *Encuentros. Historia y movimientos sociales en el Perú*, Lima : Memoriangosta, pp. 9-21
- Flores Galindo, Alberto y Burga, Manuel (1991). *Apogeo y Crisis de la República Aristocrática*, Lima: Rikchay Peru, 219 p.

- Fraser, Nancy (2005). « Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante » dans *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution*, Paris : Éditions La Découverte, pp. 107-144
- Fuller, N. (2003). "Memoria y reconstrucción. El caso de Santa María Magdalena de Paccha" Dans Hamman, M., López Maguiña, S., Portocarrero, G. y Vich, V. (Eds), *Batallas por la memoria...*, *op. cit.*
- Fuller, Norma (2004). "Renacer del pasado: Memorias de la guerra en la comunidad de Santa María Magdalena de Paccha" dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...* *op. cit.*
- Giménez-Micó, José Antonio (2012). « Bagua 2009. Des « victimes » résolues à ne plus l'être », *L'interpellation plébéienne en Amérique latine*, France: Karthala/Presses de l'Université du Québec, pp. 223-239
- González Casanova, Pablo (2006). « Colonialismo interno [una redefinición] » dans Atilio A. Boron, Javier Amadeo y Sabrina González (compiladores), *La teoría marxista hoy. Problemas y perspectivas. Textos completos*, Buenos Aires: CLACSO, 2006, p. 410
- González, Eduardo (2004). "La globalización del derecho a la verdad" dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...* *op. cit.*
- Guillerot, J. (2003). "Después de la CVR... qué?", Brochure produite par APRODEH, novembre.
- Guillerot, Julie; Magarrell, Lisa (2006). *Reparaciones en la transición peruana. Memorias de un proceso inacabado*, Perú : Asociación Pro Derechos Humanos – APRODEH / International Center for Transitional Justice – ICTJ, p. 91
- Hamman, M., López Maguiña, S., Portocarrero, G. y Vich, V. (Eds) (2003), *Batallas por la memoria: antagonismos de la promesa peruana*, Lima: Red para el Desarrollo de las Ciencias Sociales en el Perú, 470 p.
- Huntington, Samuel P. (1991). *The Third Wave democratization in the late twentieth century*, Norman University of Oklahoma Press, 366 p.
- Ilizarbe Pizarro, Carmen, « A 10 años de la marcha de los cuatro suyos », 2010, disponible en ligne: <http://www.noticiasser.pe/04/08/2010/opinion/diez-anos-de-la-marcha-de-los-cuatro-suyos>

- Jelin, Elizabeth (2006). « Les mouvements sociaux et le pouvoir judiciaire dans la lutte contre l'impunité », *Mouvements*, 2006/5 no 47-48, p. 82-91.
- Jelin, Elizabeth (2012 [2002]) « Transmisiones, herencias, aprendizajes » dans *Los trabajos de la memoria*, Lima : IEP, pp. 149-151
- Lefranc, Sandrine (2004). “Cómo acabar con el desacuerdo? Las Comisiones de la verdad y reconciliación como lugar de reconstrucción disensual de la historia” dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. cit.*, p. 199
- Lefranc Sandrine (2008). « La justice transitionnelle n'est pas un concept », *Mouvements*, 2008/1 n° 53, p. 62
- Liberge, Lydia (2004). “Los tratamientos de la memoria de las tragedias en Sudáfrica postapartheid” dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. Cit.*, 2004, pp. 249-273
- López Jiménez, Sinesio (1997). *Ciudadanos reales e imaginarios. Concepciones, desarrollo y mapas de la ciudadanía en el Perú*, Lima : IDS-Instituto de diálogo y propuestas, 537 p.
- López, Sinesio (2009). “La reinención de la historia desde abajo”, *Libros y Artes: Revista de cultura de la Biblioteca Nacional del Perú*. Número 30-31, Febrero, Lima: Biblioteca Nacional del Perú, 12 p.
- Macher, Sofia (2005). “La violence politique au Pérou et la population invisible. Une vieille histoire » dans *Le devoir de mémoire et les politiques de pardon* (sous la dir.) Labelle, M., Rachad, A., Leroux, G., Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 127-140
- Malpica, Eduardo (2012). “Notes pour l'étude de l'Andahuaylazo. Action “par le haut” et “plèbe” andahuaylina dans Corten, A., Huart, C., Peñafiel, R., (sous la dir.), *L'interpellation plébéienne en Amérique latine. Violences, actions directes et virage à gauche*, France: Karthala/Presses de l'Université du Québec, pp. 241-256
- Manrique, Nelson (2002). *El tiempo del miedo. La violencia política en el Perú, 1980-1996*, Lima : Fondo editorial del Congreso del Perú, pp. 48-49
- Manrique, N. (2003). “Memoria y violencia. La nación y el silencio” dans Hamman, M., López Maguiña, S., Portocarrero, G. y Vich, V. (Eds), *Batallas por la memoria...*, 2003, p. 422

- Manrique, N. (2006). « Democracia y nación. La promesa pendiente. » in *La democracia en el Perú. Proceso histórico y agenda pendiente*, PNUD, Lima, 2006.
- Mariátegui, José Carlos (1968 [1927]) *Sept essais d'interprétation de la réalité péruvienne*, Paris : F. Maspero, 279 p.
- Méndez, Cecilia (2011). “De indio a serrano: nociones de raza y geografía en el Perú (siglos XVIII-XXI)”, *Historica*, XXXV.1, pp. 53-102
- Michaud, Y. (2004). “Violencia y ultra violencia en los conflictos comunitarios” dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. Cit.* p. 30
- Mongin, Olivier (2004). “Memoria, reconciliación y justicia” dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. cit.*, 2004, pp. 225-234
- Montoya Rojas, Rodrigo (2005). «Informe de la comisión de la verdad y de la reconciliación: Un doloroso espejo del Perú» dans *Elogio de la antropología*, Fondo Editorial de la Facultad de Ciencias sociales (UNMSM): Lima, pp. 261-296
- Nguyen, Tuong-Vi (2009). « La transmission intergénérationnelle de la mémoire chilienne du passé récent répressif : de Santiago à Montréal, mémoire de maîtrise, département d'histoire. Disponible en ligne à la bibliothèque de l'Université de Montréal.
- Nugent, G. (2003). « Para llegar al suave pueblo de la memoria: la política del recuerdo y del olvido al inicio del siglo XXI », dans Hamman, M., López Maguiña, S., Portocarrero, G. y Vich, V. (Eds), *Batallas por la memoria...*, 2003, pp. 13-29.
- Pajuelo, Ramón (2002): “El lugar de la utopía. Aportes de Aníbal Quijano sobre cultura y poder” dans Daniel Mato (coord.): *Estudios y Otras Prácticas Intelectuales Latinoamericanas en Cultura y Poder*. Caracas: Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales (CLACSO) y CEAP, FACES, Universidad Central de Venezuela, pp: 225-234
- Pajuelo Teves, Ramón (2004). “Perú: crisis política permanente y nuevas protestas sociales”, *Revista OSAL*, Argentina, Año V, N° 14, mayo – agosto 2004, p. 55

- Pajuelo Teves, Ramón (2005). « Pérou : crise politique permanente et nouvelles protestations sociales ». Disponible en ligne dans le site du risal.info :<http://risal.collectifs.net/spip.php?article1381#nb9>
- Palacios, María José, David Sulmont (2013). « Muchas de las cosas que se dicen sobre las cifras tienen un sustento bastante débil », *Revista Ideele*, n. 233, oct. 2013
- Pécaut, Daniel (2004). « Memoria imposible, historia imposible, olvido imposible » dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. cit.*, p. 99
- Portocarrero, G. (2004). "Perú, el país de las memorias heridas: entre el (auto) desprecio y la amargura" dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. cit.* p. 45
- Poulligny, Béatrice (2004). « Cómo facilitar la expresión de las memorias de la violencia? » dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. Cit.*
- Quijano, Aníbal (1964). *La emergencia del grupo cholo y sus implicaciones en la sociedad peruana (esquema de enfoque aproximativo)*. Tesis de Dr. en Letras, UNMSM, Facultad de Letras, Lima
- Quijano, Aníbal (1972). "La "vía chilena" dos años después", *Sociedad y Política*, No. 2, Lima, Perú, pp. 12-24
- Quijano, Aníbal (1980). "Lo cholo y el conflicto cultural en el Perú". En: Aníbal Quijano, *Dominación y cultura. Lo cholo y el conflicto cultural en el Perú*. Lima: Mosca Azul Editores.
- Quijano, Aníbal (1993). « Colonialidad del poder, eurocentrismo y América latina » dans Edgardo Lander (comp.), *La colonialidad del saber: eurocentrismo y ciencias sociales. Perspectivas latinoamericanas*, Buenos Aires: CLACSO, 1993, pp. 201-246
- Quijano, Aníbal (1997). « Populismo y fujimorismo », Cuadernos de ciencias sociales. Costa Rica, Programa Costa Rica : Facultad latinoamericana de ciencias sociales (FLACSO) (non numéroté)
- Quijano, Aníbal (2000). "Colonialidad y Clasificación Social". En *Festschrift For Immanuel Wallerstein*. En *Journal of World Systems Research*, vol. VI, No. 2,

- Fall/Winter, pp. 342-388. Special Issue. Giovanni Arrighi and Walter L. Goldfrank, eds. Colorado, USA.
- Remy, María Isabel (2005). *Los múltiples campos de la participación ciudadana en el Perú. Un reconocimiento del terreno y algunas reflexiones*, Lima : IEP, 211 p.
- Rendón, Silvio (2013). « La polémica sobre las cifras : Las sobreestimaciones de la CVR », *Revista Ideele*, n. 233.
- Renique, José Luis (2010). Communication de l'historien à l'Université de Montréal dans le cadre d'un séminaire portant sur la mémoire, la violence et la guerre au Pérou, Réseau d'études sur l'Amérique latine (RÉAL)
- Renshaw, Ricardo (1985). *La tortura en Chimbote. Un caso en el Perú*. Chimbote: Instituto de Promoción y Educación Popular, 1985.
- Reyna Izaguirre, Carlos (2000). *La anunciación de Fujimori. Alan García 1985-1990*, Lima: DESCO, 273 pp.
- Rivas Belloso (2013). "Reparaciones a las víctimas del conflicto en el Perú: Un balance", Ponencia en el Seminario Internacional "Políticas en justicia transicional. Diez años de verdad y memoria en el Perú: miradas comparativas sobre el legado de la CVR". Lima, 21 de agosto de 2013. Disponible dans: <http://palabrasyviolencias.lamula.pe/2013/08/29/reparaciones-a-las-victimas-del-conflicto-en-el-peru-un-balance/jairorivas/>
- Ruano Alfaro, M. (2007). *Crise des transitions démocratiques en Amérique latine: le cas du Salvador*, Montréal : CIDIHCA, 254 p.
- Rouquié, Alain (1998). *Amérique latine : introduction à l'Extrême-Occident*, Paris : Éditions du Seuil, 484 p.
- Rousseau, Stéphanie (2012). *Mujeres y ciudadanía. Las paradojas del neopopulismo en el Perú de los noventa*, Lima: Instituto de Estudios Peruanos.
- Rubio Correa, Marcial (1995). « Los derechos humanos en la legislación y la práctica jurisdiccional del Estado » dans Cotler, Julio, (sous la dir.) *Perú 1964-1994: economía, sociedad y política*, Lima: IEP (Perú Problema, 24), pp. 201-214
- Sánchez, Juan Martín (2005). « Hatun Willakuy, importancia del relato en la política. Comentarios al Informe final de la Comisión de la Verdad y Reconciliación del Perú », *Nueva sociedad*, 197, pp. 54-68.

- Sánchez, Gonzalo (2004). "Guerras, memoria e historia" dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. cit.*, p. 158
- Semelin, J. (2004). « Penser las masacres » dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. cit.*, 2004, p. 56
- Stern, Steve J. (ed.) (1999). *Los senderos insólitos del Perú: guerra y sociedad, 1980-1995*, Lima: IEP/UNSC (Ideología y política, 11), pp. 369-74
- Tanaka, Martín (1998). *Los espejismos de la democracia: el colapso del sistema de partidos en el Perú, 1980-1995, en perspectiva comparada*, Lima: IEP. (Ideología y política, 9), 279 p.
- Tanaka, Martín (2002). "Las relaciones entre Estado y sociedad en el Perú: desestructuración sin reestructuración. Un ensayo bibliográfico". En: *América Latina Hoy*, vol. 31, agosto, Ediciones Universidad de Salamanca, España, pp. 189-218
- Torres, Javier (2008). "Tan lejos de la transición, tan cerca de la postguerra ". En *Revista Argumentos*, año 2, n° 3, setiembre. Disponible en ligne: http://revistargumentos.org.pe/tan_lejos_de_la_transicion_tan_cerca_de_la_postguerra.html
- Traverso, Enzo (2005). *Le passé, mode d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, Paris : La fabrique éditions, 2005, p. 18
- Trinidad, Rocío (2006). El informe final de la comisión de la verdad y el reto de la diversificación curricular en Ayacucho, Asociación SER.
- Vergara, Alberto (2009). "Sinesio López sobre la producción intelectual en el Perú", *Revista Argumentos*, año 3, n° 5, noviembre 2009. Disponible en http://web.revistargumentos.org.pe/index.php?fp_cont=979
- Valdez, Patricia (2004). « Iniciativas de memoria : formas de representación y conmemoraciones en Argentina » dans Belay, R., Bracamonte, J., Degregori, C. I. et Vacher, J. J. (Édit.), *Memorias en conflicto...op. Cit.*
- Vilas, Carlos M. (2004). *¿Populismos reciclados o neoliberalismo a secas? El mito del « neopopulisme » latinoamericano*, Revista Sociología Política., Curitiba, 22.

Sites Internet

CVR (2003), Informe Final [Rapport final]. Disponible en ligne
<http://www.cverdad.org.pe>

CNDDHH : <http://derechoshumanos.pe>

DED, site de la coopération allemande au Pérou. « Encuentro histórico en Ayacucho ». Consulté le 24 octobre 2009.

Estadísticas y Gráficos sobre las Sentencias en casos de Graves Violaciones de Derechos Humanos

http://www.rightsperu.net/index.php?option=com_content&view=article&id=116:estadisticas-y-graficos-sobre-las-sentencias-en-casos-de-graves-violaciones-de-derechos-humanos&catid=40:sentencias&Itemid=58

Preliminary analysis of human rights trials in Peru - Análisis preliminar de juicios por derechos humanos en el Perú :

http://www.rightsperu.net/index.php?option=com_content&view=article&id=97:preliminary-analysis-of-human-rights-trials-in-peru-analisis-preliminar-de-juicios-por-derechos-humanos-en-el-peru&catid=40:sentencias&Itemid=58

Mapeo de las organizaciones de afectados por la violencia política en el Perú (Estudio Oxfam GB, 2004) Disponible en ligne :
<http://sopadeletrasvp.blogspot.ca/2010/04/mapeo-de-las-organizaciones-de.html>

Rivas Belloso, Jairo, *Reparaciones a las víctimas del conflicto en el Perú: Un balance*, Ponencia en el Seminario Internacional "Políticas en justicia transicional. Diez años de verdad y memoria en el Perú: miradas comparativas sobre el legado de la CVR". Lima, 21 de agosto de 2013. Disponible en ligne:
<http://palabrasyviolencias.lamula.pe/2013/08/29/reparaciones-a-las-victimas-del-conflicto-en-el-peru-un-balance/jairorivas/>

Renique, José Luis, « Flores Galindo y Vargas Llosa : Un debate ficticio sobre utopías reales », 1990, disponible en ligne :
http://www.andes.missouri.edu/andes/Historia/JLR_Utopias.html

The International Center for Transitional Justice: <http://ictj.org>

Documentaires

State of Fear, Directed by Pamela Yates (United States/Peru, 2005, 94 minutes, color, 35mm, in English & Spanish w/subtitles)